TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 984 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 24 MAI 1980

SELON LES AUTONOMISTES

Téhéran prépare une nouvelle offensive au Kurdistan

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie 600 L ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'aggravation des troubles en Corée du Sud fait craindre à Washington une véritable guerre civile

Les troubles s'aggravent en Corée du Sud, en dépit de la loi martiale et de l'appel, lancé jeudi 22 mai, par le nouveau chef du gouvernement, M. Pak Choong-hoon, à un retour au calme. L'ensemble de la province de Cholla, foyer de l'insurrection, est presque entièrement isolé par l'armée du reste du pays. Ce vendredi matin, les militaires ont mis en position des chars lourds à la périphérie de Kwangju, la capitale de la province. Le général Lee Hui-song, commandant de la loi martiale, a fait lancer des tracts sur la ville invitant les habitants à rentrer chez eux.

Ces préparatifs pourraient indiquer que, malgré les conseils de modération prodigués par les Etats-Unis, les militaires n'ont pas renoncé à réduire l'émeute par la force. Cependant le Pentagone, qui, selon notre envoyé spécial, redoute une guerre civile, a renforcé son dispositif d'alerte et de contrôle au Japon et mis en garde la Corée du Nord contre la tentation de profiter de la situation pour commettre une « dangereuse erreur de calcul ».

Destabilisation ?

Pour la troisième fois depuis l'extension de la loi martiale en Corée du Sud dans la nuit du 17 au 18 mai, les Etats-Unis ont engagé jeudi le gouvernement de Séoul à trouver une solution pacifique aux troubles qui secouent le pays. Ils ont en même temps mis en garde Pyongyang contre la tentation de profiter de la situation confuse qui règne au Sud.

Simultanément, le Pentagone a décidé de hâter l'envoi au Japon de deux « radars volants » dont l'équipement en systèmes permettrait de déceler avec une grande précision tout mouvement de troupes nordistes. Le déploiement de ces appareils à Okinawa n'était pas prévu avant le mois de juillet.

C'est dire avec quelle attention les Etats-Unis suivent l'évolution des événements. Le retour précipité à Séoul du général Wickham, commandant en chef des forces américano-sud-coréennes, qui se trouvait à Washington, en est encore un signe. La Corée du Sud a toujours occupé une place importante dans le dispositif militaire américain de défense du Pacifique. Plusieurs escadrilles de chasseurs-bombardiers F-4 sont stationnées dans le pays, outre un contingent terrestre de quelque trente mille hommes, dont le maintien par Washington a une signification principalement politique, l'armée sud-coréenne étant l'une des mieux équipées du monde.

Après son arrivée au pouvoir, M. Carter, qui désirait concilier les impératifs de la stratégie militaire en Asie et son attachement aux droits de l'homme, avait annoncé son intention de retirer progressivement les effectifs militaires terrestres des Etats-Unis de la Corée du Sud, dont le régime était jugé par trop autoritaire. Sur le fond, ce réaménagement prenait la suite de la « doctrine » formulée par M. Nixon en 1969 à Guam, selon laquelle il fallait laisser aux Asiatiques le soin de défendre l'Asie. L'évolution de la situation dans le Sud-Est asiatique, les craintes du Japon et sans doute les réserves de la Chine, ont contrarié les plans de M. Carter comme la chute de Saigon avait empêché d'aboutir ceux des précédentes administrations américaines. A ce jour, seuls quelques milliers de G.I. ont quitté leurs bases sud-coréennes pour être rapatriés aux Etats-Unis.

Pas plus que Washington, Tokyo et Pékin n'ont intérêt, dans la situation internationale troublée existant actuellement, à une déstabilisation en Corée. Confrontés au renforcement constant de la puissance aérienne et navale soviétique dans le Pacifique, les dirigeants japonais n'ont pas manqué, ces derniers temps, d'exprimer aux Américains le souci que leur causait le déclin de leur présence dans diverses régions du monde.

Quant aux Chinois, s'ils ne peuvent évidemment partager le point de vue des Etats-Unis, qui continuent à qualifier la Corée du Sud de rempart contre le communisme en Asie, ils ne sauraient voir d'un mauvais œil un renforcement de la résistance américaine aux tentatives de pénétration soviétique dans cette région du monde. Pékin continue, certes, à réclamer rituellement le retrait militaire des Etats-Unis de Corée du Sud. M. Harold Brown, le secrétaire américain à la défense, avait cependant déclaré significativement, après ses entretiens avec les dirigeants chinois en janvier dernier, que les Etats-Unis et la Chine considéraient que « dans une période troublée, une alliance atlantique forte et une Asie du Nord-Est stable sont essentielles à leur sécurité respective ». Cette formulation ne pouvait que concerner la Corée.

Pour éviter les risques de dérapage à Séoul, dont les conséquences seraient imprévisibles, les Etats-Unis devraient cependant décourager plus nettement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant les tenants d'un retour à un régime fort. Un bain de sang ne ferait que rendre, pour longtemps, impossible la libéralisation qu'ils assurent appeler de leurs vœux.

Une répression féroce

De notre envoyé spécial

Sunchon. — Dans un rayon de 100 à 150 kilomètres autour de Kwangju, où se déroule depuis trois jours une véritable insurrection armée, les autorités militaires ont mis en place un dispositif destiné à boucler tout le sud de la province de Cholla et à isoler les foyers de rébellion.

Depuis jeudi 22 mai, en effet, les troubles ont tendance à s'étendre. A l'ouest, le port de Mokpo, à une soixantaine de kilomètres de Kwangju, est aux mains des manifestants, les autorités ayant déserté la ville. L'émeute a commencé en début d'après-midi, mercredi, lorsque trois cents personnes sont arrivées de Kwangju dans des camions militaires pris à l'armée. Dans la nuit, une foule estimée à plus de trente mille personnes désarmait la police, incendiait le siège local de la K.C.I.A. (service de renseignements), la station de radio, la mairie, les bâtiments de l'administration portuaire et prenait le contrôle de la ville : la police municipale avait dû être évacuée sur des vedettes de la marine. Selon des témoins, certains policiers, quittant leur uniforme, se sont joints aux manifestants.

Comme Kwangju, Mokpo, qui est la ville natale de M. Kim Dae-Jung dirigeant de l'opposition arrêté samedi dernier, semble en proie à une anarchie totale. La rébellion y aurait été moins meurtrière qu'à Kwangju, car l'armée est restée dans ses cantonnements. Les communications avec ce port de deux cent dix mille habitants sont coupées. L'émeute tendant à gagner les bourgs des environs, l'armée a encerclé la région.

Jeudi, d'autres manifestations étaient signalées à Posang, Polgyo et Changhung, autour de Kwangju. A *Songjongni, les manifestants ont* mis le feu à l'usine de pneus Samyang, la plus importante du pays. Dans l'île de Wando, des émeutes auraient également commencé, la population s'emparant des locaux de la police. Selon la presse coréenne, vendredi, des manifestations se seraient produites aussi au nord de Kwangju, dans la ville de Chonju, capitale provinciale de la partie septentrionale de Cholla.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

La hausse des prix du pétrole ne cesse de s'accentuer

Le Nigéria a informé ses clients, le 22 mai, d'une hausse des prix de son pétrole de 2 dollars par baril, qui porte le prix de la qualité Bonny léger à 36,71 dollars par baril. Cette augmentation décidée par le dernier des pays africains membres de l'OPEP qui n'avait pas effectué le relèvement va entrainer un renchérissement du pétrole de la mer du Nord.

En dépit de cette nouvelle vague de hausses, les ministres des vingt et un pays de l'Agence internationale de l'énergie, réunis à Paris le 22 mai, n'ont pas adopté de mesures concrètes. L'A.I.E. est simplement convenue de la nécessité de principe de réduire ses objectifs d'importation pour 1985 et de se réunir rapidement en cas de crise.

D'autre part, la commission mixte du Congrès américain a voté la loi sur l'aide à la production de pétrole de synthèse. Un nouveau pan du programme énergétique de M. Carter va donc être adopté, mais le président se heurte toujours au Congrès en ce qui concerne la répercussion sur le prix de l'essence de la taxe sur les importations de pétrole.

L'impuissance des pays industrialisés

Les pays industrialisés n'ont pas fini de s'inquiéter du renchérissement du pétrole. Le Nigéria vient d'annoncer une hausse de 2 dollars par baril. La British National Oil Corporation (B.N.O.C.) va faire de même parce que, affirme le secrétaire britannique à l'énergie M. David Howell, le gouvernement de Londres « *ne dispose d'aucun pouvoir pour intervenir dans le jeu de l'offre et de la demande* ».

M. Otto Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, qui présidait le 22 mai à Paris le conseil ministériel de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) a souligné « *le danger de récession mondiale et de crise monétaire* » qu'entraînait la dernière vague de hausse de prix et dénoncé de « *nouveaux dangers pour les relations économiques internationales* ».

Le déficit de la balance des paiements des pays industrialisés atteindra 50 milliards de dollars en 1980, affirme M. Lambsdorff (l'O.C.D.E. parlait de 70 milliards de dollars au début de la semaine) alors qu'on enregistrait un excédent de 30 milliards de dollars en 1978. Quant au déficit des pays en voie de développement, il passera de 36 à 70 milliards de dollars. Dans le même temps les excédents de l'OPEP s'élèveront de 5 à 120 milliards de dollars.

Contrairement à la crise de 1973, les pays industrialisés sont désormais convaincus que les difficultés dans leur approvisionnement pétrolier — et les augmentations de prix qui s'ensuivront inévitablement — vont durer.

Le communiqué final de la réunion de l'A.I.E. précise : « *Les ministres ont reconnu que les résultats à atteindre effectivement en 1985 par les pays de l'A.I.E. pris dans leur ensemble en matière d'importations nettes de pétrole devraient être largement en retrait par rapport à l'objectif de groupe actuel pour 1985 (26,2 millions de barils par jour).* »

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 40.)

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Une mise au point de M. Christian Bonnet

Lire page 32

POINT

Ordre et dialogue

Tout commençait à rentrer dans l'ordre dans l'éducation nationale, après plusieurs mois d'agitation. Dans les écoles, les collèges et les lycées les classes fonctionnent normalement et les étudiants, qui étaient en grève, reprennent les cours les uns après les autres. C'est ce moment que choisit M. Barre pour transformer le malaise de l'éducation nationale en événement politique.

Qu'est-ce qui justifie donc la réaction du premier ministre ? La peur d'une poignée de « casseurs » étrangers au mouvement étudiant, et que de nombreux observateurs, parmi lesquels M. Mitterrand, n'hésitent pas à qualifier de provocateurs « téléguidés », ou bien les préparatifs de l'échéance présidentielle ? La fermeté sur le thème de l'ordre paie souvent dans ces circonstances. C'est la raison pour laquelle M. Barre a décerné une prime, sous forme d'hommages répétés, à Mme Saunier-Séité qui, tout en restant dans l'ombre, n'en mène pas moins la plus virulente attaque contre ce qui reste de l'autonomie et de la participation dans les universités.

C'est en tout cas dans un climat peu favorable au dialogue que M. Mitterrand devait franchir, ce vendredi 23 mai, les portes de l'hôtel Matignon pour la première fois depuis que M. Barre y réside.

L'événement était attendu. Le premier ministre, qui s'offusque quand on souligne son inaptitude au dialogue, s'était empressé de répondre favorablement, le jour même, à la demande d'audience de M. Mitterrand. Sans doute voulait-il manifester — une fois n'est pas coutume — son désir de participer personnellement à la politique de décrispation prônée par le chef de l'Etat. S'agit-il, au demeurant, d'un désir sincère ? Les socialistes sont fondés à en douter, dans la mesure où le chef du gouvernement a pour le moins manqué de courtoisie à leur égard en prononçant un tel discours vingt-quatre heures avant de les recevoir.

Le premier secrétaire du parti socialiste, parlant des difficultés des étudiants, souhaitait, mercredi, que les gouvernants fassent preuve de « plus de générosité ». Avant même de le recevoir, M. Barre vient de lui répondre par un rappel à l'« ordre » et à la « fermeté ». L'éternel dialogue de sourds entre la gauche et la droite...

(Lire page 33.)

AU JOUR LE JOUR

Subversion

La liberté de circulation dans les cités universitaires de nuit comme de jour et l'égalité du traitement réservé aux garçons et aux filles furent à l'origine de l'agitation de mai 68.

La fraternité entre étudiants français et étrangers est responsable des troubles de mai 80.

Aussi devient-il urgent d'effacer sur les frontons des mairies ce slogan subversif : liberté-égalité-fraternité.

ARTHUR.

Conduite des affaires et valeurs culturelles

par PIERRE DROUIN

La crise n'a pas arrangé l'image de l'entreprise. On reproche à ses dirigeants d'investir avec parcimonie, de laisser les jeunes piétiner devant les grilles des usines ou la porte des bureaux, de salir la nature, de renâcler devant la réduction du temps de travail, etc...

De plus en plus de responsables se rendent compte de ce trouble, et le calme social relatif — ponctué de quelques actions brèves et violentes — n'est pas de nature à les revigorer. Plutôt que de chercher l'inspiration du côté de quelque « gourou », des patrons de pointe s'ingénient aujourd'hui à mettre en place des stratégies et des structures qui permettent de traiter les membres de leur personnel... avec la même attention que leurs clients.

Il ne s'agit pas d'un virage brusque. En 1972, le C.N.P.F., lors de ses assises de Marseille, s'interrogeant sur les nouvelles aspirations des salariés, consacrait l'essentiel de sa réflexion à l'amélioration des conditions de travail. En 1976, Alain Chevalier lançait son « Bilan social de l'entreprise » (1) et, en 1977, lors des assises de Paris, le C.N.P.F. à nouveau sortait un catalogue impressionnant d'initiatives de politique sociale « sur le tas ».

Le fait nouveau, c'est sans doute que le patronat se rend mieux compte, comme le disait M. François Ceyrac (2), que l'entreprise change sous la pression des transformations de la société. De plus en plus nombreux sont ceux qui cherchent à analyser ces mutations pour en tenir compte dans la manière de diriger la firme. C'est ainsi que quelques-uns d'entre eux sont venus récemment « colloquer » sur ce thème (3) et échanger des vues avec des sociologues français, japonais, américains et allemands. M. Alain de Vulpian, qui, à la tête de la COFREMCA, suit l'évolution socio-culturelle avec les moyens les plus scientifiques possibles, a dressé une sorte de « carte » pour 1979, traduisant les évolutions les plus remarquables depuis 1974. Parmi les attitudes qui ont le plus « progressé », notons : le besoin d'enracinement, d'expression personnelle, d'un ordre moins affirmé. Cela se traduit, au niveau de la firme, par le souci qu'a le personnel de rester sur place, de communiquer davantage et de sentir s'alléger le poids de la hiérarchie.

Comment faire passer dans les faits l'expression de ces besoins ? L'attachement à la firme ne s'explique pas seulement par ce que l'on pourrait appeler l' « *effet Lip* ».

(Lire la suite page 41.)

(1) Editions Masson.

(2) Lors d'un colloque C.N.P.F.-C.R.C. (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprises) en février dernier. Voir *C.N.P.F. 1980, la Revue des entreprises,* mars 1980.

(3) Rencontre organisée par le centre de perfectionnement aux affaires de l'Institut de l'entreprise.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ
Chroniques
I - Des jours entre les jours
II - Couleur du temps qui passe
vient de paraître
III - Les jours évanouis
STOCK

DEMAIN

LE MONDE DIMANCHE

LES NOUVEAUX EXILÉS DE MOSCOU

Une enquête sur les dissidents soviétiques en France.
par Liliane Delwasse

« LOULOU », DE MAURICE PIALAT, A CANNES

Nelly et son loubard

Légère déception jeudi, à Cannes, pour la dernière soirée du Festival, avec le *Loulou* de Maurice Pialat. On aime bien Pialat, ce mélange de *tendresse et de brutalité qui le caractérise*, cet œil à qui rien n'échappe, ses audaces de timide *L'Enfance nue, la Gueule ouverte, Nous ne vieillirons pas ensemble*, étaient des films dont on sortait remué, touché en profondeur. Est-ce la fatigue du Festival ? L'histoire de « Loulou » (rien à voir avec Wedekind, Berg ou Pabst) et de Nelly nous a laissés froids. Non que le film soit raté, loin de là, mais parce que l'intelligence et la sensibilité de la mise en scène de Pialat ne parviennent pas toujours à transcender l'extrême banalité romanesque de l'intrigue.

Plutôt que *Loulou*, le film aurait pu s'appeler *Nelly*. C'est elle, en effet, la femme, qui mène le jeu. Epouse d'André, un publicitaire ni très beau, ni très jeune, ni très riche, mais dont l'éducation, le mode de vie et les velléités culturelles correspondent à son propre milieu social (la moyenne bourgeoisie), Nelly a un coup de foudre (mieux vaudrait dire un coup de sang) pour Louis, loubard et chômeur sans complexes. André s'accroche en vain. Nelly a fait son choix.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 28.)

LE PALMARÈS DU FESTIVAL

- La palme d'or est partagée entre « KAGEMUSHA » (Japon) et « ALL THAT JAZZ » (Etats-Unis)
- Prix spécial du jury à « MON ONCLE D'AMÉRIQUE », d'Alain Resnais (France)

(Voir page 28.)

OLIVIER GUICHARD
Mon Général
GRASSET

idées

Le Monde

JEUNESSE

Chômage, vide philosophique, *langage répétitif* du discours politique, menaces de guerres et de pénuries, le tableau *que la société présente* n'a rien de particulièrement exaltant pour une jeunesse facilement tentée, comme l'avait *noté* Alfred Grosser, par le silence. Pour Patrick David, il vaudrait mieux parler *de « sécession sociale »*. Marc Salomone analyse en marxiste le risque de récupération politique. Gabriel Matzneff s'en prend, lui, à un autre pouvoir, celui, exorbitant à ses yeux, des parents, *tandis* que Henri Vial retrouve sur les stades la générosité, l'ardeur, la vitalité de la « jeunesse saine ».

Une stratégie d'État

par MARC SALOMONE (*)

EN parlant de la « jeunesse », les différents appareils d'Etat, la presse, mettent en place une stratégie politique. Il s'agit de se donner les moyens d'attaquer tous les travailleurs sans entrer en contradiction ouverte avec les forces organisées du salariat. Une telle politique s'appuie sur les orientations catégorielles qui divisent les travailleurs. Elle cherche à rallier des forces contradictoires sur d'autres points. Elle permet à la direction de la R.A.T.P. d'entraîner le personnel et les usagers dans la mise en place d'un appareil policier. En définissant un lieu social de *trouble, l'Etat* essaye d'entraîner le mouvement populaire sur son *propre terrain : l'ordre public.*

Toutes les formulations actuelles sur la jeunesse ne font que codifier, diversifier, cette politique ; son triomphe constituerait une capitulation politique de la classe ouvrière, la renais*sance en France* de la chimère d'un Etat pour tous.

Du fait que rien ne distingue la jeunesse du reste de la population, *cette stratégie d'Etat* évite les limites des répercussions sociales d'une politique d'apartheid ou d'exclusion. Ces limites sont quasiment obligatoires pour les politiques concernant les immigrés (dans le métro, les deux coexistent). L'expression « racisme anti-jeune » est donc politiquement fausse.

Cette stratégie qui a une histoire, de la guerre d'Algérie et mai 68, l'Etat se donne les moyens de la *réfléchir*. Le ministre de la justice fait un rapport, *le premier ministre réunit* un comité. Selon l'idéologie giscardienne, ce qui pose *problème* ce n'est pas le capital, c'est le peuple ! Son *indiscipline, ses* fraudes, sa lâcheté, ses inadaptations, ses violences. L'intervention de l'Etat est alors rendue nécessaire par l'incapacité du peuple à maîtriser ses contradictions et les troubles préjudiciables au pays qui en résultent.

Sur les cinq thèmes définis par ce comité, trois ont pour fonction de faire apparaître la jeunesse *comme source* de gangstérisme et de délinquance, de violence. Le *lien « violence-délinquance » avec* la jeunesse est la base de manœuvre *de cette politique. C'est* pourquoi la petite délinquance *a pris le pas, dans l'idéologie* française, sur le grand gangstérisme, d'autant plus facilement que sous la Vᵉ République les liens de ce dernier avec l'industrie et le pouvoir s'institutionnalisent (cf. le SAC et les milices).

Qualifier la violence de « phénomène urbain » résume l'enjeu *et la forme de cette stratégie :* contrôler les villes. Ainsi à Sar*celles peut fonctionner une* « unité canine légère » (un chien, *deux* policiers, *une 4L). Une* telle agression, insupportable dans une *manifestation*, peut être admise par le biais de cette stratégie. Qu'est-ce qu'assimiler la violence à la ville, sinon caractériser la population urbaine dans son ensemble comme violente-délinquante ?

Au Moyen Age, la violence était campagnarde, les villes des lieux de sécurité où l'on se réfugiait. Certains découvrent que la violence existe plus qu'ailleurs dans les lieux où habite 80 % de la population, que les affrontements sociaux y prêtent plus à conséquences.

Une telle politique peut apparaître comme la représentation de ce que les phrases du temps appellent : la formation d'un consensus. Cette idée est bien utile parce qu'elle établit d'elle-même le terrain de sa négation. S'opposer à cette politique serait s'opposer au consensus.

Dans les faits, cette politique de jeunesse *se présente comme* une déstabilisation de l'Etat, de *ses différents appareils, dont elle* permet de réorganiser, dans le *cadre constitutionnel existant, la* politique, les affrontements, les *fonctionnements.*

Ces réorganisations correspondent au retour de la bourgeoisie à une direction solitaire, sans compromis, des affaires du pays, à une époque où elle n'en a plus les moyens. Il apparaît de plus en plus que cet ébranlement de l'Etat sera plus profond, bien que différent de celui dont Pétain a pris la responsabilité.

Une telle politique est antipopulaire, on ne peut rien en faire et certainement pas la tirer à gauche. Les masses ne peuvent que la briser.

(*) Membre du parti communiste.

La cage

par GABRIEL MATZNEFF

L'ADOLESCENCE *est l'âge de la difficulté d'être, parce que c'est l'âge où* nous avons nos parents sur le dos. Avoir seize ans pourrait être délicieux, si nous ne devions pas alors subir papa et maman. J'ai consacré, dans *les Moins de Seize Ans*, un chapitre aux mères, mais en vérité un chapitre ne suffit pas : c'est un cours au Collège de France que j'aimerais faire contre la famille. Ce que je vis quotidiennement me donne la certitude que la lutte contre le pouvoir parental est un thème sur lequel un écrivain ne doit pas craindre de se répéter. Nous n'enfoncerons jamais assez le clou.

La « libération » des adoles*cents est une chimère à l'usage* des gogos, et chaque adulte qui *a pour maîtresse une très jeune* fille le sait bien : aujourd'hui *comme hier, c'est le règne de* la clandestinité, du mensonge et *de la peur. Des femmes qui, en* mai 68, enterraient le Vieux Monde sur les barricades de la rue Gay-Lussac, sont devenues, douze ans après, des mères aussi abusives et hystériques que l'étaient jadis leurs propres mères. Il n'y a dans ce domaine aucun progrès.

Un auteur du dix-huitième siècle, Helvétius, qu'à tort on *ne lit guère, a, dans son traité De l'esprit,* une page féroce sur *l'amour destructeur des parents* pour leurs enfants. « *Parmi les pères et les mères,* écrit Helvétius, *les uns sont affectés du sentiment de la postéromanie : dans leurs enfants, ils n'aiment proprement que leur nom ; les autres sont jaloux de commander, et dans leurs enfants, ils n'aiment que leurs esclaves.* » Dans ces lignes, publiées en 1758, il n'y a pas un mot à changer. De nos jours, comme il y a deux siècles, il est des parents qui n'aiment pas leurs enfants pour eux-mêmes, mais pour les satisfactions que ceux-ci sont censés leur procurer. Tout cela sur fond de chantage : « Nous qui nous sommes sacrifiés pour toi... » Cette rhétorique familiale, qu'on pouvait croire moribonde, et qui renaît éternellement de ses cendres, est une imposture.

Une mère découvre que sa fille de seize ans a un amant. Elle menace celui-ci d'un procès. L'amant tente, mais sans succès, d'expliquer à la mère qu'à seize ans une jeune fille a le droit d'avoir une vie amoureuse. Si j'étais sculpteur, je représenterais la société française sous les traits d'une mère qui brandit le code pénal. La *France est un pays où les histoires d'amour* commencent par *des baisers et s'achèvent devant* le juge d'instruction.

CEUX QU'ON N'EXALTE JAMAIS

par HENRI VIAL (*)

JE ne connaissais qu'une jeunesse, celle des vingt ans, généreuse, ardente, avide de liberté, de vérité, de vie.

Je connais un courage, celui de dénoncer ouvertement la stupi*dité, la violence, l'agression quo*tidienne des citoyens que la loi ne parvient *plus* à *protéger.*

C'est la pensée de cette jeunesse saine qui me donne à cette heure le courage d'écrire ces mots.

Connaissez-vous la jeunesse des stades : non, ou très peu, car on ne l'exalte jamais. Pourtant c'est elle, crottée, en sueur, mue par le goût de l'effort, qui affronte le vent, la pluie, le froid, même la neige, pour défendre l'« honneur de l'équipe », dans un match âprement disputé... Et puis, « vainqueurs et vaincus », ces jeunes hommes, deux à deux, se frappent dans le dos, sans arrière-pensée, quand le match est achevé — *dans ce geste il y a tout à la* fois le modeste triomphe qui panse la plaie de l'amère défaite, mais le geste est beau, spontané, *loyal.*

Ainsi les jeunes rentrent aux *vestiaires... O stupeur !... d'un seul* coup, il n'y a que des vaincus. *Jugez plutôt : les sacs de sport* ont été visités, les portefeuilles vidés, la chaîne ou la gourmette, ou bien encore la montre, souve*nir de quelque anniversaire*, acquise aussi à force d'économies sévères, a disparu... L'argent, *c'est* parfois la « *solde* » d'un militaire en permission venu renforcer l'équipe des copains..., il manque *aussi la paire de chaussures, et* il faut alors rentrer à la maison « crampons aux pieds ».

La stupeur effacée, la colère gronde..., on ne comprend pas..., le vestiaire était fermé..., et gardé de surcroît !...

Et je m'interroge. Y a-t-il deux jeunesses : celle saine et porteuse d'espérance qui fréquente ces stades..., et « l'autre », désœuvrée, que l'effort rebute, malfaisante, méprisant le droit, la propriété, le bien d'autrui, faisant fi de la loi, et qui hante les « vestiaires des stades »... ?

Rassurez-vous, je m'interroge, mais je répondrai *plus loin.*

Ce que je viens de relater s'est déroulé le dimanche de Pâques, après-midi, au stade de Méons.

Les victimes : une équipe de football d'un club sympathique et bien connu des Stéphanois... Les auteurs de cette navrante affaire : des « êtres » sans visage et sans nom... des « rats » !... sournois, *dévastateurs...*

Et puis, en ouvrant mon journal, et pour faire bonne mesure, j'apprends que, dans un dancing de la plaine du Forez, des « jeunes », une quinzaine nous dit-on, frères dans le comportement *de ceux qui pillent les vestiaires* des stades, se sont livrés à un véritable massacre de voitures en stationnement sur le parking de la discothèque : on avait osé leur refuser l'entrée !... L'événe*ment fait dire combien ceux qui* ont eu ce courage, et je leur « *tire mon chapeau* », ont eu raison.

En lisant cette « nouvelle », j'ai comme un pincement, car l'un de mes fils aurait pu être deux fois victime... Grâce au ciel, il ne l'a été qu'une fois, au stade, dépouillé, comme ses camarades d'infortune, de ses menus trésors... Mais, comme *il* lui arrive parfois de fréquenter ledit dancing, auquel il se rend avec ma propre voiture, que je lui prête volontiers... je n'en dirai pas davantage !...

Là n'est pas l'affaire... La stupeur effacée, la colère rentrée, la plainte déposée en bonne et due forme, il reste les faits, et la *réflexion qu'ils inspirent.*

Souvenez-vous, au cours d'une émission télévisée, par deux fois s'il vous plaît, un journaliste recevait quelques « loubards », comme on reçoit les vedettes du cinéma ou de la politique, ou bien encore quelque sommité du monde de la médecine ou des arts... bref, un « illustre » personnage.

La vedette, le « chef », l'œil noir et le front bas du taureau de Camargue, avec aux lèvres un vocabulaire que notre noble Aca*démie eût sans doute* jugé plus que douteux, nous a défini en deux mots sa « *philosophie* », à quelque chose près la suivante :

« *Je ne suis pas fou pour travailler au SMIC, pendant que d'autres... (et une suite de considérations politico-philosopho...).*

— Mais de quoi vivez-vous, si vous ne travaillez pas ?

— Je me débrouille !... »

Alors là, j'éclate !... et je prends à témoin *tous ceux* qui me feront l'honneur de me lire, qui chaque jour se rendent à l'usine, au bureau, sur le chantier, pour y *gagner leur pain et celui de leurs* enfants.

Ils l'ont, eux, la manière de se « débrouiller » : ils travaillent !... même au SMIC, et leur mérite *et l'admiration que l'on peut* éprouver à leur égard n'en sont *que plus grands.*

Maintenant, je réponds à ma propre interrogation de tout à l'heure.

Quand cessera-t-on d'exalter la bêtise, la paresse, la brutalité, la violence... au détriment de la droiture, de la volonté, de l'« esprit d'équipe », qui est une forme de solidarité des hommes, d'une jeunesse qui existe, *immense* et saine heureusement. De celle-là on ne parle jamais.

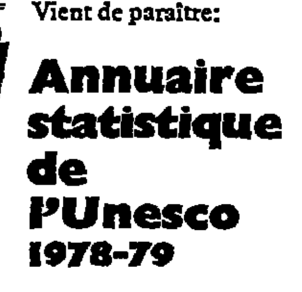
Quand verra-t-on à la télévision une équipe sportive d'amateurs nous faire part de ses joies, de ses aspirations, de ses espérances, plutôt qu'une bande de « loubards » vomissant à la face de 53 millions de citoyens une société dont elle vit ?

Non, je n'appelle pas à la vengeance, mais, en moi se mêlant et la crainte du pire et la honte de tant de faiblesse coupable, d'impunité et de laxisme, j'exhorte au courage de dénoncer publiquement des faits de cette nature. Il n'est plus temps ni de se taire ni de se voiler la face devant cette montée effrayante de la violence et du mépris du droit des personnes.

J'appelle de tous mes vœux à la sécurité et à l'ordre dans le respect des lois de mon pays.

P.S. — Les malfaiteurs de Bellegarde *ont été appréhendés : je* respire, je dis bravo !... et je me prends à espérer.

(*) Ingénieur.



Vient de paraître:

Annuaire statistique de l'Unesco 1978-79

Nouvelle édition
revue et augmentée

Domaines couverts:

Population (Tableaux de référence)

Éducation
Tableaux récapitulatifs pour tous les degrés d'enseignement, *par continents, grandes régions* et groupes de pays; Système scolaire et taux *d'inscription, par pays: Enseignement préprimaire,* du premier et du second degré; Enseignement du *troisième degré; Dépenses de l'enseignement.*

Science et technologie
Personnel scientifique et technique; Dépenses afférentes à la recherche et au développement expérimental; Indicateurs sélectionnés du développement scientifique et technologique et sujets particuliers.

Culture et communication
Tableaux récapitulatifs pour la culture et la communication, par continents, grandes régions et groupes de pays; Bibliothèques; Musées et institutions similaires; Théâtre et spectacle; Édition de livres; Journaux et autres périodiques; Papier culturel; Film et cinéma; Radiodiffusion sonore; Télévision.

Cette nouvelle édition de l'*Annuaire statistique*, trilingue (français, anglais, espagnol), comme les précédentes, présente toutes les données disponibles à la fin de l'année 1978.
Cet ouvrage a été établi par l'Office des statistiques de l'Unesco avec la coopération des services nationaux de statistique et avec le concours du Bureau de la statistique et de la Division de la *population des Nations* Unies. Il couvre plus de *200 pays ou territoires* et comprend 89 tableaux *statistiques et 5 annexes* présentés dans un volume *cartonné et plastifié* de 1278 pages au format de 22 x 28 cm.

En vente:
France (230 F): La Librairie de l'Unesco 7, place de Fontenoy, 75700 (joindre le paiement par chèque, mandat, CCP Paris 12598-48, et l'adresser à l'Unesco, bureau D80).
Belgique (1725 FB): "Service Courrier de l'Unesco" 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles.
Suisse (103 FS): Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 Genève 11.
Autres pays: Pour connaître l'agent de vente, s'adresser à l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.

RÉPLIQUE A... ALFRED GROSSER

Vers une « sécession sociale »

par PATRICK DAVID (*)

ALFRED GROSSER *écrit dans un* article intitulé « Les jeux et les *enjeux* » *(le Monde du* 9 avril) : « *... Et écoutez le silence, surtout chez les jeunes. L'indifférence. Plutôt l'écœurement.* »

Partagerait-il la surdité de nombre de commentateurs, dont certains vont jusqu'à interpréter ce « silence » comme un rejet en bloc des idéologies, des partis *et des idéaux ?* M. Jean-François Kahn tient, quant à lui, un langage qui relève du délire lorsqu'il dit voir dans l'attitude *d'une certaine* jeunesse « *un engagement dans le non-engagement* » (cette formule rappelle étrangement celle de M. Giscard d'Estaing, qui, en son temps, prôna « *le changement dans la continuité* » : on y retrouve le même goût pour les formules creuses).

Cette inaptitude à comprendre le comportement d'une partie de la jeunesse française vient, semble-t-il, du fait que la plupart des membres de l'establishment — qu'il s'agisse de *journalistes, de professeurs ou* d'hommes politiques — persistent, pour reprendre le jeu de mots de M. Grosser, à voir dans les jeux des partis et des hommes politiques en place des enjeux. Ils *ne* peuvent concevoir que la jeunesse ne fasse autrement que se ranger et s'intégrer à une société dont l'establishment de droite comme de gauche paraît ne pas contester les fondements.

Il a été dit fort vivement lors des actualités télévisées combien les *jeunes se moquent éperdument* des polémiques concernant le passé de *M. Georges Marchais*, des querelles entre le P.C. et le P.S., le R.P.R. et le P.R..., qui leur apparaissent comme autant de règlements de comptes et de luttes intestines fort éloignés de leurs préoccupations immédiates : le chômage, le pouvoir de l'argent, le travail, les loisirs, la culture, l'écologie... On a l'impression que l'agora est le lieu privilégié où les élus vident leurs querelles...

On ne leur a pas coupé la parole

Mais dire que les jeunes constituent une majorité silencieuse, c'est *leur faire injure. Allez leur parler,* ils vous diront leur angoisse devant *la crise de l'emploi, leur crainte* de l'énergie nucléaire, dont ils per*çoivent l'intérêt économique et tech*nique, mais dont ils soulignent éga*lement les dangers. Ceux que l'on* a trop rapidement désignés sous le nom de « *bof génération* » ne sont désabusés que parce que l'on ne *leur a pas confié la parole* — d'autres (toujours les mêmes) parlent à *leur place, prétendant traduire leurs* aspirations, ne faisant, en réalité, que *transmettre* un message tronqué, châtré... et ne manquant jamais de *souligner l'immaturité de la jeunesse* (c'est ce que semble penser M. Alfred Grosser : la jeunesse ne comprend pas les enjeux des partis, il faut *lui expliquer...*). *D'ailleurs*, la tradition politique française semble esti*mer que « la vertu doit finalement* attendre le nombre des années », *sinon comment expliquer l'existence* d'un Sénat (un « conseil des an*ciens* ») à côté de l'Assemblée nationale.

Je dirais à M. Grosser et à ceux *qui partagent son opinion que la* situation est plus *grave* qu'ils ne *le pensent : la jeunesse — du moins* une partie de la jeunesse — semble *vouloir se tenir en marge de la* société établie ; il s'agit de ce qu'on pourrait appeler une « sécession sociale ». Cet exil volontaire au sein de cette société dont aucun parti ne paraît *mesurer* le degré de répression peut prendre plusieurs formes.

Tout d'abord, certains jeunes se *réfugient dans un silence* qui va jusqu'au refus de jouer le jeu politique, nombre d'entre eux refusent de s'inscrire sur les listes d'électeurs : c'est une marginalité voulue, désirée. Ensuite, il y a ceux qui choisissent de créer des isolats, des « micro-sociétés » ayant leurs propres échelles de valeur et, là, l'on a en tête toute les tentatives de vie communautaire en milieu rural ou *citadin. Enfin, la position extrême* adoptée par ceux *qui pensent que* ni l'une ni l'autre de ces *méthodes ne sont valables prône le terrorisme.*

La jeunesse — du moins ses membres les plus lucides — se trouve engagée dans une guerre civile larvée qui présente des dangers pour l'avenir de notre société. Il faut que les dirigeants de ce pays en soient conscients. Le groupe Action directe a déjà déclaré la guerre contre notre société..., dans *une* société dans laquelle ils n'ont pas la place qui leur revient. D'ailleurs, cet article a-t-il des chances de paraître ?

(*) Docteur en droit, chargé de travaux dirigés à la faculté de droit de Sceaux.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	239 F	506 F	723 F	940 F

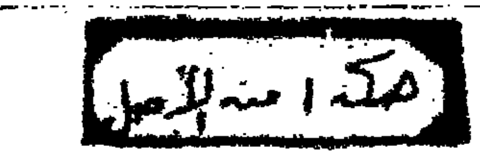
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant *leur départ.*

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

ASIE

Une répression féroce en Corée du Sud

(Suite de la première page.)

Les routes étant bloquées par des barricades, en particulier l'autoroute reliant Séoul à Pusan, les communications sont stoppées dans tout le sud. A Hwasan, à 15 kilomètres de Kwangju, on voyait, jeudi, le long de la route des files de plusieurs milliers de personnes venant de la ville insurgée, nombreux étant ceux qui préféraient quitter les lieux.

Un foyer traditionnel d'agitation

L'armée cherche non seulement à isoler les foyers d'insurrection les uns des autres, mais aussi à éviter que l'agitation de la province de Cholla ne gagne celle, voisine, de Kyongsang et les villes de Pusan et Masan, où se sont déroulées, en octobre dernier, des émeutes qui auraient fait une dizaine de morts.

Sur le pont franchissant la rivière Somjin, séparant les deux provinces, les militaires, disposant d'automitrailleuses, filtrent les voitures, fouillent les camions et vérifient systématiquement l'identité des passagers.

Depuis le dix-neuvième siècle, les habitants de Cholla ont la réputation d'être des extrémistes : cette province fut en effet le foyer de la révolution du Tong Hak, un mouvement religieux défendant des idées égalitaristes, qui fut à l'origine d'une union des paysans pauvres de la région. Ceux-ci tentèrent, en 1894, une marche sur Séoul. La révolte fut matée grâce à l'intervention des Japonais appelés à la rescousse par le pouvoir central, et qui d'ailleurs allaient profiter de l'occasion pour mettre la main sur la Corée. De cette époque, les habitants de Cholla, victimes d'une répression féroce, ont gardé une hostilité presque viscérale à l'égard des autorités gouvernementales.

Comment peut évoluer, aujourd'hui, la situation ? Selon les autorités de Séoul, des pourparlers auraient commencé entre le commandement militaire de la région de Kwangju et un comité de citoyens dirigé par l'évêque de la ville. On irait vers une reddition des insurgés, affirme la presse de Séoul vendredi. L'optimisme affiché par le gouvernement ne reflète peut-être que partiellement la situation. Ce début de dialogue évite sans doute momentanément une escalade, mais on peut s'interroger sur les chances que ces négociations ont d'aboutir.

La confusion est telle à Kwangju notamment, évacuée par l'armée dans la nuit de mercredi à jeudi, que l'hélicoptère du premier ministre n'a pu que survoler la ville, dans la matinée de jeudi, en diffusant par haut-parleur des appels au calme. Le nouveau chef du gouvernement a, dit-on, été profondément surpris par l'ampleur de l'insurrection dans cette « ville sans loi ». Les autorités, qui reconnaissent que Kwangju est complètement aux mains des insurgés et que les combats ont fait de nombreux morts, ne révèlent cependant qu'une partie des exigences des manifestants : ce qui explique peut-être leur optimisme de façade. D'après les conversations que nous avons eues mercredi et jeudi avec les habitants de Kwangju, ceux-ci ne cherchent en rien, pour l'instant, une « solution honorable » fondée principalement sur la promesse des autorités de ne pas exercer de répression.

Les insurgés ont fait des demandes précises dont les trois principaux points sont : la levée de la loi martiale, la libération de M. Kim Dae-jung et la démission du général Chon-le, nouvel homme fort du pays qui contrôle l'armée et est jugé responsable des exactions commises à Kwangju. Toutes les banderoles des véhicules des manifestants portent en caractères énormes : « Mort à l'assassin Chon ! » « Tant que ces trois exigences ne sont pas satisfaites, la lutte continuera », affirment nos interlocuteurs. Même si de tels propos reflètent les vues des jusqu'au-boutistes, on ne peut nier que l'atmosphère à Kwangju et dans les villages voisins n'était guère, jeudi, à la remise des armes.

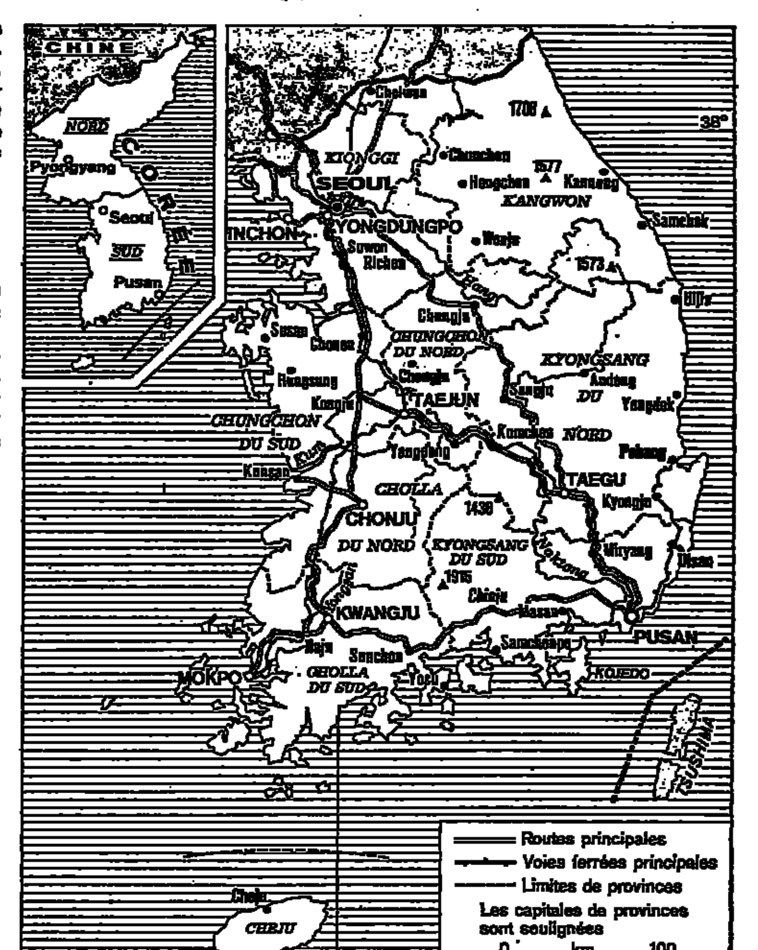
Une tension extrême règne entre l'armée et la population en raison de la répression féroce à laquelle se seraient livrés les militaires et dont les manifestants de Kwangju ont donné un tableau impressionnant. Ainsi, un médecin raconte que les soldats sont venus lui arracher des mains un étudiant qu'il était en train d'opérer, d'autres habitants nous expliquent que plusieurs personnes ont été traînées au bout d'une jeep ou encore que les parachutistes ont chargé la foule à la baïonnette, sans parler de détails plus atroces encore. On peut imaginer que dans l'état de surexcitation dans lequel se trouve la population elle ne doit pas ménager les soldats qui lui tombent entre les mains.

Les insurgés, non seulement à Kwangju, où ils ont désarmé, selon les versions, une ou deux compagnies, saisi leurs armes et plusieurs automitrailleuses, pris des explosifs dans une mine, mais aussi à Mokpo, où ils ont désarmé la police, peuvent maintenant, pendant plusieurs jours, mener un combat de rue qui se soldera par un bain de sang avant que l'armée ne reprenne le contrôle de la situation.

Washington plaide pour l'apaisement

On s'attendait, dans la nuit de mercredi à jeudi, à une intervention militaire massive à Kwangju. Celle-ci n'aurait été évitée que sous la pression très ferme des Etats-Unis. Les Américains pensent qu'une telle initiative serait, en fait, le signal du déclenchement d'une véritable guerre civile. L'ambassadeur américain à Séoul aurait eu à ce sujet un long entretien avec le président. Les négociations sont engagées, mais on peut d'abord se demander si les comités de citoyens représentent vraiment une population qui semblait ces deux derniers jours n'avoir aucun chef et ensuite quel compromis peut se dessiner concernant les deux points principaux des demandes des insurgés.

En ce qui concerne la libération de M. Kim Dae-jung, dont l'arrestation a été l'une des causes de la révolte, les autorités militaires ont rendu publics, jeudi, les résultats d'une « enquête préliminaire » sur ses agissements. Ce texte tend à faire de M. Kim Dae-jung un agent communiste recevant des fonds de l'Association des Coréens du nord au Japon (CHOSOREN). Il est, en outre, accusé d'avoir fomenté les manifestations étudiantes à Séoul et dans le reste du pays, et d'avoir donné de l'argent aux chefs du mouvement, ainsi que d'avoir provoqué la rébellion à Kwangju. Celle-ci, selon les autorités militaires, serait menée par des « voyous » et des « espions établis dans la ville depuis de longues années ».



La première allégation ne paraît guère fondée puisque jusqu'à présent l'on n'a enregistré, en dépit de l'anarchie qui règne, aucun acte de vandalisme ou d'attaque de banque. Ce type de « révélation » paraît pour le moins inopportun, étant donnée la situation, et n'a fait d'ailleurs que durcir la position des insurgés. En ce qui concerne la deuxième demande de ceux-ci, la démission du général Chon Too-hwan — dont la presse de Séoul ne souffle mot, — il est peu probable qu'elle soit satisfaite, le chef des services de renseignements ne paraissant guère disposé à abandonner son pouvoir. Un compromis pourrait être trouvé dans le cas de M. Kim Dae-jung, mais sa libération ferait de lui un héros national, ce que les autorités ne souhaitent évidemment pas.

La crise connaît ce vendredi une phase de calme relatif, l'escalade qui aurait conduit à un carnage ayant été momentanément évitée. Pour l'instant, au bas mot, d'après les décomptes des journalistes à Kwangju, une cinquantaine de cadavres dans les hôpitaux ont été dénombrés ; selon les manifestants, il y aurait en fait « des centaines de morts », beaucoup de corps se trouvant dans les caves de la mairie et dans un passage souterrain où sont installées des boutiques au centre de la ville. Le chiffre de deux mille blessés avancé par les insurgés paraît plausible, compte tenu du nombre de ceux que des confrères et nous-mêmes avons vus dans les hôpitaux. Etant données les difficultés dans lesquelles travaillent les médecins et le manque de médicaments, de nombreux blessés meurent chaque jour.

Plus que la formation, mercredi, d'un nouveau gouvernement composé de personnalités qui sont loin d'être de premier plan et qui signifie surtout que les militaires ont renoncé à prendre ouvertement le pouvoir, mais ont mis en place un cabinet civil de façade, c'est l'évolution de la situation dans le sud du pays qui sera déterminante pour l'avenir.

PHILIPPE PONS.

● *M. Philippe Machefer*, sénateur socialiste des Yvelines, qui revient de Corée du Nord, où il conduisait une délégation parlementaire, a déclaré : « *Le risque serait grave d'attribuer à l'action du Nord les événements actuels et d'accréditer la thèse d'une menace militaire du Nord sur le Sud. Ce sont les conditions faites aux Coréens du Sud, privés de tous droits politiques et sociaux, qui expliquent leur révolte, mais aussi le sentiment national blessé d'un peuple arbitrairement divisé.* »

AMÉRIQUES

Canada

APRÈS LE RÉFÉRENDUM AU QUÉBEC

Les fédéralistes aussi bien que les « péquistes » sont divisés sur la tactique à suivre

De notre envoyé spécial

Montréal. — « *C'est vrai, on n'a plus le choix. Il faut retourner au purgatoire, renoncer au pouvoir, accepter l'idée que l'on a perdu douze ans, même si ce n'est pas facile. Il n'y a qu'un objectif, une seule idée à vendre : l'indépendance. Le maquillage ne mène nulle part, sauf à l'échec !* » Encore un peu, il triompherait, M. Pierre Bourgault, mais d'un triomphe amer. Après tout, il s'est battu comme bien d'autres, plus que d'autres peut-être, pour la victoire du « oui », lui, le nationaliste « historique » qui dut un jour, bon gré, mal gré, céder à l'ascendant de M. René Lévesque. Mais aujourd'hui l'heure est aux comptes, pas aux nuances. Et s'être égosillé sur les estrades tout au long d'une dure campagne lui donne le droit désormais de désigner à sa guise les responsables d'un échec qu'il avait prédit.

Et il ne s'en prive pas. « *A la base*, dit-il, *une stratégie erronée : comment vendre une idée sans jamais en parler ? Or, depuis sept ans, le parti québécois évite soigneusement de parler d'indépendance. Sa « souveraineté-association » n'est qu'une auberge espagnole, qui croit séduire mais ne trompe personne. A quoi bon vouloir l'indépendance si on s'excuse — si on se défend — à tout bout de champ d'être indépendantiste ? Résultat : les fédéralistes, pendant des mois, ont promis de tout changer dans l'ordre, à condition de dire « non » à l'aventure. Et nous — pour rassurer — n'avons cessé de jurer que rien ne serait bouleversé !* »

Principaux accusés : une stratégie, l'« *étapisme* », et l'homme qui l'incarne : M. Claude Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales. Leur échec, consommé le 20 mai par le large succès du « non » au référendum, n'a pas tardé à réveiller les énergies de ceux qui, à l'intérieur ou à l'extérieur du parti québécois, rongeaient leur frein mais jouaient le jeu, faute de mieux, sans illusion. La porte serait-elle donc ouverte à de nouveaux radicalismes vomissant l'eau tiède des compromis et des plates-formes édulcorées, prêts à sacrifier le pouvoir pour revenir aux sources et arracher — un jour, plus tard — l'indépendance, plaidant le quitte ou double : tout quitter pour mieux doubler ?

Ne pas céder à la précipitation

Pas si simple, pas si vite. L'ampleur de la défaite a, certes, assommé les péquistes. « *On est ressortis hagards, hébétés, comme d'une collision*, avoue Mme Louise Harel, vice-présidente du parti. *Et puis on s'est tâté pour voir si on était blessés. Pour se rendre compte, finalement, qu'il n'y avait pas trop de mal...* » A moitié remis du choc, certains veulent donc croire qu'il ne s'agit que d'un accroc, un dérapage, une fâcheuse parenthèse à refermer au plus vite. Et le petit jeu des scénarios bat son plein dans les bistrots de la rue Saint-Denis. Aux révisions stratégiques prônées par les radicaux, on préfère bien souvent — pour l'instant — de simples réajustements qui, même sérieux, empêchent de céder à la précipitation.

Dans la bataille, il est vrai, le P.Q. a perdu l'initiative et se trouve désormais contraint de s'adapter au mieux aux tactiques adoptées par ses adversaires libéraux à l'échelon fédéral et provincial. Or est-ce un atout pour les nationalistes ? MM. Pierre Eliott Trudeau et Claude Ryan, chef de l'opposition québécoise, ne semblent pas s'accorder sur les priorités. Le premier, ravi, bien sûr, du résultat du référendum, s'attache à ne point trop le manifester et, volontiers magnanime, ménage les vaincus. « *La balle est retournée dans le camp fédéraliste* », avait conclu M. Lévesque au soir de sa défaite : très juste, paraît répondre le premier ministre canadien, qui s'empresse de déclarer grand ouvert le dossier de la révision constitutionnelle pour répondre à la « *volonté de changement exprimée au Québec* ». Et de dépêcher son lieutenant, M. Chrétien, ministre de la justice, à travers les provinces pour déblayer le terrain. Objectif : une grande conférence fédérale provinciale avant l'été. A Ottawa, on opte pour la marche forcée.

Les espoirs de M. Ryan

Mais c'est loin de satisfaire les libéraux québécois qui voudraient bien, eux, avant de passer au reste, transformer l'essai et, sur leur actuelle lancée, reprendre au plus vite le pouvoir « accidentellement » abandonné aux péquistes en 1976. Ne nous précipitons pas, plaide M. Ryan : l'élaboration d'une Constitution toute neuve exige une phase exploratoire pour bâtir un solide consensus entre toutes les provinces. Il sera toujours temps, ensuite, de se réunir solennellement pour discuter des modalités d'application.

L'argument recouvre en fait un calcul évident. Pour les tenants du « non » vainqueur le 20 mai, M. Lévesque est moins que jamais l'homme adéquat pour négocier au nom du Québec le renouveau d'un fédéralisme qu'il ne cesse de combattre.

Pourquoi le laisser jouer un jeu hypocrite, alors que le pouvoir est à prendre comme un fruit mûr, renchérissent les amis de M. Ryan. A les entendre, en effet, pas le moindre doute : le Parti québécois a fait son temps. Il a profité en 1976 du discrédit jeté sur un gouvernement usé, mais il a perdu depuis tous les scrutins partiels. Le référendum confirme la tendance, et les prochaines élections provinciales — que M. Ryan veut voir organisées au plus vite — serviront de coup de grâce...

Une « erreur » et une « fausse manœuvre »

La bruyante assurance des libéraux pourrait bien inciter les nationalistes à remiser provisoirement leurs querelles intestines et à faire front en s'accordant, au moins sur la tactique immédiate. Ecartant alors la politique du pire — celle d'une opposition-purgatoire dans l'attente incertaine de jours meilleurs, — ils reviendraient devant les électeurs au « bon » moment avec une position renforcée. « *Il suffit*, assurent déjà certains dirigeants, *d'aller à Ottawa et de sortir à Trudeau, qui se dit si pressé, les dossiers présentés depuis quinze ou vingt ans par les gouvernements successifs du Québec, même les plus timides. C'est sûr : il n'en voudra jamais ; il ne voit rien d'autre dans cette affaire qu'une histoire de langue, ou pire, une invention d'intellectuels petits-bourgeois en mal de pouvoir... On aura beau jeu alors d'expliquer que même en oubliant la souveraineté-association on cogne sur un mur et que Ryan n'obtiendrait rien de mieux...* »

Reste cependant à imposer l'idée à nombre de militants sourcilleux qui, sans suivre pour autant les plus radicaux, s'inquiètent un peu d'un étapisme... à rebours. La souplesse et l'habileté immédiate ne sauraient éluder pour longtemps les vrais questions. Bien des péquistes considèrent aujourd'hui que le référendum était une « *erreur* », une « *fausse manœuvre* », et qu'il vaut mieux à tout prendre revenir à la stratégie définie avant 1976 qui consistait à lier, sans rien cacher aux électeurs, la majorité accordée au parti et l'amorce automatique du processus d'accession à la souveraineté.

Mais n'est-ce pas oublier un peu vite l'essentiel : c'est aussi voir surtout — en s'engageant à dissocier les deux éléments, en permettant donc de recourir à un référendum préalable que M. René Lévesque a créé les conditions de la victoire pour son parti. Erreur, ce référendum ? Peut-être. Mais une erreur désormais chiffrée... à près de 60 % de non. Une « *erreur* » qu'on n'efface pas d'un simple trait de plume...

DOMINIQUE POUCHIN.

El Salvador

La situation se détériore rapidement

San-Salvador (A.F.P., U.P.I.). — La situation se dégrade rapidement au Salvador, où les extrémistes de droite et de gauche annoncent respectivement une offensive imminente contre la junte au pouvoir.

Sept groupes clandestins d'extrême droite ont, ainsi, fait connaître le jeudi 22 mai la formation d'une « armée secrète anticommuniste » qui se propose, en particulier, d'éliminer certains membres de la junte. L'équipe du gouvernement est composée d'officiers et de représentants de la démocratie chrétienne et compte avec le soutien des Etats-Unis.

De leur côté, les « ligues populaires du 28 février » (L.P.-28), l'un des trois mouvements d'extrême gauche salvadoriens, ont annoncé l'imminence d'une insurrection populaire. « *Une chose est sûre : la grande offensive est pour cette année* », a déclaré M. Rafael Velasquez, représentant de cette organisation. Il a ajouté : « *Nous créons en ce moment une véritable armée populaire et nous avons renoncé aux grandes manifestations de masse. Pour cela, chaque jour, nous occupons des écoles, des usines, des villages afin d'apprendre aux gens à manier les armes. Quand ce grand jour sera arrivé, nous leur donnerons les armes qu'il faudra et qui sont prêtes.* »

Enfin, sept cents médecins se sont mis en grève à San-Salvador pour protester contre les intrusions répétées dans l'enceinte d'établissements hospitaliers, de groupes armés venus assassiner des patients. Quelques heures après le début de la grève, quinze hommes ont fait irruption à l'hôpital Rosales, et ont enlevé une personne blessée par balle qui attendait d'être opérée. La semaine précédente, deux médecins de Cojutepeque, une localité située à une trentaine de kilomètres de la capitale, ont été enlevés, torturés et assassinés.

CARDINAL MARTY
Chronique vécue de l'Eglise de France
Entretiens avec Jean Bourdarias
LE CENTURION

ASIE

L'Afghanistan crucifié

II. — Les partis en exil

par MIKE BARRY

Le régime de M. Karmal, mis en place par l'U.R.S.S. à Kaboul, fin décembre 1979, poursuit son quadrillage militaire du pays avec le concours de l'armée soviétique, tentant d'écraser par tous les moyens la résistance. La guerre et une répression sanglante ont entraîné la fuite vers le Pakistan de sept cent cinquante mille réfugiés. La solidarité des populations frontalières et l'aide de la communauté expliquent que cette migration majeure n'ait pas pris jusqu'à maintenant des proportions encore plus dramatiques (« le Monde » du 23 mai).

Peshawar. — Dans la ville frontière de Peshawar, six partis politiques se disputent l'adhésion des réfugiés afghans. Le 21 mars *1980*, cinq d'entre *eux se sont* fédérés : le Jamiat-e islami, ou Rassemblement islamique, dirigé par le vieux théologien M. Borhanuddin Rabbani ; le Harakat-e Enqelab-e islami, ou Mouvement pour la révolution islamique, de l'ancien député Mohammad-Nabi Mohammadi ; la Jabha-ye Azadi-e *Afghanistan, ou Front* pour la libération de l'Afghanistan, du vénérable théologien Sebghatullah Mudjadeddi ; le Payman-e Ettehad-e islami, ou Pacte d'union islamique, du propriétaire terrien Sayed Ahmed Gilani ; enfin le Hezb-e islami, ou parti islamique, du vieux clerc islamique et rude chef de guerre M. Mohammad Younus Khales.

Ces partis se sont donné pour secrétaire général le très jeune clerc islamique Gholam Rasoul Sayaf, récemment libéré du camp de concentration de Pol-e Tcharkhi, et dont le nom pourrait prendre *valeur de symbole* : Serviteur du Prophète et porteur du glaive. Malgré leurs appellations sonores, ces partis sont pro-occidentaux et modérés, préconisant une sorte de démocratie islamique plus ou moins libérale. Ainsi le théologien *Mujadeddi* a longtemps séjourné au Danemark. *Chef de guerre* à barbe de neige, Younos Khales, truculente figure traditionnelle, jouit d'une réputation de courage gagnée sur les champs de bataille de l'est de son pays, où il combat parmi les siens. Moins reluisant est le re*nom de M. Gilani, dit « Effendi-Djan »* ou « mon cher monseigneur », type de propriétaire terrien spolié qui pourrait incarner — à lui seul — ce caractère féodal que le régime pro-soviétique prête à toute la résistance. La nouvelle alliance s'intitule désormais Ettehad-e islami-e *azadi-e Afghanistan, Alliance* islamique pour la liberté de l'Afghanistan. Elle est en partie financée par les monarchies arabes et par le mouvement conservateur pakistanais Jamiat-e islami, le Rassemblement islamique, qui contribua à *renverser le* premier ministre Bhutto en 1977.

Une formation intégriste

Toutefois, le plus impressionnant des partis de Peshawar, le Hezb-e islami ou parti islamique du jeune « ingénieur » Golbudin Hekmatyar — la Fleur de la foi, amie de la sagesse — a refusé d'adhérer à l'Alliance. Rigide et intransigeant dans son inté*grisme*, aussi anti-*occidental* qu'anticommuniste, le parti islamique proprement dit représente la version afghane des Frères musulmans ; son extrémisme rebute les chefs modérés de l'Alliance.

Depuis 1974, il est solidement installé au Pakistan. Le mouvement *avait déjà pris suffisamment* d'ampleur, quatre années avant le coup d'Etat pro-soviétique, pour alarmer le prince-président afghan Daoud, dont le parti islamique dénonçait la politique « pro-soviétique ». Nombre de militants furent arrêtés, M. Golbudin Hekmatyar se réfugia au Pakistan. *Pour contrarier* la politique irrédentiste de l'ancien *président* Daoud, qui réclamait l'indépendance des provinces pachtounes du Pakistan, et disposer d'une carte politique, Ali Bhutto accorda l'asile à M. Hekmatyar. Le parti islamique reçoit lui aussi des fonds de pays arabes et également, semble-t-il, du Jamiat-e islami pakistanais. Malgré son conservatisme sunnite, le parti islamique a également noué des liens avec les partisans iraniens de l'aya*tollah Khomeiny depuis* sa prise du pouvoir — mû par une évidente parité philosophique.

L'influence de l'alliance des cinq partis ne s'étend guère à plus de 100 kilomètres à l'intérieur du pays — et encore est-ce dû au prestige militaire du vieux *chef de guerre, M. Younos* Khalès, qui combat dans sa région natale de l'est afghan pour couper la route menant de Kaboul à la frontière. Toujours au front, opposé à toute restauration de l'ancienne famille royale comme à l'intégrisme de M. Hekmatyar, M. Khalès est un des *chefs les plus populaires* de la résistance — mais son rayon*nement* reste *strictement* régional. L'Alliance demeure une organisation pour réfugiés ; elle recrute ses adhérents en leur distribuant argent et vivres (elle n'a pas d'armes). L'organisation afghane humanitaire *du docteur* Amanollah Rassoul, qui fournit *les tentes* de l'A.I.C.F. et autres associations, maintient des rapports courtois mais distants avec l'Alliance.

L'influence du parti islamique de M. Hekmatyar ne s'étendrait *guère plus loin dans le pays* — lui aussi distribue des largesses aux réfugiés — s'il ne bénéficiait du soutien de nombreux sympathisants parmi les instituteurs ruraux, fonctionnaires et les jeunes officiers. Ces mêmes catégories sociales ont constitué aussi l'essentiel des adhérents aux *partis communistes afghans. Toutefois*, le paradoxe n'est qu'apparent.

Un militantisme austère

Le lourd bâtiment jaune du parti islamique présente un visage résolument austère — contrairement à la riante villa, entourée d'un jardin et d'une grille, du Front de *M. Mudjaddedi. La mine* sévère, les miliciens à la porte, bardés de cartouches de Kalachnikov, fouillent les visiteurs afghans, mais les journalistes de type occidental entrent et sortent un peu comme dans un moulin. Dans la cour se pressent constamment une foule de réfugiés *afghans en capes brunes*.

Dans les bureaux très frustes, ornés seulement de calligrammes coraniques, de photos de résis*tants morts, ou de portraits moroses* d'ayatollahs iraniens, de très jeunes militants dictent d'une voix cassante, en un anglais sommaire, des communiqués de guerre aux journalistes : « *Nos forces ont détruit quatre chars russes, tué onze conseillers soviétiques et soixante soldats gouvernementaux dans la province de..., etc.* » Trait significatif, ces garçons éduqués à Kaboul, où le complet-veston vêtent désormais du pyjama kaki national, drapé d'un châle, et *portent* la barbe.

A heure fixe, ces jeunes lieute*nants de M. Hekmatyar* (*lequel se* montre rarement) interrompent les conférences de presse, pour participer avec ostentation à la prière collective dans la cour. Un militant étourdi se fait réprimander pour s'être prosterné devant un mur où se trouvait par hasard une affiche — s'agenouiller de*vant une effigie, gronde* un camarade, constitue de l'idolâtrie. Une dure sentence arabe attribuée au Prophète (apocryphe ?), épinglée au *mur, condamne* le rire comme étant indécent — de fait personne ne sourit. « *C'est par l'islam que nous vaincrons les Russes !* », proclame un militant durement, « *comme l'islam en Iran a renversé le chah !* ».

Un petit livre vert distribué aux journalistes énonce le programme du parti : *la Constitution* s'inspirera du Coran et de la *Sunna* (tradition) ; l'alcool sera interdit ; l'apostasie sera châtiée : « *parda for the women shall be introduced* », les femmes seront de nouveau voilées. « *Mais elles seront éduquées* », précise le militant.

Cette atmosphère de dévotion circonspecte, de respect tâtillon des rites, diffère du climat de piété vive mais simple et dénuée d'affectation des paysans afghans. L'observateur sent chez ces jeunes, qui ne cessent de citer le Coran pour justifier toutes leurs actions terrestres (« *je me suis réfugié au Pakistan, mais Moïse n'a-t-il pas fui d'Egypte et Mohamed de La Mecque pour les besoin de la cause ?* », etc.), comme un soupçon de religiosité forcée, parfois un peu théâtrale. En réalité, le mouvement du parti *islamique s'est créé en 1969* à l'université de Kaboul, où M. Hekmatyar poursuivait ses études d'ingénieur et où il devint le premier président des Jeunesses musulmanes.

A la même époque, s'édifiaient *les premiers partis communistes*. Le Parti du peuple, ou Khalq, *fondé en 1965, gagna de nombreux* adhérents parmi les étudiants, mais éclata en 1968 avec la scission des maoïstes et surtout du Parti du drapeau, ou Parcham, autour de M. Babrak Karmal, l'actuel chef de l'Etat. De nombreuses bagarres *entre étudiants*, marxistes et intégristes musulmans ensanglantèrent l'Université — M. Hekmatyar aurait même tué un étudiant maoïste de sa main en 1970.

Tous ces étudiants avaient en *commun une même origine* modeste et rurale. L'éducation impartie par l'Université était médiocre mais suffisante pour arracher ces jeunes gens aux certitudes tranquilles de leurs traditions villageoises. Promis à des emplois subalternes et mal payés, les étudiants des classes défavorisées se *mirent* à *dénoncer* l'absolutisme et la corruption de la *famille royale*. Les uns, assoiffés d'une purification radicale de leur *civilisation* déclinante, retrouvèrent leur foi en un islam dur qui chasserait les miasmes de l'Occident ; les autres, en proie au même désir, puisèrent dans les écrits de Lénine, très imparfaitement compris, et voulurent en appliquer les schémas pour créer un Afghanistan nouveau.

Dévorés par une haine irraisonnée contre l'islam — pour des jeunes gens qui avaient perdu la foi, les contraintes rituelles de la vie rurale devenaient, en effet, *étouffantes*. — les *marxistes* n'avaient cependant guère assimilé de culture occidentale, et demeuraient comme des orphelins culturels. On en a vu le désastreux résultat entre 1978 et 1980, lorsque, servant les régimes de Taraki et Amin, ils ont cherché à purger leur société de ses éléments « corrompus », intellectuels occidentalisés et clercs musulmans à la fois.

Combien la répression a-t-elle *fait de victimes ? Sans doute des* dizaines de milliers. Les marxistes s'acharnèrent contre leurs rivaux du parti islamique ; nombre de militants de Peshawar, jeunes gens sans doute aussi farouchement fanatiques que leurs bourreaux, mais rescapés aujourd'hui de la prison de Pol-é Tcharkhi, ont l'auréole du martyre : car nombreux sont ceux dont des lambeaux de chair furent arrachés, qui furent torturés à l'électricité ou bâtonnés jusqu'à l'évanouissement dans les sous-sols du ministère de l'intérieur.

« Ils ne représentent rien »

Indifférents aux querelles idéologiques, les réfugiés désespérés s'agglutinent aux portes des différents partis, regroupés pour la plupart dans le quartier de Peshawar dit de Faqirabad — *surnommé désormais* le « Petit Kaboul ». Les miliciens sur*veillent les* accès, Kalachnikov en bandoulière ; quelques pères de *famille* repartent ployés sous des sacs de farine ; mais beaucoup d'hommes attendent, des heures durant, en quête d'un peu d'espoir. (De nombreux réfugiés envoient différents membres de leurs familles s'inscrire *à tous les partis à la fois, dans* l'espérance de récolter un peu plus de nourriture.)

Dans la foule, enveloppé de châles, un réfugié tire le visiteur par la manche, le mène à part discrètement, lui chuchote : « *Frère, tu sais, ces partis ne représentent rien. Nous, on a besoin d'armes, de nourriture, de tout. Alors on vient.* » Celui qui *parle* est un *jeune paysan* hazara aux traits mongols, venu à pied — trente jours de marche — du centre de l'Afghanistan. D'autres se joignent à lui : Nouristanis aux yeux clairs coiffés de bérets blancs, Pachtouns enturbannés au nez fort et à la barbe assyrienne ; tous confirment de la tête : « *Frère, ces partis ne représentent rien. Ils nous volent et ils se pavanent devant les étrangers. C'est chez nous qu'il y a la résistance. A l'intérieur.* »

Derrière la façade des partis en exil de Peshawar semble se créer en Afghanistan, en effet, un véritable réseau intérieur, clandestin encore, mais qui cherche à se faire connaître, pour *résister* à l'envahisseur en dehors de toute référence idéologique autre que l'islam tel qu'il est vécu par l'immense majorité du peuple afghan dans les fibres de son être.

Prochain article :
BAROUD D'HONNEUR

LA POPULATION EN 1978

La population de l'Afghanistan, *en 1978, comptait dix-sept* millions d'habitants.

En voici les principales ethnies :

a) *Les Pachtouns* : 40 % du total. Musulmans sunnites. Vivent dans l'Est et le Sud. Deux millions de nomades. Langue : le pachtô. (Les Pachtouns de la capitale parlent le persan.)

b) Les Tadjiks : 40 % du total. L'expression « Tadjik » désigne un Perse d'Asie centrale. *Musulmans sunnites (et non* chiites comme les Iraniens). *Vivent dans l'Ouest, le Nord*, l'extrême Nord-Est. Langue : le persan.

c) Les Hazara : 10 à 15 % du total. D'origine mongole. Musulmans chiites. Vivent dans *le centre du pays* et à Kaboul. Langue : le persan.

d) Les Ouzbeks, les Turkmènes, peuples turcs du Nord, et les Nouristanis, dans l'Est, complètent la carte des populations, si l'on ajoute la minorité Balout*che de l'extrême Sud. Langues* : le turc oriental ; le bouroushaski (*langue des* Nouristanis) ; le baloutche. Toutes ces populations entendent le persan. Elles sont musulmanes sunnites.

Signalons qu'il existe des républiques soviétiques socialistes de Turkmènes, d'Ouzbeks et *de Tadjiks au Nord, et une com*munauté de huit millions de Pachtouns au Pakistan, où vivent aussi deux millions de Baloutches.

DES PERSONNALITÉS ORGANISENT UN RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN A LA RÉSISTANCE, LE 6 JUIN, A PARIS

Un collectif de personnalités (1) vient de se constituer pour organiser à Paris, le 6 juin à la Mutualité, un rassemblement de soutien à la résistance du peuple afghan contre l'invasion soviétique et pour la défense de la paix. Ce rassemblement sera l'occasion de faire connaître par des témoignages directs, par des films, des poèmes, de la musique, la réalité de l'Afghanistan, de sa culture, de sa tradition de lutte. Il rendra compte du développement de la résistance nationale, dans sa diversité contre l'invasion soviétique.

Le collectif d'initiative s'est formé autour de l'appel suivant :

« *L'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques se poursuit depuis plus de cinq mois. Cette invasion bafoue la souveraineté de l'Afghanistan, viole le droit du peuple afghan à disposer librement de son sort.*

» *Nous refusons de nous laisser réduire au silence par la fausse alternative :* « Ou l'on est du côté de l'U.R.S.S. ou l'on est du côté des Etats-Unis. » *Sans cesser de dénoncer les interventions américaines de par le monde, nous condamnons l'invasion de l'Afghanistan et exigeons le retrait des troupes soviétiques.*

» *L'U.R.S.S. impose par la force un régime qui ne répond en rien aux aspirations du peuple afghan. S'inscrivant dans la rivalité entre les grandes puissances, son intervention aggrave les menaces qui pèsent sur la paix mondiale et sur l'indépendance de tous les peuples de cette région.*

» *En résistant à cette agression, le peuple afghan lutte pour sa survie et pour être maître de son destin. Il est urgent de faire connaître le plus largement possible la réalité de l'agression dont il est victime, la réalité de la lutte qu'il mène. Car, loin de se réduire, comme certains voudraient le faire croire, à une rébellion féodale ou à un complot pro-occidental, cette résistance nationale regroupe un large éventail de forces sociales et politiques, dont certaines étaient déjà en lutte contre les anciens régimes.*

» *Pour contribuer à donner plus d'ampleur, en France, au soutien au peuple afghan et à la lutte pour la paix, nous appelons à un grand rassemblement : « Six Heures pour l'Afghanistan, à la Mutualité, le 6 juin 1980. »*

Le collectif d'initiative demande à toutes les personnes, à toutes les associations, organisations syndicales et politiques voulant participer à cette initiative, de signer cet appel et d'apporter leur soutien financier. S'adresser à M. Jean Freyss, 20, rue Pierre-Brossolette, 93130 Noisy-le-Sec, nº 11 001 12 E Paris.

(1) Parmi les personnalités figurent notamment Mmes et MM. M. Barry, J. Berque, J. Cardonnel, F. Chatelet, W. Jankélévitch, Y. Lacoste, S. et J. Lacouture, M.A. Macciochi, Y. Montand, le professeur Milliez, L. Schwartz, S. Signoret, H. Tazieff, P. Vidal-Naquet, P. Vieille.

DUPUY-COMPTON ET ASS. CIC 431

Le laissez-passer.

Chèque photo
Chèque confiance.

Le chèque laissez-passer, c'est le CIC qui l'a lancé. Il suffisait d'y penser. C'est le Chèque-photo. Les commerçants sont rassurés, ils vous reconnaissent. Ils ne vous demanderont pas votre carte d'identité. Ils vous font confiance. C'est le Chèque-confiance.

Nous avons lancé le Chèque-photo pour vous simplifier la vie. Au CIC, nous pensons que les opérations bancaires ne sont pas toutes complexes. Nous sommes convaincus que nous pouvons en rendre certaines plus rapides, plus automatiques.

Nous construisons la banque de demain. Une banque libre-service où les clients viendront et se serviront dans le minimum de temps.

Et ce temps gagné, nous le récupérons pour mieux prendre en compte votre cas personnel et vous conseiller vraiment.

Un banquier à votre service et une banque libre-service.



« AU CARRÉ D'AGNEAU »
CHEZ ALBERT
122, av. du Maine. 320-21-69 (F. lundi) 320-05-19
TERRASSE COUVERTE - PARKING
Ses demoiselles en brochette
Son homard poché
Son célèbre carré d'agneau
Sa cave, l'une des meilleures de Paris

LA BAGAGERIE®
FÊTE DES MÈRES



Un choix fantastique de maroquinerie de poche, en 8 couleurs coordonnées.
Paris : 13, rue Tronchet • 41, rue du Four • 74, rue de Passy
Tour Maine Montparnasse • Lyon : La Part Dieu.

Pour votre DEMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL
16, rue de l'Atlas - 75019 PARIS

ASIE

Les réfugiés indochinois reçoivent aux Philippines un meilleur accueil que dans les autres pays de la région

De notre envoyé spécial

Morong (presqu'île de Bataan). — Entre montagne et rivières, dans un paysage qui pourrait être thaïlandais ou indochinois, à trois heures de voiture de Manille, non loin du site de la première centrale nucléaire du pays, environ cinquante mille réfugiés indochinois vont vivre dans l'attente d'une place dans un pays d'accueil, et plus particulièrement aux Etats-Unis. C'est à Subang, non loin du bourg de Morong, dans une zone de forêt déboisée et poussiéreuse, sous un soleil de plomb en cette fin de saison sèche, que le gouvernement de M. et Mme Marcos a fourni au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) 300 hectares pour installer un des camps de transit prévus lors de la conférence de Genève sur les réfugiés de juillet 1979, le premier de cette catégorie à entrer en activité.

Les premiers réfugiés sont arrivés à Morong le 2 février, moins de deux mois après le début des travaux. Ils étaient 9 062 à la mi-avril, dont environ 60 % de Vietnamiens et de Sino-Vietnamiens, 30 % de Khmers, les autres étant laotiens. Quand le « *Centre* » — le mot « *camp* » est ici soigneusement évité — fonctionnera à plein, il pourra accueillir cinquante mille personnes. Ces réfugiés pourront rester sur place plusieurs années, certains disent jusqu'à trois ou cinq ans, avant d'être admis aux Etats-Unis. Venus de camps en Thaïlande, en Malaisie ou à Hongkong, ils ont accepté d'être transférés dans cet endroit isolé, contre la promesse d'un visa.

Comparé aux autres camps de la région, Morong impressionne favorablement : les relations entre l'administration philippine et les réfugiés sont, d'après tous les témoignages, excellentes ; les conditions de vie — nourriture et logement — sont sensiblement meilleures que celles d'autres pays d'accueil. L'espace disponible et la propreté des installations y ont leurs part, de même que les bâtiments collectifs, salles de réunion et de classe, marchés. La scolarisation de milliers de personnes a commencé, surtout en anglais, avec l'aide d'enseignants philippins payés par le H.C.R. Il faut préparer les réfugiés à leurs nouvelle vie, mais surtout éviter le fléau qui les guette : un ennui né du sentiment d'inutilité.

Le commandant du camp, le général Tobias, et son adjoint, le colonel Igmedios Gardose, en sont conscients. Ce dernier, retraité de l'armée et ancien du Vietnam, nous dit : « *C'est un travail mal payé mais j'ai la satisfaction de faire quelque chose pour les réfugiés.* » Il n'exprime pas le plaisir qu'il éprouve sans doute à travailler dans un projet placé sous la supervision directe de *Mme Marcos. Ces deux* responsables, qui ont sous leurs ordres près de trois cents personnes, préfèrent les Khmers aux Vietnamiens et Sino-Vietnamiens, auxquels ils reprochent de ne pas savoir ou vouloir s'adapter à la vie rurale, et de « *râler* » sans cesse. « *Les Cambodgiens comprennent mieux, travaillent plus ; regardez les sections où ils vivent, c'est bien plus propre* », nous dit le colonel Gardose.

Une expérience exemplaire

Si l'eau pose un problème sérieux et est toujours rationnée, les premiers arrivés ont tout de même réussi à cultiver quelques légumes devant leur porte pour améliorer leur ordinaire déjà fort convenable : viande, poisson et œufs chaque semaine, légumes et fruits, riz. Nous avons assisté à la répartition du chargement d'un camion d'œufs parmi les rescapés du *Tung-An*, ce cargo bourré de fugitifs qui avait croupi des mois durant dans la baie de Manille.

Combien de temps toutefois ces réfugiés supporteront-ils l'isolement et l'attente, en dépit de ces conditions de vie acceptables ? Combien de temps les autorités parviendront-elles à éviter les affrontements entre communautés — en particulier entre Khmers et Vietnamiens — à propos de'au ou d'un match de football qui dégénère ? Cinquante mille personnes, n'est-ce pas un chiffre bien important dans cette région peu peuplée, bien que le « centre » fournisse un revenu à une partie de la population locale, elle-même défavorisée ? En tout cas l'expérience tentée par le H.C.R. et Manille est exemplaire, tant par les conditions dans lesquelles elle se déroule que par la bonne volonté évidente des autorités locales.

Des « cages à singe » à Palawan

A un millier de kilomètres de là, à Puerto-Princesa, capitale de l'île de Palawan, face à l'archipel Spratley occupé en partie par le Vietnam, les Philippins ont établi un autre camp de réfugiés, destiné celui-là aux *boat people*. Il abrite mille quatre cents personnes, auxquelles s'adjoindront prochainement quelques centaines qui se trouvent encore dans l'île de Tara, au nord de Palawan, où ont eu lieu récemment de graves incidents. L'un d'eux a causé la mort d'un Philippin, et plusieurs réfugiés ont été incarcérés. Ce camp de paillotes situé entre l'extrémité de la piste de l'aéroport et la mer, est placé sous la responsabilité de la Philippine Constabulary (gendarmerie), mais sa gestion est presque entièrement entre les mains des réfugiés.

Là aussi, l'attitude des Philippins est très appréciée : « *Les villages voisins nous ont donné des barques pour aller pêcher ; donné, pas prêté* », insiste M. Le Lian, le responsable vietnamien élu pour trois mois par ses compagnons, et ancien des forces spéciales. Il a sous ses ordres d'autres élus chargés de coordonner les tâches quotidiennes, culture, éducation, distribution des vivres, logement, mais aussi justice et police : les « *délinquants* » peuvent être punis, y compris par l'incarcération dans une des deux « *cages à singe* » construites par les réfugiés et à leur initiative : deux minuscules enclos de barbelés, où l'on peut à peine bouger. « *On n'y reste en général que quelques heures*, dit M. Le Lian, *mais la punition la plus longue peut être d'un mois.* » Selon lui, elle n'a jamais été appliquée. Paradoxe que ces hommes qui fuient ce qu'ils nomment « *dictature communiste* », et qui apportent avec eux un succédané de ses pratiques.

Pour tromper leur ennui, les réfugiés aprennent les langues étrangères ; le français, mais surtout l'anglais ; pour cette dernière langue, le H.C.R. va payer des enseignants locaux. Il est vrai que les réfugiés de Puerto-Princesa sont pour la plupart accueillis dans des pays anglophones ; toutefois, trois cent cinquante-six l'ont été au Canada ; soixante et un en France et trente-neuf en Israël. Certains, peut-être pour accroître leurs chances, se convertissent qui au bouddhisme, qui à la religion catholique ou à la religion protestante. Dans le temple en paille, les jeunes interrogés nous ont dit s'être tous convertis depuis leur arrivée, et aucun n'a voulu nous donner la raison de son geste.

M. Le Lian a été recueilli lors de son arrivée à Palawan, en octobre 1979, par des pêcheurs qui ont pris soin de lui et de sa famille, l'ont protégé d'un typhon apparu soudainement, avant de le remettre aux autorités locales, qui l'ont envoyé dans le camp. D'autres sont arrivés dans des conditions plus dramatiques, comme M. Ngo Van Banh, dont le bateau, échoué par hasard dans une des îles Spratley occupées par l'armée vietnamienne, a été attaqué, et qui s'est enfui à la nage; seules huit personnes sur quatre-vingt-treize ont survécu. C'était en juillet dernier.

Les « *boat people* » qui mettent le cap vers les Philippines, sont beaucoup moins nombreux que ceux qui sont partis vers la Malaisie ou Hongkong. Ils *nous* ont aussi paru plus avisés. Ils ont choisi leur destination, nous ont-ils dit, pour plusieurs raisons : conditions météorologiques parfois plus favorables, mais surtout absence de pirates et meilleur accueil de la part des autorités et de la population locales. Pourtant, plus au sud, à Mindanao et à Sulu, les pirates et les contrebandiers règnent en maîtres sur la mer. Sans doute les réfugiés indochinois ne sont-ils pas aussi nombreux aux Philippines que dans d'autres pays de la région, et Manille n'a-t-elle pas l'intention de les accueillir de façon permanente. Mais l'attitude des Philippines face à ce drame de notre temps mérite d'être relevée.

PATRICE DE BEER.

Les souvenirs d'un ancien membre des forces spéciales

« J'ai été parachuté au Vietnam du Nord »

De notre envoyé spécial

Puerto-Princesa. — C'est dans ce camp de *boat people* situé dans l'archipel philippin que nous avons rencontré M. Dang Vi Thong. Arrivé deux jours plus tôt, ce réfugié vietnamien nous a dit avec fierté : « *J'ai travaillé dans les forces spéciales américaines.* » Il a quitté sa ville natale de Qui-Nhon, au centre du Vietnam, quinze jours plus tôt, après avoir été contraint d'abandonner à la dernière minute sur la plage deux de ses six enfants pour échapper à une patrouille. Il n'a pas encore été interrogé, ni par les responsables vietnamiens du camp ni par ses anciens employeurs, ce qui explique sans doute qu'il soit si bavard ; il souhaite, en outre, par ses révélations, hâter son transfert aux Etats-Unis.

M. Thong était officiellement, nous dit-il, interprète auprès des forces spéciales américaines — les fameux « bérets verts » — de Danang et de Qui-Nhon. En fait, ses missions étaient plus mystérieuses : « *J'ai été envoyé à plusieurs reprises en mission au Vietnam du Nord. J'ai été parachuté deux fois en 1967 dans la province de Langson, à la frontière chinoise. J'avais plusieurs tâches à remplir : prendre des photos, appeler à l'aide de mon émetteur de radio les B-52 pour bombarder certains objectifs, et aussi évacuer les cadavres des « marines » américains tués dans le secteur où ils organisaient l'insurrection des tribus nungs et où il y a eu de nombreux combats.* »

C'étaient des pilotes taiwanais qui le larguaient, puis venaient le rechercher en hélicoptère ; il ne fallait pas que des Américains soient compromis dans ces opérations clandestines. L'existence d'un soulèvement tribal à Langson, à cette époque, nous a été confirmé par une autre source.

« *J'ai aussi sauté en parachute plusieurs fois au-dessus de la piste Ho-Chi-Minh, en 1968, pour filmer le matériel soviétique*, ajoute-t-il. *En tout, j'ai sauté soixante-sept fois pendant la guerre. En 1968 aussi, j'ai été envoyé six fois en mission en territoire cambodgien.* » A l'époque, le Cambodge du prince Sihanouk était encore officiellement neutre.

Après la fin de la guerre, M. Thong a passé deux ans et demi en « *rééducation* » dans sa province de Binh-Dinh, car le nouveau régime avait la liste de ceux qui avaient travaillé pour le compte de la Civil Irregular Defence Guard, à laquelle notre interlocuteur avait été affecté après le départ des Américains. Mais jamais il n'a révélé ses activités clandestines, dont il n'a gardé qu'un souvenir, une vieille photo jaunie et écornée, de tout petit format.

Que pense-t-il des nouveaux conflits dans lesquels est engagé le Vietnam ? Le Cambodge ? Il n'en sait pas grand-chose et ne semble guère s'y intéresser. La Chine ? « *J'espérais que la guerre avec elle permettrait de libérer mon pays.* » Mais la Chine n'est-elle pas, elle aussi, un pays communiste ? « *Oui, mais elle est l'amie des Etats-Unis !* »

P. de B.

Chine

Un synode de l'Église catholique « patriotique » s'est réuni à Pékin

Pékin (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Le troisième synode des évêques de Chine s'est ouvert à Pékin le jeudi 22 mai. Des prêtres et des laïques participent également à cette assemblée qui réunit un total de deux cents personnes et est présidée par Mgr Zhang Jiashu, évêque de Shanghai et vice-président de l'Association patriotique des catholiques chinois.

Dans une déclaration publiée par l'agence Chine nouvelle, l'un des dirigeants de l'association, Mgr Zong Huaide, observe que l'Eglise catholique chinoise s'est transformée « *d'instrument d'agression de l'impérialisme en une Eglise administrée par des Chinois* ». Il invite les catholiques de Chine « *à s'unir étroitement autour du parti communiste et du gouvernement, à suivre la voie socialiste, à combattre l'hégémonisme* » et à *soutenir* le programme de modernisation du pays.

Tout en réaffirmant le principe de l'indépendance de l'Eglise patriotique de Chine, Mgr Zong a évoqué les « *contacts amicaux* » qui avaient permis « *de promouvoir la compréhension et de renforcer l'amitié entre les hiérarchies chinoise et étrangères* ». On sait que, si aucune relation n'existe entre Pékin et le Vatican, deux cardinaux, NN. SS. Roger Etchegaray et Franz Kœnig, ont récemment visité la République populaire.

Des assemblées nationales des catholiques patriotiques de Chine s'étaient déjà réunies en 1957 (à l'époque de la rupture avec Rome) et en 1962. Le nouveau synode était en préparation depuis l'année dernière et sa convocation avait notamment été évoquée, aussitôt après son sacre, par le nouvel évêque de Pékin, Mgr Fu Tieshan (*le Monde* du 25 décembre 1979). L'une des tâches du synode est d'élire les nouveaux dirigeants de l'Association patriotique des catholiques de Chine, en particulier son président, en remplacement de Mgr Pi Shushi, décédé en mai 1978.

Plusieurs associations religieuses chinoises ont récemment tenu des conférences nationales, les premières depuis la révolution culturelle, notamment les associations islamique et taoïste.

Afghanistan

● DE NOUVELLES MANIFESTATIONS D'ETUDIANTS ont eu lieu ces derniers jours à Kaboul et en province, a-t-on appris, le 22 mai, à New-Delhi. Des milliers de jeunes gens et de jeunes filles ont crié des slogans hostiles aux Soviétiques et demandé leur départ d'Afghanistan. De nombreux écoliers et étudiants ont été arrêtés il y a trois semaines et libérés après interrogatoire. — (*U.P.I.*)

RÉSIDENCES-CLUBS
3e AGE
Spécialiste Côte d'Azur
Cabinet INDEXA
52, av. Jean-Médecin 06000 NICE
Tél. : (93) 80.98.31 (F.N.A.I.M.)





Prenez un vol Air Lanka pour Colombo.

...et savourez, en route le goût du Paradis.

Nous quittons Paris à 13 heures, tous les mardis et les samedis; nous arrivons à Colombo à 6 heures le lendemain. Deux escales seulement en cours de route. Pendant le vol, vous serez choyé dans le style chaleureux et privilégié que vous pouvez attendre de la compagnie aérienne d'un pays considéré, par les voyageurs de tous temps, comme un Paradis.

AIRLANKA
Un avant-goût du Paradis.

Pour toute réservation et tout renseignement complémentaire, veuillez appeler l'Agent général de vente d'Air Lanka, Singapore Airlines, 35 av. de l'Opéra, Paris 75009. Tél. 261 53 09.

AL 40

PROCHE-ORIENT

Iran

Le gouvernement s'apprête à lancer une nouvelle offensive au Kurdistan

Téhéran (A.F.P., Reuter). — Le gouvernement iranien a décidé de lancer une nouvelle offensive militaire de très grande envergure au Kurdistan, afin d'obtenir la « reddition totale de cette province rebelle ».

Dix jours après avoir pris le contrôle de Sanandaj, les forces gouvernementales ont décidé d'en faire leur base *opérationnelle pour* « normaliser » cette région où, depuis *cinq semaines, des combats* d'une rare violence les opposent *aux autonomistes kurdes.*

Ainsi, indique-t-on de source *kurde, plusieurs colonnes* militaires dotées d'un armement lourd et *sophistiqué font route actuellement* vers Sanandaj et s'apprêtent, « dans les jours qui viennent, à mettre la région à feu et à sang ».

En outre, on apprenait jeudi à Téhéran que le président Bani Sadr *s'était rendu* auprès de l'imam Khomeiny pour l'informer de la situation au Kurdistan et lui faire part de l'offensive en préparation.

Il semble maintenant certain que l'unanimité se soit réalisée parmi les dirigeants du nouveau régime pour en finir, quels qu'en soient les moyens, le plus rapidement possible et définitivement avec ce qu'on appelle à Téhéran la « gangrène kurde ».

Nouvelles exécutions de trafiquants de drogue

Jeudi, neuf trafiquants de drogue ont été exécutés à Téhéran — ce qui porte à une trentaine le nombre de personnes mises à mort pour les mêmes motifs en quarante-huit heures — après avoir été jugés par le tribunal spécial chargé des affaires de drogue, que préside l'ayatollah Sadegh Khalkhali.

Ces exécutions constituent un *nouveau camouflet administré au* président Bani Sadr. Le chef de l'Etat avait en effet intimé l'ordre à l'ayatollah Khalkhali, récemment chargé de mener une lutte sévère contre la drogue, de limiter ses activités « à mener des enquêtes et à transmettre aux autorités légales, seules habilitées à juger, les dossiers qu'il aurait instruits ».

Israël

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE L'EXTENSION DE SIX IMPLANTATIONS EN CISJORDANIE

De notre correspondant

Jérusalem. — Un comité interministériel *présidé par le ministre* de l'agriculture, M. Ariel Sharon, a *décidé, le jeudi 22 mai, l'extension* de six implantations israéliennes en *Cisjordanie en permettant l'acquisition* de terres domaniales (dont le gouvernement assure le contrôle en tant que puissance occupante) ou bien de terres pour lesquelles il n'existe pas de titres de propriété dûment enregistrés (ce qui est vraiment le cas en Cisjordanie).

M. Sharon a précisé que cette mesure devait assurer le développement de ces localités pendant *plusieurs années. Mais il a ajouté* qu'il s'agissait d'une « *solution provisoire* ». *Défendant toujours* des positions extrêmes en faveur de la colonisation des territoires occupés, M. Sharon a saisi cette occasion pour rappeler qu'« *il fallait changer le statut légal des implantations de manière à rendre possible l'expropriation de terres privées* ».

Actuellement, les propriétaires arabes peuvent s'opposer aux expropriations par des recours, et c'est ce que M. Sharon voudrait dorénavant empêcher.

Jusqu'alors, le cabinet de M. Begin, malgré les pressions exercées par les colons, le mouvement Goush Emounim et le parti de la coalition gouvernementale, s'est refusé à franchir ce pas, qui signifierait l'adoption d'une véritable politique d'an*nexion. Les organisations de colons* ont condamné la mesure prise le *22 mai en déclarant que celle-ci au*rait précisément pour effet de retarder le choix du gouvernement à propos d'une modification de la législation. — F. C.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le mouvement de grève reprend dans les lycées et les universités

De notre correspondante

Johannesburg. — L'accalmie dans les lycées métis sud-africains aura duré à peine trois jours puisque, dès jeudi 22 mai, les lycéens de nombreux établissements dans la province du Cap et du Natal ont décidé de reprendre leur mouvement de grève, pour protester contre la dis*crimination raciale* dans le système éducatif, mais aussi par solidarité *avec les étudiants noirs de* l'université de Fort-Hare, dont le doyen a *fait fermer l'établissement*. Les *jeunes* métis ont également déclaré que leur *mouvement était destiné à soutenir* plusieurs centaines de travailleurs de l'industrie de la viande licenciés mardi au Cap après avoir fait grève.

A Kwa-Mashu, près de Durban, les lycéens noirs *refusent, eux aussi*, de reprendre les cours depuis plus d'une semaine pour protester contre le système d'enseignement. Mais, contrairement à ce qui se passe ailleurs, beaucoup se heurtent à leurs parents qui aident la police pour faire reprendre les classes. En effet, Kwa-Mashu est une cité peuplée essentiellement d'Africains de l'ethnie zoulou conservant des liens très étroits avec le *foyer tribal du Kwazulu* et le chef Gatsha Buthelezi, son ministre prin*cipal*. Or, M. Buthelezi s'est violemment prononcé contre la grève *dimanche dernier*.

La grève continue *toujours dans* les cités africaines de la banlieue du Cap et, pour la première *fois jeudi*, des lycéens noirs de Port-Elizabeth ont décidé de rejoindre le mouvement. Environ quatorze établissements sont *déjà* affectés. Pour le chef de la police régionale, le brigadier A. F. Vervey, ce boycottage entre dans le cadre d'une campagne d'action nationale des jeunes noirs *devant culminer le 16 juin, anniversaire* des révoltés de 1976.

Les étudiants d'une seconde université *africaine, Turfloop, au nord*-est de Johannesburg, ont eux aussi *décidé de ne pas se rendre aux* cours.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Incidents dans le Natal et dans l'Etat libre d'Orange

C'est dans le Natal et dans l'Etat libre d'Orange que la *situation* semble le plus tendue après de sérieux incidents. A Batho, une cité africaine de Bloemfontein, la police aurait tué un homme et blessé une femme par balles (*le Monde* du 22 mai), lorsqu'une foule de manifestants a pris d'assaut un véhicule militaire et attaqué le soldat blanc qui le conduisait. Les lycéens de Batho étaient en grève depuis mardi dernier pour *demander la libération d'un directeur* d'école détenu sans procès.

BIBLIOGRAPHIE

L'État au Cameroun

de Jean-François Bayart

Dans la longue liste des ouvrages consacrés au Cameroun publiés au cours des deux dernières décennies, le dense et riche ouvrage de Jean-François Bayart occupe une place de choix. L'auteur est, en effet, constamment parvenu à éviter ces deux écueils que constituent *l'hagiographie béate et la philippique* vengeresse. Or, plus qu'un *autre, ce pays situé à la charnière* de l'Ouest africain et de l'Afrique *centrale, zone de contact entre les* mondes anglophone et francophone *noir, suscite ces deux genres littéraires.*

*Ni dithyrambique ni vindicatif, l'au*teur, qui est un des spécialistes en science politique africaine de la jeune génération, apporte ici une contribution décisive à la connaissance du Cameroun moderne et contemporain. L'ascension politique du président Ahidjo, qui exerce depuis vingt-deux ans un pouvoir sans partage *dans son pays, la mort d'Um Nyobe* le « *Ho Chi Minh* camerounais », la *liquidation du mouvement révolutionnaire* de l'Union des populations du *Cameroun — l'U.P.C., — l'évolution* du régime vers le parti dominant, puis vers le parti unique, sont analysées méthodiquement et sans passion.

La primauté du président de la République, certes, mais aussi le rôle du Parlement et surtout du parti font l'objet d'une analyse minutieuse qui, au-delà des apparences fugitives, permet de constater l'inexistence de véritables contre-pouvoirs. Avec succès, l'auteur montre que, contrairement à d'autres de ses pairs, le président Ahidjo gouverne et décide seul, même si quelques personnalités très proches paraissent susceptibles d'exercer une certaine influence auprès de lui.

La stabilité politique du Cameroun, au voisinage d'un Nigéria divisé contre lui-même et d'un Tchad ravagé par la guerre civile, incite*rait d'ailleurs à penser que* cette autocratie présente d'importants *aspects positifs. Et c'est sans doute* ce que beaucoup penseront devoir *lire entre les lignes de cet ouvrage.*

A la connaissance de la totalité des textes essentiels, Jean-François Bayart allie celle du terrain, pour y avoir vécu de nombreuses années. *Il* s'exprime dans un style dont la simplicité éclaire utilement l'intelligent travail du chercheur. — Ph. D.

★ Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 298 pages.

● *Une centaine d'enfants sahraouis* sont arrivés mercredi 21 mai en France pour y passer un mois de vacances, à l'initiative de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique. Ils sont accueillis par les municipalités d'Albi, Belfort, Bourges, Martigues, Le Mans et Marseille. L'arrivée de soixante-sept d'entre eux à Orly a été quelque peu perturbée par la *présence à l'aéroport* d'un groupe de Marocains qui voulaient *manifester leur opposition* à leur venue. (Association des *amis de la R.A.S.D.* : B.P. 236, 75264 Paris Cedex 06.)

(Publicité)

POUR LA PALESTINE
MEETING DE SOLIDARITÉ
SALLE DE LA MUTUALITÉ
24, rue Saint-Victor - 75005 Paris
JEUDI 29 MAI à 20 heures
ASSOCIATION FRANCE-PALESTINE

Association Médicale Franco-Palestinienne, Association de Solidarité Franco-Arabe, Conférence Mondiale des Chrétiens pour la Palestine, Collectif National pour la Palestine et Union Générale des Etudiants de Palestine.

A TRAVERS LE MONDE

Madagascar

● *LE PRESIDENT DIDIER* RATSIRAKA a confirmé jeudi 22 mai à *Antananarivo que* Madagascar a acheté des ar*mes à l'Union soviétique et à* des pays socialistes « *amis* » « *à un prix certainement inférieur à celui auquel on aurait pu les acquérir ailleurs* ».

Mozambique

● *M. FRANCESCO LANGA*, une des personnalités les plus en vue du *Front* de libération du Mozambique (FRELIMO), parti unique s'est suicidé mardi 20 mai en apprenant qu'une procédure judiciaire avait été ouverte contre lui pour détournement de fonds publics. Membre du comité central du parti, il avait rejoint en 1961 les rangs de la guérilla, et avait accédé à de hautes fonctions militaires au sein de l'organisation. — (*Reuter.*)

Pakistan

● LE DOCTEUR ZAFAR NIAZI, dentiste et ami personnel d'Ali Bhutto, a été arrêté, jeudi 22 mai, à l'aube, dans la capitale. Durant l'incarcération et avant l'exécution de l'ancien premier ministre, il était la seule personne à lui rendre visite. Il avait rendu compte des conditions déplorables de sa détention et fait part de ses *réflexions à la* presse étrangère et aux milieux diplo*matiques d'Islamabad*. L'arrestation du docteur Niazi a été accueillie avec *surprise*, les autorités ayant semblé depuis quelque temps avoir renoncé à réduire au silence leurs adversaires en les emprisonnant. — (*A.F.P.*)

Pologne

● *TREIZE ANS DE PRISON* POUR ESPIONNAGE, telle est la peine infligée par le *tribunal* de Varsovie à M. Andrzej Badowski pour « activités au profit des services de renseignements d'un pays de l'OTAN ». L'agence Pap ne cite ni le nom du pays ni la date du procès. — (*A.F.P.*)

Syrie

● *UN TECHNICIEN* SOVIETIQUE a été tué et sa femme *grièvement blessée le mois der*nier à Damas, a annoncé jeudi *22 mai le parti communiste* syrien, qui impute cet assassinat à des « *réactionnaires criminels* ». Le communiqué souligne que « *les meurtres, les assassinats et les intimidations sont toujours perpétrés dans le pays par les forces réactionnaires noires* », référence probable à l'agitation antigouvernementale qui sévit en Syrie depuis plusieurs mois. Trois experts soviétiques ont été assassinés en Syrie depuis le début de l'année. — (*Reuter.*)

Yougoslavie

● ELECTION DU PRESIDENT DES SYNDICATS. M. Miran Potrtch (Slovène) a été élu jeudi 22 mai en remplacement du Croate M. Mika Spiljak, en vertu de la règle de rotation annuelle désormais appliquée à tous *les* échelons des postes de responsabilité. M. Spiljak *dirigeait* les syndicats *depuis* huit ans. — (*A.F.P.*)

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

ETUDE DE Me HENRI BOYREAU
avoué près la Cour d'Appel
de BORDEAUX - 18, rue du Hâ

D'un ARRET rendu par la Cour d'Appel de Bordeaux, en date du 26 février 1980,

Entre : la SOCIETE CIVILE DU VIGNOBLE DE CHATEAU LATOUR, dont le siège est à Pauillac (33250),

Ayant Me Henri BOYREAU pour avoué, et Me RIBETON pour avocat.

D'une part,

Et : 1) la *SOCIETE CIVILE* AGRICOLE DU CHATEAU *GRAND* PONTET, Domaine Barton et Guestier ;

2) la SOCIETE BARTON et GUESTIER, dont le siège est à Blanquefort (Gironde), Château Dehez,

Ayant Me LE BARAZER pour avoué,

D'autre part

Il a été extrait ce qui suit :

La Cour :

Dit et juge que la SOCIETE CIVILE DU VIGNOBLE DE CHATEAU LATOUR a la propriété exclusive de la marque CHATEAU LATOUR ;

Dit et juge que la SOCIETE CIVILE AGRICOLE DU CHATEAU GRAND PONTET, DOMAINE BARTON ET GUESTIER, a contrefait cette marque et que la *SOCIETE COMMERCIALE* BARTON et GUESTIER a fait usage de la marque contrefaite ;

Fait défense à la *SOCIETE CIVILE* AGRICOLE DU CHATEAU GRAND *PONTET et à la SOCIETE COMMERCIALE* BARTON et GUESTIER d'incorporer, à l'avenir, la dénomination LATOUR dans le nom et dans la marque qu'elles utilisent pour désigner *leur* vin, sous peine de condamnation à une réparation de 500 F par infraction constatée ;

Ordonne la radiation de la marque PONTET LATOUR, déposée le 12 juillet 1973, sous le numéro 155971/873002 et la déchéance ainsi que la radiation du dépôt *international de cette* marque sous le numéro 402036 ;

Condamne *in solidum* la SOCIETE CIVILE AGRICOLE DU CHATEAU GRAND PONTET et la SOCIETE *COMMERCIALE* BARTON et *GUESTIER* à payer, en réparation, la somme de 100.000 F à la SOCIETE CIVILE DU VIGNOBLE CHATEAU LATOUR ;

Ordonne la publication du dispositif du présent arrêt aux frais de la *SOCIETE CIVILE AGRICOLE* DU CHATEAU GRAND *PONTET* et de la SOCIETE COMMERCIALE BARTON et GUESTIER dans 5 journaux hebdomadaires ou quotidiens, au choix *de la SOCIETE CIVILE DU VIGNOBLE DE CHATEAU LATOUR*, le coût de chaque publication ne pouvant excéder la somme de 500 F, et ce à titre de supplément de dommages et intérêts.

Bordeaux, le 20 mai 1980.
Pour extrait conforme.



AIR FRANCE-VACANCES*
DES PRIX CHARTERS SUR VOLS RÉGULIERS.
Ces bas tarifs s'expliquent par une diminution de l'espace réservé à chaque passager et par un service simplifié.

CORSE	A.R. 780 F	ATHÈNES	A.R. 1300 F
NICE	A.R. 680 F	LONDRES	A.R. 450 F
GUADELOUPE	A.R. 2670 F	TEL AVIV	A.R. 1900 F
MARTINIQUE	A.R. 2670 F	PALMA	A.R. 790 F
GUYANE	A.R. 3380 F	NEW YORK	A.R. 2250 F
RÉUNION	A.R. 4140 F	MONTRÉAL	A.R. 2250 F

TARIFS VISITE :
DES TARIFS RÉDUITS SUR VOLS RÉGULIERS.
Ces tarifs réduits sont valables sur des vols réguliers Air France avec le service normal de la classe Économique.

AMSTERDAM	A.R. 565 F	ROTTERDAM	A.R. 565 F
BRUXELLES	A.R. 470 F	STOCKHOLM	A.R. 1980 F
COPENHAGUE	A.R. 1435 F	VIENNE	A.R. 1390 F
GENÈVE	A.R. 715 F	ZURICH	A.R. 795 F
GÖTEBORG	A.R. 1755 F	DELHI	A.R. 3995 F
HELSINKI	A.R. 2335 F	BOMBAY	A.R. 3995 F
MANCHESTER	A.R. 1130 F	BANGKOK	A.R. 4250 F
OSLO	A.R. 1820 F	LIMA*	A.R. 3850 F

Pour tous renseignements sur les périodes et conditions d'application de l'ensemble de ces tarifs, consultez les agences Air France ou votre Agent de voyages.

* Prix de base au départ de Paris. Supplément à certaines périodes de l'année. Vente et transport soumis à des conditions particulières.

HAVAS CONSEIL © 1980 UAC Geoffrey - all rights reserved.

هكذا من الأصل

CORRESPONDANCE

Une lettre du ministre de l'économie du Sénégal

L'article de Pierre Biarnès sur la crise de l'agriculture sénégalaise (« le Monde » du 16 avril) nous a valu de la part de M. Ousmane Seck, ministre de l'économie et des finances du Sénégal, une longue lettre dont voici les passages essentiels :

On ne peut parler de la situation économique du Sénégal sans mentionner la donnée, fondamentale, de la sécheresse. Celle-ci explique que la croissance économique est restée modérée pendant les vingt dernières années. Elle a tout de même atteint 2,7 % en moyenne par an en termes réels, et le produit intérieur brut par tête d'habitant, loin de baisser, comme le dit l'article citant la Banque mondiale, est passé de quelque 160 dollars en valeur courante en 1960, à 200 dollars en 1969, et à plus de 450 dollars en 1979.

En 1978, la valeur ajoutée agricole, à la suite de l'insuffisance des pluies de 1977, a enregistré une baisse de 33 %, réduisant ainsi les revenus du monde rural de 25 milliards de francs C.F.A. et provoquant une baisse de 4,8 % de la production intérieure brute. Les exportations d'huile et de tourteaux d'arachide ne se sont élevées qu'à 23 milliards, accusant une baisse de 52 milliards par rapport à 1977. Le même phénomène, toujours lié à la pluie et aux résultats de la campagne agricole, va se répéter en 1980, les exportations arachidières ne dépasseront pas 22 milliards, réduisant, ainsi, à 110 milliards nos prévisions d'exportations totales.

***

Il faut tenir également compte de ce qu'en 1978 et 1979, les termes de l'échange sénégalais se sont dégradés de plus de 16 %. Cette détérioration va atteindre 9 % en 1980, compte tenu de la dépréciation des prix des oléagineux, du renchérissement du pétrole et de l'accélération de l'inflation dans les pays industriels. En 1979, les prix moyens de l'huile d'arachide brute vendue par le Sénégal ont baissé de 14,6 %. Le taux sera le même en 1980. En face de cette dépréciation, le prix du pétrole brut, qui a plus que doublé entre décembre 1978 et décembre 1979 (plus de 113 %), va s'accroître de plus de 65 % entre 1979 et 1980. Quant aux produits industriels que nous devons acquérir pour l'équipement du pays, ils vont suivre l'inflation des pays de l'O.C.D.E., qui va, peut-être, dépasser 15 % en 1980 après avoir été de 11,5 % en 1979.

M. Biarnès omet de faire état de l'action de redressement économique et financier mise en œuvre par le gouvernement. Le *plan de redressement économique et financier à moyen terme* vise notamment, en matière de prix agricoles, un ajustement souple selon la conjoncture. Dans cette voie, il a déjà relevé les prix aux producteurs de l'arachide et du coton et du mil. Le gouvernement veille au maintien du revenu du monde rural par d'autres actions, comme les épongements et reports de dettes, les subventions aux engrais et aux matériels agricoles.

Le plan de redressement vise également à accroître l'épargne publique. Celle-ci va se faire par un contrôle plus sévère des dépenses courantes et une plus grande rationalisation de la fiscalité. Elle repose aussi, pour une grande part, sur la réorganisation du secteur para-public et, notamment, sur la réforme de l'ONCAD, dont certaines activités ont déjà été transférées à d'autres établissements, à l'administration centrale et aux coopératives. Le riz ne sera plus commercialisé par l'ONCAD et les produits secondaires (autres que l'arachide) sont ouverts à la concurrence des opérateurs économiques. L'ONCAD va se limiter au programme agricole et à la commercialisation de l'arachide.

Il s'agit, là, d'une réforme fondamentale, que le gouvernement suit depuis plusieurs mois, contrairement à l'idée du maintien obstiné que l'article prête aux autorités sénégalaises. D'ailleurs, c'est le gouvernement qui a découvert les actes de corruption et pris les sanctions. Il est aisé, pour quiconque, de constater les sanctions sévères actuellement infligées à tous les auteurs de malversations, de détournement de fonds ou de mauvaise gestion.

Enfin, l'assistance au monde rural sera aménagée pour réduire l'endettement des paysans. Les dettes paysannes, il faut le souligner, n'atteignent pas le double de la récolte d'arachides de cette année (700 000 tonnes), comme l'affirme M. Biarnès ; elles s'élèvent à 500 000 tonnes et peuvent se résorber sur le moyen terme.

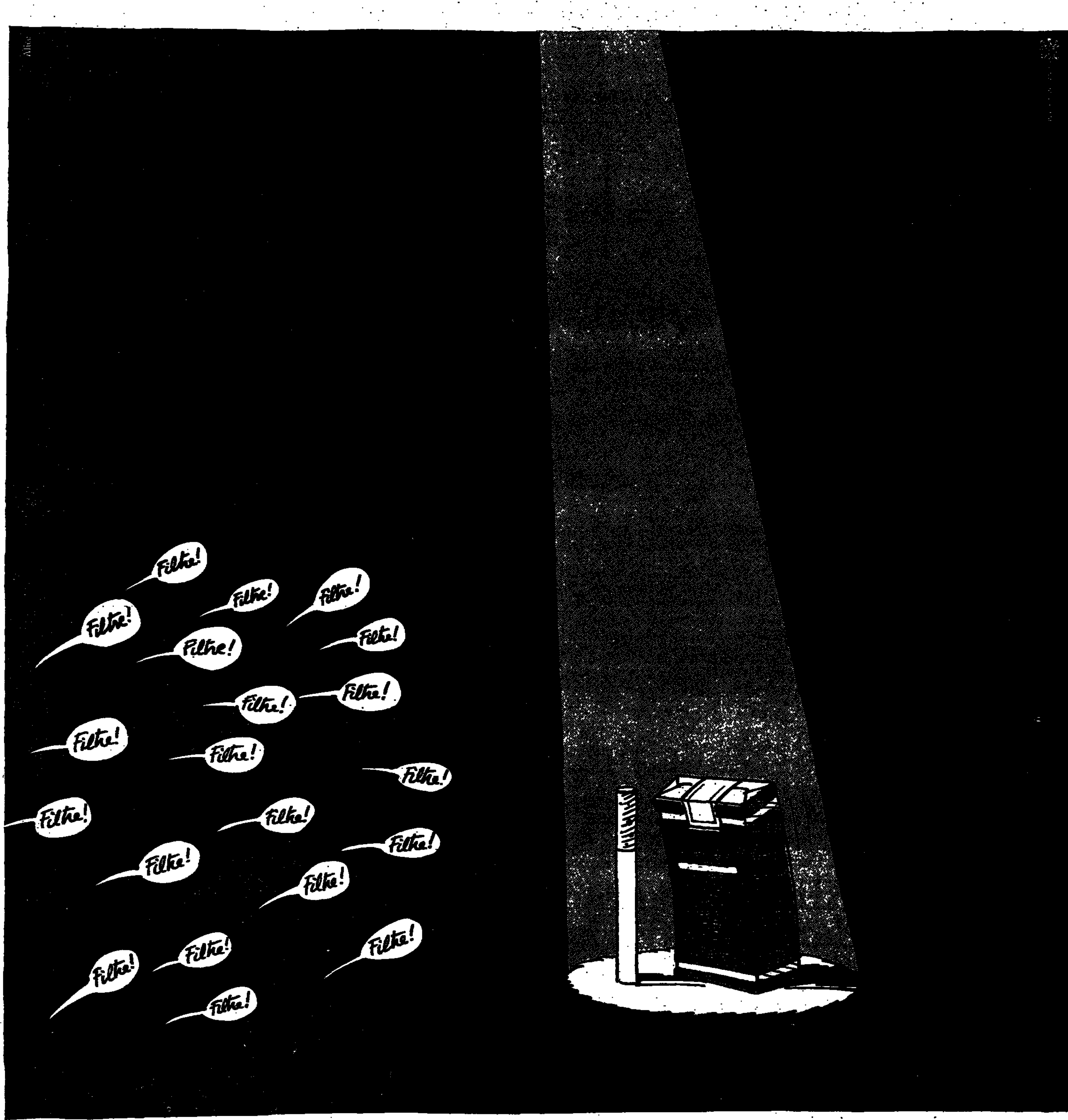
L'Etat a arrêté, dès la campagne en cours, les prêts au titre du matériel agricole, l'équipement du monde rural devant être rationalisé. Il va transférer, progressivement, la garde du capital semencier aux paysans eux-mêmes. Sur la base de cette décélération de l'endettement paysan, l'administration prépare un plan de résorption sur cinq ans.

Quant à l'encours de la dette extérieure, il n'atteint pas les 275 milliards dont fait état M. Biarnès. Si le service de la dette atteint bien 30 milliards sur l'année financière 1979-1980, il va décroître à partir de 1981-1982.

En règle générale, le Trésor public a toujours fait face à ses obligations, et nous veillons que cela continue, même si la Fonction publique est nombreuse avec ses 54 000 agents (et non pas 70 000).

L'orientation, nouvelle, des investissements publics vers des domaines productifs et l'incitation de l'initiative privée vers les investissements industriels est bien comprise, puisque les entrepreneurs sénégalais ont participé à de nombreux projets industriels, examinés récemment par le Comité des investissements.

Si la situation économique et financière du Sénégal est difficile, comme celle de tous les pays non pétroliers, ses causes sont identifiées et une action vigoureuse est mise en place pour y faire face. Si les apports extérieurs sont nécessaires au succès de cette action, ils viennent en soutien à un effort interne, intense, que le gouvernement poursuit.



PALL MALL: 20 cigarettes filtre et sans filtre.

EUROPE

Italie

L'offensive contre le terrorisme semble progresser

Une importante base des Brigades rouges a été découverte par les carabiniers le 22 mai, *dans un quartier résidentiel* du nord de Rome. Les enquêteurs estiment qu'il pourrait s'agir du siège principal de la « colonne romaine » de l'organisation terroriste. Elle aurait abrité les assassins du lieutenant-colonel des carabiniers, Antonio Varisco, tué le 13 juillet 1979, et Bruno Seghetti, arrêté le 19 mai à Naples, après le meurtre du conseiller régional démocrate-chrétien Pino Amato. Seghetti était considéré comme le dernier chef de la « colonne romaine ».

Quatre fusils, un fusil-mitrailleur, trois mi*traillettes, une carabine de précision*, 15 kilos d'explosif, vingt-cinq pistolets, cinquante silencieux, des cartouches, des émetteurs-récepteurs et 50 millions de lires y ont été saisis.

Une autre base des Brigades rouges a été découverte à Rome dans la soirée du 22 mai, mais l'adresse et l'importance de la base n'ont pas été révélées.

De notre correspondant

Rome. — Le regain d'activité terroriste qui se manifeste en Italie depuis une semaine semble être directement lié à deux facteurs. Le premier est la campagne électorale en cours pour les scrutins locaux des 8 et 9 juin. Comme toujours, les groupes clandestins veulent profiter de la sensibilisation politique due à cet événement pour impressionner les citoyens et, accessoirement, influencer leur vote.

Le second facteur est une vague d'arrestations sans précédent. Chaque semaine, les forces de l'ordre marquent des points, aussi bien contre les Brigades rouges que contre *Prima Linea* ou d'autres groupes. Plusieurs réseaux clandestins donnent l'impression de se défaire simultanément. D'où la contre-attaque des terroristes qui cherchent à témoigner de leur existence, et à éviter que leurs sympathisants ne se découragent tout à fait. On assiste ainsi à des opérations mal préparées, frôlant l'amateurisme, comme l'assassinat d'un dirigeant démocrate-chrétien à Naples le 19 mai, qui s'est conclu par un échange de coups de feu en pleine ville.

Cet épisode présente un caractère inédit. *Pour la première fois*, plusieurs des agresseurs ont été arrêtés et se sont effondrés en pleurs dans les locaux de la police. Les caméras de la télévision ont longuement retransmis cette scène qui illustre la fin d'un mythe : celui du « guérillero urbain » sûr de son bon droit et se posant en « prisonnier politique ».

« La bataille sera longue »

Les statistiques officielles frappent par leur imprécision ? On n'arrive même pas à calculer exactement le nombre des attentats et des personnes arrêtées. Au début du mois, la première chaîne de télévision évaluait à soixante-sept le nombre des bases terroristes découvertes depuis l'affaire Moro (printemps 1978). Pendant cette période, six cent trente-huit personnes auraient été arrêtées.

Ces chiffres ne correspondent *guère avec ceux de la police mais* donnent une idée de l'ampleur du phénomène. Selon le ministère de l'intérieur, les prisons italiennes abritaient, au début de ce mois, six cent quatre-vingts détenus assimilés à des terroristes d'extrême gauche et deux cent cinquante-neuf d'extrême droite. Parmi eux, trois cent quatorze membres présumés des Brigades rouges, cent soixante-deux des Noyaux armés prolétariens (NAP), et cent quatorze de Prima Linea.

Les arrestations peuvent être attribuées en partie à la meil*leure organisation des forces de* l'ordre et à une plus grande coordination des tribunaux. Mais un autre élément — essentiel — est intervenu au cours des derniers mois : au lieu de s'enfermer dans un silence hautain, plusieurs terroristes ont commencé à parler. Non pas, que l'on sache, à cause de mauvais traitements, mais pour bénéficier d'une loi récente qui allège sensiblement les peines de ceux qui collaborent avec les enquêteurs.

Une telle attitude peut surprendre de la part de militants qui ont choisi la clandestinité et risqué de gâcher toute leur vie pour une cause. En fait, la loi de décembre 1979 n'aurait pas été efficace si le découragement n'avait commencé à gagner les terroristes.

Malgré la multiplication des assassinats politiques — vingt-deux depuis le début de l'année — et des opérations spectaculaires comme l'occupation en plein jour d'une école de cadres à Turin, les autorités n'ont pas perdu la tête. Et l'indignation des Italiens, qui est immense, ne se traduit pas par des réactions violentes pouvant faire le jeu des adeptes de la guerre civile. L'affaire Moro elle-même a été étonnamment « digérée » par la classe politique. Si elle laisse des traces importantes, ce ne sont pas exactement celles que prévoyaient les Brigades rouges.

Phénomène classique : à partir du moment où quelques détenus vident leur sac, les confessions se multiplient. Il arrive même que des personnes en fuite se livrent à la justice. Les enquêteurs exploitent le phénomène au maximum, laissant entendre qu'ils savent beaucoup de choses. La presse les gêne énormément lorsqu'elle publie — comme l'a fait le *Messaggero* — le texte intégral d'un interrogatoire. Le journaliste Fabio Iaman a été arrêté le 7 mai et maintenu en prison malgré de nombreuses démarches. Outrés, ses collègues ont décidé de laisser une page blanche dans chaque *numéro jusqu'à sa libération*.

Le nombre des arrestations ne laisse pas de surprendre. Etaient-ils donc si importants, ces grou*puscules clandestins dont on esti*mait les effectifs à quelques dizaines de membres à temps plein ? Mais le plus troublant est qu'ils renaissent de leurs cendres. Cette régénération continuelle fait dire aux responsables de la sécurité que *« la bataille sera longue »*. A vrai dire, personne n'en sait rien. Les terroristes italiens ont souvent fait preuve d'une inconstance qui était prise pour tactique, mais ne cachait qu'un manque de souffle ou de suite dans les idées.

La seule chose évidente est *qu'on n'a pas commencé* à s'attaquer aux causes — institutionnelles, politiques, économiques et psychologiques — du phénomène. Pour se débarrasser du terrorisme, les autorités italiennes ne semblent compter que sur la répression policière et la lassitude des intéressés. L'une et l'autre se révèlent efficaces en ce moment. Un peu trop, pourrait-on dire, pour inciter à une action en profondeur.

ROBERT SOLÉ.

LA BELLE-MÈRE DE M. ANDRÉ SAKHAROV EST AUTORISÉE A SE RENDRE AUX ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant.)

Moscou. — Mme Ruth Bonner, *la mère de Mme* Héléna Bonner, épouse de l'académicien André Sakharov (exilé à Gorki depuis le 22 janvier dernier), devait quitter Moscou le samedi 24 mai pour Paris puis pour les Etats-*Unis. Mme Bonner, qui est âgée* de quatre-vingts ans, a été autorisée à rejoindre ses petits-enfants.

Mais la fiancée d'un de ses petits-fils, Mlle Liza Alexeyeva, n'a pas reçu le visa de sortie qu'elle demandait. La police a *empêché* Mlle Alexeyeva de se rendre à la fin de la semaine dernière à Gorki, où elle devait *fêter le 21 mai* l'anniversaire du lauréat du prix Nobel de la paix. Il lui a également été signifié qu'elle n'avait pas le droit d'habiter dans l'appartement des Sakharov à Moscou, où elle vit *pourtant* depuis *plus de deux* ans.

Mme Ruth Bonner, qui était l'épouse d'un haut fonctionnaire du P.C. soviétique fusillé pendant les grandes purges des années 30, a passé quinze ans de sa vie en prison, en camp de travail (notamment à Kolyma) ou en exil (également à Gorki, comme aujourd'hui son gendre). Elle a recouvré tous ses droits sous Khrouchtchev, quand les vieux bolcheviks ont été réhabilités.

D. V.

DUPUY-COMPTON ET ASS. CIC 454

En panne de billets?

Au CIC, vous tomberez moins souvent sur un distributeur de billets en panne.

Quand on est à court d'argent, les distributeurs automatiques de billets c'est bien pratique. Le problème, c'est qu'ils sont souvent en panne quand on en a le plus besoin.

Le Groupe CIC a mis au point un système de contrôle permanent de 19 de ses distributeurs, dont vous trouverez la liste ci-dessous, pour qu'ils vous rendent service le soir après l'heure et le week-end aussi. Ce service sera étendu dans l'avenir à tous les distributeurs du Groupe CIC dans Paris.

La réparation d'un appareil en panne intervient rapidement. Chaque distributeur est relié électroniquement à un central de contrôle qui détecte automatiquement chaque panne. Une équipe de techniciens est alors aussitôt envoyée sur place. Et ceci, du lundi au vendredi de 8 h à 23 h 30, le samedi et les jours fériés aux heures de plus fort débit.

Au CIC, nous voulons vous simplifier la vie. Nous sommes convaincus que nous pouvons rendre certaines opérations bancaires plus rapides, plus automatiques. C'est notre manière de construire la banque de demain, la banque libre-service.

28, rue du Quatre-Septembre - Paris 2e
2, boulevard Raspail - Paris 7e
26, avenue Franklin-Roosevelt - Paris 8e
3, place Clichy - Paris 8e
8, boulevard de la Madeleine - Paris 9e
64, rue de la Chaussée d'Antin - Paris 9e
98, rue Saint-Lazare - Paris 9e
54, rue de Provence - Paris 9e
Gare du Nord - Paris 10e
188, avenue Daumesnil - Paris 12e
Gare de Lyon - Hall des billets
111, avenue d'Italie - Paris 13e
202, boulevard Raspail - Paris 14e
280, rue de Vaugirard - Paris 15e
12, place Victor-Hugo - Paris 16e
35 bis, rue Jouffroy - Paris 17e
6, place des Ternes - Paris 17e
4, place Jean-Baillet - 92 La Garenne
153, bd Jean-Jaurès - 92 Boulogne

Un banquier à votre service et une banque libre-service.

CIC

Union soviétique

Les Lezg, minorité nationale qui n'a pas droit de cité

De notre correspondant

Moscou. — Dans la mosaïque des peuples de l'U.R.S.S., il est des oubliés dont nul ne parle jamais et qui n'ont pas le droit de revendiquer leur identité nationale au même titre que les autres. Ainsi les Lezg, petit peuple du Caucase qui ne compte guère plus d'un demi million de personnes, partagées entre le Daghestan et l'Azerbaïdjan. Il n'a pas droit, comme d'autres nationalités aussi peu nombreuses, à un territoire ou à une région autonome où il pourrait développer sa culture. Il est partagé entre deux républiques et risque d'être assimilé aux Russes ou aux Avars dans le Daghestan, au nord, et aux Azeris de l'Azerbaïdjan, au sud.

Ceux qui protestent contre cet état de fait risquent, pour « activités nationalistes »*, d'être soit exilés, soit emprisonnés, soit encore enfermés dans des hôpitaux psychiatriques. L'écrivain lezg Iskander Kaziev veut attirer l'attention sur le sort de ses compatriotes. Né en 1924, il a été journaliste et membre du P.C., il fait toujours partie de l'Union des écrivains, il écrit dans sa langue maternelle des romans populaires naïfs et des recueils sur le folklore de son peuple ; mais, en 1969, il a été banni du Daghestan et exilé en Ukraine. Il avait eu le tort, en 1965, de protester contre un article de la* Pravda du Daghestan *qui présentait comme une* « évolution progressiste » *le fait que, sur le territoire de cette république, on ait compté quatre-vingt-un peuples différents en 1915, trente-deux en 1935 et onze en 1959. Les petits peuples ne disparaissent pas mais se fondent dans les nationalités les plus nombreuses. Iskander quelques amis, envoyé à plusieurs reprises une proposition au Soviet suprême de l'U.R.S.S. afin que soit créé — sous quelque forme que ce soit — un territoire autonome lezg.*

Kaziev avait d'autre part, avec

A cause de ces « activités nationalistes » *et sous diverses accusations de droit commun, plusieurs de ses amis ont été arrêtés : Ali Aliverdiev, juge, a été arrêté en 1970 et condamné à quinze ans de camp de travail à régime sévère ; Osman Osmanov, capitaine de la milice, a été envoyé pour plusieurs années dans un camp ; Igramoudine Emirzaiev, conseiller juridique, a été condamné en 1976 pour houliganisme ; Nadir Abdouljamalov, philologue, est détenu depuis 1968 pour* « spéculations » *; Mevloud Ahmedov, assistant en philologie, a depuis 1968 fait plusieurs séjours dans les hôpitaux psychiatriques ; enfin Kalmedine Mahmoudov, médecin, est enfermé depuis quatre ans dans une institution psychiatrique.*

L'écrivain Iskander Kaziev a été convoqué au début d'avril par le K.G.B. du village où il habite maintenant, Ougoldar, dans le Donbass. Les autorités lui ont demandé de cesser toute propagande ou bien d'émigrer « dans n'importe quel pays non socialiste »*. Il a refusé, bien qu'il ait ajouté un nouveau* « délit » *à ses prises de position antérieures : il a en effet exprimé sa solidarité avec l'académicien André Sakharov relégué à Gorki et il a protesté contre l'intervention soviétique en Afghanistan.*

DANIEL VERNET.

Finlande

Le gouvernement de coalition centre-gauche prend plusieurs mesures sociales

De notre correspondant

Helsinki. — En s'entendant, dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mai, sur plusieurs mesures sociales et économiques, les partis composant le gouvernement de centre gauche, que dirige M. Koïvisto (social-démocrate), ont préféré remettre à plus tard l'éclatement d'une crise qui affecte depuis plusieurs mois les relations entre les diverses formations.

Les centristes ont gain de cause en ce qui concerne les modalités de réalisation de la réforme des retraites en cours depuis quelques années. Outre *l'augmentation* de 15 % des allocations familiales à partir du mois d'octobre, le gouvernement a décidé que les congés de maternité seraient prolongés graduellement de façon à atteindre treize mois à la fin de 1984. Selon les premières informations, recueillies vendredi matin, on ne trouve guère de trace du plan anti-inflation qui était pourtant au centre du débat. Relevons seulement la prorogation de l'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires en ce qui concerne les investissements industriels.

Les décisions prises et l'unanimité retrouvée permettent à chacun de souffler un peu. La coalition actuelle est quelque peu fatiguée. Le parti du centre est particulièrement préoccupé par le succès que rencontre le parti conservateur au sein de l'électorat : on a l'habitude de procéder ici régulièrement à des sondages.

Les ministres centristes sont ainsi amenés à pratiquer une politique de confrontation intransigeante avec la gauche au gouvernement, afin de montrer qu'ils ne cèdent pas aux exigences de celle-ci.

Les problèmes du gouvernement sont aussi aggravés par la lutte pour la présidence du parti du centre. *Ce poste, détenu* par M. Johannes Virolainen, très lié aux milieux paysans qui avaient été l'appui essentiel de cet ancien parti agrarien, est convoité par M. Paavo Väyrinen, le jeune ministre des affaires étrangères. Ce dernier est soutenu par nombre de personnalités qui estiment que la population rurale étant passée de 40 à 10 % depuis la guerre, il est temps de gagner de nouveaux « clients ». Un congrès se tiendra à la mi-juin qui tranchera.

PAUL PARANT.

Danemark

En raison d'une grève aux abattoirs

LES ÉLEVEURS EXPÉDIENT LEURS PORCS SUR LYON

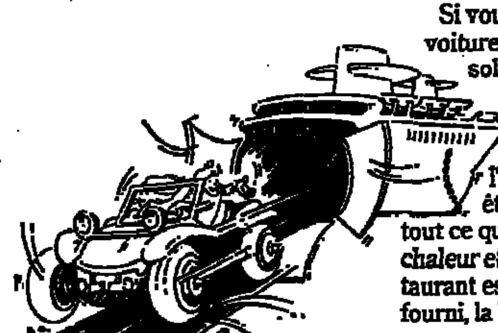
(De notre correspondante.)

Copenhague. — Jusqu'à présent les exportateurs danois n'avaient pas coutume de livrer des animaux sur pied, mais toujours sous forme de carcasses, jambons, conteneurs de bacon, etc. Depuis quelques jours la situation a changé : des camions transportant des porcs vivants quittent régulièrement le Jutland pour Lyon. Les organisations agricoles danoises ont en effet choisi cette solution inédite à cause des grèves sauvages qui ont, ces temps-ci, paralysé certains abattoirs.

Les ouvriers des abattoirs — secteur traditionnellement assez agité ici, — qui ont débrayé pour protester contre la lenteur des négociations entamées à Pâques entre leur syndicat et la fédération des employeurs, ont très mal pris *« ces mesures d'urgence »*. Ils se sont adressés à leurs homologues des syndicats français pour les prier de refuser de prendre en charge les porcs venant du Danemark. Comme ces démarches ne paraissaient pas *efficaces, ils ont ameuté aussi* les amis des bêtes, affirmant que les conditions de voyage n'étaient pas supportables pour les cochons. Mais, pour l'inspection vétérinaire, ceux-ci sont arrivés à Lyon roses et frais. Comme le conflit semble devoir durer, les exportateurs se sont mis aussi en rapport avec des abattoirs allemands pour leur envoyer *éventuellement* d'autres cargaisons de porcs vivants. — C. O.

• Le Saint-Killian ou le Saint-Patrick partent pour l'Irlande tous les jours* que Dieu fait.

INTERMARCO CONSEIL



Si vous voulez emmener votre voiture en Irlande, la meilleure solution est de partir sur le Saint-Patrick ou le Saint-Killian.

Dès que vous êtes sur l'un de ces bateaux, vous êtes déjà en Irlande avec tout ce que cela comporte de chaleur et de bonne humeur. Le restaurant est agréable, le bar bien fourni, la boutique hors taxe aussi.

Quant aux cabines, il existe un grand choix - cabines à deux, à trois ou quatre, toujours très confortables. Et puis avec le Saint-Patrick et le Saint-Killian c'est vous qui choisissez votre date de départ puisqu'il y en a un par jour soit de Cherbourg, soit du Havre.

Une fois en mer, vous avez le temps de faire connaissance avec l'Irlande. Et quand vous débarquez à Rosslare, vous êtes à l'endroit idéal pour commencer votre balade irlandaise.

*jusqu'au 30 octobre. En hiver, 3 fois par semaine.

Irish Continental Line
Agent Général : Transports et Voyages
8, rue Auber 75441 Paris Cedex 09 - Tél. : 266.90.90

Nom ________
Adresse ________
________ LM 4

هكذا في الأصل

EUROPE

Grande-Bretagne

L'échec de la journée d'action du 14 mai a affaibli la hiérarchie syndicale

Londres. — L'échec de la journée d'action du 14 mai (*le Monde* du 16 mai) n'a en rien diminué le mécontentement de larges secteurs de l'opinion à l'égard de la politique monétariste du gouvernement. Ainsi, les milieux de l'industrie réclament en vain une diminution du taux d'intérêt, qu'ils jugent trop élevé et paralysant. Leur arguments sont renforcés par la forte position de la livre qui, le 21 mai, a atteint son plus haut niveau depuis cinq ans (1 livre = 2,33 dollars), ce qui affecte la compétitivité des exportations. Il sera aussi plus difficile au gouvernement de justifier un fort taux d'intérêt visant à restreindre les crédits bancaires, alors que les capitaux affluent sur le marché de Londres.

Les syndiqués ne sont pas, quant à eux, pressés de consentir à une réduction sensible de leur niveau de vie comme le leur demande, franchement, le gouvernement. S'attendant à un hiver social difficile, ce dernier multiplie ses exhortations pour convaincre les travailleurs du secteur public (mineurs, cheminots, enseignants, fonctionnaires) d'accepter volontairement des sacrifices et de présenter des revendications salariales modérées.

Dans un discours adressé aux femmes du parti conservateur, Mme Thatcher a déclaré, le 21 mai, qu'elle était décidée à briser « *le cercle vicieux des prix et des salaires* » et que le gouvernement donnerait l'exemple. « *Nous ne laisserons pas*, a-t-elle dit, *les salaires du secteur public déterminer le rythme de l'inflation.* »

En effet, les règlements de salaire intervenus dans le secteur public, qui honorent les engagements pris par le gouvernement travailliste, atteignent et même dépassent les 22 % du taux actuel de l'inflation. Après Mme Thatcher, Sir Geoffroy Howe, le chancelier de l'Echiquier, a déclaré qu'il était disposé à discuter à tout moment avec la Confédération intersyndicale (TUC) du problème des salaires, en considérant que des augmentations trop fortes aboutiraient à des effets désastreux sur l'emploi.

La réaction des syndicats a été entièrement négative : le conseil général du TUC a immédiatement rejeté la proposition du chancelier de l'Echiquier. M. Murray, secrétaire général de l'organisation, a qualifié de « *naïve et ridicule* » la suggestion du chancelier, alors qu'il faudrait discuter de l'ensemble de la politique gouvernementale, qui se traduit dans l'immédiat par une poussée en flèche des prix.

De notre correspondant

Ainsi, dans l'immédiat, le climat des relations entre le gouvernement et la hiérarchie syndicale est mauvais, encore que, de part et d'autre, on soit d'accord pour exclure le retour à une politique des revenus. Mme Thatcher a clairement indiqué qu'elle n'envisageait pas de modifier son action, qui, selon elle, est mieux comprise et assimilée par l'opinion. De son côté, le TUC n'est pas disposé à apporter à un gouvernement conservateur, qui cherche à réduire les pouvoirs des syndicats, la caution qu'il avait donnée à M. Callaghan — contre laquelle en fait la « base » s'était rebellée dans les grèves sauvages de l'hiver 1978-1979.

Coup de grâce

En fait, le gouvernement et les dirigeants syndicalistes ont des raisons d'être préoccupés. Certes, les éléments de droite du parti conservateur se sont réjouis de l'échec du 14 mai et souhaitaient que le coup de grâce soit donné au mouvement syndical par une législation encore plus restrictive des droits syndicaux. Toutefois, Mme Thatcher et ses ministres, tout en entretenant l'espoir — une « *illusion* », disent ses adversaires — d'un changement profond de l'attitude des syndiqués et même d'une « renaissance » de l'esprit de libre entreprise, n'ont pas pavoisé. Ils ont conscience que l'affaiblissement de la hiérarchie syndicale favorise les éléments les plus militants et renforce l'autorité des chefs d'atelier au détriment des leaders modérés, ce qui a pour conséquence éventuelle d'entraîner le mouvement syndical dans des actions désordonnées et anarchiques.

De leur côté, les dirigeants du TUC ne peuvent se dissimuler le fait que leurs troupes les ont encore une fois désavoués. En janvier 1979, le TUC n'avait pas réussi à contrôler et à freiner une violente action revendicative : en mai 1980, il a échoué dans ses efforts pour pousser les masses à l'action. A dire vrai, la journée d'action avait été préférée à la suggestion d'une grève générale que les mineurs et les ouvriers de la sidérurgie du pays de Galles préconisaient en décembre.

Ce dernier désaveu a incité à la réflexion les dirigeants syndicalistes, qui en tirent des interprétations différentes. Certains y voient l'illustration de la traditionnelle réserve du mouvement syndicat britanique à l'égard de l'action politique et pensent qu'à l'avenir le mouvement doit limiter ses engagements aux liens institutionnels établis avec le parti travailliste. D'autres, au contraire, pensent que le moment est venu pour le mouvement syndical d'aller au-delà de la défense d'intérêts sectoriels pour mener un combat politique et définir un choix de société.

L'échec du 14 mai ne peut en tout cas s'expliquer uniquement par les circonstances. Certes le mois de mai compte déjà beaucoup de jours fériés qui diminuent l'attraction de loisirs supplémentaires. En outre, la décision de la cour d'appel, impliquant que les travailleurs en s'engageant dans une grève politique, s'exposaient à être poursuivis par leurs employeurs (*le Monde* daté 11-12-mars), a pu faire réfléchir beaucoup de syndiqués.

La véritable raison de l'échec tient à la nature même du mouvement syndical, sans véritable idéologie et réfractaire à la grève politique. M. Murray et les dirigeants du TUC ont mal apprécié l'attitude de leurs troupes. Le coût de la vie a augmenté, mais aussi les salaires dont la moyenne de progression a été de 20 % ; le chômage a augmenté, mais dans une proportion encore insuffisante pour provoquer des manifestations de rue, elle suffit cependant pour freiner l'action revendicative.

Après cette erreur d'appréciation, il sera difficile aux dirigeants syndicalistes de rétablir leur autorité, quand l'occasion s'en présentera. Ils peuvent craindre, en effet, que les syndiqués ne réagissent, comme en janvier 1979, d'une manière désordonnée et violente, lorsque leur niveau de vie sera gravement affecté par la politique d'austérité.

HENRI PIERRE.

Pays-Bas

Menacés d'expulsion

DE NOMBREUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS CHERCHENT REFUGE DANS DES ÉGLISES

(*De notre correspondant.*)

Amsterdam. — Plusieurs églises néerlandaises ont, ces derniers temps, été transformées en refuges pour des centaines de travailleurs immigrés. Ceux-ci risquent, en effet, d'être victimes d'une loi récente ayant pour objectif d'expulser les étrangers qui ne peuvent prouver qu'ils ont été salariés pendant deux années consécutives dans une seule entreprise.

On estime à vingt ou trente mille le nombre d'immigrés qui seront ainsi réduits au statut d'« illégaux » s'ils ont le malheur d'être repérés par les autorités judiciaires. Près de cinq cents d'entre eux guidés par des sympathisants néerlandais, se sont réfugiés dans des églises.

Le ministère de la justice de La Haye a cependant décidé qu'après le 27 mai, date limite à laquelle les travailleurs immigrés devront avoir prouvé qu'ils sont en règle, les forces de l'ordre entreraient dans les églises.

Cette décision a mobilisé bon nombre d'ecclésiastiques et de fidèles aux Pays-Bas.

Avant la menace du ministère de la justice de les faire déloger par la police, les « illégaux » étaient répartis dans une quinzaine d'églises. Leurs amis néerlandais ont ensuite préféré les concentrer dans cinq édifices, pour mieux contrecarrer une éventuelle action policière. Les immigrés — dont beaucoup sont marocains — se pressent de plus en plus nombreux dans ces églises-refuges.

RENÉ TER STEEGE.

des cadeaux tendres,
des cadeaux en rose,
des cadeaux petit budget.
à la boutique rose
Fête des Mères
au 4e étage
AUX TROIS QUARTIERS
BOULEVARD DE LA MADELEINE
RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER

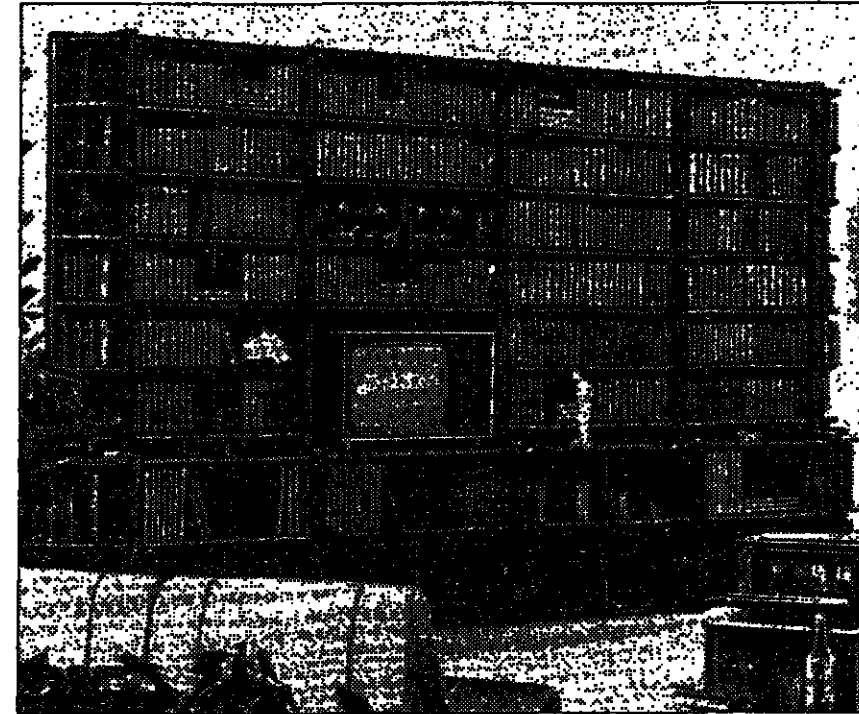
Recherchez la griffe, n'en payez pas le prix.
Trinone

Bague "Rétro" or jaune et saphir	480 F	Bague serpent or jaune avec saphir, rubis ou émeraude	1250 F
Bracelet or jaune maille allongée	550 F	Pendentif cœur or et brillants	1790 F
Collier assorti	1150 F	Bague or jaune, saphir 0,60 ct et brillants	1980 F
Bague serpent or jaune	850 F	Alliance or et brillants (brillants 0,50 ct)	3500 F
Alliance "Trianon" 3 anneaux, 3 teintes or	1050 F		

Susan de Berg Joaillier
66 Champs-Elysées
Galerie "Point Show"
75008 Paris Tél. 723.50.07

les cuisines Miele se regardent de près
Conception rationnelle, finitions soignées, modèles très diversifiés... Miele applique à ses cuisines, comme à ses autres productions, la passion du travail bien fait, le souci de la fiabilité et de la robustesse.
Allez les voir chez :
MDS
5, boulevard Raspail
75006 Paris - Tél. 222.21.25.
Métro : rue du Bac
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 19 h
Miele
La passion de l'exigence.

la maison des BIBLIOTHEQUES
STANDARD VITRÉES



7 HAUTEURS: de 64 à 224 cm
4 LARGEURS: 64-78-94-126 cm
2 PROFONDEURS: 20 et 25 cm

GRANDE PROFONDEUR
5 HAUTEURS: de 83 à 222 cm
4 LARGEURS: 64-78-94-126 cm
2 PROFONDEURS: 30 et 38 cm

STANDARDS JUXTAPOSABLES – SUPERPOSABLES (vitrées ou non).
Etagères en multipli, côtés en aggloméré bois (panneaux de particules). Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
L'ensemble "deux profondeurs" ci-dessus, est constitué par superposition et juxtaposition de 8 éléments encadrés de 1/4 de ronds à chaque extrémité. Hauteur de l'ensemble : 2,54 m, largeur : 4,20 m. Profondeurs utiles : bas 34 cm, haut 21 cm. Contenance totale : environ 770 volumes club + 160 gros volumes.
DU MEUBLE INDIVIDUEL AU GRAND ENSEMBLE
150 MODÈLES VITRÉS Juxtaposables Superposables Démontables
COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION



ATP SA AU CAPITAL DE 842.350 F

Installez-vous, vous-même ultra rapidement...
A DES PRIX IMBATTABLES !!!
Visitez nos expositions-ventes :
Paris : 61, rue Froidevaux Paris 14e.
Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption. Métro : Denfert-Rochereau – Gaîté – Edgar-Quinet. Autobus : 28-38-58-68.
Bordeaux, 10, r. Bouffard, tél. 44.39.42* – Clermont-Ferrand, 22, r. G-Clemenceau, tél. 93.97.06** – Grenoble, 59, r. St-Laurent, tél. 42.55.75** – Lille, 88, r. Esquermoise, tél. 55.69.39** – Limoges, 57, r. Jules-Noriac, tél. 79.15.42** – Lyon, 9, r. de la République, tél. 28.38.51** – Marseille, 109, r. Paradis, tél. 37.60.54** – Montpellier, 8, r. Sérane, tél. 58.19.32** – Nantes, 16, r. Gambetta, tél. 74.59.35** – Nice, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), tél. 80.14.89** – Rennes, 18, quai E.-Zola (près du Musée), tél. 30.26.77** – Rouen, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. 71.96.22** – Strasbourg, 11, av. Gal-de-Gaulle (Esplanade), tél. 61.08.24** – Toulouse, 2/3, quai de la Daurade, tél. 21.09.71 – Tours, 5, r. H.-Barbusse (près des Halles), tél. 61.03.28**.
ouvert tous les jours même le samedi (*fermé le lundi matin – ** fermé le lundi)
EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO – FACULTÉ DE RETOUR

BON POUR UN CATALOGUE EN COULEURS GRATUIT
à retourner à : LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 PARIS CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, bois et matériaux, teintes, contenances, prix, etc.) sur vos modèles :
☐ STANDARDS, RUSTIQUES, STYLES et CONTEMPORAINS.
☐ LIGNE OR, LIGNE NOIRE.
(cocher la case correspondant au catalogue que vous désirez recevoir.)
M. ______
N° ______ Rue ______
Code postal ______ Ville ______
MO 20 PAR TÉLÉPHONE 320.73.33 24 H SUR 24 H

DIPLOMATIE

L'organe du P.C. cubain invite les États-Unis à des négociations globales

Le gouvernement cubain a refusé le jeudi 22 mai une proposition présentée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Costa-Rica, visant à négocier collectivement la question des émigrants cubains, indique l'agence France-Presse. Le ministère des affaires étrangères de La Havane a fait savoir, à cette occasion, qu'il était prêt, en revanche, à engager des discussions bilatérales avec n'importe quel pays dans lequel les ressortissants cubains souhaitent s'établir et qui serait, de son côté, disposé à les recevoir.

Ce refus est dans la ligne des propositions de négociations formulées le lundi 19 mai par l'intermédiaire de deux éditoriaux publiés à la « une » du *Granma*, organe officiel du parti communiste cubain, dans un style que l'on attribue *généralement* à M. Fidel Castro lui-même. Le premier éditorial, intitulé : « *Nous avons démontré à l'ennemi qui nous sommes et ce que nous sommes capables de faire* », faisant état des manifestations du samedi 18 mai, qui avaient mobilisé, dans toute l'île, la moitié de la population, déclare en substance : tout notre peuple est prêt à se battre; voilà pourquoi il est impossible de nous écraser ; voilà pourquoi nous pouvons, même dans une situation tendue, aider nos amis d'Angola ou d'Ethiopie. « *Nous ne retirerons aucun soldat de ces pays frères*, dit le texte, *tant que nous y aurons une mission à remplir et tant que les gouvernements révolutionnaires de ces deux peuples et le gouvernement de Cuba l'estimeront nécessaires.* »

Le ton du deuxième éditorial est beaucoup plus conciliant. Il rappelle, d'abord, que le problème de l'émigration est un problème du sous-développement, et qu'il se pose d'une façon dramatique dans tous les pays de la région. Puis le texte cite plusieurs exemples de négociations partielles entre Cuba et les Etats-Unis qui, dans l'esprit de l'auteur, n'ont servi à rien.

L'éditorial pose ensuite la question : « *Pourquoi les Etats-Unis veulent-ils discuter la façon d'émigrer de Cuba aux Etats-Unis, et non les causes profondes qui sont à l'origine du problème ?* » Ces causes seraient, outre le sous-développement, le maintien du blocus, l'« *hostilité systématique et soutenue* » des Etats-Unis à l'égard de Cuba. La Havane propose donc une négociation globale.

La nouveauté du texte, après plusieurs semaines de campagne anti-américaines, tient au ton extrêmement modéré, notamment à l'égard du président Carter, et au désir manifesté expressément de tenir compte des problèmes internes, entre autres électoraux, des Etats-Unis — à condition que la négociation aboutisse à des garanties sur lesquelles le futur président, quel qu'il soit, ne pourrait pas revenir. M. Fidel Castro est manifestement conscient des conséquences néfastes, pour la réélection de M. Carter, d'une politique intransigeante de son pays. Il ne manque pas de rappeler les propositions de blocus naval faites par le candidat Ronald Reagan.

Il semble que cette « ouverture » cubaine ait été bien reçue à Washington, où le texte est étudié avec soin. Modeste signe de détente : la plupart des diplomates américains qui avaient quitté Cuba avant la manifestation du 18 mai ont regagné La Havane.

Enfin, le flot des réfugiés cubains entre le port de Mariel et la Floride semble se tarir progressivement. Un seul bateau, transportant 129 émigrants, est arrivé à Key-West le 22 mai, ce qui porte le total des personnes arrivées à bon port à 67 879.

F. P.

APRÈS LES ENTRETIENS DE VARSOVIE

Divergences au R.P.R.

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a répété jeudi 22 mai au cours d'un déjeuner au Cercle républicain les raisons pour lesquelles il approuve le voyage du chef de l'État à Varsovie (*le Monde* du 22 mai). Il a assuré que « *entre la guerre totale et la négociation les deux grandes puissances avaient choisi la négociation* », et il a ajouté : « *Surveillez, au cours des mois qui viennent, tout ce que fera apparaître ce grand marchandage et ne manquez pas d'épauler les efforts de ceux, notamment au gouvernement, qui ont décidé de faire en sorte que la France y soit présente.* » Selon lui, la France « *peut fonder sa présence non pas sur son appartenance au Conseil de sécurité, mais sur sa puissance nucléaire* ».

En revanche, M. Jean de Lipkowski, secrétaire national du R.P.R. pour les affaires internationales, a porté au micro de France Inter un jugement tout différent sur l'entretien de Varsovie en disant : « *M. Giscard d'Estaing a quand même rapporté quelque chose : une conférence qui ressemble comme une sœur à la conférence proposée par les Soviétiques et rejetée par la communauté mondiale. (...) Ça fait trente ans que les Russes font un coup puis proposent une conférence pour faire oublier le coup qu'ils ont fait.* »

« *Se camoufler derrière le général de Gaulle pour faire une certaine politique commence à devenir indécent. (...) Personne n'ose dire qu'il est giscardien. On sort le malheureux général de sa tombe pour le mettre à toutes les sauces. (...) Ce sont des assimilations grotesques. S'aplatir aux pieds des Soviétiques n'a jamais été gaulliste.* »

Il a conclu :

« *L'initiative qu'a prise M. Valéry Giscard d'Estaing est complètement inconsidérée. Elle n'a pas fait avancer la cause de la paix. Elle a terni l'image de la France, et fait l'affaire de l'Union soviétique. (...) Il ne faut tout de même pas prendre les gens pour des naïfs.* »

M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, estime dans *le Rassemblement des Hauts-de-Seine* : « *Le seul objectif du pouvoir est l'élection présidentielle et il croit avoir besoin, sinon de l'aval de Moscou, du moins de l'abstention des communistes français.* » Selon M. Pasqua, cette conception comporte une « *faille* », puisque « *l'alternance ne peut plus se réaliser comme en 1978 entre la majorité de l'époque et la coalition socialo-communiste. Désormais seuls les gaullistes offrent cette possibilité d'alternance.* »

Le Mouvement des radicaux de gauche estime : « *Le président de la République est revenu de Varsovie les mains vides. (...) Une telle rencontre ne peut que renforcer les positions soviétiques.* »

Le président de la République aurait suggéré de ménager une phase transitoire en Afghanistan

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a reçu jeudi 22 mai au petit déjeuner les huit ambassadeurs de la Communauté européenne pour les renseigner, comme l'avait fait l'avant-veille le président Giscard d'Estaing avec l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Hartman, sur son entretien avec M. Brejnev. Mercredi, M. François-Poncet avait lu une déclaration du gouvernement devant l'Assemblée nationale. Beaucoup de jugements ont été exprimés sur les « *résultats* » du sommet franco-soviétique, alors que la teneur des conversations est restée très confidentielle. M. Giscard d'Estaing a dit en quittant Varsovie qu'il avait recueilli « *une indiction* » (« *Je dis que c'est seulement une indication* ») selon laquelle existait (chez M. Brejnev) « *une volonté de solution politique* » au problème afghan « *permettant l'évacuation des forces soviétiques* ».

Quelle est la substance de cette « indication » ? Il semble qu'elle soit surtout psychologique. A Varsovie, après une introduction de *M. Gierek, l'hôte des lieux*, M. Brejnev a lu (comme d'habitude) un long document qui traitait, au début, des euromissiles et, à la fin, de la prochaine conférence de Madrid sur la *sécurité et la coopération* en Europe, mais dont un bon tiers était consacré à l'Afghanistan. En conclusion de la discussion, il a repris une longue déclaration sur l'Afghanistan. Au cours des précédentes *discussions*, à Paris ou à Moscou, les interlocuteurs soviétiques — M. Gromyko, M. Kornienko — s'étaient efforcés de « noyer le poisson » afghan dans le marécage des crises mondiales. A les écouter, ce qu'on appelle en Occident la crise afghane était insignifiante, sinon imaginaire. Tout autre a été l'impression donnée par M. Brejnev.

Ceci, ajouté à la multiplication des « avances » soviétiques (deux la semaine dernière par le gouvernement de Kaboul et l'organisation du pacte de Varsovie), a amené M. François-Poncet à déclarer devant l'Assemblée nationale : « *L'Union soviétique paraît aujourd'hui avoir pris une mesure plus exacte des dimensions de la crise et une conscience plus claire de la nécessité de lui trouver une issue politique.* »

« Une issue politique »

Cette « issue politique » a-t-elle pu être précisée ? Dans l'échange de vues qui a suivi les exposés liminaires, M. Giscard d'Estaing aurait souligné, d'après des renseignements de source indirecte, que le régime mis en place à Kaboul était inaccepté, plus encore qu'inacceptable, tant à l'intérieur que dans le voisinage immédiat de l'Afghanistan, l'U.R.S.S. seule le trouvant à son goût, ce qui l'oblige à un effort militaire d'ailleurs très insuffisant pour venir à bout de la rébellion musulmane. Pourquoi le gouvernement soviétique ne favorise-t-il pas l'accession au pouvoir à Kaboul de personnalités acceptables pour les Afghans et leurs voisins, et qui ne risqueraient pas de constituer une « *menace* » pour l'U.R.S.S. ? Après tout, de telles personnalités se sont révélées dans d'autres pays frontaliers de l'Union soviétique.

Bien entendu, un tel régime ne saurait constituer une solution définitive, celle-ci ne pouvant intervenir qu'avec l'évacuation des forces soviétique et la libre autodétermination du peuple afghan. Un calendrier devrait être mis au point. Mais pourquoi ne comporterait-il pas une phase transitoire, permettant de réduire la tension et de préparer la véritable solution politique, que la communauté internationale, sous une forme à définir, devrait garantir ?

Sans doute M. Brejnev s'est-il défendu — il ne pouvait faire autrement — de pouvoir changer les gens en place à Kaboul. Il ne lui était nullement demandé d'aquiescer, mais seulement de réfléchir à un moyen lui permettant de sortir d'une situation inconfortable et qui risque (en réalité tout l'avenir de la crise afghane tient à cela) de le devenir plus encore. M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs souligné en quittant Varsovie que l'« indication » qu'il avait recueillie ne se vérifierait que dans les mois à venir.

Des buts différents

Il semble en tout cas que le sommet planétaire de 1981, mentionné par le président de la République en quittant Varsovie, n'a tenu qu'une place restreinte dans la conversation. M. François-Poncet n'en a soufflé mot devant l'Assemblée nationale. Si M. Giscard d'Estaing a évoqué ce projet devant les journalistes, c'était vraisemblablement pour « meubler » sa déclaration publique et faire plaisir à M. Brejnev.

Ce projet découle d'une proposition, faite le 15 mai par l'organisation du pacte de Varsovie, d'une « *réunion dans les plus brefs délais, au niveau le plus élevé, des dirigeants des pays de toute les régions du monde* » (*le Monde* du 17 mai).

Cette proposition ne tendait pas à réunir tous les chefs d'Etat et de gouvernement mais seulement — M. Gromyko l'a précisé à Vienne à M. François-Poncet — les principaux, par régions. M. Giscard d'Estaing a utilisé une formule encore plus restrictive. « *Ma préférence* », a-t-il dit, « *va à un sommet des principaux pays responsables* », ce que l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Tchervonenko, a jugé, le lendemain, « *intéressant* ».

La principale différence entre les conceptions française et soviétique de cet hypothétique sommet tient cependant moins au nombre de ses participants qu'à son objet. Pour les Soviétiques, il s'agit de « *liquider les tensions internationales* », vaste programme destiné encore une fois à « *noyer le poisson afghan* » ou, comme on dit au Quai d'Orsay, à le « *banaliser* ». Pour le président de la République, à l'inverse, il s'agirait essentiellement de fournir un « *habillage international* », si besoin est, à la solution d'un problème précis, la crise afghane.

Rappelons que M. Giscard d'Estaing ne considère une telle conférence comme possible que l'an prochain, si « *d'ici là rien et aucune initiative ne viennent accroître les tensions existantes* », notamment, cela va de soi, bien que le président ne l'ait pas précisé publiquement, aucune initiative militaire en Afghanistan. L'essentiel pour le président de la République est qu'une solution politique effective, non un faux semblant militaire, soit trouvée, c'est-à-dire un régime acceptable et réellement accepté par le peuple afghan et son environnement islamique. C'est surtout de cela, semble-t-il, que M. Giscard d'Estaing a voulu convaincre M. Brejnev.

MAURICE DELARUE.

● *Les relations franco-indonésiennes.* — La crise afghane a été au centre des entretiens qu'ont eus, jeudi 22 mai, le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, et son collègue indonésien, M. Mochtar Kusimaatmadja. M. Kusumaatmadja, qui arrivait d'Islamabad, a fait part à M. François-Poncet des résultats de la conférence islamique, tandis que le chef de la diplomatie française a commenté la rencontre Giscard d'Estaing-Brejnev.

M. STASI : M. Giscard d'Estaing n'a pas choisi la voie de la facilité.

M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., membre du Conseil national de l'U.D.F., écrit dans le numéro du 22 mai de *Démocratie moderne*, organe de son parti : « *Ce qui est certain, c'est que, en faisant le voyage de Varsovie, le président de la République n'a pas choisi la voie de la facilité. Dans cette aventure, en effet, il avait plus à perdre qu'à gagner ; il courait bien plus de risques qu'il ne pouvait espérer d'avantages. (...)*

» *Que pouvait-il donc espérer de ce voyage à l'Est pour ne pas hésiter à affronter cette incompréhension ? Aucun résultat immédiat et spectaculaire, sans doute. Mais une action politique peut-elle être jugée le jour même ?* »

M. Stasi conclut : « *Le président de la République n'a pas chanté victoire à son retour de Varsovie. Ne nous mêlons pas au chœur de ceux qui, avec des airs faussement attristés, se complaisent à dénoncer l'échec. Pourquoi douterions-nous que le président ait tenu à son interlocuteur le langage de la fermeté et de la vérité ?* »

M. FITERMAN (P.C.) : le P.S. rallie l'« atlantisme éculé de la S.F.I.O. ».

« *François Mitterrand s'enfonce* », écrit dans *l'Humanité* du 23 mai M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., en réponse aux déclarations du premier secrétaire du P.S., le 22 mai à France-Inter. M. Mitterrand avait déclaré qu'il « *serait très triste de penser que le président de la République pouvait s'abaisser à ce point que, cherchant, dit-il, la paix à Varsovie, il chercherait en réalité des suffrages d'électeurs communistes* », mais il avait aussi constaté une certaine tendance à l'établissement d'un « *système Giscard-Marchais* ». M. Fiterman pense que cela n'est pas sérieux et rappelle que si le P.C.F. approuve le fait que la France parle en son nom propre, cela ne le conduit pas à s'illusionner sur la capacité de M. Giscard d'Estaing à mener une véritable politique d'indépendance et de paix.

M. Fiterman relève de nouveaux signes de l'orientation à droite du P.S. et conclut : « *Le parti socialiste a rallié l'atlantisme éculé de la vieille S.F.I.O., et comme cela se voit — y compris par ceux qui doutaient de ce que nous disions avec raison dès 1977 — alors il ajoute à l'atlantisme l'anticommunisme. Les deux font la paire.* »

Le nouveau gouvernement belge sera plus réservé vis-à-vis de l'OTAN

De notre correspondant

Bruxelles. — Une crise continue à se dessiner autour de la politique étrangère, malgré la déclaration gouvernementale du nouveau cabinet Martens, qui a obtenu la confiance à la Chambre des députés, le 23 mai, à 4 heures du matin, par 151 voix contre 29. Le gouvernement a affirmé qu'il poursuivrait la politique traditionnelle de la Belgique et observerait ses engagements vis-à-vis de l'OTAN ; mais il est clair déjà que M. Charles-Ferdinand Nothomb, successeur de M. Simonet aux affaires étrangères, devra tenir compte, beaucoup plus que son prédécesseur, des réserves formulées par plusieurs partis à l'égard de l'alliance atlantique. M. Simonet est actuellement victime de son « atlantisme », que beaucoup de ses adversaires considéraient comme « *immodéré* ».

Isolé au sein de son propre parti, combattu sans pitié par les socialistes flamands, il a démissionné du bureau du P.S. en apprenant par hasard que son parti renonçait au portefeuille des affaires étrangères dans la nouvelle coalition. Une polémique violente a opposé M. Simonet au président du parti, M. André Cools ; depuis sa démission, une campagne est menée contre l'ancien ministre, dans laquelle tous les moyens sont bons.

On l'accuse implicitement d'avoir favorisé la vente d'armes au régime dictatorial de Montevideo en permettant à sa femme, administrateur-déléguée d'une firme d'exportation, d'utiliser les services d'ambassades de Belgique en Amérique latine. Un hebdomadaire d'extrême gauche, *Pour*, publie depuis deux semaines, sous le titre « Simonet Connection », des photocopies de rapports de l'ambassadeur de Belgique à Montevideo au ministre, et d'autres documents incriminant Mme Marie-Louise Simonet-Angement, administrateur-déléguée de la société B.A.T « *qui fabrique les chars BDX à Borsem* ». Le ministre a porté plainte pour diffamation mais, en attendant, l'affaire sert d'argument pour une révision de la politique étrangère qu'il avait menée jusqu'ici.

Pas de nouveaux missiles sans accord du Parlement

Depuis décembre 1979, M. Henri Simonet faisait l'objet d'attaques des socialistes flamands et surtout de leur président, M. Karel Van Miert, qui avait été son collaborateur au Marché commun quand il était commissaire de la C.E.E. Les socialistes flamands reprochaient à l'époque au ministre d'accepter l'installation de quarante-huit nouvelles fusées nucléaires sur son territoire demandée par l'OTAN. M. Simonet avait été sur le point de démissionner une première fois, une crise gouvernementale paraissant inévitable. Mais, le 13 décembre 1979, une formule avait été acceptée par tous. Il s'agissait d'une « acceptation suspensive » de la demande de l'OTAN : la Belgique acceptait le principe de l'implantation, mais en se réservant le droit de revoir sa décision de six mois en six mois, en fonction de l'évolution des négociations avec Moscou. En attendant, disait la Belgique, les voies de la détente doivent être explorées jusqu'au bout.

Par rapport à cette position de décembre, le nouveau gouvernement fait une légère marche arrière : le cabinet compte, selon la déclaration gouvernementale, respecter ses engagements vis-à-vis de l'OTAN, mais il ne prendra de décision pour l'implantation des missiles qu'avec l'accord du Parlement et après plusieurs contacts avec les pays de l'Est.

On se demande d'ailleurs comment la Belgique pourra respecter ses autres engagements à l'égard de l'alliance atlantique, notamment celui d'une augmentation du *budget militaire de 3 %* en termes réels. Le budget de la défense nationale belge, au lieu d'être augmenté, a été réduit de 2 %, comme celui des autres départements ministériels.

Plusieurs généraux ont protesté contre cette réduction, qui menace, à leur avis, le bon fonctionnement des forces belges, affirmant que, à partir de l'été prochain, les avions de la force aérienne et les chars seront cloués au sol : à la suite de l'augmentation des prix pétroliers, il n'y aura plus de quoi acheter de carburant.

Plus intransigeant que les autres généraux, le général Close, auteur de *l'Europe sans défense* (où il annonçait en 1977 que « *l'armée soviétique sera sur le Rhin en moins de vingt-quatre heures* »), président de la commission pour les problèmes nationaux de la défense, a démissionné de ses fonctions et quitté l'armée. Il envisagerait de se présenter aux prochaines élections législatives sur les listes d'une formation de droite, le parti libéral.

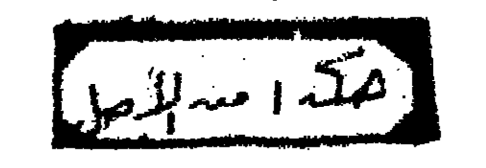
Le parti libéral, entré dans la nouvelle coalition, souhaite une défense musclée et l'implantation de missiles. La gauche de la majorité, au contraire, préfère d'abord défendre les acquis sociaux. C'est un sujet supplémentaire de division pour une coalition déjà considérée comme peu cohérente.

PIERRE DE VOS.









Norvège

Le pétrole et la rose

Le royaume de Norvège est un pays heureux où la démocratie est solidement ancrée dans les mœurs : il est dirigé depuis la guerre, hormis de brefs interludes, par un gouvernement social-démocrate, et son prince héritier a pu épouser une roturière sans que cette mésalliance suscite de drame.

Membre de l'alliance atlantique, la Norvège est chargée de la défense du « toit de l'Europe ». Elle avait payé trop cher sa neutralité lors de la seconde guerre mondiale pour refuser d'appartenir à l'OTAN. Mais elle est trop consciente de la supériorité écrasante des forces massées sur la base navale soviétique voisine de Mourmansk et dans toute la presqu'île de Kola pour ne pas maintenir avec l'U.R.S.S. des relations aussi détendues que possible.

L'un des pays les plus pauvres de l'Europe au début de ce siècle est devenu l'un des plus enviés : il a du pétrole et du gaz. Les découvertes des gisements en mer du Nord sont venues à point nommé pour prendre la relève de la marine marchande qui fut, pendant longtemps, la seule source importante de revenus extérieurs, mais qui, comme partout ailleurs dans le monde, connaissait des difficultés depuis plusieurs années.

Certes, le pays a toujours tiré profit de ses richesses naturelles et l'eau abondante de ses rivières lui a toujours fourni une énergie à bon marché qui a permis le développement d'industries gourmandes en électricité. La Norvège attend aujourd'hui du pétrole qu'il assure son avenir en permettant les restructurations industrielles indispensables au maintien du niveau de vie de sa population et du plein emploi. Elle a pu s'offrir le luxe d'échapper au débat sur l'énergie nucléaire : avant que le pétrole ne soit épuisé, on aura bien trouvé le moyen de limiter les dangers de l'atome ou découvert d'autres ressources.

Les élections de 1981 trancheront entre les tenants d'un libéralisme économique accru, alléchés par le parti qu'ils pourraient tirer du pétrole, et les partisans du maintien de l'intervention de l'Etat, qui soutiennent les sociaux-démocrates. Le grand débat des années 80 portera toutefois sur l'écologie. Car le Norvégien aime autant la nature que la solitude et ce n'est pas un hasard si le motif essentiel de toutes les décorations paysannes, peintes ou sculptées, est, depuis plusieurs siècles, la rose. Bénéficiant d'un niveau de vie plus que confortable, le Norvégien moyen, qui jouit de tous les avantages de l'Etat-providence, exige maintenant qu'on ne porte plus atteinte aux beautés naturelles de son pays, à la pureté des eaux, des fjords et des neiges.

A.-M. B.

Un entretien avec le premier ministre

La liberté des hommes et de l'économie a été assurée en quarante ans

NOUS DÉCLARE M. ODVAR NORDLI

Dans un immeuble moderne au centre d'Oslo, à quelques centaines de mètres du Parlement, sont regroupés bon nombre de ministères. Au quinzième étage, quelques bureaux sans apparat : ce sont les services du premier ministre.

Le premier ministre actuel, M. Odvar Nordli, âgé de cinquante-trois ans, occupe ce poste depuis le 14 janvier 1976. Mais, contrairement à ses prédécesseurs sociaux-démocrates, MM. Trygve Bratteli et Einar Gerhardsen, il n'exerce pas simultanément la responsabilité de chef du parti.

Diplômé d'études commerciales, député depuis 1954, après avoir travaillé pour les syndicats, ministre pour la première fois en 1971, M. Nordli dirige un gouvernement social-démocrate minoritaire. Avant la visite en Norvège de M. Raymond Barre, du 26 au 28 mai, il a reçu l'envoyé spécial du « Monde ».

« Comment appréciez-vous les résultats d'une quarantaine d'années de gouvernement social-démocrate en Norvège ? Quels sont les acquis et les difficultés ?

— Quand on regarde une période de quarante ans, qu'est-ce qui apparaît le plus significatif ? Nous avons eu les années d'occupation, la charge de la reconstruction. Pourtant, pendant cette période, la Norvège s'est transformée de pays de vieilles industries traditionnelles, en un pays industriel avancé...

Propos recueillis par BERNARD FÉRON.

(Lire la suite page 13.)

Une démocratie solidement ancrée dans les mœurs

VOILA un pays qui avait préparé toute la layette bien avant la naissance. Un pays qui ne se met pas martel en tête et qui fait ses révolutions sans le proclamer. La chronologie est formelle : c'est en 1905 seulement que l'union avec la Suède fut rompue et que la Norvège accéda à l'indépendance pleine et entière. Mais le nouvel Etat garda tout simplement la Constitution qu'il s'était donnée en 1814 et ce texte vénérable, après avoir naturellement subi quelques retouches, est toujours en vigueur. Pourquoi jeter à la corbeille un document qui garantit la liberté des citoyens et organise le gouvernement du peuple par le peuple ?

Pourtant la rédaction paraît à bien des égards anachronique. A lire le texte, on peut avoir l'impression que tout le pouvoir exécutif est concentré en une personne que la Constitution qualifie de « *sacrée* », le roi. La Loi fondamentale lui réserve quarante-huit articles sur un total de cent douze. C'est lui apparemment qui fait tout et décide de tout. Commandant en chef de l'armée et de la marine, il lui « *appartient de rassembler les troupes, de commencer la guerre en vue de la défense du royaume, de négocier la paix, de conclure et de dénoncer les traités* ». Il « *choisit et nomme les fonctionnaires civils ecclésiastiques et militaires* » qui lui jurent fidélité. Il entend les ministres, mais, comme dit la Constitution, il appartient au roi « *de juger selon son propre jugement* ».

En réalité, cette personne sacrée est d'autant plus respectée qu'elle se contente d'approuver les décisions d'autrui. Le pouvoir prend sa *source* à quelques centaines de mètres du palais royal, dans un immeuble à face de rotonde flanquée de deux ailes, le Storting ou Parlement. Les gouvernements se forment au gré des majorités de députés. C'est un régime d'Assemblée tempéré par un pragmatisme qui permet d'éviter les orages. Tout pourtant est réuni pour que la Norvège soit comme des démocraties plus méridionales en état de crise cyclique. Le système électoral — représentation proportionnelle — favorise l'émiettement des partis. Lors des élections de 1977, treize formations avaient tenté leur chance. Les plus faibles furent balayées ; par exemple, les communistes orthodoxes, qui ont pour règle absolue d'approuver bruyamment tout ce que fait l'U.R.S.S., n'obtinrent que 0,7 % des suffrages, moins encore que les maoïstes. Rayé de la carte, le Parti du progrès qui s'était fait le champion de l'extrême droite. Une fois achevé le dépouillement, six partis purent envoyer des représentants au Parlement ; les sociaux-démocrates (ou travaillistes) et les socialistes de gauche, d'une part, et, d'autre part, les quatre non-socialistes : conservateurs, chrétiens populaires, centristes et libéraux. La gauche contre la droite ? C'est un peu plus compliqué.

La salle du Storting a d'ailleurs été agencée pour que le public ne distingue pas d'emblée qui est de droite et qui est de gauche. Les députés sont groupés par circonscriptions, quelle que soit leur couleur politique. Autre particularité remarquable : il s'agit d'un Parlement unicaméral avec deux Chambres. Bien qu'ils en disputent encore, la plupart des théoriciens estiment que c'est un système unicaméral parce qu'une fois tous les quatre ans les citoyens élisent cent cinquante-cinq députés sans se préoccuper de savoir dans quelle Chambre chacun siégera. Une fois que les résultats de la consultation populaire sont acquis, les partis répartissent leurs effectifs. Les trois quarts des élus sont affectés à l'Odelsting, la Chambre basse, et un quart au Lagting, la Chambre haute. Un projet de loi est d'abord soumis à l'Odelsting. S'il est approuvé, il est transmis au Lagting qui peut le modifier ou le refuser. Un texte ainsi contesté peut cependant être en fin de compte approuvé — après deux navettes infructueuses — par les deux tiers des parlementaires réunis en séance plénière.

La modestie avant tout

Cette séparation avait été justifiée par la nécessité de soumettre en deuxième lecture les textes importants à l'examen de députés plus expérimentés et plus juristes que les autres. L'argument a été développé sans beaucoup de conviction parce que les groupes ne retiennent pas les critères de l'expérience ou de la classification juridique pour choisir ceux des leurs qui, jusqu'à la fin de la législature, appartiendront au Lagting. Alors, on a décidé tout simplement qu'il était bon qu'une loi fût discutée par deux Assemblées... même s'il s'agit de la même Assemblée scindée en deux parts inégales.

Les ministres sont l'émanation de ces Assemblées bien que, pendant la durée de leur mandat exécutif, ils cessent de siéger au Parlement. Ils sont remplacés par leur suppléant, de même d'ailleurs que les parlementaires malades ou en voyage. Ici, les charges, même les plus importantes, sont remplies avec modestie. Jamais un ministre, fût-il le premier, n'utilisera une voiture de fonction pour aller ou revenir de son travail. Veut-il se détendre en faisant du ski de fond ? Il prendra sa voiture personnelle ou empruntera le tramway, comme beaucoup de ses compatriotes, pour se rendre sur les pistes. Il trouve tout naturel d'être traité sans protocole... et parfois tutoyé par un journaliste devant les caméras de la télévision.

B. F.

(Lire la suite page 13.)

TOTAL sait le faire.

TOTAL
sait exécuter, en toute sécurité, tous les forages dans des conditions les plus difficiles :
- dans les grands fonds,
- dans les gisements à haute pression,
- dans les environnements les plus hostiles.

TOTAL
sait poser et souder des pipes sous-marins grâce à des technologies nouvelles utilisables jusqu'à 1 000 mètres de profondeur.

TOTAL
sait concevoir, construire, "manager" les gisements de pétrole et de gaz dans toutes les régions du monde, pour son compte ou celui des pays producteurs.

TOTAL
aujourd'hui sait produire, traiter, stocker, transporter tous les hydrocarbures gazeux sur terre ou sur mer.

TOTAL
demain transportera l'énergie électrique produite en mer par des centrales thermiques alimentées au gaz des gisements offshore.

TOTAL EST PRÊT A PARTICIPER A L'AVENTURE OFFSHORE DANS LE GRAND NORD NORVÉGIEN !

TOTAL
TOTAL Marine Norsk A/S Nansens Plass 7 - Oslo E. - Norvège

Publicis

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

La Société Générale à Oslo.
Kongensgate, 9.

A Oslo,
les représentants de la Société Générale,
dont la compétence territoriale s'étend
à la Norvège et au Danemark, vous accueilleront,
vous assisteront dans vos démarches,
la négociation de vos contrats
et la rédaction des clauses financières.

Les spécialistes
de son bureau de représentation de Stockholm
vous aideront également en Suède
et en Finlande.



SOCIETE GENERALE
Banque française et internationale.

Direction Internationale :
29, Bd Haussmann 75009 Paris
Tél. 298.33.43/298.26.43/298.21.93

Bureau de Représentation en Norvège :
Kongensgate, 9. BP 17 - Sentrum. Oslo 1
Tél. 19.47.220.51.30 Télex 18354
Représentant : M. Gérard Pignatel



Kirkegt. 21, Oslo 1, Norvège – Tel.: 48 10 50 Telex: 18175 DnC n Télégramme: CREDITBANK

LA NORVÈGE A DES IDÉES

CES IDÉES ONT ÉTÉ TRANSFORMÉES EN

SYSTÈMES D'ORDINATEURS

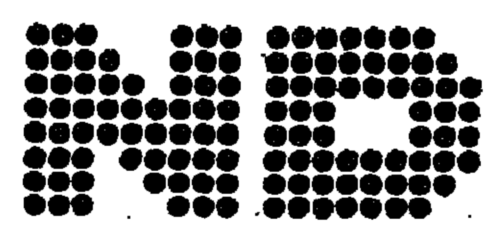
NORD

PAR LE CONSTRUCTEUR NORSK DATA

NORSK DATA fut créé en 1967. Depuis, la Société réalise des bénéfices chaque année. En 1979 la Société a présenté le meilleur résultat financier depuis sa création, et elle a des filiales en Allemagne fédérale, au Danemark, aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne et en Suède. Les actions de NORSK DATA sont négociées quotidiennement à la Bourse d'Oslo et, depuis le début de l'année, la valeur d'achat a doublé.

NORSK DATA - FRANCE a été la première filiale créée à l'étranger au début de 1975. Elle a aujourd'hui 55 employés. Depuis sa création, NORSK DATA - FRANCE a réalisé près de 20 % du C.A. consolidé du groupe.

Si vous désirez en savoir plus sur notre société n'hésitez pas à nous contacter.

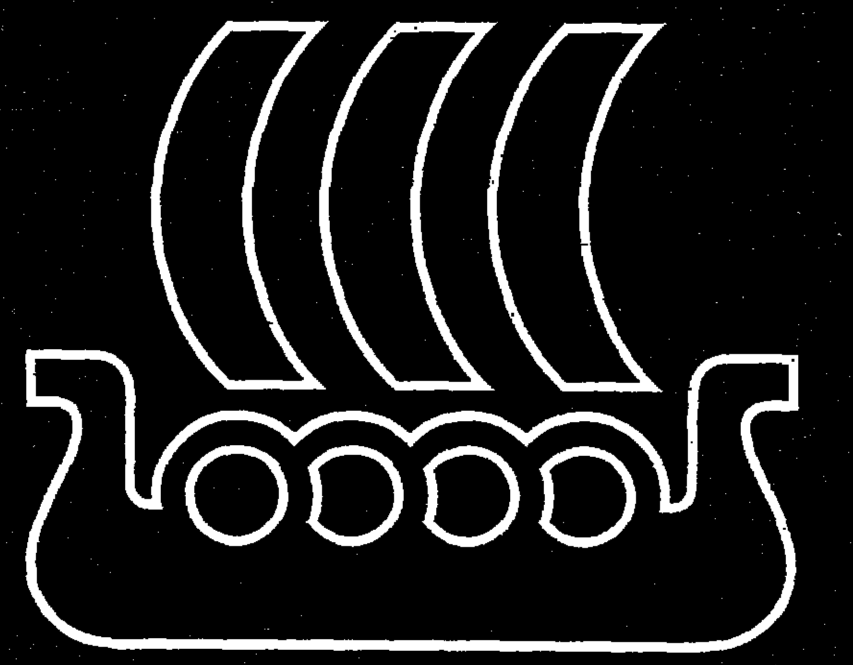


NORSK DATA

Siège :
« Le Bréyent »
Avenue du Jura
01210 Ferney-Voltaire
Tél. : (50) 40-85-76

Filiale :
120, Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : (1) 602-33-66

NORD - UNE ALTERNATIVE A ÉTUDIER



Les Vikings de l'ère du pétrole arrivent de Norsk Hydro

Norsk Hydro est:
Le plus grand groupe industriel de Norvège
Le plus grand groupe chimique de Scandinavie
Le plus grand groupe pétrochimique de Scandinavie
Un groupe aux vastes intérêts internationaux

Nous fabriquons plus de 50 produits et les vendons à travers le monde entier.

Engrais
Ammoniac/Nitrate d'ammoniaque/Engrais complexes/Nitrate de chaux/Urée

Hydrocarbures
Diesel auto/Essence/Fuels/Naphta/Gaz naturel/Pétrole brut/Kérosène/Coke de pétrole

Aluminium
Aluminium de première fusion/Profilés/Produits coulés/Fil machine/Produits laminés

Magnésium
Magnésium pur/Alliages de magnésium/Oxyde de magnésium/Anodes de de magnésium/Chlorure de magnésium

Pétrochimie
Ethylène/Dichlorure d'éthylène/Chlorure de polyvinyle/Propylène/Chlorure de vinyle

Produits chimiques
Nitrate d'ammoniaque technique/Urée technique/Méthanol/Gaz industriels/Eau lourde/Nitrate de chaux/Chlore/Acide nitrique

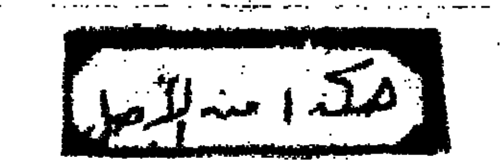
Divers
Emballage/Systèmes de commande à distance à usage maritime/Stratifiés/Produits d'ingénierie



Norsk Hydro

Bygdøy allé 2, Oslo 2, Norvège

Nos bateaux sont chargés de produits dont le monde a besoin.



Une démocratie solidement ancrée dans les mœurs

(Suite de la page 11.)

Ministres et parlementaires ont conscience d'avoir à exercer une mission très temporaire qui ne leur confère ni prestige particulier ni avantages matériels. Assez rares sont les députés qui aspirent à faire de leur condition un métier. Ils sont généralement prêts à siéger pour une ou deux législatures seulement. Il faut croire que le Norvégien n'est pas vorace de pouvoir puisque l'article 63 de la Constitution affirme : « *Toute personne élue... est tenue d'accepter son élection sauf si elle est élue hors de la circonscription dans laquelle elle exerce son droit de vote.* » Magnanime, le texte précise toutefois : « *Celui qui a assisté en tant que représentant à toutes les sessions ordinaires du Storting qui ont suivi une élection n'est pas tenu... d'accepter le renouvellement de son mandat.* »

Six partis politiques sont actuellement représentés au Parlement. A gauche, presque tout le terrain est occupé par les travaillistes, la force dominante (42,3 % des voix en 1977), qui, après avoir réalisé leur programme de réformes, sont visiblement en quête de nouveaux objectifs. Le parti socialiste de gauche, lui, avait pu, après le référendum sur l'Europe, faire élire seize députés ; il n'a plus que deux parlementaires. Il accuse les sociaux-démocrates de servir le capitalisme, il s'oppose résolument à l'alliance atlantique et milite pour l'écologie.

De l'autre côté de l'échiquier, le Parti du centre, qui s'appelait naguère parti agrarien, cherche une clientèle nouvelle qui lui permettrait d'éviter l'effritement auquel il paraît condamné. Avec 8,6 % des suffrages et douze députés, il ne peut avoir que de modestes ambitions. A sa droite, le Parti des chrétiens populaires (12,4 % des voix et vingt-deux sièges) s'est fait le champion intransigeant de la morale. Il incarne une tradition puritaine, qui continue d'influencer la Norvège. Centristes et chrétiens populaires se méfient de leurs rivaux et associés dans l'ancienne coalition non socialiste, les conservateurs. Ce parti a connu ces derniers temps une progression remarquée. Avec quarante et un sièges et 24,7 % des suffrages, il apparaît à beaucoup d'opposants comme le mieux apte à prendre la direction des affaires, mais les concours qui lui seraient nécessaires ne sont pas assurés. Restent les libéraux actuellement au nombre de deux au Parlement. Leur parti s'est scindé au moment du référendum sur l'Europe et il ne s'est pas relevé de cette crise. Les libéraux cherchent dans l'écologie une nouvelle raison d'être.

En tenant compte de l'éventail des six partis qui ont, depuis les élections de 1977, des représentants au Storting, il a fallu former un gouvernement. Ce n'était pas aisé. En ce temps-là, on s'est demandé pendant quelques jours quelle allait être la majorité. Socialistes et non-socialistes étaient presque à égalité, et de comptages en recomptages un siège passait des libéraux aux socialistes de gauche. Toutes vérifications faites, ce siège vagabond revint aux socialistes de gauche. Les « *bourgeois* » comme on les appelle ici n'eurent pas la majorité qu'ils avaient espérée pendant quarante-huit heures. Mais personne n'eut vraiment la majorité. Il y avait soixante-seize travaillistes. Il fallait un siège de plus à leur parti pour être sûr de gouverner. Il fut alors admis que les deux socialistes de gauche lui fourniraient en général l'appoint nécessaire sans appartenir à la majorité et sans donner la moindre garantie à leurs voisins et rivaux sociaux-démocrates.

Que faire de l'écologie ?

Les « bourgeois » s'accommodèrent de cette situation d'autant qu'ils n'étaient guère disposés à reconstituer la majorité qu'ils avaient eux-mêmes formée entre 1965 et 1971. A deux reprises au moins depuis 1977, quand les socialistes de gauche se dérobèrent, ils furent en mesure de renverser le gouvernement travailliste de M. Nordli. Ils se gardèrent bien de le faire parce qu'ils savaient qu'une crise serait insoluble.

Toutes les conditions sont réunies pour que le système soit bloqué. En Norvège, il n'y a jamais de dissolution : une Assemblée doit aller jusqu'au bout de son mandat de quatre ans. Il n'y a pas non plus d'élections partielles, puisque un député décédé est automatiquement remplacé par un des suppléants de sa liste. La Norvège se condamne à garder pendant toute une période quadriennale le même équilibre des forces. Les hommes politiques se plient à ce carcan. Une contrainte qui ailleurs provoquerait une situation inextricable est ici un puissant facteur de stabilité.

Stabilité aussi du paysage politique norvégien quand on le regarde sur une longue période. Il a été constaté, par exemple, que les résultats globaux de 1977 correspondaient à quelques variations près aux élections de 1936. Le tableau suivant a été établi par M. Helge Seip, rédacteur en chef du *Journal norvégien du commerce et de transports maritimes*. Il range sous la rubrique « partis non socialistes modérés » les groupes qui s'appellent actuellement : libéral, chrétiens populaires, centristes.

Pourcentage des votes

	1936	1977
Travaillistes	42,5	42,3
Conservateurs	22,6	24,7
Partis modérés non socialistes	29,4	25,2
Autres listes	5,5	7,3

Pourtant, d'un scrutin à l'autre, les variations sont beaucoup plus sensibles. Dans le groupe « *bourgeois* », le parti libéral, qui au lendemain de la guerre suivait d'assez près les conservateurs, est devenu quantité négligeable et la montée des conservateurs inquiète leurs associés de l'ancienne coalition non socialiste.

Pourtant, à l'intérieur et hors des partis, beaucoup se demandent si les clivages traditionnels correspondent toujours à la réalité. Les conservateurs progressent, notamment parmi les jeunes électeurs, parce qu'ils paraissent les mieux armés pour assurer l'alternance. Ils bénéficient du phénomène naturel de rejet que ressent une couche d'électeurs pour qui le travaillisme est l'affaire des parents, qui veut secouer la tutelle des pouvoirs publics sans perdre pour autant les acquis de la social-démocratie.

Dans les débats les plus passionnés de ces dernières années, la ligne de partage est passée au moins aussi souvent à l'intérieur des partis qu'entre les partis. Ce fut le cas au moment du référendum sur l'adhésion au Marché commun. C'est encore le cas avec les discussions à propos de l'irruption du pétrole dans l'économie nationale et le mode de vie. Les partis sont troublés par la revendication écologique, qui n'avait guère d'actualité quand ils ont été créés et qu'ils n'ont pas tous encore parfaitement perçue. A quelle vitesse et de quelle façon intégrer cette ressource nouvelle pour qu'elle ne soit pas en fin de compte un fléau ? C'est là peut-être le problème majeur de la politique norvégienne au début des années 80.

B. F.

Un entretien avec le premier ministre

(Suite de la page 11.)

Nous étions l'un des pays les plus pauvres d'Europe. Nous devenons l'un des plus riches du monde, et cela s'est fait en deux générations. En même temps, nous avons réduit les inégalités entre les gens, entre les régions, mis en place un système de sécurité sociale complet et assuré le plein emploi. Grâce aux ressources naturelles, aux durs efforts des travailleurs et à la formation que la population a reçue, nous avons maintenant de grandes possibilités... Il faut aussi insister sur le développement parallèle de la démocratie politique et de la démocratie économique. La liberté des hommes et de l'économie a été assurée.

— *Pourtant certains disent que la fiscalité est devenue beaucoup trop lourde. Que répondez-vous à ceux qui vous font ce reproche ?*

— La fiscalité est en gros acceptée parce que chacun se rend compte que c'est l'outil principal du bien-être social. Mais naturellement les gens ont toujours tendance à croire qu'ils paient trop d'impôts... Mais aujourd'hui les partis responsables ne peuvent remettre en cause ce qui est acquis, et au fond chacun reconnaît qu'il doit bien payer ce qu'il reçoit de la communauté, qu'il faut payer pour soutenir le plein emploi, maintenir la protection sociale. C'est aussi grâce à la solidité économique de la collectivité que l'industrie norvégienne a été capable de se développer et d'affronter la concurrence internationale.

— *Quels changements a, selon vous, provoqués la découverte du pétrole dans l'économie, dans le niveau de vie de la Norvège ?*

— D'abord, il y a de grandes possibilités. Mais nous devons limiter la production de pétrole pour éviter des changements fondamentaux dans la structure économique du pays. Et nous devons faire en sorte de développer en même temps d'autres secteurs parce que nous ne savons pas quelles sont les ressources pétrolières. Quand ces ressources seront-elles épuisées ? Je ne sais. Il faut donc profiter des possibilités actuelles pour équiper le reste et préparer l'avenir.

— *On dit que le pétrole peut tuer la pêche, une des ressources traditionnelles de la Norvège ?*

— Je ne pense pas qu'il y ait vraiment un problème grave à ce propos. Il y a peut-être plus grave que le pétrole pour les pêcheurs de nos côtes. Avec la technologie moderne, ne risque-t-on pas de prendre bientôt les derniers poissons ?

— *Les écologistes redoutent que des sites magnifiques ne soient sacrifiés au dieu pétrole.*

— Nous avons fait et nous faisons de notre mieux pour protéger la nature. Dans ce pays de quatre millions d'habitants, nous avons la chance d'avoir des « ressources de nature », plus sans doute que n'importe qui sur ce continent. Il faut en prendre soin. Nous pouvons, sans refuser toute industrialisation, rester le pays le plus « vert » d'Europe.

— *Bref, quel rythme de croissance jugez-vous possible et utile ?*

— Il ne s'agit, bien sûr, pas seulement du pétrole : celui-ci ne contribue que pour 20 % au produit national brut. N'oublions pas les autres 80 %. Il est difficile de répondre précisément à votre question. Mais comment pourrions-nous avancer au même rythme que dans les années 60, puisque nous avons une économie ouverte sur le monde ? La moitié de notre production doit être vendue sur le marché international. Donc, les tendances internationales ont une grande influence sur les possibilités de l'économie norvégienne. Je pense qu'un rythme de croissance de 3 % par an permettrait de maintenir le plein emploi.

« Nous gardons reconnaissance à la France »

— *Récemment, la presse soviétique a attaqué la Norvège à propos de projets d'implantation de matériel de l'OTAN. En même temps, l'U.R.S.S. a pris l'initiative de rouvrir les négociations avec votre gouvernement à propos de la mer de Barents. Comment interprétez-vous cette double démarche ?*

— Les relations entre l'U.R.S.S. et la Norvège reflètent les relations générales entre l'Est et l'Ouest. L'un des piliers de notre sécurité, c'est l'appartenance à l'OTAN. Mais, pour assurer cette sécurité, nous voulons aussi maintenir la stabilité, abaisser la tension. Nous faisons de notre mieux pour avoir des relations bonnes et ouvertes avec l'Union soviétique. En ce moment, nous jugeons évidemment que la situation est sérieuse. Nous craignons pour la détente, nous redoutons la course aux armements, et en particulier la course aux armes terrifiantes. Nos espoirs ont été grièvement blessés. Mais, en dépit de la crise provoquée par l'invasion inacceptable de l'Afghanistan, nous voulons maintenir ouverts les canaux entre l'Est et l'Ouest.

» Les négociations de la Norvège avec l'U.R.S.S. ? C'est une question de longue haleine. Il est important que nous ayons des conversations, que de part et d'autre nous nous disions prêts à trouver une solution.

— *Il y a huit ans, la population norvégienne se prononçait par référendum contre l'adhésion au Marché commun. Comment ont évolué vos relations avec la C.E.E. ?*

— Il n'est pas question, en Norvège, de changer ce qui a été décidé. Je dirai que notre coopération avec le Marché commun et les pays membres s'est développée de façon très positive. Nous avons signé un accord commercial qui régit cette coopération.

— *Et les relations avec la France ?*

— M. Giraud, ministre de l'industrie, nous a rendu visite il y a un an. Nous attendons maintenant la venue de M. Barre, qui, pendant son voyage, ira à Narvik. Nous gardons reconnaissance à la France de ce qu'elle a fait pour nous au début de la deuxième guerre mondiale. Il y a eu aussi des négociations entre des industriels des deux pays. C'est là un résultat très positif, très riche pour la Norvège. Pour la France également. »

Propos recueillis par
BERNARD FÉRON.

DE BONNES AFFAIRES EN NORVÈGE

Si vous souhaitez faire de bonnes affaires en Norvège, faites-les avec la Christiania Bank.

Le grand événement dans le monde financier et bancaire de Norvège en 1980 est la fusion entre la Andresens Bank A/S et la Christiania Bank og Kreditkasse, deux grandes banques internationales et dynamiques. Les deux banques ont une large expérience et des connaissances étendues de toutes les activités commerciales et industrielles de Norvège. Avec le personnel hautement qualifié des deux banques à votre disposition, la banque fusionnée est à même de vous offrir le meilleur service et les meilleurs conseils. Donc, si vous avez des affaires avec la Norwegè, faites appel à la Christiania Bank.

CHRISTIANIA BANK
CHRISTIANIA BANK OG KREDITKASSE
Votre banque en Norvège

Siège social: Oslo Telex: 11043 xiabk n - affaires générales - 19810 xiaex n - devises étrangères - 16833 xiafo n - département bourse Cables: XANIA BANK - Téléphone: (472) 48 50 00 Luxembourg, New York, Londres, Sao Paulo, Singapore, Hong Kong, Zürich et Paris.

Trouver un équilibre entre l'intervention de l'Etat et un plus grand libéralisme

A quelques pas des deux tours carrées de l'hôtel de ville de briques rouges, face au fjord qui apparaît tel un immense lac clairsemé d'îles et sous l'œil de l'austère citadelle Akershus, les cales du chantier naval Nyland Versted sont désespérément vides. Pas un bateau ne montre sa proue et les grues tendent leurs bras inutiles vers les dernières neiges des collines alentour.

Faute d'activité, cette filiale du puissant groupe Aker, installé là dans la construction et la réparation navale depuis 1854, vient d'ailleurs d'annoncer le licenciement de cinq cents personnes. De quoi faire bondir les statistiques dans un pays qui compte à peine plus de vingt mille chômeurs. *« Ces ouvriers n'auraient aucun mal à retrouver du travail dans les quarante-huit heures dans la région d'Oslo »*, affirme un responsable de la Fédération des industries, M. Frederiksen. Mais les syndicats n'entendent pas *« laisser faire »*. Question de principe. *« La reconversion des industries traditionnelles doit se faire sans précipitation »*, rappelle un membre du principal syndicat L.O. Et le ministre du plan, détenteur auparavant du portefeuille des finances, le rigide M. Kleppe, souligne que *« l'économie n'est qu'un moyen »* et que *« le plein emploi reste l'objectif majeur du gouvernement »*. De quoi faire rêver plus d'un chômeur ailleurs en Europe.

« Le pétrole est donc arrivé », concède le ministre, à un heureux moment pour permettre, par ses *revenus, de financer la restructuration* de l'industrie, engendrer de nouvelles activités, donc de nouveaux emplois (la mer du Nord a ainsi permis de créer près de trente-cinq mille emplois, au moment où les chantiers navals en perdaient douze mille).

La Norvège a toujours fondé son industrialisation sur ses avantages naturels : une énergie hydro-électrique à bon marché a permis de *développer une industrie* sidérurgique (ferro-alliages), des activités électro-métallurgiques (aluminium, magnésium) et une industrie électrochimique (engrais), tendis que les forêts de ce vaste territoire engendraient une industrie du papier-carton et que les milliers de kilomètres de côtes amenaient le développement logique des chantiers navals, d'une flotte marchande, donc d'une industrie de la pêche (poissons et farines de poissons). A côté de ces industries traditionnelles se trouve un certain nombre d'activités connexes (équipements de navires, télécommunications, turbines pour centrales électriques).

La faible population — quatre millions d'habitants — du pays a, depuis longtemps, obligé le royaume à fonder sa croissance sur la division internationale du travail donc la spécialisation, et l'étroitesse du marché intérieur l'a conduit à tourner largement ses activités vers l'extérieur (les exportations représentent près de 30 % de la production intérieure brute).

Les difficultés de par le monde des chantiers navals, sous la concurrence du Japon et de la Corée, et le marasme économique des pays industrialisés après la première crise pétrolière ont contraint de nombreuses entreprises à des reconversions : le groupe Aker, par exemple — premier constructeur naval norvégien, — ne construit plus que des bateaux très spécialisés (méthaniers, navires frigorifiques, etc.), en série, et cette activité ne représente plus que 17 % de son chiffre d'affaires, de nombreuses filiales du groupe étant tournées vers l'exploitation pétrolière de la mer du Nord pour laquelle elles fournissent plates-*formes de forage et toutes sortes* de constructions et de services.

« Pourtant, comme le disent les responsables norvégiens, *même si le pétrole doit correspondre à 25 % de notre PIB dans les années 90, ce n'est pas une raison pour sacrifier les trois autres quarts de notre industrie. D'autant que celle-ci restera lorsque le pétrole et le gaz auront disparu. »*

Comme le souligne M. Kleppe : *« L'effet psychologique du pétrole sur l'imagination des personnes peut ressembler à la fièvre de l'or. »* Malgré une sagesse séculaire, les Norvégiens ont, au début des années 70, quelque peu anticipé sur les revenus pétroliers. Sous la pression des parlementaires du Storting, *le gouvernement* a dépensé sans compter pour maintenir à flot les industries en difficulté et sauver le plein emploi. Certes, les effets de la crise mondiale ont largement été gommés, mais l'industrie y a laissé une bonne partie de sa compétitivité et le pays s'est endetté de quelque 100 milliards de couronnes (1). L'effet inflationniste de l'or noir était tel que, en 1977, le coût de la main-d'œuvre en Norvège dépassait de plus de 30 % celui de ses partenaires commerciaux.

Trois dévaluations en 1978 (et surtout *la dernière d'entre elles dans la mesure où elle n'a pas été suivie* par la Suède voisine) et le gel des prix et des salaires de *septembre 1978 au 1er janvier 1980* ont redonné le sourire aux industriels. En 1979, les exportations matérielles — hors pétrole et gaz — ont augmenté en valeur de 19 % par rapport à l'année *précédente. Et le taux d'inflation n'a été que* de 4,8 %, soit un rythme moitié moindre que celui de l'O.C.D.E., ce qui a permis à l'économie norvégienne de regagner un peu de sa compétitivité.

Mais comment désormais maintenir cet acquis, utiliser des revenus pétroliers croissant de manière point trop inflationniste, assurer la compétitivité des industries traditionnelles et donc permettre les restructurations nécessaires sans affecter le plein emploi ? La question *est d'autant plus aiguë* à Oslo que le rythme d'inflation au premier trimestre a plus que doublé par rapport à l'an passé (la tendance actuelle est de l'ordre de 13 % l'an, et rares sont les *économistes qui prévoient* un taux inférieur à 10 %). De plus, le patronat et les syndicats ont signé un accord-cadre qui *préconise* une augmentation moyenne des salaires de 8 %. Bien que cela signifie vraisemblablement une diminution du pouvoir d'achat des cadres moyens et supérieurs, *à la* Fédération des industries on estime qu'il était beaucoup trop tôt pour accorder de telles hausses, et l'on craint le mécanisme mis au point pour permettre *aux salaires les plus bas* de croître plus vite que la *moyenne*.

M. Johan Melander, géant de *soixante-dix ans qui dirige depuis* plus de trente ans la principale banque commerciale du royaume, Den Norske Creditbank, et que ses concitoyens appellent, non sans tendresse, *« le dernier capitaliste de Norvège »*, affirme que *« tout dépendra en fait de la politique financière que va mener le gouvernement »*. Si les autorités continuent à augmenter les dépenses budgétaires sous prétexte que les revenus pétroliers vont croître, dit-il, elles créeront tant de pouvoir d'achat que l'on va se retrouver *avec un « sur-emploi ». « Le niveau des prix va s'élever et la compétitivité industrielle se réduire ; c'est là le grand danger qui menace notre économie. »*

Moins de subventions

L'analyse est partagée par les experts économiques du gouvernement. Ce dernier a d'ailleurs annoncé qu'il allait cesser de subventionner sélectivement les industries en difficulté. La politique qui a consisté à fournir pour 1,3 milliard de couronnes aux chantiers navals pour les aider à obtenir pour 4 milliards de couronnes de contrats *sera ainsi abandonnée (2). Ce qui ne* convainc guère M. Melander : *« Les politiciens pourront-ils voir s'accumuler ces richesses tirées du pétrole sans avoir envie de les dépenser ? J'en doute. »* Et il en veut pour preuve le programme de construction sociale qui va encore coûter, en 1980, plus de 7 milliards de couronnes au budget de l'Etat.

A une époque de conservatisme triomphant en Europe, le banquier propose, une fois remboursée la *dette extérieure, une série de dépenses* non inflationnistes, comme l'accroissement de la contribution financière à l'OTAN, l'achat à l'étranger d'équipements sophistiqués pour les laboratoires universitaires, voire des investissements à l'étranger. Il préconise aussi une réduction de la fiscalité directe devenue *« beaucoup trop lourde »*, à condition que soit mise sur pied une réelle incitation à l'épargne.

Le *gouvernement* m i n o r i t a i r e social-démocrate, s'il partage pour partie le diagnostic économique établi par le patronat, n'est pas pour autant convaincu par les remèdes. Même s'il semble un peu divisé. La publication d'un Livre blanc sur la restructuration de l'industrie a ainsi été différée du fait de divergences entre le ministère de l'industrie et celui des finances, dit-on à Oslo, même si cela est démenti par M. Tamburstuen, secrétaire d'Etat à *l'industrie*.

Fidèle à la vocation de son parti, M. Kleppe, le ministre du plan, même s'il reconnaît que l'Etat doit moins intervenir pour soutenir des *activités qui ne sont pas viables à long terme*, n'en estime pas moins que les objectifs sociaux du gouvernement continuent d'exiger un rôle important des pouvoirs publics. Quant au niveau des impôts, il le défend en rappelant que, s'il est de l'ordre de 52 % en brut, il est bien moindre si l'on tient compte des prestations fournies.

Malgré des revenus pétroliers largement accrus par le doublement l'an passé des prix du pétrole et du gaz, ainsi que *par le développement* de la production d'hydrocarbures, la Norvège ne pourra pas complètement éviter les effets de la crise mondiale. Mais elle aura encore, en 1980, *un taux de croissance* supérieur à 3 %. Dans une telle circonstance, *« beaucoup de choses dépendront de l'évolution politique »*, souligne M. Melander. Autant dire que les élections de 1981 trancheront aussi entre les partisans du maintien de l'intervention de l'Etat et *les tenants d'un plus grand libéralisme* économique.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 couronne norvégienne = 83 centimes.

(2) Le budget de l'Etat pour 1980 prévoit cependant 500 millions de couronnes de subventions.

Le poids de la fiscalité directe

Le bulletin de salaire mensuel d'un professeur d'université, proche de la soixantaine, montre *mieux que tout discours le poids* des impôts directs :

— Traitement brut en couronnes :	11 502,80
— Cotisation retraite :	216,40
— Impôt sur le revenu :	6 064
— Cotisat. syndicale :	51,50
— Salaire net :......	5 170,10

Il faut préciser que cet impôt — calculé sur les revenus de l'année précédente déclarés avant le 31 décembre — n'est prélevé que dix mois et demi sur douze (l'imposable étant exonéré en juillet et le prélèvement de décembre étant moitié moindre que celui des autres mois). De plus, la fiscalité est beaucoup moins lourde dès lors que l'on a des enfants à charge.

Mais pour faire une compa*raison réelle avec d'autres sys*tèmes, il faudrait aussi faire la liste des prestations sociales et des équipements collectifs (y compris qualitativement) dont peut bénéficier ce professeur. Faut-il rappeler qu'en revenu national par habitant les Norvégiens sont nettement plus riches que les Français.

Davantage de puissance en provenance de la mer

L'impact du pétrole de la Mer du Nord sur l'économie norvégienne ne cesse d'augmenter. La Bergen Bank prend une part active dans le financement des projets de la Mer du Nord. Notre département « Pétrole » ainsi que notre division internationale souhaitent vivement se mettre à votre service pour tous vos problèmes de banque en Norvège.

BERGEN BANK Bergen Torgalmenning 2 P.O.Box 826 N-5001 Bergen Téléphone: + 47 5 21 76 00 Télex: 42 018

BERGEN BANK Oslo Kirkegaten 23-25 P.O.Box 1170 Sentrum N-Oslo 1 Téléphone: + 47 2 40 05 50 Télex: 11 069

BERGEN BANK

Le «contrôle démocratique» des banques commerciales

DANS un pays dominé depuis plus de trente ans — malgré quelques entractes « bourgeois » — par la social-démocratie, on s'attendrait à voir une économie largement nationalisée, un système bancaire entièrement aux mains de l'Etat. Or il n'en est rien. Les grands services publics dépendent certes de l'Etat, et le gouvernement a établi des monopoles de vente de l'alcool, des médicaments et du blé, mais l'essentiel du commerce et de l'industrie est laissé aux personnes privées (à l'exception notable désormais de l'activité pétrolière de la mer du Nord, dans laquelle le groupe d'Etat Statoil aura une place prépondérante). Et même lorsque l'Etat est actionnaire majoritaire, comme dans la première société norvégienne, Norsk Hydro, cette part prépondérante n'est pas sensible et, de l'avis unanime, ce groupe est géré comme une société privée. *« Nous sommes effrayés par une trop grande concentration du pouvoir et craignons la multiplication des experts bureaucrates »*, précise M. Kleppe, le ministre du plan. Et un responsable de la principale centrale syndicale, L.O., affirme : *« Nationaliser ne résout pas les problèmes. Il est plus important que le gouvernement, le Parlement et les travailleurs aient un contrôle sur l'activité économique. »*

Un tel contrôle démocratique a donc été institué dans les banques commerciales. Il existe certes des banques d'Etat, mais celles-ci ne reçoivent pas de dépôts et tirent leurs fonds du gouvernement pour effectuer des prêts à faible taux d'intérêt à certains secteurs économiques (agriculture, pêche, presse) ou sociaux (logements, éducation). Les banques commerciales sont donc les seules à avoir une activité bancaire traditionnelle et elles sont entièrement privées.

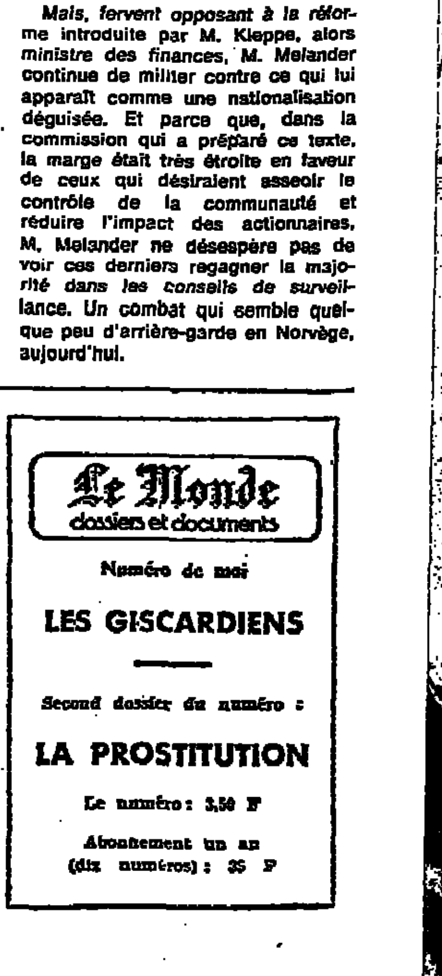
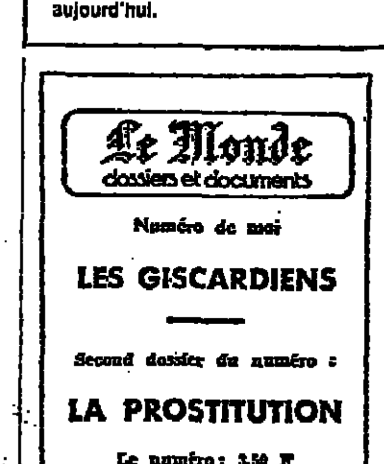
Depuis quelque temps, leur *board of supervisor* (conseil de surveillance), chargé de définir la politique et les grandes options de la banque, est composé de membres nommés par le Parlement, de représentants du personnel et d'actionnaires (qui sont minoritaires). La principale banque commerciale — Den Norske Creditbank — dispose ainsi d'un conseil de surveillance de quarante-cinq membres, dont vingt-quatre sont nommés par le Storting, douze représentant les actionnaires et neuf les employés (qui ont aussi un représentant au conseil de direction).

Cette perte de majorité des actionnaires au conseil de surveillance a eu pour contrepartie la proposition qui leur a été faite de vendre leurs parts à l'Etat avant la fin de 1980. *« Mais*, souligne M. Melander, le président de Den Norske Creditbank, *à un prix qui correspond à la valeur boursière, soit une somme bien inférieure à la valeur réelle de ces actions. »*

Que vont donc faire les porteurs de parts ? *« A mon avis, ils vont garder leurs actions »*, estime le banquier, qui reconnaît que ce système a apporté très peu de changement dans la gestion de sa société depuis qu'il est en place.

Mais, fervent opposant à la réforme introduite par M. Kleppe, alors *ministre* des finances, M. Melander continue de militer contre ce qui lui apparaît comme une nationalisation déguisée. Et parce que, dans la commission qui a préparé ce texte, la marge était très étroite en faveur de ceux qui désiraient asseoir le contrôle de la communauté et réduire l'impact des actionnaires, M. Melander ne désespère pas de voir ces derniers regagner la majorité dans les conseils de surveillance. Un combat qui semble quelque peu d'arrière-garde en Norvège, aujourd'hui.





Le Monde dossiers et documents

Numéro de mai

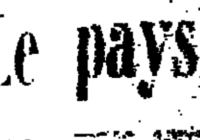
LES GISCARDIENS

Second dossier du numéro :

LA PROSTITUTION

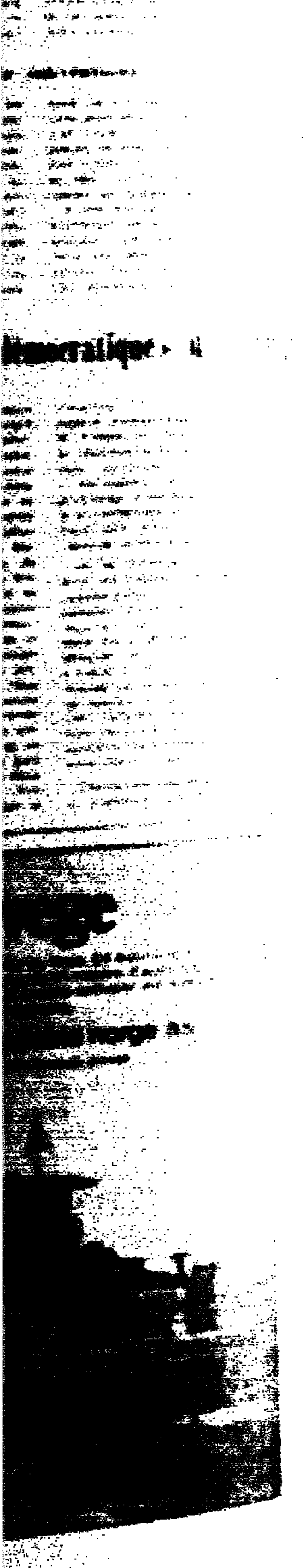
Le numéro : 3,50 F

Abonnement un an (dix numéros) : 35 F





هكذا من الأصل



Le pays veut parvenir à la maîtrise absolue de sa production pétrolière

S'IL est une surprise après quelques jours passés dans la charmante capitale norvégienne, c'est bien la discrétion des réactions officielles à la tragédie de la plate-forme *Alexander-Kielland*. Certes, deux syndicats de travailleurs du pétrole, appuyés par plusieurs petits partis de l'opposition, ont réclamé une révision des règlements de sécurité, voire une remise en cause de l'ensemble de l'activité pétrolière. Et l'Union des écrivains a publié un communiqué pour se plaindre de l'attribution aux plates-formes de la mer du Nord de noms d'hommes de lettres, jugeant peu digne d'entendre dire que ce grand contemporain d'Ibsen a perdu une jambe et causé ainsi la mort de cent vingt-trois personnes. Mais partout ailleurs, la modération règne dans un royaume qui a été d'autant plus choqué par l'accident qu'on y est particulièrement attentif aux conditions de travail et de sécurité des travailleurs de l'offshore comme à la protection de l'environnement.

« *On se rend compte désormais qu'un accident est toujours possible, au nord comme au sud* », affirme M. Aakvaag, vice-président exécutif de Norsk Hydro, la principale société norvégienne.

Les autorités n'entendent pas remettre en cause la politique pétrolière définie par le Storting depuis plusieurs années, non plus que les trois premiers forages exploratoires au nord du 62° parallèle, décidés pour l'été 1980, après un large débat et la remise à l'Assemblée nationale en 1979 d'un Livre blanc.

Celui-ci définissait les moyens de contrôle de l'Etat sur la pollution et sur l'activité pétrolière dans le nord du pays, ainsi que les relations entre le pétrole et les activités de pêche dans une zone particulièrement sensible pour tous les défenseurs de l'environnement (au premier rang desquels les pêcheurs).

Les deux compagnies qui doivent opérer au nord du 62° parallèle, la compagnie d'Etat Statoil et Norsk Hydro, avaient certes différé l'envol, au large de la province de Troms, des plates-formes nécessaires aux premiers forages. Mais la remise au gouvernement — fin avril et début mai — de rapports préliminaires des directions des affaires pétrolières et de la sécurité maritime, ainsi que de l'organisme — Veritas — chargé de l'homologation des installations, sans faire la lumière sur l'accident lui-même (attribué ici à une fatigue du métal de la plate-forme, conçue et construite en France), a pourtant permis aux pouvoirs publics de donner le feu vert le 30 avril.

Comme le disaient plusieurs personnalités norvégiennes : soit on arrête tout au nord comme au sud, soit l'on continue dans les deux zones tout en renforçant la sécurité. Et M. Tamburstuen, secrétaire d'Etat à l'industrie, d'ajouter : « *Mon sentiment personnel est que le niveau d'activité restera conforme aux décisions antérieures à l'accident, mais on va sûrement renforcer l'inspection régulière des plates-formes, l'entraînement et l'éducation du personnel.* » Si infléchissement il doit y avoir, il n'interviendra pas avant la publication du rapport définitif de la commission d'enquête, au plus tôt à l'automne. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'énergie au Storting à la fin du mois d'avril.

Une accélération de la prospection

L'accident s'est pourtant produit à un moment où la prospection pétrolière connait une nette accélération. Il est courant d'opposer la politique intensive de la zone britannique de la mer du Nord, dans laquelle ont déjà été forés plus de mille « trous », à la prudence de la Norvège où ce nombre dépasse à peine 200. Mais, en 1980, plus de 35 forages sont prévus, soit nettement plus que les années précédentes (22 en 1979, 21 en 1978).

La majorité des découvertes principales sont, il est vrai, entrées en exploitation avec la mise en production, au cours de 1979, des trois derniers gisements de la zone d'Ekofisk (Albuskjell, Eldfisk et Edda) et le début de l'extraction de pétrole à Statfjord. Cela a porté la production d'hydrocarbures pour le premier trimestre à 13,943 millions de tonnes d'équivalent pétrole (contre 9,4 millions pour la même période de l'an passé), soit un rythme annuel supérieur à 55 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Il est désormais nécessaire, si l'on veut maintenir un tel niveau au-delà des années 90, de faire de nouvelles découvertes.

L'an passé a d'ailleurs été, à cet égard, un bon cru. Shell, notamment, a trouvé un gisement de gaz qui serait, estime-t-on au ministère de l'énergie, trois à quatre fois plus important que celui de Frigg. Les périmètres qui entourent cette découverte seront attribués, vraisemblablement à la fin de l'année, aux compagnies norvégiennes, ce qui permettra d'avoir une évaluation plus nette de ce champ.

Le « golden block » (périmètre doré), offert à la compagnie d'Etat Statoil, a d'autre part tenu ses promesses, puisque ses réserves seraient de plus d'un milliard de barils. D'autres découvertes enfin nécessiteront de nouveaux sondages avant d'être déclarées « commercialisables ». La longévité de l'ère pétrolière semble donc assurée au-delà du vingtième siècle, avant même le début des forages du nord du 62° parallèle. Mais les pouvoirs publics devront, dans les douze mois à venir, faire des choix en ce qui concerne l'exploitation du gaz.

Jusqu'à présent, en effet, la production de Frigg est vendue à la Grande-Bretagne tandis qu'une partie de celle d'Ekofisk arrive à Emden, en République fédérale d'Allemagne. La collecte du gaz des autres gisements — et d'abord de celui de Statfjord — permettrait de doubler ou presque les réserves de gaz extractible et d'accroître la production pétrolière.

Trois projets sont actuellement en concurrence. Le premier concerne le seul gisement de Statfjord et prévoit la construction d'un gazoduc à la côte vers la région de Bergen. Il favoriserait l'utilisation de gaz pour les projets pétrochimiques de Norsk Hydro, Statoil, Saga et Duno et laisserait des quantités non négligeables à l'exportation sous forme de gaz naturel liquéfié (G.N.L.). Cette solution semble actuellement avoir la faveur de nombreux responsables de la politique pétrolière.

Ensuite, il faudra décider d'un grand collecteur et de son point de chute possible. Les Britanniques tentent de convaincre Oslo de l'intérêt qu'il y aurait à rentabiliser l'écoulement de l'ensemble du gaz de la mer du Nord vers la Grande-Bretagne, tandis qu'un consortium européen — dans lequel Gaz de France joue un rôle actif — préférerait visiblement voir le gaz arriver sur le continent. Quel que soit le choix, les acheteurs devront payer un prix élevé. Le récent contrat signé pour la fourniture à partir de 1983 du gaz du gisement d'Ula à la filiale ouest-allemande de B.P. Gelsenberg, qui fixe le prix à 1 couronne par mètre cube (de l'ordre de 5,10 dollars par million de B.T.U.), établit le principe de l'indexation des prix du gaz sur ceux du pétrole. « *C'est là un principe irréversible sur lequel seront fondés tous les contrats futurs* », affirme M. Helle, du ministère de l'énergie.

Au-delà de ces grandes décisions, les pouvoirs publics entendent poursuivre cette « norvégianisation » menée jusqu'à présent avec succès et développer une coopération industrielle avec leurs grands partenaires commerciaux en échange de la garantie d'approvisionnement en hydrocarbures.

Cette « norvégianisation », on peut l'évaluer par la part des contrats revenant à des entreprises locales dans le secteur pétrolier : 28 % en 1975, 62 % en 1978, 60 % en 1979. On peut aussi prendre en compte l'évolution de la fiscalité dont le poids devrait passer, si le Storting adopte le projet préparé par le ministère de l'énergie, de 69 à 81 % avec effet rétroactif au 1er janvier 1980 (ce qui a été dénoncé, bien sûr, par les compagnies internationales comme de nature à ralentir, voire à empêcher la mise en exploitation des champs marginaux). On peut encore l'apercevoir dans cette maîtrise technologique qui permet désormais aux sociétés norvégiennes de contribuer à l'exploration pétrolière dans plus de dix pays du tiers-monde. On peut enfin en voir le signe dans la part croissante qui revient aux compagnies norvégiennes sur les périmètres d'exploration. Lors de la désignation des sociétés chargées de l'exploration au nord du 62° parallèle, par exemple, Statoil, Norsk Hydro et Saga ont été choisies comme « opérateurs » alors que les compagnies étrangères n'obtenaient que 35 % des parts sur chacun des trois périmètres.

Un nationalisme ombrageux

Cette dernière attribution est d'ailleurs un modèle de la volonté des Norvégiens d'obtenir création d'emplois et transferts de technologie des pays désireux de voir leurs compagnies travailler dans cette zone de la mer du Nord. Les sept compagnies bénéficiaires de parts (de 25 % pour Esso à 5 % pour Hispanoil et Volvo) ont ainsi dû donner des gages industriels. Elf-Aquitaine, qui détient 20 % sur le permis de Trondelag-II et fournira l'assistance technique, n'a dû cette situation qu'à la commande par la SNECMA de certaines pièces d'avion à la société Kongsberg. De plus, Elf s'est engagé dans des *joint ventures* avec plusieurs sociétés norvégiennes, tant pour les services de l'offshore que pour la commercialisation de produits chimiques et de médicaments pour animaux. Enfin, le Conseil norvégien pour la recherche scientifique et industrielle a signé un accord avec le C.N.E.S. (Centre national d'études spatiales) français pour la modernisation de la station de télémétrie de Tromsoe. « *Cette coopération industrielle sera un critère de plus en plus important dans le choix des compagnies étrangères* », explique M. Tamburstuen. Ce qui amène certains à dénoncer le nationalisme ombrageux de la politique pétrolière d'Oslo.

A vrai dire, la question est posée du rôle futur des compagnies internationales. « *Nous en aurons toujours besoin* », disent en chœur les responsables du secteur public comme les dirigeants des sociétés privées comme Norsk Hydro. Et le rapport de Veritas, après l'accident de l'*Alexander-Kielland*, envisage un ralentissement de la « norvégianisation ». Mais M. Kieppe, le ministre du plan, estime : « *Nous avons beaucoup appris en partant de rien. La coopération avec les sociétés étrangères continuera, mais son ampleur comme sa forme pourraient changer.* »

De fait, il semble que des groupes comme Elf, fortement implantés en Norvège, ne seront plus désignés comme opérateurs. Avec le doublement du prix du pétrole en 1979, la capacité d'investissement de l'Etat norvégien et de Statoil va croître rapidement. L'Etat, qui tirait 209 millions de couronnes de la fiscalité pétrolière en 1975, a vu cette part passer à 3,8 milliards de couronnes en 1978 et à 6,5 milliards de couronnes en 1979. En 1980, cette somme pourrait approcher 15 milliards de couronnes. Dès lors, les sociétés internationales risquent de se voir réduites, là comme dans de nombreux autres pays producteurs, à un rôle d'assistance technique, rémunéré, du moins l'espèrent-ils, en pétrole.

Plus encore que les pays de l'OPEP — parce qu'elle dispose d'une capacité technologique que les producteurs du tiers-monde n'ont pas, — la Norvège entend avoir la maîtrise absolue de sa production pétrolière. Nul ne peut l'en blâmer. — B. D.

"33" Export. On peut rester actif après une bonne bière.



Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• Contrôle des matières nucléaires : l'opposition dénonce une atteinte au droit de grève
• Économies d'énergie : le comité d'évaluation des options techniques est mort-né

Un an, treize jours et... dix minutes de suspension de séance : c'est le temps qu'il aura fallu au groupe R.P.R. pour estimer que la création d'un comité d'évaluation des options techniques en matière d'énergie, qu'il jugeait essentielle en mai *1979*, *ne l'est plus en* mai 1980. Composé de personnalités « indépendantes », choisies par l'Assemblée nationale, ce comité devait avoir pour mission de *conduire des études sur les conséquences* des choix énergétiques des pouvoirs publics afin de permettre au Parlement de pratiquer des expertises contradictoires. Novateur pour les uns, dangereux selon le ministre de l'industrie, ce comité avait — outre son intérêt pratique — valeur de symbole pour les députés R.P.R. et, plus largement, pour l'Assemblée nationale : il constituait — fait rarissime — une preuve tangible de la volonté du Parlement d'assurer son indépendance face à l'expansionnisme *naturel* de l'exécutif.

Mis en demeure — par la procédure contraignante du vote bloqué — de choisir entre le rejet de l'ensemble du projet de loi relatif aux *économies d'énergie et à l'utilisation de la* chaleur et la création du comité, le R.P.R. préféra ne pas ouvrir une nouvelle crise avec le gouvernement. Ce choix fut d'autant plus déchirant que le ministre de l'industrie alla jusqu'à mettre en cause l'attachement des députés gaullistes... aux institutions de la Cinquième République.

S'apercevant de sa bévue, M. Giraud entreprit — pesamment — d'expliquer que ses propos « musclés » (selon M. Hamelin, R.P.R.) étaient le fruit de son « tempérament ». L'issue du vote final démontra pourtant qu'il s'était alarmé pour rien, l'ensemble de la majorité votant pour l'ensemble du projet.

Au cours de cette séance, le « tempérament » *de M. Giraud eut encore l'occasion de* se manifester lors de la discussion du projet de loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires. Le ministre de l'industrie convainquit la majorité de voter un amendement stipulant que les personnels travaillant dans des établissements où sont détenus des matières nucléaires pourront être *licenciés*, sans préavis ni indemnités, lorsque, en état d'« insubordination », ils auront commis « délibérément » des « infractions ». Malgré le tollé que provoqua cette mesure dans les rangs de l'opposition — qui y voit une atteinte au droit de grève, — bien que M. Pistre (P.S.) l'eût prévenu contre le risque de déclencher un « conflit d'envergure », *M. Giraud* tint bon, arguant d'un « *malentendu* ».

Les syndicats, qui ont procédé ce vendredi à des coupures de courant en signe de protestation, ont d'ores et déjà répondu au ministre : il ne s'agit nullement d'un malentendu...

LAURENT ZECCHINI.

Jeudi 22 mai, l'Assemblée nationale examine, en seconde lecture, le projet de *loi* sur la protection et le contrôle des matières nucléaires. Face au développement des utilisations de l'énergie nucléaire, qui conduit à un accroissement des quantités de matières nucléaires en circulation et du nombre de *détenteurs permanents* ou temporaires de ces matières, ce texte institue un contrôle rigoureux de leur détention.

Après un bref exposé de M. BIRRAUX (U.D.F.), rapporteur de la commission de la production et des échanges, l'Assemblée décide, dans la discussion des articles, d'adopter la nouvelle rédaction suivante de l'article premier : « *Sont soumises aux dispositions de la loi, les matières fusibles, fissiles ou fertiles, ainsi que toutes matières à l'exception des minerais, contenant un ou plusieurs éléments fusibles, fissiles ou fertiles dont la liste sera précisée par décret en Conseil d'Etat.* »

Sur proposition du gouvernement, elle décide de supprimer les dispositions stipulant que la loi ne concerne pas les matières nucléaires affectées à la défense ou détenues dans les installations nucléaires intéressant la défense ; afin de pouvoir réprimer le vol de cette catégorie de matières nucléaires.

M. GIRAUD, ministre de l'industrie, présente ensuite un amendement, qui stipule : « *La violation intentionnelle, par des personnes physiques ou morales intervenant à quelque titre que ce soit dans les établissements où sont détenus des matières nucléaires, des lois et règlements et des instructions de l'exploitant ou de ses délégués constitue, lorsqu'elle est susceptible de mettre en cause la sûreté nucléaire des installations, la protection des matières ou la sécurité des personnes et des biens, une faute lourde. Sans préjudice des sanctions pénales applicables, elle peut entraîner immédiatement, sans préavis ni indemnité et sans autre formalité que la communication du dossier, le retrait des autorisations administratives, la suspension ou la rupture des liens conventionnels ou statutaires au titre desquels ces personnes interviennent, nonobstant toute disposition contraire des statuts ou conventions qui leur sont applicables.* »

Cet amendement prévoit notamment le licenciement immédiat, sans préavis ni indemnité, des personnels ayant commis délibérément l'infraction, qu'il s'agisse notamment du chef de l'exploitation n'ayant pas observé les lois et règlements en vigueur, de *façon délibérée*, ou de ses salariés en état d'insubordination, ou des salariés d'une entreprise visée, titulaire d'un contrat de service. Selon la situation des personnels en cause, ce licenciement pourra consister dans la rupture du contrat de travail ou la révocation sans pension des personnels disposant d'un statut particulier.

M. Giraud assure que cet amendement ne remet *nullement* en cause le droit de grève, ce que conteste M. PISTRE (P.S., Tarn), qui juge cette disposition « *coercitive et dangereuse* », ajoutant : « *Un gouvernement prend le risque de déclencher un conflit d'envergure, en particulier dans les centrales électriques.* »

M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) se déclare également persuadé qu'il s'agit d'une remise en cause du droit de grève et indique que, s'il est nécessaire d'assurer la sécurité et de prendre des dispositions en cas d'actes malveillants, les sanctions ne peuvent pas être discrétionnaires.

L'Assemblée repousse, par 284 voix contre 198, un sous-amendement du rapporteur stipulant que le retrait des autorisations administratives et autres sanctions prévues *ne* concernerait que les personnes morales. Elle repousse également un amendement de M. Gouhier tendant à préciser que les dispositions proposées par le gouvernement s'effectuent, pour les personnes physiques, dans le cadre des statuts ou des conventions existantes, ou, à défaut, dans le cadre de la législation du travail. Par 286 voix contre 200, les députés adoptent l'*amendement* du gouvernement. L'ensemble du projet est ensuite adopté par 288 voix contre 198.

L'Assemblée examine ensuite, en deuxième lecture, le projet de *loi relatif aux économies d'énergie* et à l'utilisation de la chaleur.

M. WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin), rapporteur de la commission de la production et des échanges, rappelle que ce projet tend à donner un cadre législatif à des réseaux de distribution de chaleur pour le chauffage urbain. Ces *réseaux*, indique-t-il, facilitent le redéploiement énergétique et permettent d'économiser l'énergie comme de diminuer le poids financier que représente l'augmentation du carburant pour les entreprises et les ménages.

Les critères d'attribution des crédits

Dans la *discussion* générale, M. QUILES (P.S., Paris) analyse le « *plan énergétique* » adopté le 2 avril par le conseil des ministres. Il estime que l'accélération du programme nucléaire ne peut se justifier « *par le seul objectif de réduction de notre consommation d'hydrocarbures* » et indique : « *Pour le justifier, le gouvernement se voit dans l'obligation de gonfler, de façon tout à fait artificielle, les prévisions de consommation en énergie électrique spécifique.* » Il ajoute : « *Où est la vérité d'un côté, l'on nous parle d'améliorer les performances des appareils (moindre consommation, meilleure durabilité). De l'autre, on nous présente des prévisions qui tablent sur des augmentations considérables de consommation !* »

M. DEPIETRI (P.C., Moselle), déclare notamment : « *L'utilisation des 500 millions de francs dont dispose l'Agence pour les économies d'énergie montrent que quelques grands groupes bénéficient de l'essentiel. Les critères d'attribution, l'absence totale de contrôle, n'apportent aucune garantie quant à l'utilisation de ces fonds. Alors que les grands groupes bénéficient de 70 % de la dotation de l'agence, sur les 8,4 millions de tonnes de pétrole à économiser en 1979, 5 millions provenaient de la réduction de la consommation populaire.* »

M. PISTRE (P.S., Tarn) suggère la mise en valeur de tous les gisements exploitables de charbon et M. HUGUET (P.S., Pas-de-Calais) insiste sur la nécessité de développer les recherches géologiques et technologiques.

M. MAUJOUAN DU GASSET (U.D.F., Loire-Atlantique) évoque le cas, dans son département, de deux stations expérimentales de production de gaz méthane par fermentation des déjections animales.

En séance de nuit, sous la présidence de M. LAGORCE (P.S.), M. DELELIS (P.S., Pas-de-Calais) assure qu'aujourd'hui le charbon revient *moins cher que le pétrole* et ajoute : « *Si l'OPEP du charbon n'existe pas encore, il est bien évident que les pays producteurs de charbon vont prendre leur revanche !* »

Répondant aux orateurs, le ministre de l'industrie déclare notamment que les objectifs énergétiques du gouvernement prévoient qu'en 1990 le nucléaire, l'ensemble charbon-gaz et le pétrole représenteront chacun 30 % des sources énergétiques de la France, les 10 % restants étant assurés par les énergies nouvelles et *hydrauliques. M. Giraud* indique également que l'objectif d'une production nationale de 10 millions de tonnes de pétrole en 1990 parait possible à atteindre.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) stipulant que les tarifs *fixant* le prix de vente de la chaleur à la sortie des unités *thermiques exploitées par E.D.F.* seront déterminés par voie réglementaire. Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée adopte un amendement du rapporteur et de *M. Quilès stipulant notamment* que les unités de production de chaleur appartenant à Electricité de France et Charbonnages de France et raccordées à un réseau de distribution de charbon ne peuvent être désaffectées sans que la continuation de l'approvisionnement ait été assurée.

Sur proposition de M. WEISENHORN, l'Assemblée décide que les installations nouvelles auxquelles il pourrait être imposé un raccordement au réseau seront celles excédant un niveau de puissance ou de consommation de *30 kW, soit l'équivalent* de quatre logements.

● INVESTISSEMENTS REALISES EN VUE D'ECONOMISER L'ENERGIE.

En ce qui concerne la répartition entre propriétaires et locataires du coût des investissements réalisés en vue d'économiser l'énergie, les députés décident de prévoir un partage des gains procurés par de tels investissements, les propriétaires disposant ainsi de la possibilité de consacrer une fraction de ce *gain* (ne pouvant dépasser 75 % du gain total) à l'amortissement des investissements réalisés. Cette mesure garantit aux locataires le bénéfice *d'une réduction réelle de leurs* dépenses de logement, tout en créant les conditions de l'engagement par le propriétaire des investissements nécessaires.

L'Assemblée adopte un amendement de MM. QUILES (P.S.) et WAGNER (R.P.R.) aux termes duquel ces dispositions ne sont applicables qu'aux logements relevant de la législation relative aux H.L.M. « *et à ceux dont les loyers sont réglementés dans le cadre des contrats de prêts conclus entre les sociétés d'économie mixte et le Crédit foncier de France ou la Caisse centrale de coopération économique* ».

● REGIME DE LA CONCESSION.

L'Assemblée examine ensuite les dispositions stipulant, d'une part, que les entreprises dont la puissance excède 4 500 KW sont placées sous le régime de la concession et *prévoyant*, d'autre part, le classement d'un certain nombre de cours d'eau sur lesquels aucune autorisation ne sera donnée pour d'éventuelles nouvelles entreprises hydrauliques : il s'agit particulièrement de cours d'eau côtiers fréquentés par des poissons migrateurs. Enfin, il est indiqué que, afin de protéger la nature, des dispositions réglementaires *définiront* les conditions techniques d'adaptation et de fonctionnement des centrales électriques. Par 288 voix contre 199, l'Assemblée repousse deux *amendements de suppression* de cet article présentés par MM. Gouhier et Quilès. Elle adopte ensuite un amendement de M. Quilès prévoyant l'octroi *de tarifs préférentiels* aux collectivités locales, tarifs applicables à la production des usines hydrauliques dont la puissance se situe entre 500 et 4 500 kilowatts.

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée adopte un amendement de M. COT (P.S., Savoie) stipulant que la procédure d'octroi par le préfet des autori*sations comportera* une enquête publique et la publication d'une étude d'impact. L'autorisation impose à son titulaire le respect d'un règlement d'eau fixant *notamment* les débits prélevés et réservés.

● PUBLICITE DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE.

Sur proposition du rapporteur, il est précisé qu'en vue notamment de remédier à la pénurie énergétique le gouvernement pourra interdire — pour une pé*riode déterminée — toute publicité* ou toute campagne d'information commerciale relative aux produits énergétiques, notamment pétroliers, ou à leurs conditions d'uti*lisation. Toutefois, des dérogations* pourront être accordées, sur agrément, à des actions publicitaires compatibles avec la politique d'économie d'énergie.

● LE COMITE D'EVALUATION DES OPTIONS TECHNIQUES.

Le ministre de l'industrie s'oppose à un amendement de la commission prévoyant de rétablir les dispositions, supprimées par le Sénat, instituant un comité d'évaluation des options techniques. *Il invoque l'article 44 de la Cons*titution, qui prévoit la possibilité pour le gouvernement de demander que l'Assemblée se propose par un seul vote sur tout ou partie du texte (vote bloqué). M. GIRAUD estime notamment que ce comité présenterait des dangers, notamment parce que « *rien n'est précisé quant à la nationalité des experts du comité ni quant aux relations qu'ils pourraient entretenir avec tel ou tel groupe industriel public ou privé* ». Il ajoute : « *L'évaluation technologique relève du domaine politique : on ne peut en abandonner la responsabilité à un comité de technocrates.* » S'adressant aux députés R.P.R., il indique : « *Ne dévoyez pas nos institutions !* »

M. SCHVARTZ rappelle que le comité donnera un avis et n'aura « *aucun pouvoir de décision* » et assure que, lorsque M. Giscard d'Estaing était député, il était contre le vote bloqué. Il observe : « *Il n'y a pas eu de vote bloqué depuis 1974, sauf pour certaines lois de finances.* » M. COT relève la « *brutalité* » avec laquelle le ministre de l'industrie s'oppose à la création du comité et M. HAMELIN (R.P.R., Ille-et-Vilaine), soulignant l'opposition « *plus musclée et plus catégorique* » de M. Giraud, ajoute : « *Il est difficile de mettre en doute notre attachement aux institutions de la V[e] République !* »

Par 286 voix contre 199, l'ensemble du projet est adopté, à l'exclusion de deux amendements. Le premier concerne la création du comité d'évaluation des *options techniques, le second*, émanant de M. Schvartz, prévoyait que la répartition des produits énergétiques ne peut aboutir à priver le consommateur du droit de choisir librement son fournisseur. Selon M. Schvartz, il s'agissait, en restituant à l'utilisateur le libre choix de son fournisseur, de restaurer l'une des conditions de la concurrence.

L'Assemblée nationale a également adopté, jeudi 22 mai, les textes suivants :

● Deux projets de loi portant suppression du renvoi au règlement d'administration publique dans les lois et les lois organiques, qui sera remplacé par un pourvoi à un décret en Conseil d'Etat.

● Le projet de loi autorisant l'adhésion de la France au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ouvert à la signature le 19 décembre 1966.

● *Le projet de loi autorisant* l'adhésion de la France au pacte international relatif aux droits civils et politiques ouvert à la signature le 19 décembre 1966. Au *cours du débat sur ce texte*, M. Cot (P.S., Savoie) a souligné que le gouvernement « *assortit l'adhésion de la France de réserves et de déclarations interprétatives telles que son geste apparaît comme frileux et perd par là même une partie de sa portée* ».

La séance est levée, vendredi 23 mai, à 2 h. 5.

● *Le groupe communiste* de l'Assemblée nationale a déposé, mardi 20 mai, une demande de création d'une commission d'enquête qui serait « *chargée de recenser les scandales que constituent les escroqueries à l'accession à la propriété et de proposer des mesures pour y mettre fin* ».

● *M. Zvi Eyal*, porte-parole de l'Organisation sioniste mondiale et de l'Agence juive, a publié le communiqué suivant : « *L'Organisation sioniste mondiale dément l'information selon laquelle elle aurait demandé le rappel de son délégué général en France, dément également l'avoir critiqué et réaffirme son soutien et sa confiance totale à M. Primor.* »

Sondage « France-Soir »-IFOP

COTE DE POPULARITÉ INCHANGÉE POUR M. GISCARD D'ESTAING

« France-Soir » publie, vendredi 23 mai, le sondage mensuel de popularité réalisé par l'IFOP du 9 au 19 mai au moyen de 1 788 interviews effectuées auprès d'un échantillon national représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus.

L'indice de satisfaction accordé par les personnes interrogées à MM. Giscard d'Estaing et Barre est inchangé par rapport au mois d'avril : 45 % pour le chef de l'Etat, *30* % pour le premier ministre. Le nombre des mécontents diminue pour l'un et l'autre : 41 % pour M. Giscard d'Estaing (au lieu de 42 % en avril), 55 % pour M. Raymond Barre (au lieu de 56 %).

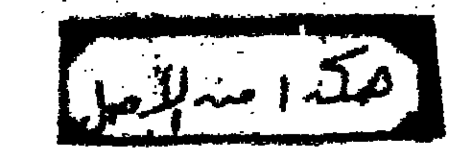
● *Le Centre d'etudes et de recherches égalités et libertés* (CEREL), dont le secrétaire général est M. Jean Guion, rappelle que M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, n'est plus adhérent du CEREL depuis trois ans et qu'« *il n'a, à aucun titre, le droit d'utiliser ou de s'approprier le sigle du Centre* ». Le CEREL s'inspire, selon M. Guion, « *des principes de la Nouvelle Société de Jacques Chaban-Delmas* ». Ce n'est donc pas au titre du CEREL que M. Nungesser participera au Club des clubs organisé le 22 juin à l'initiative de M. Jean-Pierre Fourcade, président du club giscardien Perspectives et Réalités

samedi
13h
Jean
FRANÇOIS-PONCET
Ministre des Affaires Etrangères
rédacteur
en chef du
JOURNAL INATTENDU
RTL
avec Olivier MAZEROLLES

Cette semaine dans:
les nouvelles littéraires
des livres révèlent:
Un puissant syndicat du crime s'est installé en ISRAEL
LOURDES est devenue la capitale des marchands du temple
En ALLEMAGNE, la grande presse ne se contente pas de mentir...elle tue
FALLAIT-IL LE DIRE?







LE « CAS MICHEL ROCARD »

Une étude d'Hervé Hamon et Patrick Rotman et un débat de « Politique aujourd'hui »

Il n'est pas aisé de saisir ce dosage entre utopie politique et réalisme économique qu'incarne M. Michel Rocard. Pas plus qu'il n'est facile d'expliquer pourquoi le député des Yvelines, qui, en trente ans de militantisme, s'est le plus souvent trouvé à l'extrême gauche, est aujourd'hui celui qu'une majorité de Français souhaitent voir briguer la présidence de la République. Le livre que deux journalistes, Hervé Hamon et Patrick Rotman, consacrent à l'*Effet Rocard* apporte à ce sujet un éclairage intéressant, même s'il est incomplet. Plus qu'une vision d'ensemble ou une analyse sur ce qui constitue désormais un fait d'opinion, les auteurs nous livrent toutes sortes de matériaux, une matière première faite essentiellement de citations, qui peut permettre à chacun de forger sa propre opinion.

Ces éléments concernent les courants constitutifs du phénomène Rocard, éclairent la composition de l'entourage du député des Yvelines et permettent de situer l'affrontement entre MM. Mitterrand et Rocard dans une perspective historique.

En ce qui concerne l'aspect collectif du « rocardisme », il était intéressant de remonter aux sources, *c'est-à-dire essentiellement* au P.S.U. L'examen de cette période souffre d'une certaine brièveté et omet de mettre en évidence que, au fond, le secrétaire national du P.S.U. a été victime de l'instrument qu'il a contribué à maintenir. Mais il reste que les citations recueillies font apparaître l'essentiel de ce qui soude les divers groupes qui se reconnaissent en M. Rocard : un combat du même côté au moment de la guerre d'Algérie et de mai 1968 ; une opposition aux appareils et à l'idéologie, jugés sclérosés, de la gauche traditionnelle ; de même l'importance du courant chrétien est mise en lumière, notamment à travers les déclarations de M. Michel de la Fournière, ainsi que l'apport décisif de la C.F.D.T.

Quant à l'entourage qui est décrit par Hervé Hamon et Patrick Rotman, il surprendra et satisfera nombre des détracteurs socialistes du député des Yvelines. La surprise réside dans le fait que cette équipe est moins technocratique qu'on ne le dit : les hauts fonctionnaires sont certes présents en nombre et en qualité, sans doute attirés par le mode collectif de fonctionnement et de décision du courant Rocard ; mais la base ouvrière et syndicale, provenant notamment de la C.F.D.T., est fortement présente et influente.

Deux gauches

La satisfaction viendra du nombre de patrons progressistes qui paraissent séduits par le « rocardisme », tels par exemple MM. José Bidegain, P.-D.G. de B.S.N.-Emballage, et Claude Alphandéry, vice-président de la Banque de constructions et travaux publics. Au passage, les auteurs expliquent que l'entourage du député des Yvelines met progressivement en place « *un large dispositif pregouvernemental* » et soulignent, à juste titre, la place éminente qu'occupe désormais M. Edgard Pisani dans ce dispositif. Le sénateur de la Haute-Marne apporte l'expérience de celui qui, ancien ministre du général de Gaulle, connaît les rouages du système actuel alors que la gauche est écartée depuis longtemps des responsabilités, donc de la connaissance de ces rouages.

L'ouvrage débouche logiquement sur la période récente, dominée par « *le duel Mitterrand-Rocard* ». Cette rivalité, expliquent les auteurs, « *n'est pas une péripétie* », c'est « *l'affrontement entre deux gauches* ». Alors que le premier secrétaire du P.S. est présenté comme « *la dernière figure d'un socialisme du dix-neuvième siècle* », le député des Yvelines représente une gauche moderne, indépendante idéologiquement du courant communiste.

L'ouvrage n'est pas pour autant une apologie du courant Rocard. Le titre lui-même est d'ailleurs ambigu : un « *effet* » peut n'être qu'un feu de paille. Hervé Hamon et Patrick Rotman soulignent eux-mêmes l' « *étrangeté* » de cet « *effet* » : il arrive que M. Rocard soit complimenté par la droite, alors qu'il est, selon les sondages, *le meilleur candidat de la gauche*.

Cette bienveillance dont il bénéficie de la part d'une partie de l'opinion, qui jusqu'à présent a préféré la droite, est pour M. Rocard son « *péché originel* » aux yeux de certains socialistes, en même temps qu'une « *carte maîtresse* » qui peut lui permettre de *l'emporter en 1981. Le député des* Yvelines attribue lui-même cette neutralité au fait qu'il est facile de trouver sympathique ce qui n'est pas encore dangereux, car, explique-t-il aux auteurs, « *j'ai passé une grande partie de mon existence de militant dans des structures marginales* ».

L'explication est partielle. C'est pourquoi il est utile de lire le débat que la revue *Politique aujourd'hui* consacre à *l'Effet Rocard*. On y trouve les contributions de MM. Paul Noirot, rédacteur en chef de cette revue ; Robert Chapuis, proche de M. Rocard ; Gilbert Hercet (animateur au sein du P.S.U. du petit courant favorable au député des Yvelines) ; Jean-Marie Demaldent, membre du P.S.U., ou Alexandre Adler, intellectuel communiste.

Il ressort notamment de ce débat que M. Rocard représente « *la perspective d'un compromis social à l'avantage des techniciens et des couches moyennes salariées, avec les patrons modernistes* » ; qu'il est « *un point de passage obligé pour la transformation des pratiques politiques* ».

La modernité du phénomène Rocard est, cette fois, analysée, de même que la compétence qu'on lui attribue. Une crainte subsiste : que « *des courants anticommunistes puissants n'utilisent le capital politique accumulé par M. Rocard à d'autres fins, dans un sens qui serait celui d'une consolidation de la rupture de la gauche* ».

Telle est bien la difficulté : M. Rocard apparaît à certains comme un espoir ; mais il incarne aussi un risque, une inconnue. La question est donc de savoir si l'on préfère prendre en considération le premier, ou mettre l'accent sur la crainte qu'inspire la seconde.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ *L'Effet Rocard*, de Patrick Rotman et Hervé Hamon. Editions Stock, 364 pages. Environ 49 F.
★ *Politique aujourd'hui*, n° 3-4 (mars-avril 1980). 25 F.

"Excellente enquête" Max Gallo/L'Express

Hervé Hamon Patrick Rotman

L'effet Rocard

Collection "Les Grands Leaders" dirigée par Claude Glayman

Stock

« LES HAILLONS DE L'UTOPIE » de Daniel Bensaïd

M. Daniel Bensaïd, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, analyse le phénomène historique dont M. Rocard est à la fois le symbole et le catalyseur. Il estime que le député des Yvelines mise sur un renforcement de la bourgeoisie par rapport à la classe ouvrière après l'échec politique de mars 1978. En fait, selon M. Bensaïd, cette entreprise vient de loin : à partir de 1974-1975, estime-t-il, la gauche européenne, dans sa plus grande partie, travaille à la sauvegarde du système capitaliste en crise. Le projet représenté par M. Rocard, mais aussi par la direction de la C.F.D.T., consiste à faire accepter par les travailleurs une politique d'austérité, supportée en échange d'une participation aux décisions concernant la mise en œuvre de cette politique.

L'auteur juge cette tentative dangereuse mais, en définitive, vaine, le rapport des forces sociales n'étant pas aussi favorable aux classes dominantes qu'on pourrait le croire au vu des seuls résultats électoraux. C'est pourquoi le congrès socialiste de Metz, en avril 1979, a montré que, malgré tous les efforts de séduction déployés par M. Rocard, le P.S. n'a pas osé franchir le pas qui l'aurait fait passer de la stratégie d'union de la gauche définie en 1971 à Epinay, à celle que préconisent le député des Yvelines et ses amis. — P. J.

(*) *L'anti-Rocard, ou les Haillons de l'utopie*. Ed. la Brèche. 185 pages. Environ 39 F.

TÉMOIGNAGE — Un point d'histoire

par PIERRE BEREGOVOY (*)

DANS le livre de Patrick Rotman et Hervé Hamon, j'ai relevé avec surprise la déclaration suivante de Claude Alphandéry : « *Au moment de la renégociation du programme commun, les premières difficultés sont apparues. Rocard manifestait une rigueur qui en faisait la cible préférée des délégués communistes. Je me suis vraiment rapproché de lui pendant l'hiver 1977-1978 quand il s'est courageusement désolidarisé d'une exagération démagogique à laquelle François Mitterrand n'a pas su résister.* »

Claude Alphandéry est parfaitement libre de ses choix à l'intérieur du parti socialiste et il sait bien que nul ne songera à lui reprocher quoi que ce soit à cet égard. Mais il me permettra de lui faire amicalement remarquer que les raisons invoquées à l'appui de son choix ne sont pas fondées. Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées en 1977, et il permettra à un acteur de cette période difficile — qui n'avait pas la réputation d'être un négociateur complaisant — d'apporter son témoignage.

Et c'est parce que je ne veux pas douter de la sincérité de Claude Alphandéry qu'il me déplaît d'observer que le jugement porté à l'encontre de François Mitterrand s'inscrit dans une litanie souvent récitée *par nos adversaires. François Mitterrand* servant de marchepied aux communistes pour les aider à s'emparer du pouvoir, voilà bien longtemps que la droite a usé ses forces à le proclamer, mais qui pourrait y croire sérieusement ? Rassembler le peuple de la gauche sans dévier d'un pouce sur la défense des libertés et notre conception de la société, tel était justement l'enjeu de la négociation de 1977.

Une fois admis le principe de l'actualisation sur laquelle, rappelons-le, François Mitterrand s'était montré réservé, les négociateurs socialistes avaient un mandat clair : supprimer ce qui était devenu caduc, *adapter les chiffres aux conditions* de l'inflation, tenir compte de l'évolution de la crise et de ses répercussions internationales, tout cela en respectant les équilibres politiques et économiques du programme signé en 1972. « *Tout le programme commun, mais rien que le programme commun* », *l'idée était simple et* fixait bien notre position.

Pour m'en tenir aux aspects évoqués par Alphandéry, je passerai sur les problèmes institutionnels ainsi que sur la politique internationale, bien que Georges Marchais en ait fait depuis la cause principale de *la rupture*.

***

Où se trouve donc l'exagération démagogique à laquelle François Mitterrand et les responsables socialistes — exception faite de Michel Rocard — n'auraient pas su résister ? *Certainement pas dans la* défense des objectifs fixés en 1972 et soumis par deux fois au pays : l'extension des pouvoirs des travailleurs dans l'entreprise, le resserrement de l'éventail des revenus, l'impôt sur le capital, la retraite à soixante ans, la restauration de la *sécurité sociale, la mise en place* d'une planification démocratique, l'extension du secteur public, pour n'en citer que quelques-uns auxquels tous les militants socialistes avaient souscrit, les uns en 1972, les autres en 1974.

Alors quoi ? Notre proposition *d'augmenter les allocations familiales* de 50 % dès la première année, 25 % tout de suite, 25 % sur l'exercice budgétaire suivant, était-ce démagogique ? Un impôt sur les grosses fortunes supérieures à 2 millions de francs au taux de 0,5 à 2 % avec une majoration du *taux pour les fortunes supérieures à* 10 millions (1 milliard d'anciens francs) atteignant 8 % au-dessus de 50 millions, était-ce démagogique ? L'augmentation des retraites et pensions suivant un calendrier défini avec les partenaires sociaux pour corriger les méfaits de l'inflation, *était-ce démagogique* ? Et comme il est vrai que le texte de 1972 avait été amélioré sur de nombreux points touchant à la protection de l'environnement, à la lutte contre les gaspillages, à la recherche des énergies nouvelles, à la décentralisation, je ne crois pas que tout cela puisse *être jugé démagogique*.

***

S'agirait-il des nationalisations ? On sait que le parti communiste voulait en étendre le champ. Le parti socialiste a refusé de s'engager dans cette voie, et la vérité m'oblige à dire que Michel Rocard, pour des raisons que j'ignore, a été le plus souvent absent du débat, en particulier dans la phase finale. Il m'a fallu, avec Pierre Joxe, Jacques Attali et Antoine Laurent, réunir les éléments du dossier qui a fait pièce à la volonté communiste d'aller au-delà de la liste arrêtée en 1972. Quant à l'affaire des mille quatre cent cinquante filiales que voulait nationaliser le P.C. — bien oubliée depuis, — c'est à partir d'une démonstration de M. François Mitterrand indiquant qu'il s'agissait de transférer à la puissance publique *ce qui appartenait aux groupes*, et rien d'autre, que notre argumentation a été établie.

Pour nous, la question décisive était celle du contenu démocratique des nationalisations et de la politique industrielle que celles-ci permettaient d'impulser, et nous ne voulions en rien compromettre le succès de notre entreprise en donnant une image déformée de la politique de la gauche. Nos propositions de compromis concernant les filiales stratégiques faites pour sortir la négociation de l'impasse dans la nuit du 22 septembre répondait au même objectif, et une fermeté semblable s'est exprimée à propos de l'élection des présidents des entreprises publiques. Voilà qui était responsable et *fidèle à nos principes. A moins que* l'on nous demande aujourd'hui de renoncer aux nationalisations, en quoi notre comportement aurait-il été démagogique ? Là aussi, il faut parler clair.

Reste donc la question du SMIC. Parlons-en franchement, puisque c'est autour du chiffre de 2 400 F que s'est ouvert, après les élections, le fameux débat entre le qualitatif et le quantitatif, comme si la qualité de la vie pour les travailleurs les plus défavorisés ne commençait pas par un salaire décent.

Comment se présente le problème lors de l'actualisation : en 1972, nous avions dit qu'aucun salaire ne serait inférieur à 1 000 F, position commune à la C.G.T. et à la C.F.D.T. Cinq ans plus tard, les deux centrales revendiquent 2 200 F au 1er *avril 1977*. Le parti communiste propose d'inscrire la date de *référence* dans le *programme*, ce qui signifie un SMIC à 2 400 F au 1er *avril 1978. Nous nous* interrogeons sur les conséquences d'une telle revalorisation pour les petites et moyennes entreprises, et nous subordonnons notre réponse à un chiffrage de nos engagements et à un dialogue avec les syndicats. Au sommet de septembre, la délégation socialiste indique que, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, le SMIC serait fixé, sur la base de 2 200 F, en tenant compte de l'évolution des prix d'ici au 1er avril 1978.

On connaît la suite : les deux syndicats *que nous rencontrons* maintiennent leurs revendications, et M. Pierre Mauroy, qui se fait l'écho — à juste titre — de la base ouvrière du Nord-Pas-de-Calais, presse le bureau exécutif de se saisir du dossier. Certes, M. Michel Rocard émet des réserves, mais il observe lui-*même qu'au regard de nos engagements*, et compte tenu de la hausse prévisible des prix, le SMIC devrait atteindre 2 380 F en avril 1978. Le chiffre de 2 400 F est finalement retenu.

***

Est-ce démagogique d'avancer de trois mois la décision que l'on s'était engagé à prendre ? Et peut-on taxer d'irresponsables des dirigeants qui ont accompagné cette décision de dispositions fiscales et sociales permettant aux petites et moyennes entreprises de supporter l'effet de la hausse du SMIC qu'il valait mieux décider à froid plutôt que d'avoir à la supporter à chaud dans un climat de surenchère syndicale. J'ajoute qu'il faut en juger dans une vue d'ensemble de notre politique économique qui avait été chiffrée avec rigueur par M. André Boulloche.

Oui, M. Claude Alphandéry, nous avions bien en 1977 une double préoccupation : ne pas rétrécir le programme commun, ne rien promettre qui puisse en contrarier le succès. Pour le reste, je lui fais la confidence que la fermeté n'était pas du côté où il l'a vue. La direction du parti communiste — qui sait distinguer les forts des faibles — ne s'y est pas trompée. C'est bien M. François Mitterrand qui demeure sa cible préférée, tout simplement parce qu'il incarne le mieux l'espérance populaire et l'intransigeance démocratique.

(*) Membre du secrétariat national du P.S.

L'avantage du député des Yvelines sur M. Mitterrand dans l'opinion s'est accru en un an

MM. Jean-Luc Parodi et Pascal Perrineau examinent dans le dernier numéro de *Pouvoirs* (1) l'évolution de la popularité de MM. Mitterrand et Rocard, telle qu'elle apparaît dans les sondages entre 1979 et 1980. Ils rappellent les enseignements qu'ils avaient tirés d'une étude sur ce thème pour la période 1968-1979, publiée l'année dernière par la revue *Projet* (*le Monde* daté 8-9 avril 1979).

Les auteurs constatent une dégradation de l'image globale de M. Mitterrand : tous les indicateurs ont évolué dans le sens de la baisse pour le premier secrétaire du P.S., dans celui de la hausse pour M. Rocard. Ils ajoutent que, si les deux hommes sont mis en concurrence dans l'opinion (et cela a été le cas six fois depuis l'été 1978), l'écart entre eux ne fait que croître en faveur du député des Yvelines : de 7 points en 1978, il passe à 35 points en janvier 1980. Cette évolution est identique chez les sympathisants du P.S. (de — 2 à + 29 en faveur de M. Rocard).

Il ressort de l'examen des aptitudes respectives des deux dirigeants socialistes une tendance similaire. Entre octobre 1978 et *janvier dernier*, à la diminution du nombre des Français estimant M. Mitterrand « *le plus capable* » correspond une augmentation en faveur de M. Rocard.

Pour l'évolution de la structure partisane de la cote de M. Mitterrand, MM. Parodi et Perrineau relèvent la perte « *particulièrement lourde* » dans les deux groupes qui pèsent le plus sur la cote globale : 26 points chez les sympathisants socialistes et 19 points chez les électeurs sans préférence affirmée, et ce entre janvier 1978 et janvier 1980. Pour M. Rocard, les auteurs notent une croissance « *spectaculaire* » pendant la même période dans l'électorat de centre droit. Il gagne 34 points à l'U.D.F. et 21 points chez les électeurs « sans préférence ». « *Ce recentrage, beaucoup plus sensible chez les giscardiens que chez les chiraquiens, fait la force et la faiblesse* » de M. Rocard, estiment MM. Parodi et Perrineau, qui ajoutent : « *Force, car cette tentation rocardienne de l'électorat de centre droit donne à la gauche des chances supplémentaires d'inquiéter le jour venu le président sortant ; faiblesse, car la logique de l'affrontement électoral diminuera fortement ces soutiens de droite.* »

En conclusion, les auteurs dégagent six enseignements : « *L'avantage de M. Rocard sur M. Mitterrand s'est incontestablement accru au cours de l'année qui vient de s'écouler ; cet avantage s'explique à la fois par une progression à l'intérieur de la nébuleuse socialiste et par une sensibilité de plus en plus forte de l'électorat de centre droit à la tentation rocardienne ; avec des équilibres modifiés, les deux leaders gardent cependant les mêmes points forts et les mêmes faiblesses ; les mitterrandistes non rocardiens se situent plutôt aux marges du P.S. et du P.C. ; les rocardiens non mitterrandistes se retrouvent plutôt aux marges du P.S. et du giscardisme ; parce que la gauche ne peut triompher au second tour de l'élection présidentielle qu'en gagnant sur sa droite, la tentation rocardienne que manifeste l'électorat de centre droit, si elle fait quelquefois la fragilité de la popularité de M. Rocard, semble cependant lui donner plus de chances qu'à son associé-rival de mettre en danger le président sortant ; le P.S. est aujourd'hui la seule formation qui ait deux leaders, et cette dualité fait son originalité. A l'approche de l'élection présidentielle cependant, il n'aura plus qu'un candidat. Quel qu'il soit, celui-ci, revenu de la situation de concurrence à l'état de monopole, entrera alors dans la logique bipolaire du système politique français, logique où la dialectique des blocs l'emportera sur les images personnelles, et où la mobilisation chaque jour accrue effacera, au moins temporairement, le souvenir de la course à la candidature.* »

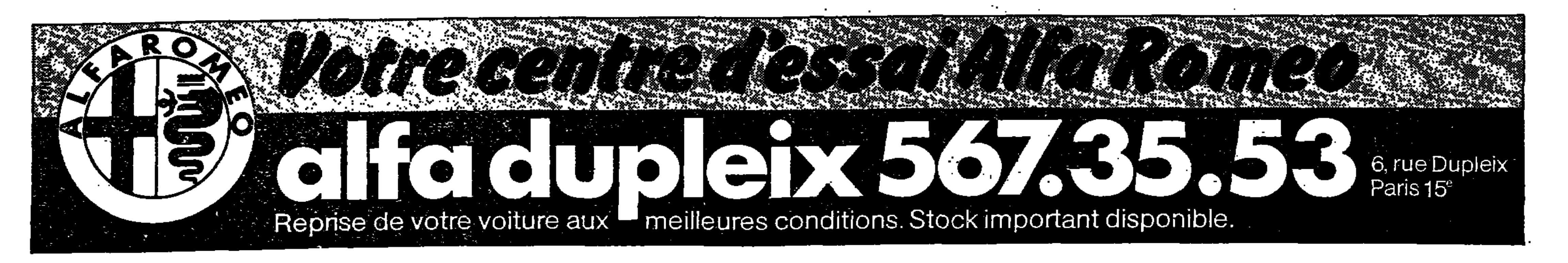
(1) *Pouvoirs*, numéro 13, Presses universitaires de France (service des périodiques), 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

(Publicité)

une usine pour vous

Le bouche à oreilles donne les adresses où l'on trouve mieux et moins cher en circuit court c'est ainsi que le dépôt d'usine CLAUDE ALEXANDRE de Prêt à Porter Hommes et Femmes Ville et Loisirs, vous fait économiser au moins 35 %.
Une seule condition appartenir à une entreprise privée, à un service d'état ou exercer une profession libérale.
67 RUE DE LA VERRERIE, 75004 PARIS.
métro : HOTEL DE VILLE

Cours pour lycéens • Immersion linguistique totale • Vacances de Pâques et été
ANGLETERRE AUTRICHE ALLEMAGNE Voyage accompagné de Paris et province • Accueil en famille Excursions • Ski-tennis-équitation-planche à voile-surf • Au pair • Anglais pour adultes
brochure gratuite
Tél. 508.94.59 club A3
CLUB A3 10, rue Saint-Marc 75002 PARIS



POLITIQUE

L'EXAMEN DU PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

La commission des lois de l'Assemblée ajourne ses travaux jusqu'au 27 mai

La commission des lois de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner le projet de loi « sécurité et liberté », a une nouvelle fois ajourné ses travaux jeudi 22 mai. Elle ne les reprendra que le mardi 27, ce qui repousse d'une semaine au moins la discussion du texte en séance publique. Jeudi 22, au terme d'un marchandage intervenu entre M. Alain Peyrefitte et M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges), celui-ci a renoncé à défendre une question préalable, aux termes de laquelle il n'y aurait pas eu lieu de délibérer. La commission devra néanmoins se prononcer sur une autre question de même nature déposée par M. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort).

Les obstacles que rencontre l'examen du projet permettent à ses adversaires de s'organiser. Une réunion a lieu, ce vendredi 23, entre la C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. et d'autres syndicats, après le rassemblement, jeudi 22 à l'université de Paris-Dauphine, de quatre cents juristes, qui ont réaffirmé leur opposition au texte. Sur l'invitation de l'ensemble de leurs organisations, les avocats et les magistrats qui ont participé à cette rencontre manifesteront en robe, à Paris et dans plusieurs villes de provinces, mardi 27, jour où se réunit à nouveau la commission des lois.

Débat dans les coulisses sur la peine de mort

Un argument de procédure contre la promesse, formulée à demi-mots, que la peine de mort ne sera pas appliquée d'ici à ce que le Parlement se prononce sur son abolition : c'est le « marché » qui a été conclu, jeudi 22 avril, entre M. Philippe Séguin, député R.P.R. des Vosges, adversaire de la peine de mort, et M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. M. Peyrefitte y a gagné le retrait de la question préalable déposée par M. Séguin à son projet de loi « société et liberté », levant ainsi le premier obstacle important à l'examen de ce projet, dans des délais raisonnables, par l'Assemblée nationale. M. Séguin a obtenu la publication d'un texte que M. Alain Peyrefitte a lu devant quarante-cinq des cent cinquante-quatre députés R.P.R. *réunis jeudi au Palais-Bourbon.* Ce texte, selon le député des Vosges, a été diffusé avec l'aval de l'Elysée.

« Depuis septembre 1977, a déclaré le garde des sceaux, *il n'y a eu en France aucune exécution capitale ni même aucune condamnation à mort qui n'ait été cassée. A la lumière des dossiers criminels en cours, il apparaît que le problème de la peine de mort, si important soit-il, ne revêt pas un caractère d'actualité immédiate. D'ailleurs, dès le printemps 1981, aura lieu un grand débat national, où tous les problèmes du pays seront sans doute évoqués. Après cette date, le Parlement pourra en toute sérénité prendre position sur cette question qui engage la conscience de chacun. Dans l'immédiat, le problème le plus important qui se pose à la représentation nationale est de contribuer à mettre fin à l'épidémie d'autodéfense qui, dans la même période, de septembre 1977 à mai 1980, a entraîné trente-neuf homicides volontaires. C'est dans cette perspective que le gouvernement a déposé le projet de loi « sécurité et liberté », qui vise à mieux assurer la sécurité des Français tout en améliorant les libertés individuelles, et il a invité le Parlement à le voter en urgence. »*

Marché de dupes ? Pour M. Alain Peyrefitte, peut-être. La question préalable de M. Séguin avait peu de chances d'être votée par la commission des lois, et en tout cas aucune, de l'avis de son auteur, d'être adoptée en séance publique. « *J'avais le choix entre un retrait de ma question préalable à 15 h. 5 contre une déclaration du garde des sceaux, ou une défaite à 15 h. 20* », estimait M. Séguin dans les couloirs de l'Assemblée.

M. Séguin, pour sa part, a le sentiment, malgré les apparences, d'avoir fait marquer un point aux camp des abolitionnistes. Il aurait également reçu l'assurance que le projet de loi sur l'échelle des peines criminelles — qui maintient la peine de mort dans certains cas seulement — ne viendrait pas en discussion devant l'Assemblée nationale.

Le député des Vosges a toujours milité pour obtenir du garde des sceaux qu'il dresse un constat — ainsi qu'il le déclarait le 26 juin 1979 au cours du débat d'orientation sur la peine capitale — « *de l'impossibilité morale, de l'impossibilité absolue d'envisager qu'une exécution capitale puisse avoir lieu sur le territoire de la République aussi longtemps que le Parlement n'aura pas été mis en mesure de décider* ». La déclaration de M. Peyrefitte paraît lui donner satisfaction... pour autant que le garde des sceaux soit maître du droit de grâce que la Constitution accorde au président de la République.

M. Séguin avait d'ailleurs relevé cet écueil le 26 juin 1979. « *Tant que le code pénal demeure inchangé,* avait-il dit au garde des sceaux, *vous n'êtes pas en mesure d'empêcher les cours d'assises de prononcer la peine de mort. Vous pourrez même nous rétorquer qu'il n'est pas dans votre compétence d'interdire aux parquets de la requérir. Quant aux exécutions, vous nous répondrez que c'est au président de la République, et à lui seul, que la Constitution confie cette responsabilité terrible qu'est le droit de grâce.* »

Parmi les collaborateurs de M. Peyrefitte, on développe une argumentation dont il ressort que le garde des sceaux n'a pris aucun risque. Il n'y a actuellement aucun condamné à mort dans les prisons françaises, fait-on remarquer (Pierre Conty, condamné à mort, jeudi 22 avril, par les assises de Privas, l'a été par contumace). De plus, les délais de procédure judiciaire sont tels qu'on peut penser qu'aucun cas de cette nature ne se présentera avant avril 1981, et donc avant l'élection présidentielle.

M. Séguin estime que cette suspension de fait des exécutions et la déclaration du garde des sceaux créent « *les conditions objectives qui feront que le gouvernement ne pourra plus reculer* ». Par « *réalisme* », le député des Vosges « *comprend* », sans toutefois « *l'admettre* », que le gouvernement ne puisse pas prendre avant l'élection présidentielle « *ce qui est à ses yeux un risque politique* » en engageant le débat, au Parlement, sur l'abolition. M. Séguin n'a pas toujours tenu ce langage. Au gouvernement qui invoquait l'état d'impréparation de l'opinion publique, en octobre 1978, pour éviter le débat sur la peine capitale, il répondait, à l'Assemblée nationale : « *Pourquoi invoquer aujourd'hui l'opinion publique alors que le gouvernement se flatte si souvent d'avoir eu le courage de l'ignorer ?* »

M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, abolitionniste lui aussi, ne partage pas les analyses actuelles de M. Séguin. Pour lui, la déclaration du garde des sceaux est « *une promesse comme toutes les autres qu'il n'a pas tenues* ». M. Bas compte défendre, en séance publique, un nouvel amendement demandant la suppression de la peine de mort et son remplacement, dans *tous les cas où elle est prévue,* par la peine de réclusion criminelle à perpétuité ou, le cas échéant, par la peine de détention criminelle à perpétuité. M. Séguin le votera, pour le principe, certain qu'il n'obtiendra pas la majorité requise de 246 voix, persuadé que cette nouvelle offensive se terminera, comme les précédentes, par une défaite inutile. « *L'amendement de Pierre Bas ?* dit-il. *Je le voterai. Mais je peux vous donner d'avance le résultat. Entre 215 et 225 voix. Et après ?* »

JEAN-YVES LHOMEAU.

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN SE RENCONTRENT LE 23 MAI

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., FEN et des organisations syndicales de police, de la magistrature et d'avocats devaient se rencontrer, vendredi 23 mai, pour déterminer leur position commune sur le projet de loi « sécurité et liberté ».

La C.F.D.T., qui entend apporter, « à sa place » « *une aide au mouvement d'opinion contre ce projet* », souligne les aspects inquiétants de ce texte pour l'action syndicale. « *Le projet gouvernemental « sécurité et liberté des personnes » concerne aussi les actions collectives, telles que grèves, manifestations, réunions publiques, bien que ce fait ne soit guère apparu dans les commentaires. Par exemple, des incidents, qui ne sont pas nécessairement graves, tels qu'occupation d'une voie ferrée par des usagers de la S.N.C.F. mécontents, la détérioration d'un bien, même de peu de valeur, en pénétrant dans un lieu de travail, la simple tentative de menace sur les biens ou les personnes, pourront être punis de lourdes peines de prison. La C.F.D.T. n'entend pas défendre la violence. Mais le problème n'est pas là : des actes collectifs, tels qu'une grève, peuvent être accompagnés d'actes, certes répréhensibles en soi, mais sans gravité réelle. Désormais, le risque existe que ces actes ne soient pas appréciés à leur juste niveau, mais utilisés pour sanctionner fortement et aboutir ainsi à limiter les libertés d'expression.* »

Jeudi 22 mai, M. Edmond Maire, secrétaire général, a ajouté : « *M. Peyrefitte et les plus hautes instances politiques sont en train, pour des raisons électorales, de vouloir placer l'avenir sous le signe de l'ordre et de concentrer l'attention de l'opinion sur certaines violences, ce qui peut encore aggraver la situation. S'ils étaient suivis, ce serait une source de tension permanente.* »

RATÉS

Adopté le 30 avril par le conseil des ministres, transmis d'urgence à la commission des lois, le « projet Peyrefitte » devait être voté le 29 au plus tard, empaqueté, ficelé en moins d'un mois. Tel était l'espoir de son auteur. En trois semaines, hélas ! le garde des sceaux a rencontré quelques obstacles. A l'Assemblée nationale d'abord, où il comptait sur le volet « sécurité » du texte pour balayer les réticences. La peur existe. *Celle des électeurs s'entend,* qu'on se refuse à raisonner.

La peur, pas la panique. Pour ne l'avoir pas vu, M. Peyrefitte suscite le mécontentement des députés, qui doutent qu'il y ait urgence. Ainsi s'expliquent les réserves de MM. Gérard Longuet (U.D.F., Meuse) et Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), qu'on ne peut guère taxer de gauchisme, mais qu'on a vus, le 21 mai, sur le point de se rallier à la question préalable, visant à écarter le projet, de M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges), question que celui-ci, au terme d'un marchandage douteux, a finalement retirée. Le texte viendra en discussion générale avec plusieurs jours de retard. C'est le premier raté, même si ce n'est pas — pas encore ? — un ratage.

Si le gouvernement est assuré de trouver à l'Assemblée une solide majorité, celle du garde des sceaux est plus précaire. Son passage, avec armes et bagages, *dans le camp présidentiel,* sa volonté manifeste de diviser le R.P.R., ont suscité des rancœurs. Certains amis de M. Chirac ne sont pas fâchés de glisser, lorsque les arcanes *de la procédure leur en donnent* l'occasion, quelques peaux de banane sous les pas de leur illustre compagnon.

M. Peyrefitte a jusqu'à la fin de la session parlementaire, le 30 juin, pour réussir. Chaque jour qui passe l'éloigne de la victoire, qui supposait, pour être complète, l'absence de mobilisation. La manœuvre aurait pu réussir. Préparé dans le secret, dévoilé à grand renfort de publicité, ce qui aurait été compréhensible si la présentation du texte n'avait pas été si schématique, ce projet aurait pu être voté avant que l'opposition extra-parlementaire ait eu le temps de dire « ouf ! ». D'où l'irritation de M. Peyrefitte devant les juristes dressés sur son chemin, auxquels il répète qu'ils n'ont pas voix au chapitre.

Premiers à réagir, ces juristes, étonnamment unanimes, sont rejoints aujourd'hui par la C.G.T., la C.F.D.T. et bientôt la FEN. Le P.C.F., favorable, en général, au renforcement de la sécurité, proteste. Le P.S. annonce un meeting que clôturera M. Mitterrand. On a beau tendre l'oreille, le concert d'approbations espéré, sinon sollicité, qui aurait permis de contre-attaquer, se fait attendre, comme se fait attendre la phrase d'encouragement et d'approbation de MM. Giscard d'Estaing ou Barre.

M. Peyrefitte est dans une situation inconfortable. Non que la volonté de réprimer plus sévèrement les voyous ne soit pas assurée de recueillir une large approbation à l'Assemblée, mais le texte, *dans son ambition* à révolutionner le code pénal, ne peut que susciter les réticences, voire la méfiance, des députés les mieux disposés, auxquels on demande de l'adopter dans la hâte.

Au fur et à mesure que les jours passent, les propositions d'amendement s'amoncellent sur le bureau de la commission des lois. On en serait à trois cent cinquante. Entre les députés socialistes, dont l'objectif avoué est de bloquer la machine parlementaire, et ceux de la majorité, choqués par ses méthodes cavalières, *M. Peyrefitte* doit naviguer au plus près.

B. L. G.

LA PROPOSITION DE LOI « RELATIVE A LA RÉPRESSION DU VIOL »

Le Sénat n'a pas voulu que l'homosexualité constitue une circonstance aggravante

Le Sénat a adopté jeudi 22 mai en seconde lecture la proposition de loi « *relative à la répression du viol et de certains attentats aux mœurs* ». Ce texte, issu des propositions respectives de Mme Brigitte Gros (non inscrit, Yvelines), de Mme Hélène Luc (P.C., Val-de-Marne) et de M. Robert Schwint (P.S., Doubs), avait été examiné par les sénateurs, en première lecture, le 28 juin 1978. Il y a près de deux ans ! Il prévoyait notamment une définition extensive du crime de viol qui, « *d'un coït illicite avec une femme qu'on sait n'y point consentir* » (code pénal annoté par Mᵉ Maurice Garçon), devenait, avec les précisions apportées par l'Assemblée nationale : « *Tout acte sexuel par intromission d'un organe sexuel ou d'un objet quelconque* », imposé par un individu à un autre, qu'il soit du même *sexe ou d'un sexe opposé.*

Le Sénat, à la demande du gouvernement, avait maintenu la distinction entre le crime de viol et le délit d'attentat à la pudeur avec violence.

Cette distinction avait été *confirmée par l'Assemblée,* qui avait relevé l'échelle des peines applicables aux auteurs de viols, mais conservé, en revanche, les peines prévues par le Sénat en première lecture pour les attentats à la pudeur avec violence.

Le Sénat, d'autre part, avait supprimé toute incrimination de l'homosexualité. L'Assemblée, au contraire, sur proposition de M. Jean Foyer, avait introduit, le 11 avril, un alinéa qui rétablissait une *forme* de répression pénale de l'homosexualité.

« *Alors que depuis 1791,* a rappelé le rapporteur, M. TAILHADES (P.S., Gard), *les actes d'homosexualité ne sont plus explicitement réprimés, une loi du gouvernement de Vichy (reprise par une ordonnance du 8 février 1945) a institué une répression spéciale des « actes impudiques » ou contre nature commis sur » un individu mineur du même » sexe ». Contrairement à l'attentat sans violence, qui n'est répréhensible que s'il est commis sur un mineur de quinze ans, les « actes impudiques » mentionnés au code pénal ont un caractère délictuel quel que soit l'âge du mineur, c'est-à-dire en fait si celui-ci a entre quinze ans et dix-huit ans.* »

L'Assemblée avait donc rétabli les dispositions répressives du code pénal concernant certains rapports homosexuels. Les sénateurs, sur proposition de M. TAILLHADES, au nom de la commission des lois, sont revenus à leur texte voté en première lecture, et ont écarté l'alinéa visant les actes dits « impudiques », c'est-*à-dire, en fait, les rapports* sexuels entre individus du même sexe lorsque l'un d'eux a entre quinze et dix-huit ans. D'autres modifications, moins importantes, ont été adoptées, qui impliqueront la poursuite d'une « navette » entre les deux Assemblées. Sans se prononcer catégoriquement sur la question du délit d'homosexualité dans le cas prévu par l'Assemblée, Mme MONIQUE PELLETIER, ministre chargé de la condition féminine, a souhaité une concertation entre les deux Assemblées, et la mise à jour d'un texte commun.

On retiendra aussi de ce débat l'intervention de Mme GOLDET (P.S., Paris), s'exprimant « *en tant que gynécologue et en tant que femme* », et déclarant notamment : « *Comme toutes, ou presque toutes les femmes, j'ai été victime d'agressions sexuelles. Entre le tripotage, le pelotage et le doigt qui cherche à se faufiler, où finit la gaudriole, où commence la violence sexuelle, la tentative de viol ?*

» L'outrage à la pudeur, il est caractérisé quand, par exemple, dans les transports en commun, un homme cherche à mouler sa main sur l'arrondi d'une fesse (...). Le nombre de plaintes pour viol ne dépasse pas 5 à 10 % des viols perpétrés. J'ai vu de nombreuses jeunes filles ou femmes victimes de viol : la plus jeune avait quatre ans, la plus âgée soixante-quinze. La loi que nous allons voter permettra-t-elle aux femmes de porter plainte plus facilement ? (...) Ce qu'il faut, c'est dédramatiser le viol aux yeux même des victimes. »

Mme PERLICAN (P.C., Paris) a estimé que le texte en discussion, « *sans donner entièrement satisfaction* », constituait un « *pas en avant* ».

L'assurance veuvage

Les sénateurs ont ensuite discuté et adopté, en première lecture, avant l'Assemblée nationale, le projet de loi tendant à instituer une assurance veuvage.

« *La commission,* indique le rapporteur, M. RABINEAU (Un. centriste, Allier), *regrette qu'on n'ait pas saisi l'occasion d'harmoniser les pensions de réversion. Elle signale aussi l'ambiguïté d'un texte qui hésite entre l'assurance proprement dite, assise sur une cotisation, et l'aide sociale, puisqu'il y a « allocation » et condition de ressources.* »

« *Le veuvage,* souligne Mme MONIQUE PELLETIER, *frappe souvent brutalement des femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle car elles se sont consacrées pendant de longues années à l'éducation de leurs enfants, mais qui ne peuvent bénéficier ni de l'allocation de parent isolé — car leurs enfants ne sont plus à charge au sens de la législation familiale — ni de droit à pension de reversion car elles n'ont pas encore cinquante-cinq ans. Sur les quarante mille cas de veuvage avant cinquante-cinq ans, les trois quarts surviennent alors que la femme a plus de quarante ans. Certes, tout le dispositif d'aide à la recherche d'un emploi s'applique alors. Mais il lui manque une aide spécifique donnant à la veuve le temps de se prendre en main et de trouver l'emploi. L'assurance veuvage vient combler cette lacune.* »

Plusieurs amendements de la commission des affaires sociales tendant à assurer aux veuves une ressource minimale (150 F) et une ressource indexée, sont déclarés irrecevables, à la demande du gouvernement.

Le rapporteur, M. RABINEAU, a plus de chance avec un amendement assimilant à une personne mariée toute personne qui vivait maritalement avec l'assuré. Cette disposition, qui constitue une reconnaissance du fait social de l'union libre, est combattue par Mme PELLETIER, mais adoptée par les sénateurs contre l'avis du gouvernement.

Un amendement de M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal) étendant aux DOM le champ d'application de la loi est adopté avec l'accord du ministre de la condition féminine.

L'ensemble du projet de loi est ensuite voté à main levée, les communistes votant contre et les socialistes s'abstenant. — A. G.

VERS UNE ACCENTUATION DE LA FISCALITÉ PÉTROLIÈRE

La commission sénatoriale des finances, réunie sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines) a entendu le 22 mai un exposé de M. Papon, ministre du budget, qui, répondant à plusieurs sénateurs, a notamment précisé que les nouvelles ressources fiscales seraient recherchées par l'imposition des sociétés pétrolières. Le prélèvement, toutefois, ne porterait que « *sur la rente correspondant à la hausse du prix du pétrole* ».

Un rapport sur la fiscalité pétrolière sera communiqué au Parlement au cours de l'été.

● *M. Jacques Le Cornec,* ancien préfet de la Guadeloupe et de l'Orne après avoir été sous-préfet chargé des affaires économiques à Quimper, a fait connaître sa décision de se présenter aux élections sénatoriales dans le Finistère.

(Publicité)

Révolution
« Nous vivons le temps des révolutions »

N° 12

L'événement :
LE NUCLÉAIRE
- Besoins : les « gaspis » et les luttes.
- Noir ou blanc, Plogoff.
- France : Technique de pointe.
- Fessenheim, la centrale et les Alsaciens.
- L'accident de Three Mile Island.
- Cadarache : Oui au surgénérateur.
- Développement : Le véritable enjeu.

Dans le même numéro :
- Tensions internationales.
- Les juifs, la France et Israël.
- Etudiants : Qui gagne aux casses ?

Mais aussi :
- Teresa Berganza et Ruggero Raimondi : Interviews.
- Maurice Pialat : entretien.
- Jacques Lasselle : L'amour du cinéma.

Chaque vendredi, le numéro : 7 F
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS
Abonnement d'un an : 290 F - Etudiants : 235 F
REVOLUTION - 15, rue Montmartre, 75001 Paris.
C.C.P. Révolution 4.260-51 E Paris.

Cette semaine dans:
les nouvelles littéraires
Le bloc notes de Françoise GIROUD
Ces chanteuses que l'on bâillonne par Jean LACOUTURE
Quand le P.C. se censure lui-même par le Professeur Jean BRUHAT
Carmen à l'Opéra: un succès mais aussi un scandale par Jean-Vincent RICHARD
Québec: les raisons d'un «non» par Jean-Marie BORZEIX
Les mensonges de 1940 par...leurs auteurs



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

ROUTES D'ASIE

Jours de fête et de couleurs au Rajasthan

CAMBRÉ sur son cheval piaffant, le torse sanglé dans une tunique blanche brodée d'or, le jeune Rajput ne perd pas un pouce de sa taille pour conduire le joyeux cortège vers la demeure de sa fiancée.

Devant lui, la marche est ouverte par une fanfare stridente de cuivres et de fifres, de flûtes et de cymbales sur roulements de tambours. Peu importe que soit fanée l'amarante des dolmans élimés des musiciens. Leur succès est irrésistible lorsqu'ils s'arrêtent de temps à autre pour exécuter un morceau de bravoure devant le cercle des badauds et des gamins courant en tous sens.

Derrière le cavalier et sa monture parée de plumets et de brocards comme pour un sacre vient l'envolée des saris : éblouissant chatoiement des rouges et des turquoises, des safrans, des fuschias, des émeraudes des imprimés subtils. Scintillement du soleil qui le dispute à celui de l'or et de la soie. Vêtus du traditionnel dothi ou de costumes à l'européenne, les hommes apporteraient une note plus sobre, n'étaient leurs turbans roses, ciel, mauves ou blancs.

Des processions comme celle-là, on en compte ce jeudi des dizaines qui sillonnent Jaipur Rajarthan. En effet, dans l'almanach hindou, les données du jour, confrontées avec les horoscopes des promis, sont *formelles* : les hyménées consacrés ce soir-là sont voués à la félicité. Et si, en Inde, une décision *importante est rarement prise* sans consulter les astrologues, la tradition est particulièrement vivante dans l'ancienne capitale du maharajah Jaï Singh qui, au dix-huitième siècle, y fit construire un observatoire dont les gigantesques instruments de pierre dressent toujours leur décor surréaliste.

Au palais des Vents

Il arrive que des chameaux ou des éléphants, plaisamment peints ou habillés, ajoutent à la pompe déployée par le futur époux. Mais celui qui n'a point d'écurie se tirera d'affaire en louant un coursier. Rossinantes et pur-sang, caparaçonnés et clinquants, sont nombreux à offrir leurs services dans la rue principale, au pied du Hawa Majal — le palais des Vents. Les amateurs font leur choix et discutent du prix dans le grondement des camions asthmatiques et les klaxons des autocars locaux qui encerclent ce marché d'un autre âge.

Jusqu'à la chute du soleil, les suites nuptiales parcourent la ville aux façades de grès rose ou doré. Le soir venu, il en défile encore à la lueur des candélabres portés à bras d'homme et alimentés en butane, car le respect des usages recourt allégrement aux techniques modernes...

Des ampoules bariolent la façade de la maison de la fiancée où ont lieu les épousailles. Dans la grande cour, tendue d'étoffes multicolores et de guirlandes de papiers bigarrés, on a dressé une tente où prennent place les deux époux, dont l'union a été souvent arrangée par les parents.

Est-ce l'effet des rites sacrés célébrés par les prêtres ? Ou celui d'un cérémonial minutieux où entrent en jeu les offrandes de riz et de chapelets de fleurs, de miel et de poudres de couleurs vives ou de betel à chiquer ? Est-ce le pouvoir magique de Vedras, les poèmes védiques que l'on récite ? Lorsque le couple a accompli, dans les règles, les sept pas du Saptapadi, qui rendent le mariage indissoluble, les statistiques tendent à prouver que cette union ne sera ni plus ni moins hasardeuse que si l'amour avait jeté l'un vers l'autre les futurs conjoints.

A la foule des parents et des amis on offre rafraîchissements et mets délicats. Ces fastes endettent parfois une famille pour des années.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 20.)

ÉCOLE DE COURSE

UN MOUSSE AU SPINNAKER

« VOUS deux, vous vous occuperez du génois, toi, tu feras la « nave », toi, tu te places à l'arrière. Est-ce que cette répartition des tâches vous convient ? »

Les cent quatre-vingts bateaux qui attendent le départ de la Semaine de La Rochelle patrouillent autour de la bouée depuis une demi-heure déjà. Il y a du vent et du soleil, ce matin, et, en attendant le signal, les équipages de l'école de course font connaissance avec les trois prototypes half-tonner baptisés « traite à trente jours » *sur lesquels ils navigueront durant le week-end.*

Premier coup de canon. Les « gros » prennent le départ. Deuxième coup de canon, la première série de half-tonners se met en route. Troisième coup de canon, la seconde série passe la bouée. C'est l'inévitable encombrement. Les « Tribord ! » hurlés par les prioritaires se multiplient. Les coques se frôlent, des injures fusent, et tout le monde met le cap « au près » sur l'île d'Oléron. Sur les bateaux, les équipages s'installent en rappel, jambes pendantes, et commentent les évolutions des voisins.

Virement de bord. On hisse le spinnaker. « Un spi s'envoit à la main et en trois fois pas plus, *commente le skipper Jean-François Lemenec,* après la manœuvre hésitante de l'équipage. Celui qui est aux écoutes, celui qui est à la drisse et celui qui est à l'avant doivent être parfaitement synchronisés. »

Le geste devient réflexe

Cette école de course, qui fonctionne depuis le mois d'avril, s'adresse à des stagiaires qui ont déjà fait du bateau, notamment à l'occasion de croisières, « mais, *affirme le chef de bord,* on pourrait aussi bien recruter des débutants qui auraient quelques notions de voile. Car, l'important dans une course, c'est d'avoir envie de régater. Quand le départ est donné, on n'a plus d'amis, seulement envie de « passer » le voisin. »

La meilleure façon d'apprendre à naviguer est incontestablement de participer à une course, puisqu'on y prend conscience qu'il est nécessaire de tirer le meilleur parti du bateau et que cela demande une vigilance de tous les instants. « En croisière, *remarque une stagiaire,* lorsqu'on va virer, on crie : « Paré à virer ? » Tout le monde s'installe tranquillement, répond : « Paré », et on vire. En course, il faut manœuvrer très vite. » *Il est donc nécessaire de former des équipes et de connaître parfaitement le bateau. Chaque stage commence par deux jours d'entraînement. Le pilotage d'un bateau, comme celui d'une voiture, impose que* « chaque geste devienne un réflexe ».

La course est aussi un jeu permanent. Il faut sans cesse régler les voiles en fonction du vent qui tourne, du cap qui change. Il faut veiller au génois, au creux impeccable de la grand-voile, faire gîter quand le vent tombe, courir en rappel lorsqu'il devient fort, réveiller avec plus ou moins de ménagements les dormeurs pour leur demander de participer aux manœuvres. On se déplace sans cesse pour aller au vent, ou sous le vent, à l'avant ou à l'arrière.

Enfin, la course permet de comparer ses propres réglages de voiles et ses plans de navigation avec ceux des autres concurrents. Tout cela s'apprend au fil de la course, nécessite patience et pédagogie de la part du skipper qui doit donner des ordres brefs et clairs avant de fournir des explications quand l'équipage a achevé une manœuvre : « Choque, choque, choque, l'écoute ! », « Borde de ton côté, plus fort ! », « Prends la manivelle de wintch, borde à mort ! ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(Lire la suite page 22.)

Point de vue

MARKETING - CARCAN

La crise récente subie par la direction du tourisme, les accusations de malversations exprimées à son endroit et les dénonciations des études inutiles menées dans le domaine *du tourisme ont inspiré* à M. Georges Cazes, agrégé de l'Université, les réflexions suivantes.

par GEORGES CAZES

BIEN qu'il soit particulièrement difficile, dans ces conditions de fonctionnement obscures et fiévreuses, de dégager des conclusions générales, une double orientation de la politique touristique française paraît mériter d'être remise vigoureusement en question. C'est, d'un premier côté, l'approche presque exclusivement — en tout cas largement prédominante — commerciale et macro-économique du phénomène des loisirs et du tourisme. Tout est subordonné au « marketing-roi » qui réduit cette *fonction sociale essentielle* à un simple produit d'exportation qu'il s'agit, à grand renfort de voyages officiels, d'invitations, de foires, de publications, de promouvoir et de vendre sur les marchés nationaux et étrangers, quitte à estomper ça et là les frontières entre les secteurs public et privé lors de la « chasse aux devises », quitte aussi à muer les responsables en simples commis voyageurs !

S'étonnera-t-on de ce fait que les services administratifs, et les organismes d'études qui les relient parfois, aient été mobilisés pour tenter d'établir, toutes affaires cessantes, un compte économique du tourisme susceptible de confirmer de façon éclatante l'importance de ce secteur ? Recherche utile et intéressante sans doute, mais qui ne saurait justifier la mise en veilleuse implicite d'autres préoccupations tout aussi nobles : le tourisme national, familial et social (à quand les « chèques-vacances », à l'étude depuis plusieurs années déjà ?), l'aménagement régional et la préservation de l'environnement, les entreprises touristiques de taille modeste et moyenne bien intégrées dans leur milieu d'accueil, la formation professionnelle...

Ce qui est d'autant plus regrettable que dans beaucoup de ces domaines laissés dans l'ombre ont été élaborées des innovations passionnantes, notamment en matière d'aménagement touristique en espace *rural ou de vacances populaires*, sous l'égide ou avec le soutien de *fonctionnaires* dont il faut louer la compétence et la créativité. Il est difficilement admissible que la direction du tourisme paraisse abandonner à d'autres — DATAR, missions interministérielles, agriculture, environnement, services d'études et d'aménagement touristique — ces actions essentielles pour s'obnubiler uniquement sur sa fonction commerciale et promotionnelle : n'est-ce pas d'elle que devrait venir la consécration, au niveau régional, du tourisme comme facteur éminent de développement économique et de struturation spatiale ?

C'est, en deuxième lieu, le domaines des *études* qui fait problème, ainsi que la presse a pu le montrer un peu caricaturalement ces derniers jours, avec d'inquiétantes insinuations de favoritisme politique et d'inutilité. Que les crédits accordés soient insuffisants, qui peut en douter ? Mais ne serait-ce pas là un argument supplémentaire pour les gérer prudemment et rigoureusement, surtout lorsque viennent s'y ajouter pendant quelque temps les programmes d'études de la direction *générale* de la recherche scientifique et technique, s'intéressant pour la première fois au champ touristique ?

Vu de l'extérieur et de *manière* inévitablement tronquée, faute de la transparence souhaitable, que de sujets d'étonnement pourtant : redondance des thèmes d'études (résidences secondaires, ports de plaisance), programmes fourre-tout sans définition de priorités, appel à des groupes d'études parfois notoirement inexpérimentés, discrétion excessive sur les résultats, jongleries budgétaires pour s'attacher brièvement les services de spécialistes, oubli ou mésestimation des possibilités considérables que peuvent offrir les équipes universitaires, souvent plus reconnues à l'étranger que dans leur propre pays, etc. Impression vague, diffuse, mais *persistante de versatilité, d'émiettement*, de gaspillage, d'opacité déconcertante...

C'est aux orientations décidées en matière d'études que l'on pourra, notamment, juger de l'éventuelle volonté d'agir désormais différemment : en commençant par énumérer quelques objectifs majeurs de la politique du tourisme, en les diffusant largement et en les soumettant sans exclusive à tous les organismes et experts unanimement reconnus, en élaborant un programme clair et hiérarchisé de recherches selon des procédures démocratiques qui redoreraient un blason défraîchi. Il n'est nullement question de nous associer à une curée suspecte ou à une confuse chasse aux sorcières, moins encore d'entretenir une stérile polémique, mais de réclamer pour l'avenir des engagements précis assortis des éclaircissements nécessaires : à ce prix, la crédibilité administrative du tourisme pourra peut-être se rétablir dans les milieux scientifiques et professionnels.



prix

CHINE 19 circuits
16 jours à partir de 10.600 F
L'INDE en train 18 j. 5.950 F
THAILANDE La Route de l'Opium 17 j. 5.900 F
Thaïlande/Birmanie 22 j. 6.380 F
GRECE séjour
Péloponèse et Crète 15 j 3.820 F

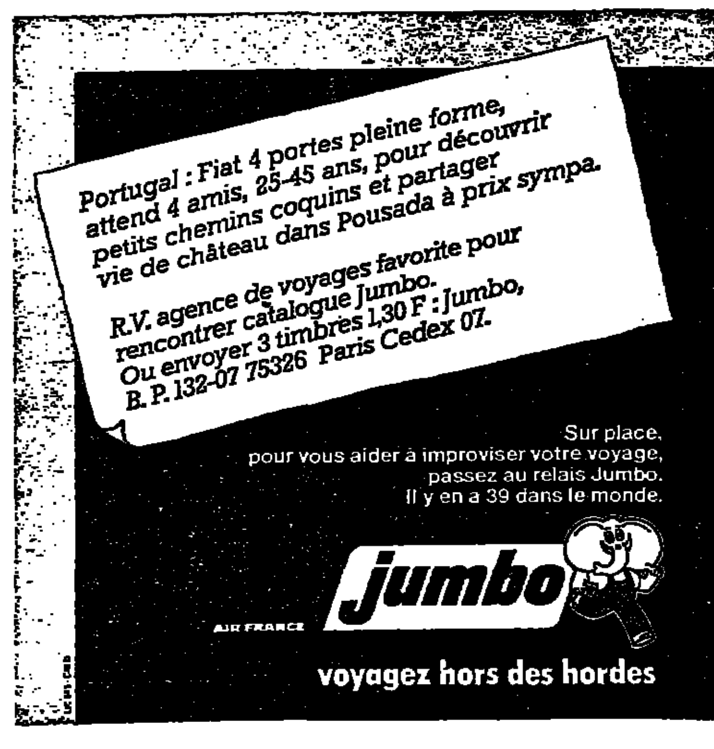
Des vols spéciaux A.R.

TUNIS	1.090 F
TANGER	1.090 F
ATHENES	1.290 F
NEW WORK	1.800 F*
BANGKOK	2.940 F*
MEXICO	3.525 F*

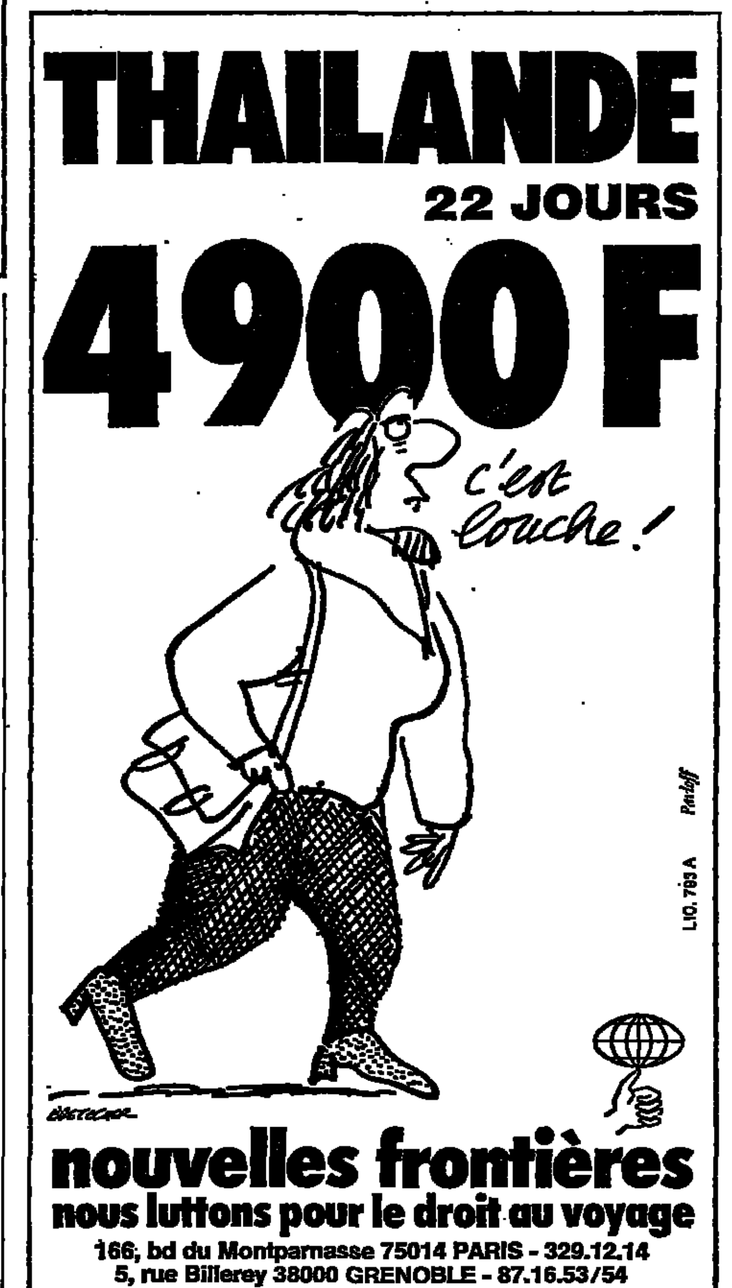
*départ de Bruxelles
Prix au 28/3/80 susceptibles d'augmentation en fonction du prix du kérosène, sous certaines conditions.

Nombreuses autres possibilités de séjours, circuits, vols charters dans le monde entier

jeunes sans frontière
5, rue de la Banque 75002 PARIS (Métro Bourse) Tél. 261.53.21.
5, place Ampère 69000 LYON Tél. (7) 842.65.37
Lic A 874



la Tunisie
Parlez-en avec ceux qui la connaissent bien
26 hôtels et formules de séjour
Nous vous proposons des formules de vacances de printemps et d'été étudiées et préparées par des gens du pays.
1 semaine, en pension complète :
(Prix T.T.C., valables en juin, transferts et assurances inclus)
• à HAMMAMET, à l'OMAR KHAYAM**: 1780 F
• à MONASTIR, au SIDI MANSOUR****: 1940 F
à ZARZIS, au SANGHO CLUB : 2210 F
Tunisie
CŒUR DE LA MEDITERRANÉE
MEDITERRANÉE DU CŒUR
Lic. A 861
Documentation gratuite sur demande
retournez ce bon à
TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu • 75001 Paris
☎ 296.02.25 et 296.14.23
Nom ....
Adresse..........................
....



ROUTES D'ASIE

Jours de fête au Rajasthan

(Suite de la page 19.)

L'étranger qui s'arrête, attiré par ces allégresses, est vite prié d'entrer comme un hôte de marque, et il n'oubliera pas de sitôt la spontanéité et la chaleur de cet accueil. Car les Indiens forment un monde imprégné au plus haut point du sens de la fête. A travers une extraordinaire variété de peuples, de croyances, de coutumes, de castes, les fêtes rythment la vie de tous et de chacun, qu'il s'agisse des célébrations splendides ou des actes quotidiens miraculeusement magnifiés. Elle éclate dans le raffinement des coutumes comme dans les miniatures des peintres, dans les sculptures des Shikaras comme dans la danse cosmique de Çiva.

Kumba Mela est sans doute la plus grandiose des festivités religieuses. Elle fait converger vers Ujjain, l'une des sept grandes villes sacrées, des centaines de milliers de pèlerins avides de se plonger ensemble dans les eaux purificatrices. Dans la ferveur spirituelle et la joie profane, les cortèges, les statues des dieux, les étendards, les chars, les fanfares, les éléphants, les chameaux, les bœufs, les chevaux, sous l'or véritable ou les oripeaux clinquants offrent, plusieurs jours durant, un spectacle à rendre fades les superproductions historico-californiennes.

Tout au long du calendrier, il faudrait courir d'un bout à l'autre du sous-continent indien pour honorer, en grand appareil, les divinités : Çiva à Bhubanewar, Kâli à Calcutta, Ganesh à Bombay, Parvati à Jaipur, Sarashwati au Bengale, pour aller vénérer les serpents à Jodhpur, ou participer aux jeux de Krisna où l'on s'inonde de couleurs.

Les foires et marchés ne sont pas moins fascinants. Chaque année, l'oasis de Pushkar — le Lotus bleu — près d'Ajmer, devient le plus grand foirail des Etats du Nord. On y compte par milliers chameaux, buffles et chevaux, venus à travers les dunes qui cernent le lac sacré, où, le soir, se reflètent les feux des bivouacs. Vendeurs et acheteurs *ont amené femmes* et marmaille. Les bêtes se marchandent dans un grouillement de colporteurs et de bateleurs.

Cependant, point n'est besoin de se plier aux dates fixes de ces gigantesques kermesses. Il suffit de prendre la route pour trouver, à l'étape projetée ou bien à l'improviste, le long du chemin, des citadins ou des villageois en liesse, même là où règne la plus extrême pauvreté. Ici, les réjouissances se tiennent autour d'un temple : là, des paysans offrent leurs troupeaux en d'interminables palabres. Ailleurs, ils dansent sur une musique aigrelette ; ailleurs encore, un marché rural poudroie dans une joyeuse rumeur.

Plus inattendu encore, voici un festival du coton : des kyrielles de chariots peinturlurés convergent, chargés des récoltes, vers le point de collecte et les balles s'amoncellent comme des cumulus neigeux d'un aspect féerique.

Partout, dans chaque agglomération, le bazar est une fête permanente dans le dédale des ruelles, avec ses odeurs, ses bruissements, des échoppes, ses éventaires, qui offrent pêle-mêle fruits, étoffes, légumes, volailles, poteries, ferblanterie, outils, plastiques criards et mille objets de pacotille. Tout cela, dans le va-et-vient des chalands et des flâneurs, des animaux familiers et des omniprésentes vaches sacrées.

La main de Ravana

Ce fourmillement est particulièrement *haut* en couleur au Râjasthan. Dans des paysages souvent arides, la population — autrefois farouche et toujours *fière* — surprend par sa vivacité accentuée par la tradition qui teinte les vêtements avec éclat : rouges sont les longues jupes des femmes, portées avec des châles garance, vermillon, orange, jaunes. De gros bracelets d'argent enserrent les chevilles, les poignets, les bras. Les boucles d'oreilles, les bijoux de nez étincellent, pierres précieuses ou verroteries. On en voit même aux paysannes qui, posant un couffin sur la tête avec la grâce de la porteuse de jarre, véhiculent les déblais des terrassements pour 5 roupies par jour (1 roupie = 0,60 francs). Rouges aussi sont les ceintures des hommes, le visage barré par d'impressionnantes moustaches sous des turbans aux coloris audacieux.

Fréquemment, les vieilles pierres servent de décor au tournage des films romantiques dont raffole le public. Mais le patrimoine culturel du pays des radjahs n'a que faire d'un metteur en scène. La fête s'orchestre d'elle-même lorsqu'on franchit les portes de Jodhpsur sous les regards espiègles qui filtrent à travers les fenêtres aux grilles de bois ou de pierre sculptée ; lorsqu'on grimpe à la forteresse d'Amber, à dos d'éléphant, au son de cette viole à une corde qui s'appelle ravan hata, « la main de Ravana » ; lorsqu'on traverse les cours majestueuses et les salles tapissées de mille miroirs ; lorsqu'on parcourt le palais d'Udaipur qui se mire dans le lac Pichola, où semble flotter le Jag Nivas, ancienne résidence d'été des maharadjahs ; lorsqu'on monte vers Jaisalmer, la cité du désert de Thar, autrefois capitale *des richissimes caravaniers* qui construisirent les fastueux Havelis, demeures aux façades incroyablement ouvragées de balcons *et de coupoles aériennes*. Les cénotaphes eux-mêmes ignorent la tristesse, et le Taj Mahal, mausolée-joyau édifié par le shah Jahan *pour son épouse* bien-aimée, a inspiré à d'illustres voyageurs les images les plus lyriques.

« *Miracle d'harmonie et d'apesanteur* », le Taj est, certes, une fête pour le regard et pour l'esprit. Autre équilibre, autre spiritualité, les Indiens d'aujourd'hui, même ceux qui nous paraissent les plus démunis, excellent aussi, dans la trame des jours, à tisser des instants de fête qu'il faut savoir goûter en nabab.

JOANINE ROY.

★ Voyages Delta, 54, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. 329-25-17.

Auberges rouges

Il y a quatre ans, en juin 1976, un individu d'origine indo-vietnamienne et deux de ses complices étaient arrêtés dans un hôtel de New-Delhi, après avoir tenté d'empoisonner, pour les voler, un groupe de touristes français trop crédules. Il s'appelait Charles Sobhraj, alias Alain Gauthier, alias Goyot, et bien d'autres noms encore, selon l'identité inscrite sur les passeports qu'il avait volés. Il laissait derrière lui, au Pakistan, au Népal, *en Inde et surtout* en Thaïlande un nombre, toujours indéterminé, de cadavres, souvent atrocement mutilés, pour ne *rien dire des victimes encore* vivantes de ce criminel qui se disait marchand de pierres précieuses.

Habile psychologue, versé dans l'art maléfique des drogues, Charles Sobhraj avait eu la subtilité à la fois de se doter — en *dépit d'un long passé de délinquant* — d'une façade de respectabilité, et de choisir pour proies de jeunes voyageurs, hippies ou marginaux, sans contacts locaux, crédules, et qui ne pouvaient guère compter sur la protection efficace de leur ambassade. Comment, par exemple, croire aux allégations de jeunes mal habillés, prétendant avoir perdu argent et passeport dans des circonstances rocambolesques ? Ainsi, par exemple, l'ambassade de France à Bangkok, pourtant avertie par de jeunes résidents français, ne fit rien.

C'est ce que racontent deux journalistes australiens, Richard Neville et Julie Clarke, qui se sont attachés aux pas de ce criminel hors pair et lui ont consacré un livre, *The Life and Crimes of Charles Sobhraj* qui se veut un « *Avertissement à tout touriste en Asie du Sud-Est !* ». Ils décrivent l'odyssée *meurtrière de Charles Sobhraj*, les méthodes qu'il utilisait pour gruger ses victimes, les drogues — soporifiques, hallucinogènes, ou provoquant des diarrhées — les complicités parmi certains officiels, policiers, diplomates même, attirés par des affaires faciles.

A un moment où, par dizaines de milliers, seuls ou en groupes, suivant ou non les sentiers battus, les touristes de tous âges et de toute condition sillonnent une Asie qu'ils ne connaissent ni ne comprennent, sinon à travers d'indigents prospectus, il était en effet nécessaire qu'un tel livre paraisse. Il n'est malheureusement encore disponible qu'en anglais, et une traduction en français serait la bienvenue. Combien de personnes, perdues dans une ville inconnue, ignorant langue et coutumes, peuvent devenir la proie facile d'aigrefins indigènes ou même de leur propre nationalité ? Ces derniers sont d'autant plus redoutables *que, dans la détresse*, on fait plus facilement confiance à un compatriote. Combien aussi, avides de dépasser une connais*sance superficielle d'un monde* touristique, de percer ce qui se cache derrière le slogan du « *pays des sourires* », par *exemple, ou attirés par* l'aventure, sont des proies faciles pour des escrocs sans scrupules !

Dépouillés

Certes, l'aventure sanglante et macabre de Charles Sobhraj est unique, et le risque est plus grand de se voir dépouillé de son passeport ou de son argent que de perdre la vie. A moins que, victime — comme c'est fréquemment le cas en Thaïlande — de trafiquants et de revendeurs de drogue, ils ne se retrouvent, pour des mois ou des années, dans une prison inhospitalière. Ce rappel à la prudence s'impose d'autant plus que l'on ne peut guère, en cas d'ennuis, compter sur les autorités locales, voire sur les représentants de son pro*pre pays*.

Voici quelques-unes des victimes de Charles Sobhraj qui, déjà condamné à sept ans de *prison par un tribunal indien*, attend de passer en jugement pour d'autres charges et dont l'extradition est réclamée par plusieurs pays : il les cherchait dans les hôtels à bon marché, lieux fréquentés par les jeunes voyageurs désargentés ; il s'attirait leur sympathie en leur promettant des pierres précieuses, de l'insolite, son hospitalité, et les droguait à leur insu. Ainsi Stéphanie Parry, une jeune Française, sans doute, selon les auteurs, désireuse de passer un peu de drogue pour se faire quelque argent : invitée à visiter la plage de Pattaya, près de Bangkok, droguée au Mogadon, elle fut étranglée, en décembre 1975, et son corps jeté dans un fossé.

Ou bien ce couple de jeunes Hollandais bien tranquilles, Cornelia Hemker et Henricus Bintanja, qui avaient fait des économies pendant cinq ans pour s'offrir un voyage de quelques mois en Asie, et dont les restes carbonisés furent découverts à Rangsit, près de l'aéroport de Bangkok. Rendus malades par des médicaments administrés subrepticement, ils étaient restés plusieurs jours chez Charles Sobhraj qui prétendait les « *soigner* ». En pleine nuit, sous prétexte de les emmener à l'hôpital, il les fit monter dans sa voiture et les conduisit dans un endroit isolé. Avec l'aide d'un complice, *il assomma l'homme et le noya*, puis tua la femme d'un coup sur la tête, avant de les arroser d'essence.

Un jeune Canadien à qui il avait promis une intéressante excursion au Népal, Laurent Carrière, fut retrouvé brûlé et mutilé dans les environs de Katmandou. Charles Sobhraj prenait l'argent et les objets de valeur de ses victimes et utilisait leurs passeports pour les trafics auxquels il se livrait entre les pays de la région, ce qui lui permettait, en changeant souvent d'identité, de tromper la police.

Beaucoup d'autres s'en sont tirés à meilleur compte, comme ce couple d'Australiens qui, pris d'une soudaine et inexplicable crise de diarrhée, après avoir rencontré Sobhraj sur la plage de Huahin, puis avoir sombré dans le sommeil après l'absorption d'un « *médicament* », s'est réveillé, dépouillé de tous ses biens.

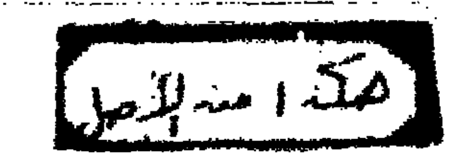
PATRICE DE BEER.

★ *The Life and Crimes of Charles Sobhraj* par Richard Neville et Julie Clarke, éditions Pan Books, Londres et Sydney, 1,35 livre sterling en collection de poche.









TIBET OUVERT

Le Tibet s'ouvre au tourisme. Les signes se multiplient d'une volonté affirmée des autorités chinoises d'accueillir des étrangers à Lhassa ainsi qu'à la frontière népalaise.

C'est tout d'abord une dépêche de l'agence Associated Press qui annonce l'ouverture d'un itinéraire de trekking sur le glacier de Rongbung, situé au pied du mont Everest. M. Ren Rong, président du comité consultatif politique du peuple de la région autonome du Tibet, vient même de déclarer, à Katmandou, que la ville de Khasa, proche de la frontière népalaise, serait accessible aux voyageurs venant du Népal.

L'agence de voyages Kuoni a obtenu des visas pour un séjour de quatre jours à Lhassa. Neuf touristes seront solidement encadrés par cinq autochtones, dont un médecin, car les Chinois redoutent les effets de l'altitude pour leurs hôtes (1).

D'autre part, l'association les Amis de l'Orient a elle aussi, reçu des visas pour Lhassa qu'elle s'apprête à exploiter (2).

Nul doute que les candidats se bousculeront pour se rendre sur le Toit du monde, inaccessible au commun des mortels depuis trente ans. La destination fera d'autant plus rêver que le nombre des voyageurs admis restera très faible. Notre correspondant à Pékin, Alain Jacob, notait ici même que la capitale tibétaine ne dispose que d'une unique « maison d'hôte ». (Le Monde *du 8 septembre 1979.)*

(1) Kuoni. Du 23 août au 13 septembre, notamment Sian, Kunming et Lhassa. Plus de 22 250 F. Toutes agences de voyage.

(2) Les Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris (de 14 h. 30 à 18 h. 30 et le samedi, de 10 h. à 12 h.), tél. 723-64-85.

UN VOYAGE SANS VACANCE

SAVOIR voyager, déceler la variété des paysages, comprendre quelle est la place de l'homme dans l'environnement, n'est pas donné à tout le monde. *Le Petit Guide du voyageur actif* vient à la rescousse du touriste. Edité en 1938 après l'accession des masses aux congés payés, puis remis à jour, cet ouvrage est l'œuvre d'un géographe universitaire, Pierre Deffontaines.

Ce petit livre alerte et impératif propose toute une « grille » de méthodes et de questions qui permettront au « voyageur actif » de tirer au maximum profit de son voyage.

Ce touriste ne chôme pas. Il a bien entendu préparé son voyage. Il a lu, « appris le pays », et s'est même entraîné avant le départ à observer et à écouter. Il emporte bien entendu avec lui un carnet de notes et de croquis.

Une fois sur le terrain, l'auteur souligne l'importance du premier contact avec le pays et conseille de rechercher le plus vite possible un point de vue élevé qui permette de découvrir la nature environnante. « *Cette première rencontre est émouvante*, dit-il, *aussi il convient d'écrire ces premiers étonnements qui risquent de s'effacer par la suite.* »

Cette observation servira de point de départ aux diverses excursions, et, si l'on est en famille, on se répartira les découvertes. On ne négligera évidemment pas les contacts avec la population. « *Profitez de la pluie qui vous oblige à chercher un abri, faites des croquis qui vous permettent de parler à ceux qui vous observent*, recommande Pierre Deffontaines. *Ayez toujours en tête l'idée d'évolution — comment était-ce hier, vers quoi s'oriente-t-on.* »

Illustré par des croquis de Pierre Deffontaines, le *Petit Guide du voyageur actif* apporte à tous ceux qui souhaitent voir du pays un autre regard, celui du géographe. — *Fl. B.*

★ Presses d'Ile-de-France, 12, rue de la Chaise, 75007 Paris. Environ 30 F.

CORRESPONDANCE

Des précisions pour la Cour

La société d'études le Management scientifique a-t-elle signé, le 29 août, avec la direction du tourisme, un contrat de 248 000 F exécuté dans des conditions critiquables ? Le prérapport de la Cour des comptes semblait le laisser entendre puisqu'il remarquait que les mille cinq cents interviews prévues pour étudier le comportement du public en matière de loisirs avaient été limitées à cent vingt-six (le Monde *du 8 mai). M. G. R. Parisot, président-directeur général, s'explique ci-dessous sur cette modification du contrat :*

Sans que soit modifié l'objet du contrat, il est apparu au cours de notre mission que les objectifs de l'administration seraient mieux servis par une méthodologie différente de celle initialement prévue.

Nos prestations ont finalement compris trois phases :

1) Une recherche documentaire, l'analyse et la synthèse d'études récentes et significatives sur les loisirs.

2) Une étude par entretiens semi-directifs auprès de cent vingt-six personnes.

3) La préparation d'un sondage quantitatif plus limité que le sondage initialement prévu.

Il convient de noter que le rapprochement entre les quinze cents personnes prévues pour le sondage et les cent vingt-six interlocuteurs inclus finalement dans les entretiens semi-directifs est dénué de signification. C'est comme de comparer 1 500 bicyclettes et 126 camions de 5 t. : dans le premier cas, il s'agissait d'un *sondage sur questionnaire* conduit par des enquêteurs et dépouillé automatiquement; dans le deuxième, d'entretiens en profondeur conduits par du personnel plus qualifié, enregistrés sur cassettes et faisant l'objet d'une analyse qualitative et thématique de contenu.

Tous les professionnels vous diront que nos honoraires n'ont pas été excessifs pour la prestation fournie et la qualité de celle-ci n'a jamais été contestée.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Le prochain numéro (88 pages) paraîtra le 8 mai

Les filigranes des timbres anglais

•

La rubrique « marcophilie moderne » abondamment illustrée

•

L'illustration des timbres français de 1980...
... et les nouveautés du monde entier

En vente dans les kiosques à partir du 8 du mois : 7 F

Numéro spécimen sur demande : 11 bis, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 246-72-23, postes 2608 et 2304.

COMPAGNIE BRITANNIQUE
meubles en pin,
8, rue Lacépède
75005 Paris

USA

Renseignements touristiques

Tél. : 260-57-15 de 10 à 17 h.

Correspondance :
Ambassade des Etats-Unis
75382 Paris Cedex 08.



Cours d'anglais et séjours en Universités américaines

ELS USA

3 000 F /mois

DE-VRAIES ECOLES DE LANGUES, 36 Rue de Chezy 92200 Neuilly Tél. 637-35-68

860F*

Irlande aller-retour

Aer Lingus propose chaque jeudi un vol de nuit vers sa mère patrie pour 860 francs aller et retour. D'accord, ce n'est pas cher, d'autant plus que ce vol est ouvert à tout le monde et pas seulement aux étudiants.

Mais il faut dire aussi que les conditions sont héroïques pour ceux qui ne sont pas noctambules. Vous quittez Paris mercredi soir pour décoller de Charles de Gaulle jeudi à 4 h 25 du matin et atterrir à Dublin à 5 h 15 heure locale, ce qui n'est franchement pas pratique. Et, comme les honnêtes gens dorment à cette heure-là, vous aurez intérêt à emporter vos sandwiches.

Si vous avez besoin de sommeil, vous pouvez toujours utiliser nos vols réguliers, vous ferez l'économie des sandwiches mais ça vous coûtera quand même nettement plus cher,

*sous réserve d'augmentation.





de Roissy-Charles De Gaulle

Aer Lingus, 38, Avenue de l'Opéra PARIS. Tél. : 742.12.50

INTERMARCO-CCS-FTL

Atelier de poterie
LE CRU ET LE CUIT
accueille en groupe
les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACÉPÈDE, PARIS-5e
Téléphone (le soir) : 707-35-64

POUR L'ANGLETERRE

CAR FERRIES
Sealink
AÉROGLISSEURS
Seaspeed



A bord des car-ferries Sealink vous êtes à l'aise dans les salons ou au bar. Votre voiture trouve sa place dans les vastes garages du navire.

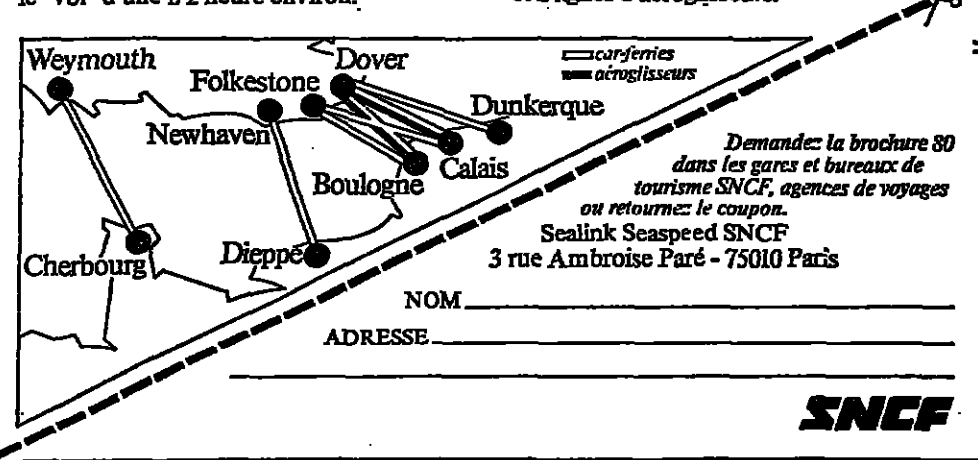
La boutique "hors taxes" vous offre à des *prix avantageux* : cognac, parfums, cigarettes, whisky...

A bord des aéroglisseurs géants Seaspeed pour passagers et voitures, des hôtesses vendent des produits "hors taxes" pendant le "vol" d'une 1/2 heure environ.

Des tarifs réduits sont offerts à tous pour les petits séjours en Angleterre de 24 heures à 5 jours ainsi qu'au 3e âge et pour les caravanes.

Enfin, depuis le 1er mars, sur les car-ferries, les voitures et camping-cars de plus de 4,30 m ne paient que pour 4,30 m. Profitez-en.

Pour vos traversées, vous pouvez choisir détente ou vitesse : 7 lignes de car-ferries et 2 lignes d'aéroglisseurs.



Demandez la brochure 80 dans les gares et bureaux de tourisme SNCF, agences de voyages ou retournez le coupon.
Sealink Seaspeed SNCF
3 rue Ambroise Paré - 75010 Paris

NOM
ADRESSE

SNCF

Perceval Conseil

SEJOURNEZ CET ETE EN ITALIE
A MONTEGROTTO TERME - PADOVA - PRÈS DE VENISE

HOTEL BERTHA INTERNATIONAL

1ère catégorie - telef. 049/793100 - telex 430277
2 piscines thermales - court de tennis - golf - Service de Restaurant - Grill au jardin tous les jours - Etablissement climatisè - Toutes les cures thermales.

PRIX SPECIAUX DU 1.6 AU 20.8

Pension complète, taxes-service compris	Lit. 38.000
Séjours: 12 jours pension + 10 cures	Lit. 630.000
Séjours:14 jours pension + 12 cures	Lit. 730.000
Supplement pour chambre à un lit par jour	Lit. 4.000

Pour votre réservation ou renseignements envoyez ce coupon:
Adresse
Je reserve de au chambre
avec 10 cures ☐ avec 12 cures ☐
ou seulement en pension complète ☐

EMBARQUEZ SANS PAYER

Sans apport initial, Dufour propose des yachts à partir de 75.000 F, spacieux, faciles à manœuvrer. Moins chers qu'une résidence secondaire.
Financement à 100% sur 7 ans, après acceptation du dossier, et si vous avez déjà un bateau, nous pouvons assurer la reprise. Possibilité d'essai sans engagement.

Nom: ______ Tél.: ______
Adresse: ______

Voiliers Dufour
22, rue Marc Seguin 75018 PARIS tél.: 200.71.12

ABANO TERME (Venise 45 km) (PADOUE 10 km)
HOTELS
TERME INTERNAZIONALE
Tél. (0039/49) 66.80.00 - Télex 430039 Inter.
TERME ITALIA
Tél. (0039/49) 66.90.00 - Télex 430039 Inter.
Pour votre cure de santé et de repos dans une oasis de tranquillité du centre thermal avec ses grands parc et jardin de 40.000 m2. Toutes les cures dans les hôtels : pour arthrite, rhumatismes, arthrose, goutte, luxations, suites de fractures, etc., fango, grotte, massages, inhalations, applications faciales, physiothérapie, etc. DEUX PISCINES THERMALES (couverte et plein air). Courts de tennis, garage, boxes, grand parking.
Demandez nos prospectus couleurs.

OCEAN INDIEN
1 SEMAINE AU DÉPART DE PARIS
1 - COMORES .... 5 740 FF — 2 - MAURICE .... 5 790 FF
3 - MOMBASA .... 4 275 FF — 4 - NAIROBI .... 3 830 FF
5 - NOSSY-BE .... 5 560 FF — 6 - REUNION .... 4 380 FF
7 - SEYCHELLES .... 5 270 FF — 8 - TANANARIVE .... 4 690 FF
CIRCUITS/Ex. : 9 - PARIS/TANANARIVE/NOSSY-BE/SEYCHELLES/MAURICE/REUNION/PARIS = 5 560 FF.
INCLUANT CHEQUE PRESTATIONS. — 1/= 890 F - 2/= 650 F - 3/= 350 F - 4/= 350 F - 5/= 220 F - 6/= 280 F - 7/= 680 F - 8/= 550 F - 9/= 420 F. Pour séjour 2/3/4 semaines et autres combinés des îles, nous consulter. Demander notre brochure « OCÉAN INDIEN » - « BRÉSIL » - « VOLS » - « CIRCUITS ».
nouveau monde — lic. 1171 — 8, rue Mabillon - 75006 Paris — (1) 329.40.40


Vacances sans Français
en Collèges anglais
Regent School
DE VRAIES ECOLES DE LANGUES, 36 Rue de Chezy 92200 Neuilly Tél. 637-35-88



MIAMI
Porte du Sud des USA
2770 F* Aller et retour PARIS-PARIS

En vol direct sur les lignes régulières d'AEROMEXICO

AEROMEXICO vous propose 3 vols directs hebdomadaires sur ses lignes régulières au départ de Paris, dont 2 vols directs à un prix spécial « vacaciones » de 2770 f. PARIS-MIAMI et retour.

3 VOLS EXCLUSIFS AU DEPART DE PARIS
le PARIS - MIAMI - MEXICO est exclusif au départ de Paris le lundi
le PARIS - CANCUN (et MEXICO) est exclusif au départ de Paris le mercredi
le PARIS - MIAMI (et MEXICO) est exclusif au départ de Paris le vendredi

lundi et vendredi PARIS-MIAMI-MEXICO
Vous quittez Paris le lundi ou le vendredi à 14 h 30 pour atterrir à Miami à 17 h 55 et à Mexico à 20 h 05 (heures locales). A partir de Miami, toutes les routes de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud vous sont ouvertes, ainsi que le sud des Etats-Unis: de la Floride à la Nouvelle Orléans, du Cap Kennedy au Texas et de la Grande Bahamas aux Caraïbes toutes proches : (Porto Rico, Saint Domingue, Haïti, la Jamaïque). (Retour de Mexico et Miami les dimanches, mardi et jeudi).

mercredi PARIS-CANCUN-MEXICO
Vous quittez Paris le mercredi à 13 h et vous atterrissez à Cancun à 18 h 20 ou à Mexico à 21 h 25 (heures locales). Ce vol exclusif et direct de Paris au Yucatan est la voie royale de la découverte du Mexique. Si vous séjournez à Cancun, au bord de ses plages caraïbes, vous ne manquerez pas la visite des temples et des palais de l'ancienne civilisation maya toute proche.
(Retour de Mexico et Miami les dimanche, mardi et jeudi.


AEROMEXICO
*Proposition valable à partir du 27 avril 1980. (Prix au 1er avril 1980). Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à AEROMEXICO.
RESERVATION 742.40.50 - PROMOTION DES VENTES 742.40.75

DU NOUVEAU DANS LE FILM DE TOURISME

La Bretagne des Bretons

SOUFFLE le noroît ! Galopent les vagues sur l'écran ! Ils pèsent ces visages bretons, ils parlent ces calvaires de granit saisis par la caméra qui, en vingt *minutes et en couleur*, a tenté de décrire « *Breiz ma bro* », ou encore Bretagne, mon pays (ou ma source).

Vingt minutes de poésie qui rafraîchissent le genre du film *touristique. Inévitablement enso*leillé, celui-ci se doit d'ordinaire de montrer que les hôtes du pays ou de la région concernés se divertissent et se nourrissent comme jamais. On y voit les inévitables chromos — le mouton en Irlande, les gondoles à Venise — qui changent le grand écran en carte postale animée. On ne fait grâce ni de la piscine olympique *du chef-lieu, ni de l'aéro*port presque international, ni de la zone industrielle accueillante. Les sites et les gens sortent confits, fades et, pour tout dire, ennuyeux d'un tel traitement.

Par touches de musique, de lumière et de parole, Loïc Hascoet, auteur-réalisateur de « *Breiz ma bro* » est, lui, parvenu à faire palpiter le Finistère auquel il voue une passion vibrante. Armor ou Arcoat, pêcheurs ou bergers, criée ou fontaine aux lépreux, c'est la trame celte qui jaillit. Les monuments y ont de la race et les hommes du grain. Evité, grâce au chant, le piège du biniou, tournée la tentation d'un folklore amidoné !

Le mal culturel

« *Je suis enraciné en Bretagne*, explique M. Hascoet. *Avoir été à l'école de mon village me permet de dire que le mal breton est essentiellement culturel. Les touristes riches et oisifs qui se moquaient de leur accent ont donné aux Bretons un complexe d'infériorité. De surcroît, ces mêmes touristes ont imposé leur goût en matière architecturale. Les façades crépies à neuf, la cheminée murée, le cultivateur est fier d'avoir copié le pavillon confortable de son cousin de Paris. Pour sauvegarder ce patrimoine qui disparaît comme pour promouvoir le tourisme, le cinéma a un rôle à jouer, un rôle culturel afin qu'un échange égalitaire s'établisse enfin entre les Bretons et leurs visiteurs.* »

D'où l'idée têtue que le film touristique est d'abord un miroir tendu aux autochtones pour qu'ils y mirent leurs talents et leurs merveilles. Ensuite, seulement, *les citadins y sont conviés* à goûter cette terre qui parle du grand large.

Des difficultés. Loïc Hascoet n'en manqua pas au cours des deux années que durèrent le tournage et le montage de son film. Ennuis d'argent : trouver 530 000 F nécessita le démarchage répété de l'établissement public *régional*, des *administrations du* tourisme, de l'aménagement du territoire, des affaires culturelles et de FR 3. Incompréhensions : « *Il n'y a pas assez de soleil dans votre film* », ou encore : « *Il ne fait pas vendre la Bretagne* », et même : « *Il ne dit pas combien de poisson nous produisons.* » Le coup le plus dur vint de là où il l'attendait le moins : d'un bretonnant qui écrivit un article critiquant Hascoet, ce Breton de Paris, venu tourner un film sur « *notre* » Bretagne avec « *notre* » argent.

Breiz ma Bro sera-t-il le pre*mier court métrage d'une série* régionale où des auteurs de passion chanteront d'abord pour leurs frères ? Jacques-Alain Raynaud, producteur et coréalisateur, le projette. « *Parce que le cinéma peut faire comprendre ce qui a modelé l'âme bretonne et l'âme occitane*, dit-il. *Il faut dépasser les natures mortes, le folklore ou, pis, le film publicitaire du promoteur immobilier. Rendre au documentaire ses lettres de noblesse coûte cher, car mobiliser des techniciens jusqu'à ce que le bon jour, la bonne lumière soit sous l'œil de la caméra demande de l'argent.* »

En effet, faute de subsides, l'équipe de *Breiz ma Bro* n'a pu attendre, à la pointe du Raz, la tempête d'équinoxe. Dommage, c'eût été une « première » mondiale : le mauvais temps utilisé comme argument touristique. Tant il est vrai que les handicaps de la Bretagne sont, aux yeux de ceux qui l'aiment, ses atours les plus merveilleux.

ALAIN FAUJAS.

UN MOUSSE AU SPINNAKER

(Suite de la page 19.)

« Descends le tangon ! », « Etarque la drisse ! », « Du nerf, je vous dis du nerf, tout est dans le nerf sur un bâteau... ». *Et, enfin (parfois en désespoir de cause)* « Ce n'est pas le résultat qui compte mais ce que vous apprenez. »

Le soir, en virant à la bouée de l'île d'Aix, la drisse de gênois a rendu l'âme.

Le lendemain matin, c'est le départ pour le triangle olympique. Parti au moteur, il faut, à quatre pattes dans le cockpit, travailler de la chignole et du tournevis pour réparer les pièces neuves mais de mauvaise qualité et les drisses déjà usées. L'organisation décidée le premier jour est déjà modifiée. Chacun prend le rôle qui convient à ses connaissances et à ses possibilités et les forts en thème partage volontiers leur savoir.

A 10 h. 30, l'équipage est, comme l'indiquent les instructions de course, à la disposition du jury mais le vent n'est pas au rendez-vous. A 11 h. 30, sur les bateaux rassemblés deux par deux, on prend l'apéritif et on échange du pâté, du saucisson et des canettes de bière. A 13 heures, le départ était donné et, jusqu'à 19 heures, il faut parcourir 10 miles en multipliant les virements de bord et les envois de spi. De retour au port, le grand ménage quotidien commence.

Dernière épreuve, la troisième manche : « 128 miles, vingt-quatre heures de route environ », *avait dit Jean-François. En fait, il en fallut dix de plus. Lestée de bibendums vêtus de ciré jaune de la tête aux pieds, la flotte était partie sous la pluie. Dans les bords de près, le bateau fend la mer en gîtant, tandis qu'un volontaire dans le carré cherche son centre de gravité en beurrant des tartines qu'il passe aux autres et s'ébouillante avec le café en hissant les tasses sur le pont. L'après-midi, le vent est tombé, on échange les cirés contre les tee-shirts, et les bateaux, spi dégonglés, font marche arrière entraînés par le courant.*

Des bateaux conçus pour gagner

La nuit est longue. En regardant se coucher le soleil, on compte les bateaux devant et derrière. Ceux qui assurent le quart accumulent les pulls sous leur ciré pour supporter le vent et grignotent du chocolat en buvant café et whisky. Le sommeil des autres est rythmé par le bruit sourd et rapide des pas sur le pont lors des virements de bord. Enfin, vers 5 heures, la voile humide et froide atterrit dans le carré bientôt suivie par les équipiers claquant des dents qui se précipitent dans leur duvet. Lorsque le jour se lève, on compte à nouveau les concurrents. Le bateau passe enfin la balise dont on entendait l'appel rauque depuis 6 heures du matin.

Toute la journée, une régate s'engage. Au spi a succédé le génois, puis le dritter plus léger. L'île de Ré où sonnent les cloches dominicales apparaît. Puis, à 17 heures, les tours de La Rochelle. Le port.

Le long des pontons de bois, les bateaux impeccablement alignés oscillent doucement. L'équipage a critiqué les winches trop peu nombreux, la mauvaise qualité des taquets coinceurs, la mauvaise finition du prototype, mais personne, parmi ces habitués des croisières, des cabines, de l'eau courante, de l'électricité, des douches et des toilettes, à bord n'a prêté attention au manque d'équipements de ces bateaux conçus seulement pour gagner. La mer a ses raisons que le confort n'a pas et ceux qui l'aiment le savent... qui demandent déjà le programme des prochaines courses.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ Ecole de course CESMA, 37, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 526-56-44.

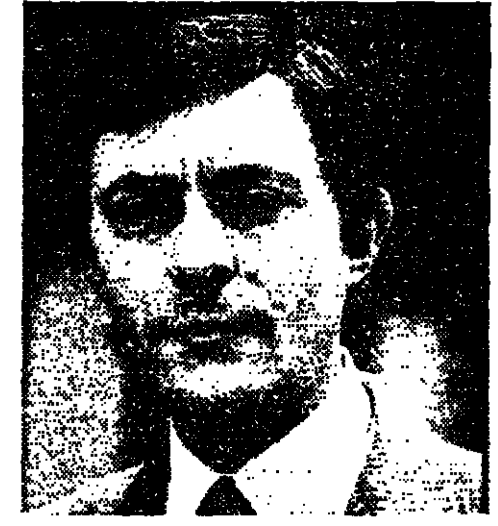
L'ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE
LONDRES — RAMSGATE — CALAIS — 40 mn
HOVERLLOYD 278.75.05
Vous vous présentez seulement une demi-heure avant le départ. Et la traversée sur coussin d'air Calais-Ramsgate dure 40 mn. C'est presque 2 fois plus rapide que la plupart des ferries. Jusqu'à 27 départs par jour en saison.
Renseignements et réservations à votre agence de voyages ou directement à Hoverlloyd Paris.

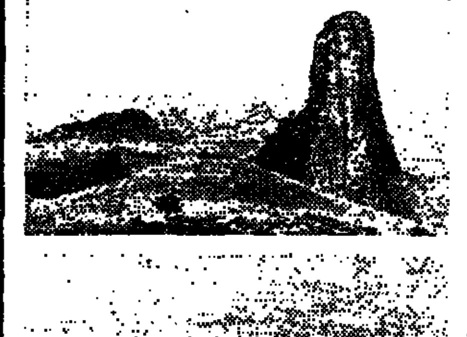
GARDEZ CE COUPON: VOUS POURREZ JOUIR DE VACANCES THERMALES MAGNIFIQUES AVEC UN ESCOMPTE EXCEPTIONNEL DE



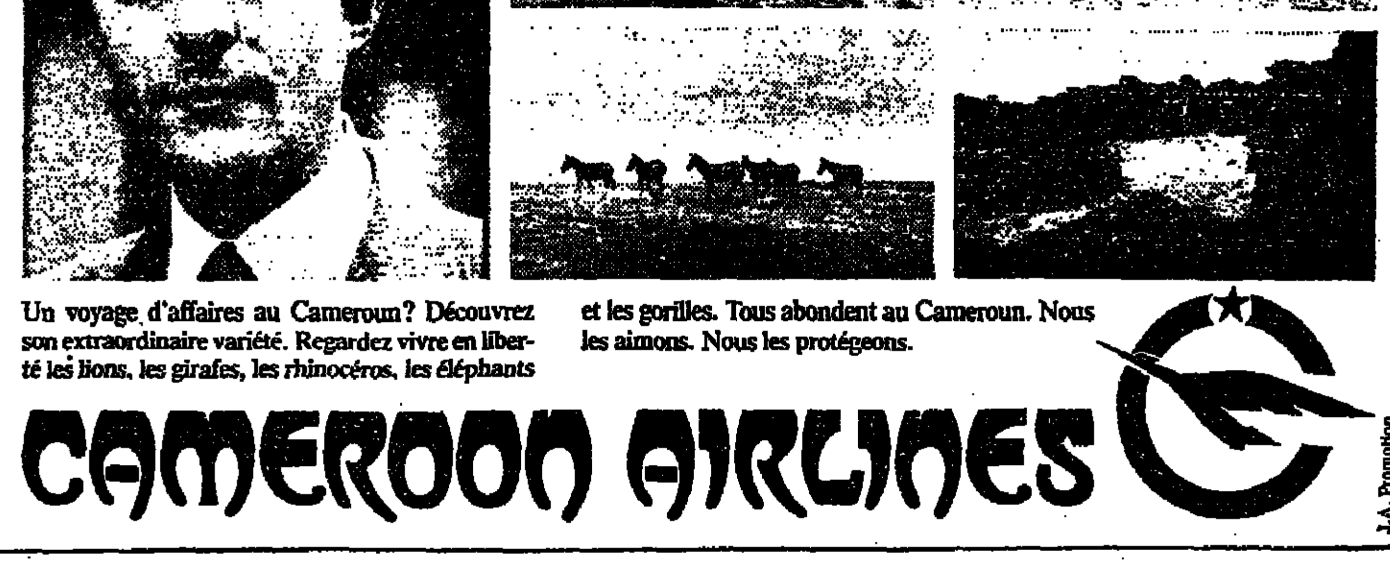
GRAND HÔTEL MAGNOLIA Abano Terme (Padoue - Italie) — GRAND HÔTEL CAESAR Montegrotto Terme (Padoue - Italie) — HÔTEL DES BAINS Montegrotto Terme (Padoue - Italie)
12 jours pension complète (par personne)
~~FF. 2.520 env.~~ ~~FF. 2.490 env.~~ ~~FF. 2.070 env.~~
FF. 1.764 env. FF. 1.743 env. FF. 1.449 env.
12 jours de vacances + 10 cures (par personne)
~~FF. 3.542 env.~~ ~~FF. 3.310 env.~~ ~~FF. 2.815 env.~~
FF. 2.838 env. FF. 2.613 env. FF. 2.269 env.
Pour tout renseignement téléphoner au: 193949/667233 (même le dimanche) — L'offre est valable du 15/6 au 9/8/80.

JOIGNEZ L'AGREABLE A L'UTILE

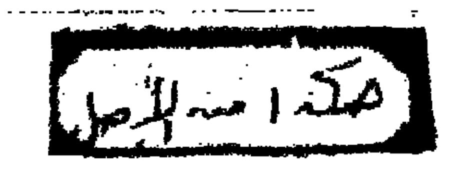








Un voyage d'affaires au Cameroun? Découvrez son extraordinaire variété. Regardez vivre en liberté les lions, les girafes, les rhinocéros, les éléphants et les gorilles. Tous abondent au Cameroun. Nous les aimons. Nous les protégeons.
CAMEROON AIRLINES
J.A. Promotion



NOUVEAUX VOYAGES ET VIEUX FLÉAUX

Pour ne plus se faire vacciner à la légère

Le 26 octobre 1977, des médecins de l'O.M.S. constataient, en Somalie, un cas d'éruption variolique avec fièvre chez un homme de vingt-trois ans. Il s'agit du dernier cas connu au monde. *Depuis, la variole semble définitivement vaincue* : l'obligation vaccinale devrait donc disparaître (« le Monde » du 21 mai).

Pourtant, le voyageur quittant la France ne doit pas se leurrer. D'autres affections graves existent, hélas ! encore dans le monde.

Prendre conscience de *ces maladies et des moyens de s'en protéger* devrait être la première condition du voyage. Trop nombreux sont effectivement les voyageurs qui se contentent de se soumettre aux vaccinations parce qu'elles sont obligatoires et partent, sans même chercher la raison de cette immunisation.

ALI MAOW MAALIN, habitant Merca, un petit port au sud de la Somalie, aura donc été le dernier homme de notre histoire à contracter la variole. *Le* premier *cas* connu datait de 1157 avant Jésus-Christ. Les examens de la dépouille momifiée du pharaon Ramsès V permettent, en effet, d'affirmer qu'il est probablement mort, à quarante ans, de cette maladie.

Entre Ramsès V et Ali Maow Maalin, trois mille ans auront été nécessaires pour que la variole disparaisse de la surface du globe, grâce au vaccin antivariolique découvert à la fin du dix-huitième siècle. Toutefois, il a fallu attendre la mise au point d'un vaccin lyophilisé, dans les années 50, et la possibilité de réaliser de vastes et efficaces programmes de vaccination.

Le premier succès date de 1970, avec l'arrêt de la transmission *de la variole dans vingt* pays d'Afrique occidentale et centrale. Puis, dans divers pays et régions, au *fur et à mesure, les derniers* cas de variole marquèrent autant de jalons dans la réalisation du programme : le Brésil en 1971, l'Indonésie en 1972, l'Afrique (à l'exception de la corne de l'Afrique) en 1973 et l'Asie en 1975, pour aboutir positivement à la fin de 1979, deux ans après le cas de la Somalie. Ces deux années étaient nécessaires, car c'est le temps qui doit s'écouler effectivement pour que les experts de la Commission mondiale pour la certification de l'éradication de la variole puissent conclure à la disparition définitive de cette maladie.

Dans l'immédiat, la vaccination antivariolique est toujours *exigée dans* douze pays : Bénin, Brunei, Tchad, Kampuchéa démocratique, Djibouti, Côte-d'Ivoire, Lesotho, Madagascar, Mali, Sao-Tomé et Principe, République unie du Cameroun, Haute-Volta.

Les voyageurs en partance pour ces régions devront donc se soumettre à une très légère incision *à l'arrière* de l'épaule, permettant d'inoculer le vaccin. Le petit pansement qui sera posé pourra être enlevé le soir même. Le voyageur sera immunisé pour trois ans.

Si la variole peut être considérée comme un cauchemar passé, il n'en est pas de même pour le choléra, qui connaît aujourd'hui une recrudescence alarmante.

Choléra

De tous les temps, le choléra a été synonyme de dévastation et d'horreur. Dans la plupart des pays du globe, le mot même évoque la crainte et le désespoir. Le foyer originel principal du choléra se situe dans le delta du Gange, en Inde, là où il a toujours existé, comme le prouvent des recherches de l'O.M.S. C'est de là que le vibrion a récemment progressé dans différentes régions d'Afrique. A *l'heure actuelle, c'est* près d'un milliard et demi de personnes qui sont ainsi exposées, en Asie *et en Afrique, à ce fléau. Il y a* dix-neuf ans, un petit foyer de choléra, qui était né cent vingt-quatre ans *plus tôt, en 1837*, à Sulawesi, dans les îles Célèbes, en Indonésie, se réveilla pour se propager à une vitesse effarante. Pendant l'année 1962, l'épidémie toucha vingt pays d'Asie, causant plus de quatre-vingt-dix mille morts.

Inquiète de la tournure prise par les événements, l'O.M.S. lança, en 1967, un véritable cri d'alarme. Elle fut plus ou moins écoutée, certains pays restant pudiquement muets sur les cas constatés sur leur territoire, de crainte de voir s'écrouler des transactions commerciales et surtout de voir disparaître un afflux de devises touristiques. Les événements s'aggravèrent au point que des zones jusqu'alors indemnes de toute contamination cholérique se sont trouvées envahies. Le sud du Sahara, qui n'avait pratiquement jamais entendu parler du choléra, s'est vu touché par la vague en 1970. Petit à petit, facilité dans sa progression par les mouvements de population et la rapidité des transports, le choléra gagna l'Europe. En juillet 1971, la vague toucha l'Espagne, obligeant les pays occidentaux à des mesures de vaccination de masse. L'avance du choléra fut stoppée. Actuellement, l'Europe occidentale semble être totalement libérée du risque cholérique.

En voyage, il est nécessaire de prendre des précautions élémentaires, communes d'ailleurs à d'autres affections exotiques, comme les amibes par exemple :

— Se laver soigneusement les *mains au savon*.

— Ne boire que des boissons encapsulées ou de l'eau bouillie.

— Eviter de consommer des aliments crus, même les merveilleux fruits que l'on trouve sur les marchés.

Ultime et imparfaite protection, le vaccin utilisé est celui de l'Institut Pasteur, mis au point au début du siècle. Il est *injecté sur la face externe* du bras, en général en une seule piqûre. La vaccination est efficace *six jours après l'injection* et reste valable six mois. Mais beaucoup de spécialistes estiment *qu'elle n'est efficace* que dans un cas sur deux.

Dernière des vaccinations obligatoires dans de nombreuses régions du monde, la fièvre jaune. Contrairement à l'idée que l'on pourrait s'en faire, elle sévit dans toute la zone intertropicale de l'Afrique et de l'Amérique, mais est totalement absente de l'Asie. Elle est appelée fièvre jaune à cause de la coloration jaune de la peau et des muqueuses, qui apparaît au cours de son évolution.

C'est une maladie extrêmement grave, pour laquelle il *n'existe pas de traitement spécifique*. C'est dire l'intérêt qu'il y a de s'en prémunir par la vaccination (deux voyageurs *en* sont morts l'an dernier en France. Ils l'avaient contractée en Afrique. *Ils* n'étaient pas vaccinés).

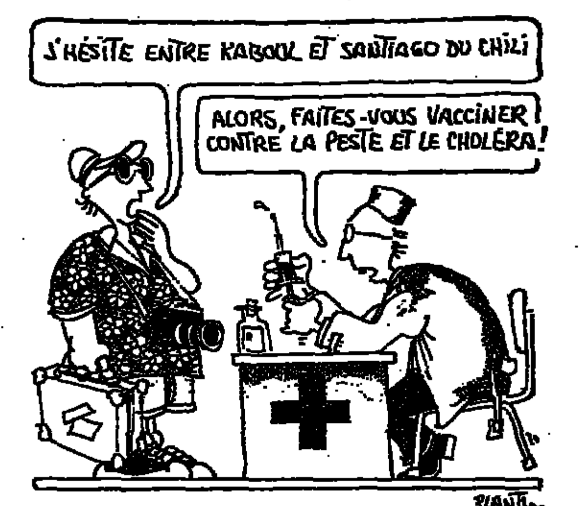
Fièvre jaune

Pour que l'homme soit contaminé, il faut qu'il soit piqué par un moustique de type *aedes*, porteur, bien sûr, du virus. Si la protection contre les moustiques assure une défense contre la fièvre jaune, la seule prophylaxie efficace réside encore dans la vaccination.

Celle-ci ne peut *se faire, après* une analyse d'urine, que dans les centres agréés par l'O.M.S. (contrairement aux *immunisa*tions contre le choléra et la variole qui peuvent être effectuées par *un médecin généraliste agréé*), en raison de la nature même du vaccin. Le vaccin antiamarile est en effet très particulier. Préparé notamment par l'Institut Pasteur à partir de la souche 17 D Rockefeller, c'est un vaccin vivant desséché. Stocké dans un congélateur à — 20°C, il est dilué dans un sérum physiologique au moment de l'emploi, mais ne se conserve, sous la glace, que pendant une heure. Il n'est évidemment pas commercialisé. Son injection unique est sous-cutanée, pratiquée à la face externe du bras. L'immunité dure dix ans, à compter du dixième jour après l'injection.

Les trois vaccinations obligatoires de la législation internationale tendent, bien sûr, à protéger l'individu. Mais elles *cherchent surtout* à protéger la société. C'est le but des certificats de vaccination qui sont très *souvent* exigés à l'étape ou au retour d'un voyage. Combien de voyageurs, de touristes, d'hommes d'affaires, se sont-ils vus refoulés au cours d'un voyage parce qu'ils n'étaient vaccinés que *dans* le cadre de la législation en vigueur dans le pays de destination finale ? Les étapes, les escales, les extensions, que l'on prévoit au dernier moment, sont très souvent préjudiciables au bon *déroulement* du voyage.

Interrogé sur cette insouciance, le docteur R. Vergne, chef du service vaccination d'Air France déclare : « *Trop souvent, nous recevons des gens qui viennent se faire vacciner contre telle ou telle maladie parce que c'est obligatoire. Les hôtesses du centre de vaccination d'Air France demandent toujours le pays de destination. Eh ! bien, si elles indiquent que la vaccination variolique, par exemple, n'est plus obligatoire, ils repartent contents, sans se poser de question supplémentaire, ravis somme toute d'échapper à une sorte de pensum. Pourtant, il est fondamental d'être bien garanti contre la maladie lorsqu'on voyage. Les centres agréés, comme celui d'Air France, sont des lieux où il est possible de se faire vacciner, non seulement contre le choléra, la fièvre jaune et la variole, mais aussi contre d'autres dangers redoutables qui guettent le voyageur. Je veux évoquer le tétanos et la poliomyélite particulièrement. Nous comptons beaucoup sur la campagne sur le thème de la vaccination antitétanique que nous conseillons de faire conjointement avec la vaccination contre la poliomyélite. Cette double vaccination n'apporte pas de contrainte supplémentaire et se révèle très sûre dans son effet protecteur.* »



(Dessin de PLANTU.)

Parmi toutes les affections, celle qui domine dans les pays dits en voie de développement est le paludisme. Il y a une vingtaine d'années, le nombre des décès par paludisme atteignait chaque année des millions d'individus. Fort heureusement, des produits pharmaceutiques puissants et efficaces existent aujourd'hui.

Le paludisme est dû, non à un microbe comme d'aucuns le pensent, mais à un parasite, le plasmodium. Ce parasite est transmis par un moustique du sexe femelle, l'anophèle.

Lorsque ce moustique *porteur* de parasite pique un sujet sain, il lui inocule par sa salive le plasmodium. Le moustique, lui-même, a prélevé le parasite en piquant une première fois un sujet atteint de l'affection. La nuit, il faut donc se protéger au maximum grâce à une moustiquaire et surtout, puisqu'il n'existe pas de vaccin antipaludique, suivre un traitement systématique d'un antipaludéen de synthèse qu'il faudra commencer le jour du départ et poursuivre durant huit semaines après le retour.

MICHEL MARJOUX.

OU, QUAND, COMBIEN ?

En cas de vaccination multiples, un certain ordre doit être *respecté*. L'injection contre la fièvre jaune sera effectuée en premier, suivie douze jours après *par la vaccination anticholérique*. La scarification antivariolique est faite en général en même temps *que le vaccin contre le choléra* mais peut être retardée de quelques jours. Quelques effets secondaires peuvent se produire.

Après la vaccination antivariolique, enlever le soir même le petit pansement mis sur la scarification. Si dans les jours qui suivent apparaît une pustule, la protéger avec un pansement sec. Quelquefois, cette réaction locale s'accompagne de réactions générales (fièvre, réaction ganglionnaire). Elles sont justifiables de repos, de diète et d'absorption d'aspirine.

Choléra : la réaction postvaccinale est inconstante, précoce et survient dans les heures qui suivent l'injection : fièvre légère, *courbatures, céphalée*. Elle cède facilement à une prise d'aspirine.

Après la vaccination contre la fièvre jaune, les réactions sont sensiblement *les* mêmes que pour le choléra, à la différence qu'elles peuvent survenir entre le quatrième et le cinquième jour après la vaccination. Les contre-indications sont aussi les mêmes.

Voir le médecin

Pour les vaccinations antivariolique et anticholérique, il suffit, si l'on ne dispose pas de centre de vaccination près de chez soi, de se rendre chez son médecin traitant, après avoir acheté directement le vaccin dans une pharmacie.

En ce qui concerne la fièvre jaune, seuls les centres agréés par l'O.M.S. sont habilités à injecter le vaccin antiamarile, après une analyse d'urine qui se fait en général directement au centre.

Les centres de vaccination pour le choléra et la variole sont trop nombreux, à Paris et en province, pour qu'il soit possible d'en publier la liste qui peut être obtenue dans les directions départementales de l'Action sanitaire et sociale, dans chaque *préfecture, en principe*, les agences de voyages possédant ce type de renseignement.

Les centres habilités à l'injection de la fièvre jaune sont, pour Paris (*il est possible bien évidemment dans ces centres de* recevoir aussi la variole et le *choléra*) :

— *Centre officiel de vaccination Air France*, 25, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Ouvert de 8 h. 45 à 16 h.

— *Centre U.T.A., 50, boulevard* Arago, 92806 Puteaux. Ouvert de 9 h. à 17 h.

— *Hôpital Pasteur*, 211, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Ouvert de 14 h. à 16 h.

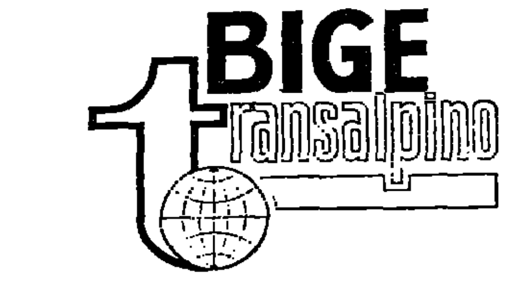
En province, il existe vingt et un centres répartis dans dix-huit *villes : Bordeaux, Brest, Dijon*, Fréjus, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, *Nantes, Nice, Rennes, Rouen*, Saint-Mandé, Strasbourg, Toulon et Toulouse.

Les prix varient suivant le type de vaccin et le lieu de vaccination. En moyenne, ils sont de l'ordre de (à 5/6 F près) : fièvre jaune : 45 F — choléra : 40 F — variole : 30 F — *poliomyélite* : 35 F — tétanos : 35 F — typhoïde A et B: 35 F.



SI VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS, VOICI UNE BONNE NOUVELLE

VOUS POUVEZ VOYAGER EN TRAIN DANS TOUTE L'EUROPE A DES TARIFS EXCEPTIONNELS GRACE AU BILLET

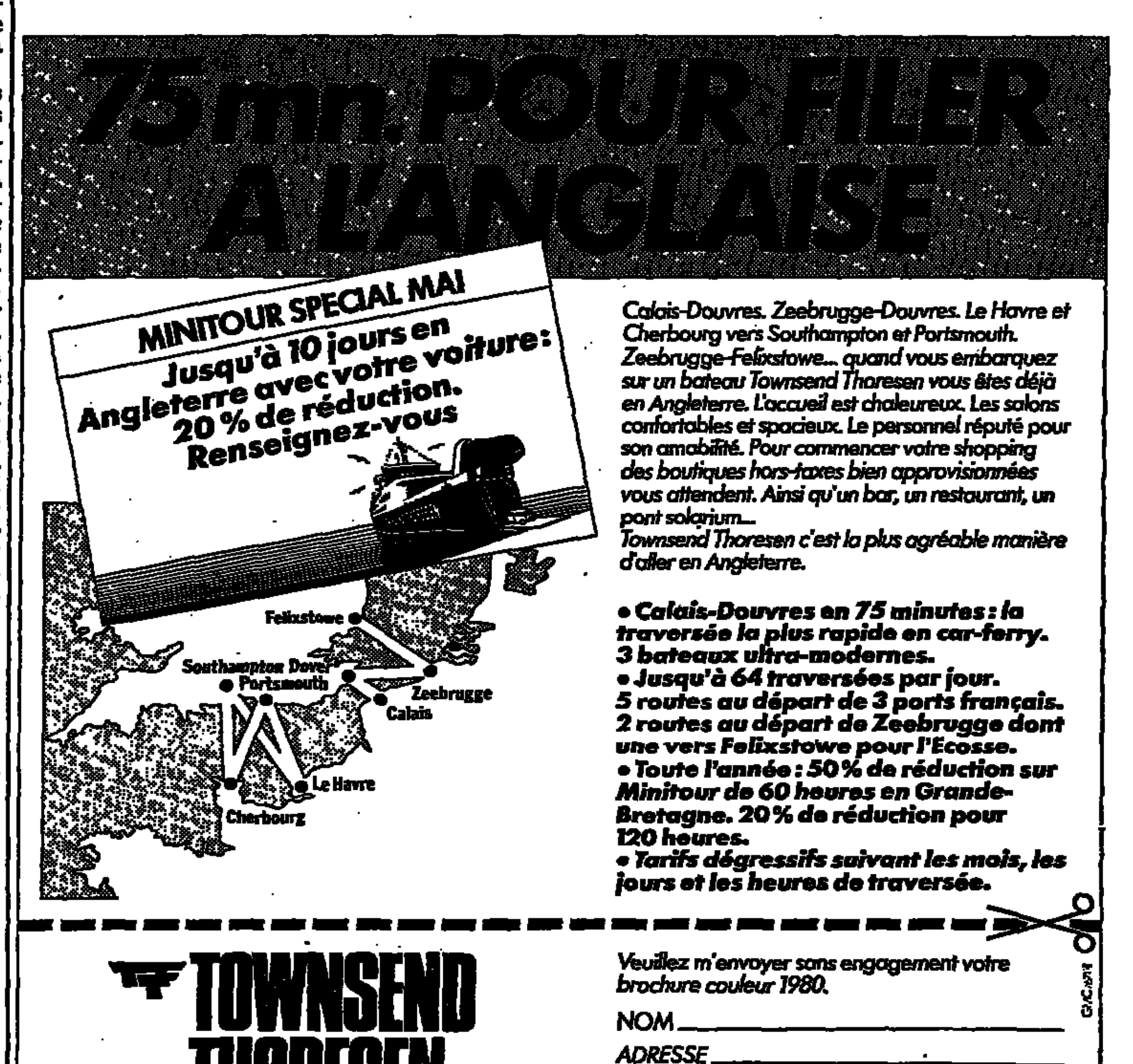


LIC. A 698

MEME POSSIBILITÉ EN FRANCE POUR LES SCOLAIRES ET LES ÉTUDIANTS DE MOINS DE 26 ANS

Bureaux Transalpino :

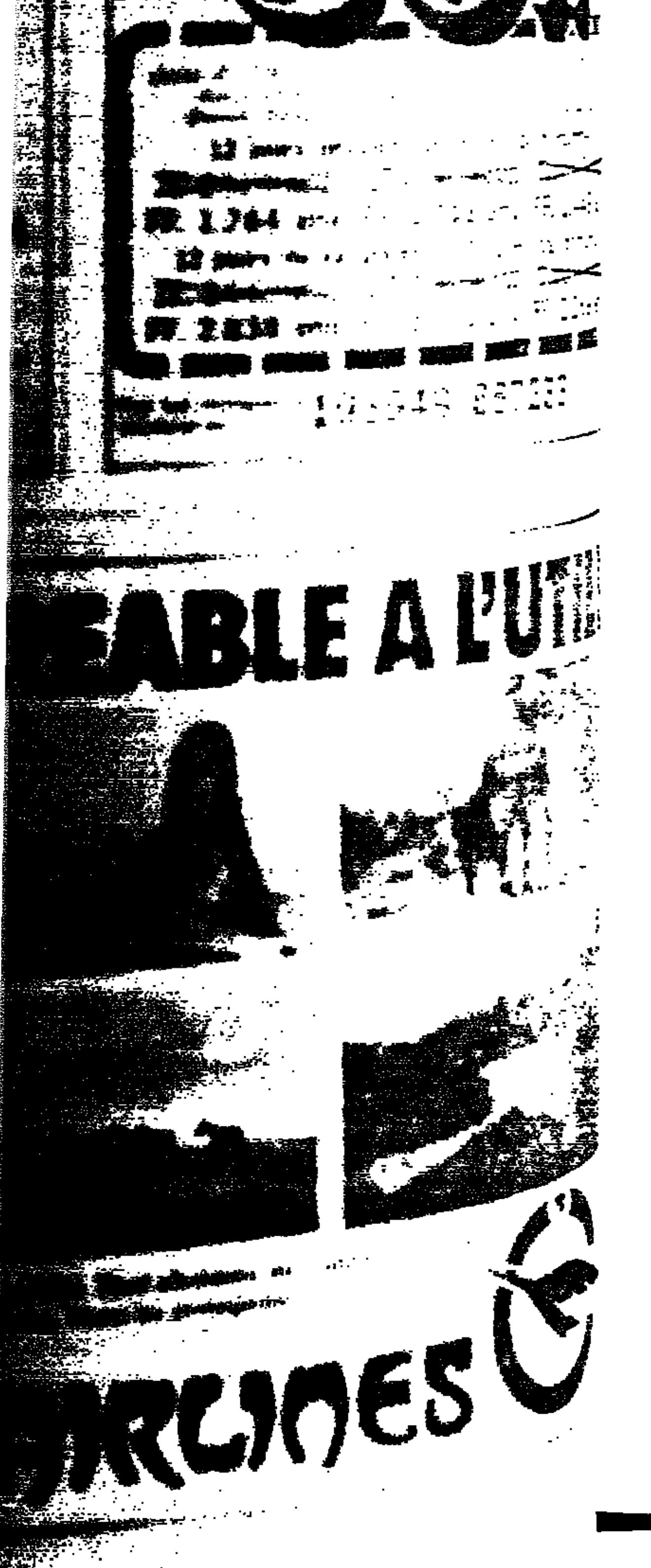
PARIS, 14, rue Lafayette, 9e - Tél. : 770-82-08, 770-83-41.
PARIS, 36 bis, rue de Dunkerque, 10e - Tél. : 281-26-11.
LYON, 61, rue du Président-Herriot, 2e - Tél. : (7) 842-11-92.
AMIENS, 2, rue Robert-de-Luzarches - Tél. : (22) 92-16-19.
et 200 revendeurs en France.



TOWNSEND THORESEN European Ferries

Veuillez m'envoyer sans engagement votre brochure couleur 1980.
NOM
ADRESSE
M

Townsend Thoresen : 41 boulevard des Capucines. 75002 PARIS – Tél. 261.51.75.



VERBIER (Suisse)
Logements de vacances
4 à 10 lits. Tout confort,
excellente situation,
Location quinzaine minimum.
BURNIER, GALLAND & Cie
St-Pierre 3, CH-1003 Lausanne
Tél. 1941/21-20-69-01.

GUADELOUPE
Hôtel PLM
Arawak
665F
la semaine
+ vol vacances
TV : 8, rue Auber
Paris 9e
Tél. : 266.90.90
Lic. 241 A.

Combien de fois avez-vous dit:
J'arrête de fumer?
Par l'application de découvertes récentes en psychologie clinique, il est non seulement possible de cesser de fumer en trois jours, mais également *de ressentir tout de suite le plaisir* de ne plus fumer.
Par son «Behaviour Modification Programme», le Dr Alfred Jones, de Grande-Bretagne, docteur en psychologie, a aidé des milliers de personnes à cesser de fumer. C'est un traitement qui ne nécessite pas la pose d'une agrafe, qui ne provoque pas de choc, qui ne demande pas de suivre un régime, et qui se passe de pillule. De plus, il n'est pas onéreux, bien qu'il s'agisse d'une des méthodes les plus efficaces développées jusqu'ici.
Nous vous ferons très volontiers parvenir des informations plus complètes sur le «Behaviour Modification Programme», sur simple demande de votre part au
Dr Alfred Jones, Case postale 375, 1211 GENÈVE 3, Suisse.

Hippisme

Le printemps décapité

NUREYEV tousse. Le seul poulain qui, jusqu'ici, avait *montré qu'il possédait* l'étoffe d'un crack a rapporté de son expédition des « *Guinées* » *non seulement* un déclassement mais le virus de la gourme.

On notera, au passage, l'obstination du sort qui pèse sur son entraîneur dès qu'il délègue un sabot sur le sol d'Albion. Lorsqu'il n'y est pas sanctionné à la suite d'une analyse douteuse (affaire *Trépan*), c'est son jockey qui est mis à pied, son cheval déclassé. Et le sort s'attache à ses *basques*, retraverse le Channel avec lui. Il commence à reprendre espoir, en constatant qu'un certain *Providential* peut justifier son nom et en considérant qu'après les « Guinées » vient le Derby : patatras, il s'aperçoit qu'il a ramené à Chantilly l'ultime germe de grippe qui, en *mai*, survivait dans tout le Royaume-Uni.

Le rivage rédempteur du *Derby s'éloigne, confine au mirage*. Non pas que *Nureyev* ne puisse être rétabli le 4 juin. *Mais* son entraînement aura été stoppé deux semaines, lui qui devait s'y piler plus que tout autre pour acquérir le souffle d'un parcours de 2 400 mètres, à l'extrême limite de ses dons. *On ne s'aventure pas dans la* plus grande course d'Europe à 80 % de ses moyens quand, yearling, on valait déjà 1 400 000 dollars et quand on y remet en jeu une couronne que beaucoup d'augures *vous* ont *décernée* par avance. Le prestige hippique est la chose la plus périssable qui soit. Il est d'autant plus fragile qu'il s'est hissé vers les plus hauts sommets et qu'on le considère dans un horizon américain, le seul qui, pavé de dollars, mérite pleinement d'être atteint. Allons, le Derby, c'est probablement fini.

Lorsque *Nureyev* éternue, ce n'est pas toute l'Europe qui s'enrhume mais c'est tout le printemps hippique qui se trouve décapité.

Quand le champion n'est pas au départ, n'importe qui est à l'arrivée. Dimanche, après *Providential* (prix Greffulhe), *Julius Caesar (prix Noailles)*, *In Fijar* (poule d'essai) et *Mot d'Or* (prix Hocquart), c'était, à l'occasion *du prix Lupin, le tour de Belgio.*

Ce fils de *Djakao* avait, à deux ans, terminé à six longueurs de *Nureyev*. Ce niveau lui avait suffi pour figurer, depuis, à l'arrivée de toutes ses courses. Donc, un cheval régulier, un bon lieutenant qui avait, tout autant qu'un autre, le droit de prendre le commandement du régiment, en l'absence du colonel. Astucieusement glissé à la corde par *Philipperon — qui est pour nous*, cette saison, une révélation permanente — il l'a fait avec beaucoup d'à-propos, *prenant la* tête juste là où il fallait et résistant ensuite aux assauts d'*Argument* et *In Fijar*.

Le champion

Un bon point à ceux-ci. *Argument* n'en manquera pas dans le Jockey-Club. Il a terminé mieux que ses deux rivaux, révélant, pour les 2 400 mètres de Chantilly, des dispositions plus affirmées que les leurs. A la fin de la saison passée, nous croyions, tout comme son propriétaire, Pierre Ribes, que c'était en *Shape* que celui-ci tenait un champion. Le mois passé, *Shape* ayant déçu, le jugement était déjà plus nuancé. Maintenant, plus de doute : le champion de l'écurie, c'est *Argument*. *In Fijar*, qui avait fléchi à la fin de l'année passée et au début de celle-ci, a montré qu'il n'est pas loin des meilleurs jusqu'à 2 100 mètres, après avoir affirmé, par sa victoire dans la Poule d'essai, que, *Nureyev* mis à part, il l'est sur 1 600 mètres. Bel éclectisme en une époque où les « milers » se contentent souvent de l'être. Comme, en outre, ce *In Fijar*, petit-fils de *Bold Ruler*, est né dans la pourpre — qui plus est, dans la pourpre américaine — bien des jumelles d'éleveurs ont, pour lui, des œillades concupiscentes. Son propriétaire, M. Mahmoud Fustok, avait dit, en installant en France son écurie, que, si celle-ci révélait un étalon, il *le laisserait chez nous. Depuis* sont advenues deux circonstances pouvant remettre en cause *cette noble détermination : le* propriétaire a acheté un haras aux Etats-Unis et il y a eu la *malheureuse affaire de la spéculation* sur l'argent métal. Tout de même : si la chute de l'argent *justifierait des révisions* déchirantes, le pétrole, lui, ne se porte pas mal, et la Normandie devrait *commencer* à préparer la litière de *In Fijar*.

Ce n'est pas seulement sur la *piste que, quand le colonel* n'est pas là, les lieutenants galopent au pas de *parade*.

On assiste, cette année, chez les propriétaires, à une étonnante remontée des « petits » et *à l'éclipse des « grands »*. Le succès de *Belgio*, élevé parmi des trotteurs et retiré des ventes, *faute d'acquéreur, en 1978*, n'est qu'une des illustrations du phénomène. Serge Boullenger, *en retrouvant*, avec *Julius Caesar*, une voie oubliée depuis *Marquèze* et *Sancy* ; Guy Bonnaventure *en accédant tout de* suite, avec *Bobilic*, au niveau classique ; le jeune Jean-Claude Lebrun *en gagnant, avec Maralfic*, son second handicap dominical à Longchamp, en ont — *et nous ne citons que quelques* cas — offert d'autres.

Il n'y a pas d'explication évidente. On peut simplement risquer une hypothèse : que, peut-être, à force de s'enfermer dans leur rêve — et leur snobisme — d'origines réservés à un petit club de milliardaires, les grandes écuries, dans le même temps peu attentives au modèle, auraient creusé leur tombe avec leurs pedigrees. Seulement une hypothèse, répétons-le.

En tout cas, on a vu, dimanche, une fille de *Secrétariat* s'incliner devant une fille du modeste *Ragstone*, et *Corvaro*, par *Vaguely Noble* et *Delmora* (valeur : au moins 5 millions de francs à la naissance) terminer loin d'un fils de *Kauto-Keino*, acquis pour 150 000 F, par les Haras nationaux.

Une grande figure du pesage a disparu : François de Brignac. *Cet ancien colonel de cavalerie* était devenu, dans les années 50, le « directeur commercial » de *l'écurie Boussac. C'était lui qui* négociait, face à des amateurs accourant du monde entier, tant *était alors glorieux l'élevage de* Fresnay-le-Buffard, la vente parcimonieuse de quelques sujets *en ressortissant. Son expérience*, sa grande culture, son exquise courtoisie, avaient presque autant contribué que la qualité des sujets qu'il était chargé de vendre au crédit du pur-sang français.

Bien que de nombreuses *générations de chevaux nous séparassent, nous sympathisions. Il* y avait eu, à l'origine, un aspect topographique à cette *inclination. Nous affectionnions le* même muret à l'extrémité du pesage de Longchamp, là où *l'on voit le mieux les chevaux* et le moins les hommes. Entre deux courses, François de Brignac *nous contait mille* souvenirs d'un autre temps. Il nous parlait des chevaux qu'il avait *le plus aimés*. C'étaient *Ticino* et *Pinza*. Pourquoi ces deux-là ? On s'aperçoit toujours, quand *la mort* est passée, qu'on a oublié une question.

Nous parlions de l'avenir, aussi. Il le voyait sombre : « *Les courses de pur-sang*, disait-il, *ne peuvent être que jeux de princes. Or, il n'y a plus de princes. L'avenir est du côté des trotteurs.* »

Sur ce point, son analyse était peut-être en défaut. Le nivellement économique laisse s'enfler de singulières hernies : voir le pétrole. Parfois, elles sont éphémères mais, du point de vue des courses, c'est un avantage : le pur-sang, comme le rêve, se nourrit d'éphémère et l'est, lui-même, de nature.

Cher François de Brignac, *c'était là un thème, pour un* prochain dimanche, sur notre muret du bout des courses. *Hélas, là aussi, ce printemps* est décapité.

LOUIS DENIEL.

Photo-cinéma

TIRAGES (fin)

Après la publication de l'article consacré aux « nouveaux magazines » photographiques, dans le Monde du 12 avril, M. Christian Brégou, président de la Compagnie européenne de publication, nous adresse la mise au point suivante :

1) Ce n'est pas la C.F.E. (qui d'ailleurs ne s'appelle plus C.F.E. depuis le 1er janvier), mais la C.E.P. — Compagnie européenne de publication — qui a pris le contrôle des éditions Paul Montel ;

2) Le prix d'acquisition a été inférieur à 6 millions de francs au lieu des 9,5 millions de francs annoncés, et il n'y a pas eu de surenchère sur les propositions du groupe Hachette ;

3) Contrairement à ce qui est écrit, le relancement de *Photomagazine* n'a pas été motivé par la sortie de *Photo-Journal*, car la décision a été prise en mars 1979 à la suite de la prise de participation dans les éditions Paul Montel.

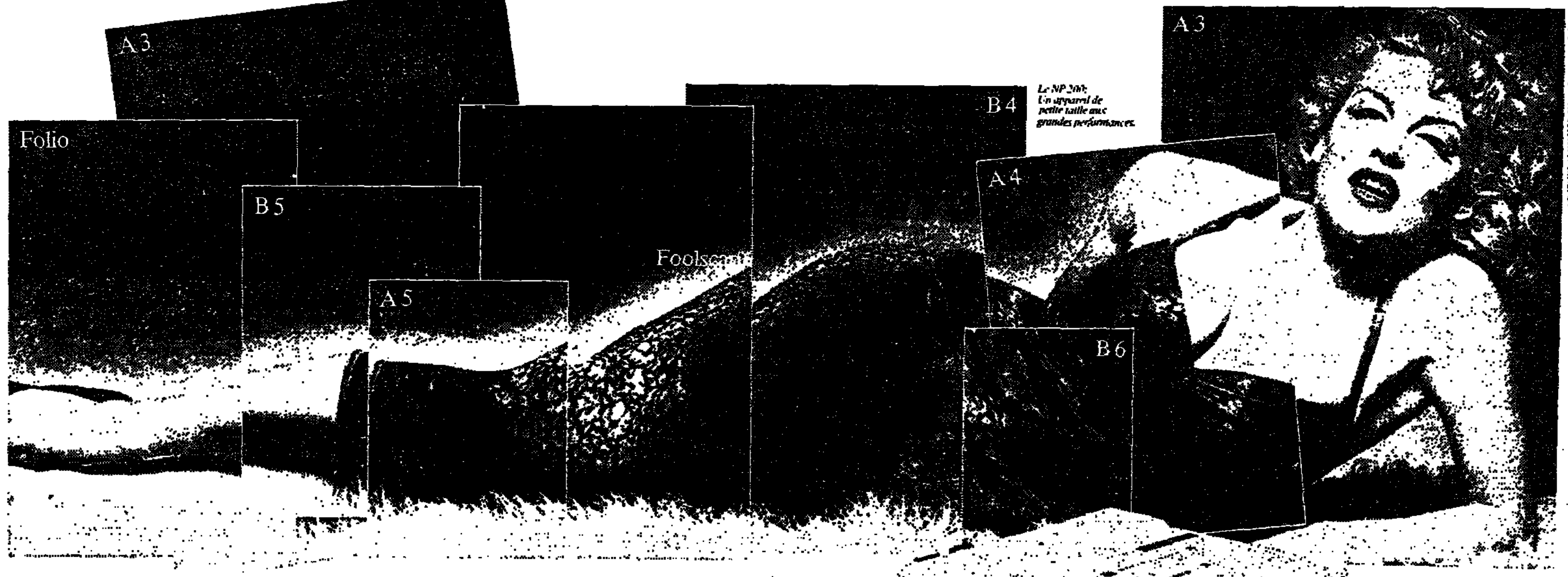
4) Les conditions commerciales qui ont été consenties aux annonceurs sont toujours restées tout à fait usuelles et normales, et il n'y a jamais eu de « rabais de 75 % ».

5) Contrairement aux chiffres quelque peu fantaisistes qui sont avancés dans ce papier, la diffusion de *Photomagazine* pour la *période octobre 1979*-mars 1980 (correspondant aux six premiers numéros de la nouvelle formule) s'établit à un niveau moyen de 74 400 exemplaires. Cette diffusion, qui sera contrôlée par l'O.J.D. dans le courant du mois de juin, est à comparer à celle du *Nouveau Photo-Cinéma*, qui s'établissait pour la même *période* 1978-1979 à 55 000 exemplaires. Quant aux ventes Paris-surface, il convient de noter, avant de les apprécier, que le tiers de la diffusion est réalisé par abonnements. Toutefois, pour les périodes octobre 1979-mars 1980, ces ventes s'établissaient en moyenne à 6 100 exemplaires, contre 4 700 en *1978-1979*, ce qui représente une augmentation de 30 % ;

6) Enfin, la mise en vente au *numéro du Photographe* est effective depuis le début de 1978, soit deux ans avant le lancement de *Photographie*. D'autre part, la transformation du supplément du *Photographe* correspond à un projet étudié dès mars 1978 pour moderniser le supplément déjà existant du *Photographe*.

Fournisseur officiel des photocopieurs, calculatrices et appareils photos du Championnat européen de football 1980

De petite taille, il s'adapte à tous les formats...



NP200

A première vue, vous pouvez penser que les dimensions du nouveau CANON NP 200 (p: 54 cm, l: 51 cm, h: 29 cm) limitent ses performances.

Effectivement, sa taille est à peu près la moitié de celle des copieurs de table habituels

Et pourtant, il est capable de fournir les mêmes prestations qu'un copieur plus imposant.

Pour commencer, il accepte un choix très large de formats de papier, du format 14 x 21,6 cm au 29,7 x 42 cm.

Il peut aussi reproduire les pages de livre tout aussi bien que les objets tridimensionnels.

Et tout ceci, à la vitesse impressionnante de 20 copies à la minute.

Sans avoir à modifier son rythme de travail, un système d'alimentation manuel permet de changer le format et le type de support sans avoir à manipuler les cassettes.

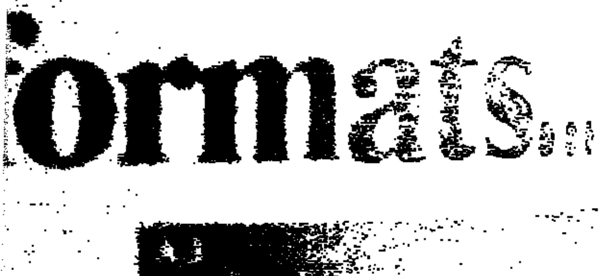
Bien entendu, à toutes ces différentes performances vient s'ajouter une excellente qualité copie.

Donc, en choisissant le CANON NP 200, vous serez enfin satisfait sur tous les plans.

Canon

Je souhaite recevoir ☐ une visite ☐ une documentation concernant ☐ le Canon NP 200 ☐ les autres Copieurs
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser pour la France à: Canon France S.A., B.P. 40, 93151 - Le Blanc-Mesnil Cedex. Tél: 01 865 42 23. Pour la Suisse à: Walter Rentsch S.A., Industriestrasse 12, CH-8305 Dietlikon. Tél: 01 833 36 36. Pour la Belgique à: Canon Copiers Belgium S.A., Bettegemlaan/Hoek Bloekom, Zellik 1730. Tél. 02 466 46 56.
Pour les autres pays européens, veuillez vous adresser au siège social: Canon Amsterdam N.V., P.O. Box 7907, 1008 AC Amsterdam, Pays-Bas.
NOM:
SOCIÉTÉ:
ADRESSE:
TÉL:
LM 7

Photo-cinéma
TIRAGES





Philatélie

N° 1 638

Une comparaison valable

Le bloc officiel du 125e anniversaire du premier timbre norvégien

L'administration des postes de Norvège, *pour commémorer le cent vingt-cinquième anniversaire du premier timbre-poste norvégien*, a émis un bloc « souvenir » qui est une réimpression officielle du timbre « *4 shilling 1855* », *accompagné de* trois maquettes.

A ce propos, les postes norvégiennes précisent :

« A la réimpression, on a utilisé la gravure originale conservée au Musée postal, laquelle a servi de base pour la confection des clichés. Les trois maquettes sont des copies des maquettes originales également gardées au *Musée postal*. Le bloc a été tiré en typographie et en offset par l'imprimerie Emil Mœstue A/S, à 50 000 exemplaires numérotés. »

Vendue au prix de 30 Krn, ce bloc n'a cependant pas de valeur d'affranchissement.

Voici un exemple qui peut soutenir, sans réserve, des comparaisons avec le bloc du Musée postal du « Nouveau-Né » de Georges de La Tour (le Monde des 23 février, 15 mars et 5 avril 1980).

Cette émission norvégienne requiert toutes les qualifications admises sur le plan « officiel ».

Aussi, certains responsables de sociétés ou sections philatéliques d'entreprise en France qui ont, dernièrement, fait une malheureuse comparaison, par méconnaissance, avec le bloc du Musée postal — et un bloc privé — devront, par devoir envers leurs adhérents, rectifier (*dans leur* bulletin) leur méprise involontaire.

FRANCE : Retraits de timbres.

Cinq timbres seront retirés de la vente le 6 juin :

1,20 F, « Moulin de *Steenvoorde* » ;
1,30 F + 0,30 F, « Simone Weil » ;
1,30 F + 0,30 F, « André Malraux » ;
1,60 F, « Championnats du monde de judo » ;
1,80 F, « *Ecole centrale des arts* et manufactures ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **36000 Châteauroux**, du 23 mai au 1er juin. — Foire-Exposition. (Petit cachet.)

⊙ **80300 Warloy Baillon** (salle des Fêtes), le 1er juin. — 50e anniversaire de la mort de Henry Carnoy, folkloriste picard.

⊙ **16100 Cognac** (base aérienne 709), le 1er juin. — Meeting national de l'Air.

⊙ **67000 Strasbourg** (quartier Lize), le 1er juin. — Journée « Portes ouvertes ».

Les 25 et 26 mai

53e CONGRES FEDERAL A DUNKERQUE

La Fédération des sociétés philatéliques *françaises*, sous la présidence de M. Gabriel Gourin, tiendra son cinquante-troisième congrès les 25 et 26 mai, à Dunkerque, pendant que se déroule une exposition nationale organisée, du 24 au 26 mai, avec le concours du Groupement philatélique Nord-Pas-de-Calais, par *le Club* philatélique dunkerquois, présidé par M. Albert Parpex, qui s'est assuré la collaboration de MM. J. Arnault, R. Dehaene, R. Delobarre et Mme, J. Foort, B. Mathieus et tous les « obscurs » qu'on appelle « cheville ouvrière » d'une telle manifestation attirant tous les représentants des philatélistes de l'Hexagone.

Au cours de ce congrès, il y aura comme chaque année des vœux exprimés afin de les soumettre aux suffrages des *congressistes délégués* par les philatélistes des sociétés fédérées.

Parmi les sept vœux proposés, trois proviennent de la Fédération elle-même — ce qui est *plutôt rare* — notre attention a été retenue par leurs clartés et simplicités inhabituelles allant tout droit dans le sens de l'intérêt général — poste et philatélie, — *nous y reviendrons* avec des résultats obtenus, dans une de nos prochaines chroniques.

EN BREF...

● TURQUIE. — *Série « Europa 80 », 7 1/2 lira, Uskudarli Hoca Ali Riza, peintre ; 15 lira, Ali Sami Boyar, peintre, et 20 lira, Dr Hulusi Behçet, professeur (28-4-80).*

● HONGRIE. — *Soixante-quinzième anniversaire de la naissance d'Attila Jozsef, poète lyrique, 1 forint (11-4-80).*

ADALBERT VITALYOS.

FÊTE DES MÈRES, FÊTE DES PÈRES ?
Un cadeau original pour moins de 100 F :
LES MERVEILLES DE LA CUISINE AFRICAINE
Un magnifique livre de recettes, illustré de *splendides* photos couleurs.
Des plats savoureux, des recettes amusantes pour les soirées réussies, et de joyeux barbecues.
LES MERVEILLES DE LA CUISINE AFRICAINE
304 pages, 32 photos couleurs
EDITIONS J.A., chez votre libraire

Plaisirs de la table

PETITS PRIX

ALORS que les grands (à tort à mon avis) et les moins grands proposent maintenant des menus à prix fixe qui reviennent aussi bien fort cher, voici par opposition quelques adresses de petites maisons à petit prix.

Une ballotine de volaille, un onglet aux échalotes, une tarte maison arrosés d'un honnête vin des Côtes de Bourg (40 F), voici un repas à moins de 75 F dans un décor qui semble immuable depuis les inondations de 1910. Un service familial (la maman et sa fille) comme la cuisine. Voici le *Petit Tonneau* (20, rue Surcouf (7e), tél. 705-09-01).

Un nouveau patron, un nouveau décor, pour ce *Beaujolais d'Auteuil* (99, bd de Montmorency (16e), tél. 743-03-56). On a même « *déguisé* » en rondin 1900 Pierre, fidèle au service. La carte aussi a été modifiée, mais les rillettes de sardines (8 F), la terrine de lapin aux myrtilles ou les lisettes au vin blanc (10 F) sont intéressantes. La brandade, qui est provençale (teintée d'ail) mais savoureuse (30 F) et les îles flottantes caramélisées (10 F) permettent à midi d'honnêtes repas. Je dis à midi, car le soir les prix de M. Zucchoni sont majorés et quelques plats diffèrent, tendant vers la sophistication : turbotin farci, aiguillettes de canard à l'ananas. Les vins sont un peu chers. Mais c'est une bonne petite adresse pour les déjeuners.

Une bonne saucisse sèche à l'huile, apéritive, avant la truffade auvergnate (36 F) ou le sauté de bœuf au cahors (40 F), le boudin et enfin le clafoutis arrosés d'un marcillac (28 F). Nous sommes en Auvergne en même temps que rue Didot (n° 14, à *La Maison bleue* (14e), tél. 543-70-56). Et le patron cuisinier, *M. Elie Bousquet*, ne cache point qu'il vient de l'Aveyron, qu'il ne fait pas une cuisine à la mode et que le café-filtre qu'il sert vaut tous les « expresso » du monde ! Bien joué !

Place d'Aligre

La place d'Aligre fut célèbre après guerre par la *Boule d'Or*, où les portions valaient le voyage du 12e arrondissement. Les promoteurs sont passés par là. On ne reconnaît plus le quartier cher à l'ami Chambrette, mais, si l'on veut être encore... en connivence, on peut noter cette adresse : *La Connivence* (1, rue de Cotte (12e), tél. 628-46-17). A midi, la carte est simple : entrée à 8 F, plat à 22 et dessert à 8. Le soir, la *carte vous conduira* jusqu'à des 80 F si vous vous laissez tenter par le soufflé au Roquefort (14 F), le chausson de saint-jacques (20 F), le gratin de sardines aux avocats (30 F), l'onglet aux beignets d'aubergines (27 F), la daube provençale aux gnochis (27 F), avec un vin en pichet (16 F) et un gamay d'Anjou moustillant à souhait.

C'est une vieille maison que le *Vieux Paris* (2, place du Panthéon (5e), tél. 354-79-22) et beaucoup de Parisiens y ont des souvenirs. Ce n'est certes pas la grande maison que son patron pense, mais, au pays des gargotes, sous ces vieilles poutres éclairées par les photophores, la salade Vieux Paris (qui est une salade folle appauvrie à 19 F) tentera les snobs, alors que je lui préfère la salade de lentilles (9 F), la terrine de lapin aux noisettes (14 F), les moules marinières (14 F). L'escalope de veau au roquefort et ses pommes Darphin, le foie de veau au vinaigre de Xérès, le boudin béarnaise conduisent ainsi jusqu'à la charlotte aux fruits et des additions de 80 F si l'on en reste sagement aux vins régionaux. Mais la carte propose également de grands bordeaux.

Au Bouchut (9, rue Bouchut (15e), tél. 567-15-65), si vous avez la patience de supporter la lenteur du service, vous apprécierez la carte libre à 70 F tout compris. Vous aurez droit ainsi à une entrée, un plat, un dessert. Par exemple : des œufs en cocotte normande, meurette, une terrine de poissons ou de canard, la cassolette d'escargots, le jambon cru. Puis un cassoulet de morue, un petit salé de canard aux lentilles, l'onglet aux échalotes, la blanquette de veau. Enfin, des desserts « gentils ». Mais délaissez le côtes-du-rhône du patron, et prenez en supplément le bergerac (30 F).

Nous n'avons pas, lors du prix Marco-Polo, évoqué le *Pinocchio* (49, rue d'Enghien (10e), tél. 770-01-98). C'est un restaurant trop modeste peut-être ! Mais dans ce décor de banalité, surveillé par un Pinocchio plus triste encore, le patron est au fourneau et mitonne « sa » cuisine avec gentillesse. Outre un menu à 36 F (service et boisson en plus) vous vous régalerez de coppa et de parme, de pâtes diverses, de piccatta de veau (24 F) et d'un *bollitomisto* (pot-au-feu) arrosés de chianti (61 F, ce qui est cher).

LA REYNIERE.

P.S. — Vous trouverez ces bonnes adresses et une centaine d'autres dans l'édition 80-81 de *Paris Gourmand* de J.-P. Imbach et Claude Nouchi, qui vient de sortir (Balland éditeur).

UN ANNIVERSAIRE

Robert J. Courtine, pour nous La Reynière, fêtait l'autre soir, à Paris, au Fouquet's, en présence du Tout-Paris culinaire, ses soixante-dix ans, dont une bonne trentaine ont été consacrés à défendre et illustrer les « Plaisirs de la table ».

Dans ce cercle difficile des chroniqueurs gastronomiques, sa position est enviée, respectée. Il saura, dans un style primesautier, toujours précis, souvent féroce, surveiller les inventions de la cuisine française, faire partager ses enthousiasmes mais aussi ses colères.

Il continue à tenir dans le Monde *la rubrique hebdomadaire qu'il a inaugurée... le 13 mars 1952 avec un billet en forme de profession de foi. Sous le titre « Eloge de la simplicité », il écrivait :* « De même qu'on doit être gourmet sans être goinfre, on saura rechercher et apprécier la perfection dans les mets les plus simples par la qualité des produits d'abord, par le respect dans leur présentation de ces trois indispensables principes, base de la cuisine de chez nous : la patience, la tradition, le goût. »

Rive gauche



Les joies du soleil, de l'été, retrouvez-les sous
LES PARASOLS
Restaurant Bar Salon de Thé
Orchestre de 21 h. à l'Aube
84, Boulevard du Montparnasse 75014 PARIS
326. 64. 52 Ouvert tous les jours

FRANÇOIS BENOIST
CHEZ LES ANGES
54, bd Latour-Maubourg, 7e
705-89-86
Fermé dimanche soir et lundi. Parking des Invalides.



Rive droite

MARIUS et JANETTE
BOUILLABAISSE - BOURRIDE - LOUP et toutes les spécialités provençales
TERRASSE PLEIN AIR. Fermé le dimanche
4, av. George-V. 723-41-88 et 723-84-36

Münchner Pschorr Bräu Haus
14 PLACE DE LA BASTILLE 75011 PARIS 343-42-76
RESTAURANT. BRASSERIE. BAR. SALON DE THE
Service de 12H à 2H du matin t.l.j.

WEPLER PLACE CLICHY 522.53.29
La 1re HUITRIÈRE de PARIS TOUTE L'ANNÉE
Ses Poissons
Son Foie gras
Ses Grillades
JUSQU'A 2 H DU MATIN

MAISON PRUNIER
TRAKTIR
« tous les produits de la mer »
16, Av. VICTOR-HUGO, Paris 16e
500.89.12

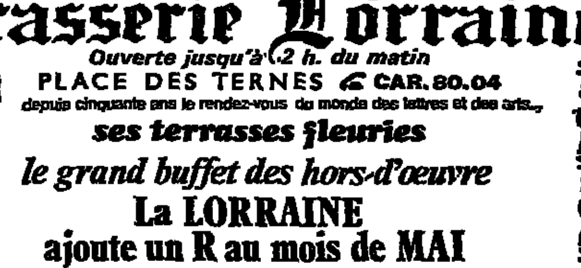
ANAHI
RESTAURANT SUD-AMÉRICAIN
Musique sud-américaine
TANGO - SALSA - BOLERO
49, rue Volta (3e), rés. 887-28-24
Déjeuners et dîners sauf dimanche

la champagne
LE RESTAURANT DE LA MER
Huîtres et coquillages toute l'année
10 bis, pl. Clichy ● Réservation 874.44.78
Ouvert jusqu'à 3 heures

Dessirier
9, PLACE DU Mal JUIN (ex place Péreire) 17e
754.74.14 380.50.72
HUITRES et COQUILLAGES
CRUSTACÉS
HOMARDS et LANGOUSTES
POISSONS
Grillades



12, pl. Clichy, Paris (8e) - 874-49-64 et 65 (face Wepler)
Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin
Fermé le lundi



Ouverte jusqu'à 2 h. du matin
PLACE DES TERNES CAR. 80.04
depuis cinquante ans le rendez-vous du monde des lettres et des arts...
ses terrasses fleuries
le grand buffet des hors-d'oeuvre
La LORRAINE ajoute un R au mois de MAI
les huîtres et fruits de mer
pendant tout le mois de MAI

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

07520 LA LOUVESC

HOTEL BEAU SITE** N.N. Site except. 1.050 m. Qualité. Pension : prix modér. Dépliant. T. (75) 33-47-02.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

Les chalet du Villard. T. (92) 45-82-08. Ch. avec cuisinettes. Piscine. Tennis.

Mer

ILES ANGLO-NORMANDES

ILE DE JERSEY

Le printemps est la période idéale pour profiter pleinement de cette petite île, véritable parterre flottant (20 km sur 10 km, 75.000 habitants). Situé à 20 km seulement des côtes de Normandie, ce petit Etat indépendant, rattaché à la couronne d'Angleterre, a ses lois propres, son gouvernement, sa monnaie, ses émissions de timbres... et ses traditions toujours en vigueur.

Les adorables petits ports de pêche succèdent aux immenses plages de sable fin. La campagne est ravissante et fleurie. Et dans la capitale, Saint-Hélier, un Londres en miniature, le shopping est roi.

Les distractions sont innombrables, les auberges, les pubs sont pittoresques et les petites pensions sympathiques voisinent avec les palaces de très grande classe.

Par bateau, par hydroglisseur : Saint-Malo, Granville, Portbail, Carteret.

Par car-ferry : Saint-Malo.

Par avion : Paris-Orly Sud, grandes villes de l'Ouest.

Un week-end, une semaine à Jersey, oasis de bleuté et de beauté, c'est le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulière.

Pour documentation en couleurs, Office National du Tourisme, Département F 15, JERSEY (Iles Anglo-Normandes).

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N., 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides), ch. rénovées début 1980 avec bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. Tél. : 705-35-40.

Station thermale

66160 LE BOULOU (Pyr.-Or.)

La station du Foie et de la Vésicule. Migraine, allergies, séquelles d'hépatite, goutte, diabète, *eczémas*.
HOTEL DES SOURCES ** N.N.
HOTEL DU GRILLON D'OR ** N.N.
HOTEL DU CANIGOU * N.N.

Suisse

ASCONA Monte Verità

Maison renommée. Situation magnifique et tranquillité. Piscine chauffée. Tennis. Tél. :1941/93/35.12.81.

CH 3962 CRANS-MONT. (Valais)

HOTEL CRANS - AMBASSADOR ***** Tél. : 1941/27/41 52 22 TX 38 176. 50 chambres et *suites tout confort*. Piscine couv., sauna, bar, grill-room. Situation plein sud à la croisée des promenade en forêt. Tennis, golf, équitation, pêche, ski d'été, patinoire.
J. REY, *Propriétaire*.
Membre « Chaîne des Rôtisseurs ». Un pays de vacances merveilleux.

CH 3963 CRANS/SIERRE (Valais)

HOTEL ELITE *** Très calme, belle situation. Piscine chauffée. Grand parc ombragé. Prix du 1er juin au 5 juillet et dès le 23 août chambre sud, balcon et bains : demi-pension 135 F fr. ; pension compl. 145 F fr. Cuisine soignée. Tél. 1941/27/41.43.01.

CH 1923 MARECOTTES (Valais)

Hôtel de famille de première classe, en montagne, calme absolu, nos soins personnels, plaisirs culinaires, grande piscine chauffée, sauna, salles de jeux *et de sports, mille possibilités de promenade* et d'excursions. Arrangements forfaitaires dès Fr. F. 1.080, demi-pension. Enfants jusqu'à 6 ans grat. Hôtel AUX MILLE ETOILES à 10 km *de Martigny - Tél. : 1941/26/8.15.47.*



Yvelines
78270 ROLLEBOISE
CHATEAU DE LA CORNICHE ****
Tél. : (16-3) 093-21-24

Val-de-Loire
45140 *ORLEANS-OUEST (Loiret)*
AUBERGE DE LA MONTESPAN ***
Tél. : (38) 88-12-07

CHATEAU DE MILLY ***
Tél. : (47) 58-14-56
37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

Sologne
41600 CHAUMONT/S./THAONNE
(Loire-et-Cher)
LA CROIX BLANCHE ****
Tél. : (54) 08-55-12

Beaujolais
69400 VILLEFRANCHE-sur-SAONE (Rhône)
CHATEAU DE CHERVINGES ****
Tél. : (74) 65-29-76

Normandie
76490 VILLEQUIER-LE-HAUT
(Seine-Maritime)
DOMAINE DE VILLEQUIER ****
Tél. : (35) 96-10-12

Bretagne
29137 PLONEVEZ-PORZAY
(Finistère-Sud)
MANOIR DE MORLLIEN ***
Tél. : (98) 92-51-01

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

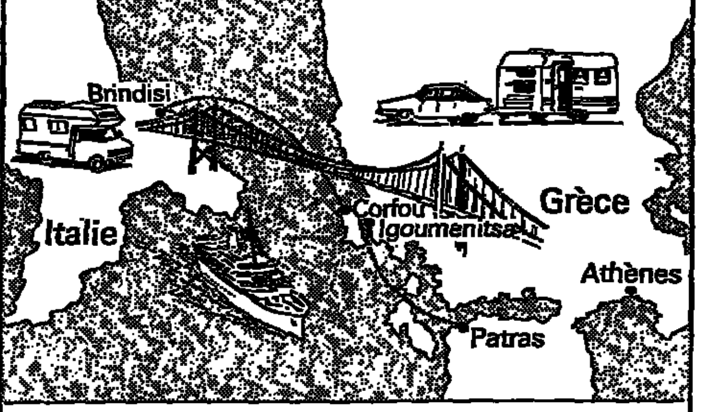
Gérardmer - Vosges

Pour JUILLET, mois ou quinzaine locations meublées disponibles.
S'adr. Centrale Réservation O.T.
B.P. 5 - 88400 Gérardmer.
Tél. (29) 62-08-74 - Télex 981408.
Dépliant sur demande : forfait hôtelier 7 jours « Pleine Santé » et cure anti-tabac.

BASSIN D'ARCACHON. CASSY. Villa landaise, livrable mai, 3 ch., séj. 30 m2, poutres appar., chem., cuis. amén., sanit. couleur, garage, ch. centr. gaz, isolat., tout-à-l'égout, ts branch., tél., *sur terr. boisé, résid. 810 m2 à 300 m.* plage et port plaisance.
Nombreux terrains résidentiels dispon.

CONSTRUCTION MANDEMENT
33148 TAUSSAT - Tél. (56) 02-16-54.

Hellenic Mediterranean Lines et Adriatica
ont construit un pont entre la Grèce et l'Italie



Partez en Grèce avec votre voiture.
Plusieurs départs quotidiens de Brindisi vers Corfou, Igoumenitsa et Patras.
Prix à partir de 210 F par personne et 230 F pour la voiture.
nouveau
Italie - Grèce en 3 h. en hydroglisseur.
Demandez notre documentation à votre agence de voyages -ou à



Y tour 19 r. de la Michodière 75002 Paris Tél. 742.22.84
Worms Maritime 4 p. Bellecour 69002 Lyon Tél. 42.22.52
C.I.T. 3/5 Bd des Capucines 75002 Paris Tél. 266.00.90
Agence Maritime Générale 102 rue de la République 13002 Marseille Tél. 91.91.15
Nice Maritime 2 quai Papacino 06000 Nice Tél. 55.40.04
Lic. 973

Jeux

échecs N° 866

UNE PETITE VARIANTE OUBLIÉE

(Tournoi des Rois, Londres, avril 1980.)
Blancs : SHORT
Noirs : KORCHNOI
Défense espagnole.

1. é4	é5	21. Cç3	Dç6 (l)
2. Cf3	Cç6	22. Cb1 (m)	g4 (n)
3. Fb5	a6	23. Ff4	h3 !
4. Fa4	Cf6	24. f3	Tg8 !
5. d4(a)	C×d4(b)	25. g3 (o)	g×f3
6. C×d4	é×d4	26. Rf2 (p)	Tg4 !
7. é5 (ç)	Cé4	27. Tg1 (q)	T×f4 !
8. D×d4	Cç5	28. g×f4	Fh4+
9. Cç3 (d)	Fé7	29. Tg3(r)	F×g3+
10. Dg4 (é)	Rf8 (f)	30. D×g3(s)	
11. 0-0	d5		Dé4 ! (t)
12. Dd4	ç6	31. D×f3	Dç2+
13. Fb3	h5 ! (g)	32. Dé2 (u)	d3 !
14. Cé2	Ff5	33. Dd2 (v)	
15. Fé3(h)	C×b3 !		Ré7 ! (w)
16. ç×b3	ç5 !	34. Rg1	h2+ !
17. Dd1 (i)	d4 !	35. R×h2 (x)	
18. Ff4	g5 ! (j)		Th8+
19. Fç1	h4 !	36. Rg1	Fé4
20. Té1 (k)	Dd5 !	37. Abandon (y)	

NOTES

a) Lorsqu'on veut éviter, après 5. 0-0, la « défense ouverte » (5..., C×é4), qui demeure l'arme favorite de Korchnoi, le recours à cette avance du pion, jouée par Morphy contre Loewenthal en 1858, parait de bon aloi ; même si la simplification du problème du centre ne peut apporter aux Blancs le moindre espoir d'un avantage positionnel, il appartient aux Noirs de jouer avec précision.

b) Mais voici qui n'est pas courant, la meilleure réplique théorique étant 5..., é×d4 avec la suite possible 6. 0-0, Fé7 ; 7. é5, Cé4 ; 8. C×d4, C×d4 ; 9. D×d4, Cç5 ; 10. Cç3, 0-0 ; 11. Fg5, F×f5 ; 12. D×ç5, Fé7 ; 13. Dé3, d5 ; 14. Ta-d1, ç6 avec égalité (Szabo-Gligoric, Hambourg, 1965). Dans cette ouverture tant étudiée depuis le quinzième siècle, les réponses autres que 5..., é×d4 passent pour donner aux Blancs un bon jeu, soit également 5..., b5 ; 6. Fb3, é×d4 ; 7. é5, Cé4 ; 8. Fd5, Fb4+ ; 9. ç3, d×ç3 ; 10. 0-0, ç×b2 ; 11. F×b2 *soit encore 5..., C×é4 ; 6.* Dé2, b5 (ou 6..., d5 ; 7. C×é5, Fé6 ; 8. C×ç6, Dd7 ; 9. f3, Cf6 ; 10. f4! ou 6..., f5 ; 7. d5, Cb8 ; 8. C×é5, Df6 ; 9. Cd3, Fé7 ; 10. Ff4, b5 ; 11. Fb3!) ; 7. D×é4, d5 ; 8. Dé3, b×a4 ; 9. C×é5, C×é5 ; 10. 0-0, Fé6 ; 11. d×é5, Dd7 ; 12. Cç3, Fb4 ; 13. Dg3, 0-0 ; 14. Fh6, f6 ; 15. Ff4, ç5 ; 16. Ta-d1! (Chomov-Chasin, 1961).

c) Après 7. D×d4, b5 ; 8. Fb3, ç5 ; 9. Dé5+, Dé7 les Noirs ont l'égalité.

d) 9. Fb3 ne donne rien non plus : 9..., C×b3 ; 10. a×b3, Fé7 ; 11. 0-0, 0-0 ; 12. Ff4, d5.

é) Interdit 10..., 0-0 à cause de 11. Fh6.

f) Selon les théoriciens, qui s'inspirent d'une partie Rosenthal-Mackensie (1883) et d'une partie Szabo-Pachman de 1948, les Blancs sont un peu mieux et ont l'initiative. Korchnoi, qui n'a pas choisi cette variante au hasard, semble d'un autre avis.

g) Après 13..., Ff5 les Blancs pourraient se lancer dans l'aventure 14. g4.

h) Si 15. Cg3, Fg6 ; 16. f4, Cé6 et 17..., h4. Si 15. ç4, d×ç4 ; 16. F×ç4, b5. Le coup du texte constitue une faute décisive. 15. Dd1 parait nécessaire.

i) Si 17. Df4, Fd3! laissant la D blanche en mauvaise posture.

j) Le centre est désormais aux mains des Noirs qui peuvent entamer, en toute tranquillité, l'attaque du roque ennemi.

k) Si 20. f4, g4.

l) Menace déjà 21..., h3.

m) Si 22. Cé2, h3!

n) Et non 22..., h3 à cause de 23. Df3 La menace 23..., h3 est maintenant imparable.

o) Si 25. f×g4?, T×g4 et les Noirs gagnent.

p) Et non 26. Cd2?, f2+! ; 27. R×f2, Dg2 mat. Si 26. Tf1, ç4! suivi de 27..., Fç5.

q) Et non 27. D×f3, T×f4! ; 28. g×f4 (28. D×f4, Dg2 mat), Fh4+ ; 29. Ré2, Fg4! ; 30. D×g4, Dé4+ ; 31. Rd1, D×é1+ ; 32. Rç2, d3+ ; 33. R×d3, Td8+ ou bien 29. Ré2, D×f3+ ; 30. R×f3, F×é1.

r) Si 29. Rf1, Db5+!

s) Ou 30. R×g3, Dg6+.

t) Menace 31..., Dé3+.

u) Si 32. Rg1, h2+ ; 33. Rf1 (Rh1), Fé4.

v) Si 33. D×ç2, d×ç2 ; 34. Cç3, Td8.

w) La T-D entre en jeu alors que le C-D blanc est paralysé.

x) Si 35. D×h2, Dd1+ ; 36. Rf2, Dé2+ ; 37. Rg1, Dé1+ ; 38. Rg2, Fé4+ ; 39. Rh3, Th8+ et si 35. Rh1, Fé4+ ; 36. R×h2, Th8+.

y) Si 37. D×ç2, Th1+ ; 38. Rf2, d×ç2. Une partie toute simple de *Korchnoi avec une « petite » va*riante qui n'intéressait personne.

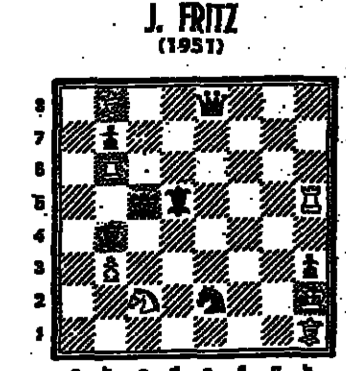
SOLUTION DE L'ETUDE N° 865
H. RINCK, 1901

(Blancs : Rg3, Fé8, Ca8 et g5, Pb3, ç3, *b5*. *Noirs : Rd5, Dç2, Pç5,* d6, é6, é4.)

1. Cf3!, é×f3 ; 2. Cb6+, Ré5 ; 3. Cd7+, Rd5 ; 4. Cf6+, Ré5 ; 5. Cg4+, *Rd5* (é4, f5) ; 6. Cé3+ (Fg6+) et les Blancs gagnent.

L'acceptation du sacrifice de C est forcée, en raison de la menace de mat. D'où l'ouverture de la diagonale b1-h7. Après la série d'échecs en roue du C, la D noire est perdue. Une des innombrables merveilles de Rinck sur le thème de la lutte contre la D noire.

ÉTUDE
J. FRITZ
(1951)



BLANCS (7) : Rh2, Tb6 et h5, Fh1 et b8, Cç2, Pb3.

NOIRS (7) : Rç5, Dé8, Fb4 et d5, Cé2, Pb7 et h3.

Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 863

LE DANGER INVISIBLE

Il faut parfois éviter de donner l'occasion à l'adversaire de faire une défausse qui lui permettrait d'ouvrir une coupe mortelle.

C'était le cas pour ce chelem joué en partie libre.

Nord : ♠ V 6 — ♥ R D 8 6 4 — ♦ R 8 4 2 — ♣ A R

Ouest : ♠ 9 7 3 — ♥ 10 9 7 5 3 2 — ♦ D 9 5 — ♣ 2

Est : ♠ R 10 8 5 2 — ♥ A V — ♦ V 7 — ♣ 10 5 4 3

Sud : ♠ A D 4 — ♥ — — ♦ A 10 6 3 — ♣ D V 9 8 7 6

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Espaillat	J. Hart	Le Dentu	Baer
1 ♣	passe	2 ♥	passe
3 ♣	passe	3 ♦	passe
4 ♦	passe	5 ♣	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé *le* 9 de pique pour le 6 du mort et le 5 d'Est, le déclarant a pris avec la dame de pique, puis il a tiré l'as de pique et a coupé le 4 de pique avec *le roi de trèfle. Ensuite,* il a joué le roi de cœur couvert par l'as d'Est. *Comment le déclarant, en Sud, doit-il jouer* ce PETIT CHELEM A TREFLE ?

Réponse :

Sud doit couper l'as de cœur, puis il tire l'as de trèfle et défausse un carreau sur la dame de cœur. Ensuite il reprend la main grâce à l'as de carreau et joue la dame de trèfle.

1er cas. — *Les deux adversaires fournissent.* Il n'y plus de problème car le déclarant n'a qu'un carreau à perdre.

2e cas. — *Ouest ne fournit plus* (cas de la donne réelle) : il suffit pour gagner que Est ait encore un carreau. En effet, Sud remonte au mort grâce au roi de carreau, puis il coupe une seconde fois cœur :

Ouest : ♦ 10 — ♣ V 9 ; Est : ♠ 10 — ♣ 10 5

Le déclarant, qui n'a perdu *encore aucune levée, joue le 10 de* carreau. Ouest fait la dame de carreau et rejoue cœur. Sud prend alors en fourchette les deux atouts d'Est.

3e cas. — *Est ne fournit plus* (10 de trèfle quatrième en Ouest) : il faut jouer de la même façon, mais, pour réussir le chelem, il faut que Ouest ait la distribution *3-3-3-4 car il* est nécessaire qu'il fournisse trois fois à pique et à cœur, et que ce soit lui qui prenne quand Sud jouera carreau à la onzième levée...

En fait, ce chelem était dangereux car, si le déclarant croit pouvoir au début revenir dans sa main grâce à une seconde coupe à cœur (au lieu de se servir de la reprise de l'as de carreau), il chutera. Est, effectivement, défaussera un carreau sur le troisième tour à cœur et, si à la fin le déclarant croit pouvoir jouer le roi de carreau, Est coupera !

SÉCURITÉ ABSOLUE

Nord : ♠ A V — ♥ 9 6 5 2 — ♦ R V 8 7 — ♣ A V 6

Ouest : ♠ R 10 5 3 — ♥ R D 4 — ♦ 6 2 — ♣ 8 5 4 2

Est : ♠ D 9 8 7 6 4 2 — ♥ 8 7 3 — ♦ — — ♣ R D 7

Sud : ♠ — — ♥ A V 10 — ♦ A D 10 9 5 4 3 — ♣ 10 9 3

Sur cette donne proposée par Edwin Kantar, il y avait une solution parfaite. Le problème est de la trouver sans regarder les mains d'Est-Ouest.

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♦	passe	1 ♥	1 ♠
2 ♥	2 ♠	4 ♦	4 ♠
5 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Kantar propose-t-il de jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le soutien à « 2 ♥ » avec sept cartes à carreau est discutable. Nord aurait dû répéter d'abord les carreaux. Les enchères, ensuite, ne sont pas critiquables.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 120

TROIS THÈMES CLASSIQUES

Tournoi de BAKEL, décembre 1979.
Blancs : TH. BERENDS (Pays-Bas)
Noirs : C. STERKEN (Pays-Bas)
Ouverture : ROOZENBURG.

1. 33-29 (a)	19-23	15. 41-36	6-11 (h)
2. 35-30	20-25 (b)	16. 46-41	4-9
3. 40-35	14-20 (c)	17. 36-31 !	1-6 (i)
4. 44-40	9-14	18. 24-19 ! (j)	
5. 50-44	11-19		13×33
6. 30-24 !(d)		19. 29×19	14×23
	19×30	20. 27-22	18×36
7. 35×24 (e)	3-9	21. 34-30 (k)	
8. 38-33 (f)	10-14		25×34
9. 33-28	5-10 (g)	22. 40×18	12×23
10. 8×19	14×23	23. 37-31 (l)	
11. 42-38	17-22		36×27
12. 48-42	9-14	24. 32×5 ! !	
13. 31-27	22×31		Abandon.
14. 36×27	11-17		

NOTES

a) Ouverture Roozenburg, consistant à mobiliser rapidement les pions de l'aile droite afin de préparer, si le système Roozenburg est appliqué, une ruée latérale contre la grande diagonale adverse par l'échange, le moment venu, 30-24 (19×30) 35×24, pion taquin à 24 précédent, si ce type de partie est maintenu, une attaque en règle contre le pion adverse à 23 (Roozenburg-Springer, championnat du monde, 1945 ; Guignard-Vigné, *le Monde* du 16 juillet 1977).

b) Acceptation de l'ouverture Roozenburg (H. Ruesink-B. Lemmens, *le Monde* du 18 août 1979).

c) 3... (14-19) est aussi jouable avec l'une des multiples suites classiques immédiates ; 4. 44-40 (10-14) ; 5. 50-44 (23-28) [une avancée très courageuse, comme dans la partie Roozenburg-Springer du championnat du monde, 1945] ; 6. 32×28 (19×28) ; 7. 31-27 sans crainte du vaste échange ; 7... (28-33) ; 8. 39×28 (18-22) ; 9. 27×18 (13×24) ; 10. 30×10 (5×14), léger avantage positionnel aux Blancs (centre plus fort et présence d'un pion adverse faible à 25) après ce quatre pour quatre (quatre pions sacrifiés et quatre pions adverses pris).

d) Typique du système Roozenburg, cette installation d'un pion taquin à 24, pouvant avoir, en fin de partie, la valeur de deux pions ennemis restés à la bande. Exemple : un pion blanc à 24 et deux pions noirs à 20 et 25.

e) Dans ce type de partie, l'intérêt moyen de ce pion taquin réside dans les menaces qui peuvent s'exercer sur le pion à 23.

f) A noter, pour les nouveaux amateurs, un coup de dame en deux temps sur 8. 39-33? (13-19) ; 9. 24×22 (17×50), N+ (l'alpha des dames).

g) 9... (14-19) n'eût pas livré la combinaison, mais *(5-10)* permet aux Noirs de se maintenir au centre (case 23).

L'attaque du pion taquin à 24 par (14-19) peut évidemment, dans d'innombrables cas, engendrer un véritable sabordage. En voici un exemple tiré d'une partie Sijbrands-Van Der Wal du tournoi international d'Amsterdam de 1976.

— *Position des Noirs :* pions aux cases 2, 3, 6, 8, 10, 13, 15, 16, 19, 20, 25 et 26.

— *Position des Blancs :* pions aux cases 17, 24, 29, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 41, 45, 46 et 48.

Sur l'attaque (14-19), les Blancs répliquèrent par un somptueux coup droit : 33-28! (mise à profit d'un temps de repos) (19×30) ; *17-12!* (8×17) ; 28-22 *(17×28)* ; 29-23 (28×19) ; 39-33 (30×28) ; 37-31 (26×37) ; 41×5!!, B+ après ce coup de dame.

h) Interdisant 17. 37-31? (13-19) ; 18. 24×22 (17×48) ; 19. 29×18 *(48×26), N+.*

i) Livre un coup de dame en sept temps, classique mais spectaculaire, puisque au vingt-quatrième temps de la partie le pion à 32 va rafler cinq pions pour parvenir à la case... 5 !

Au dix-septième temps (14-19) était sans doute le meilleur.

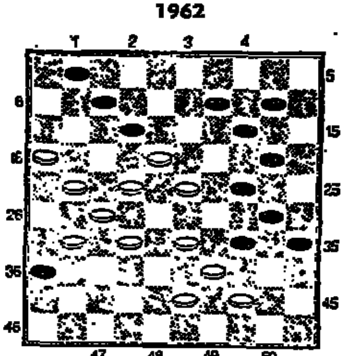
● *Le champion du monde Harm Wiersma* donnera une séance de simultané à Paris, au P.L.M.-Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris, le samedi 7 juin 1980, à partir de 10 heures. Les maîtres parisiens et de nombreux damistes de différents niveaux de force sont déjà inscrits pour cette manifestation.

j) Ou comment commencer le massacre.

k) Le dernier acte pour l'ouverture des brèches.

l) Une application du thème du coup de rappel ou du revenez-y.

PROBLEME
C.V.D. SOMMEN
1962



Les Blanos jouent et gagnent en onze temps.

● *Solution complète :* 16-11! (7×16) 18×7 (1×12) 23-18 (12×23) 33-29 (24×33) 39×19 (14×23) 43-39 (34×43) 44-40 (35×44) 32-28 (23×32) 27×40 [Un mécanisme ingénieux avec cette rafle en arrière procurant un temps de repos chargé de dynamite.] (36×18) 40-35 [la mise à profit du temps de repos] (18×27) 35×31!!,+ sur le thème classique du coup du choix, les Noirs ayant, au neuvième temps, le « choix » entre deux prises perdantes.

● *Championnat de France juniors* (Salles-de-Béarn, avril 1980) : Victoire de Jérôme Spick (Paris) avec 20 points, devant Christian Fiol (Nice), 16, Gérard Gallego (Noisy-le-Sec), 16, Bruno Ferret (Rouen), 15, Jean-Louis Demarest (Beauvais), 15, Olivier Peyrelongue (Biarritz), 12, Jean-Philippe Joseph (Bordeaux), 12, René Pannier (Rochefort), 10, Luc Revat (Beauvais), 6, Didier Bordagaray (Dax), 5, Tuaz (Saint-Gervais), 3, Denis Annequin (Bourgoin), 2.

● *Championnat de France cadets* (Salles-de-Béarn, avril 1980) : Victoire de Samuel Trofimczyk (Desvres) avec 19 points, devant Olivier Bonnave (Bordeaux), 19, Fabrice Grancoin (Salles-de-Béarn), 14, Philippe Kahn (Paris), 13, Laurent Guleau (La Roche-sur-Yon), 12, Michel Palus (Mont-de-Marsan), 12, Rousset (Bourgoin), 9, Christian Ferreol (Bourgoin), 8, Thierry Hurtaud (Rochefort), 8, Jean-Michel Dulas (Salles-de-Béarn), 7, Stéphan Cordier (Rouen), 7.

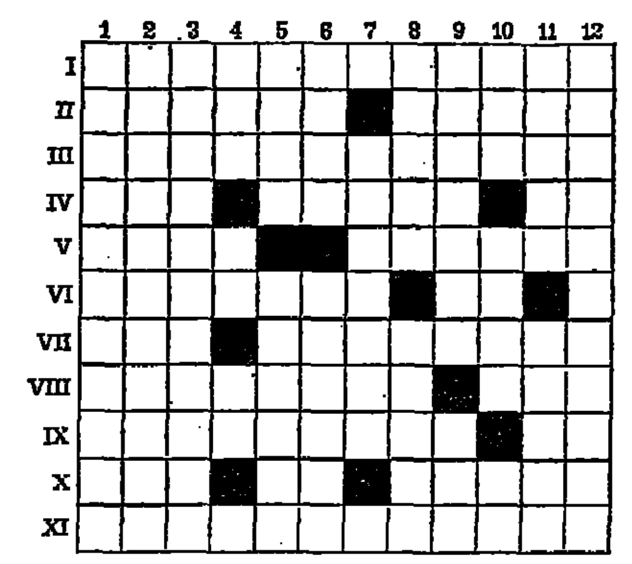
JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 94

Horizontalement :

I. Boum ! — II. Plus futile qu'utile ; On le garde mais avec d'autres. — III. On n'y a pas son compte. — IV. Efface ; Bien tenue ; Dans le temps. — V. Crache le feu ; Sert d'éteignoir. — VI. Ce sont souvent des lampistes ; A Orléans. — VII. Dans la manière ; Bien tenus. — VIII. Pour redorer un blason ; Rassemblement d'instructeurs. — IX. Coûtent ; Avec. — X. Abrège celui qu'il croise ; Participe ; Est en Chine. — XI. Où ils restent scientifiques, où ils passent à la pratique, en tout cas c'est du joli !



Verticalement :

1. Il n'a pas d'expression personnelle. — 2. Que ferait-on sans eux ! — 3. C'est oui. — 4. Après les Jeux ; Tiens ; Fin d'infinitif. — 5. Ne connait peut-être pas sa force ; Au Niger. — 6. Iris ; Couche. — 7. Ce que sont les bons sportifs. — 8. En Suisse ; Mène à l'envers, elle est hors de prix. — 9. Convertir d'une certaine façon ; Cette chère vieille chose. — 10. On en suit le cours, comme disent les enfants ; Solitaire ; Nie. — 11. Président de la République ; Pour le premier venu comme pour le dernier. — 12. Elles sont, selon les cas, soit au-dessus soit au-dessous de vous.

Solution du n° 93

Horizontalement :

I. Emporte-pièce. — II. Laitier ; Nuit. — III. Eté ; Fretin. — IV. Cumuls ; Sténo. — V. Tréteau ; Icel. — VI. Rire ; Infatué. — VII. Otero ; Gite. — VIII. Ce ; Immunisée. — IX. Anime ; Mn. X. Ondes ; Ahurit. — XI. Conseilleurs.

Verticalement :

1. Electrochoc. — 2. Maturité ; No. — 3. Pie-mère ; Adn. — 4. Ot ; Utérines. — 5. Rifle ; Omise. — 6. Tersai ; Mm. — 7. Erc ; Ungueal. — 8. Ts ; Fin ; Hl. — 9. Initiatique. — 10. Eunectes ; Ru. — 11. Ci ; Neu ; Emir. — 12. Etiolements.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 94

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

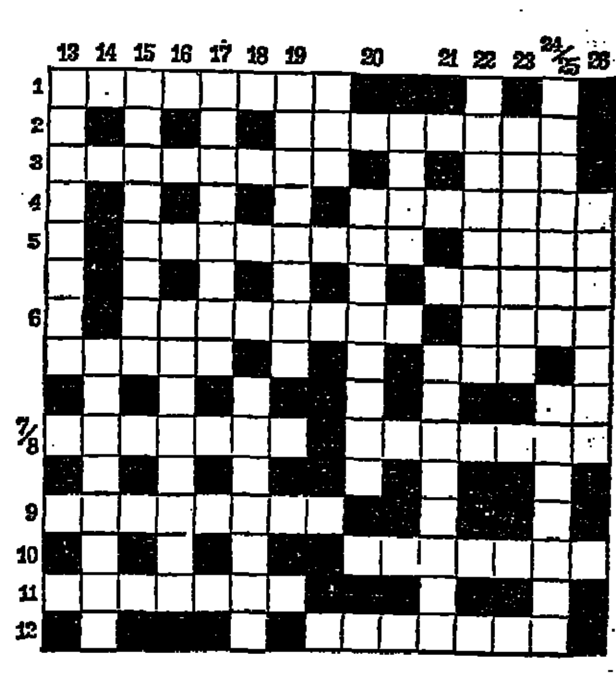
Horizontalement :

1. AAEFIMMT. — 2. ABDELMOR. — 3. EFLPRSUU. — 4. CHIJORU. — 5. EGIORTUX. — 6. EELLRUUZ. — 7. CEEINOT. — 8. EEEIPSU (+ 1). — 9. GOOORSTT. — 10. ACEILOV (+ 2). — 11. AERSTTU (+ 2). — 12. AANRSTT (+ 1).

Verticalement :

13. AEEGMSTU. — 14. ACEOORST. — 15. AAEGPRTU (+ 2). — 16. BEILORTU. — 17. AFINOQRU. — 18. AEGNORS (+ 7). — 19. EIILLNRY. — *20. EEGJSSUU. — 21. IILLNORT.* — 22. ACEHNORT (+ 2). — 23. DEIOPRT (+ 4). — 24. DEEEILT. — 25. ACIOSTT (+ 1). — 26. EEIRSSU (+ 2).

★ Jeu déposé.



SOLUTION DU N° 93

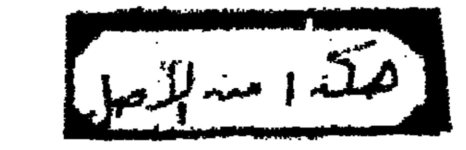
Horizontalement :

1. COUGOUAR. — 2. TORTUEUX. — 3. BERIBERI. — 4. MOTRICE. — 5. EPUCANT. — 6. EQUEUTER. — 7. CURETER (ERUCTER, RECRUTE, RECTEUR). — 8. CINETIR (CITRINE, INCITER). — 9. ORGELET. — 10. REVETUE (EVERTUE). — 11. NOTATES (TETANOS). — 12. NERPRUN. — 13. MINOENNE. — 14. VOS*GIEN. — 15. ROSSEES (ESSORES).*

Verticalement :

16. CROMLECH. — 17. ROUQUINE. — 18. GOURMEE. — 19. RUINURE. — 20. ERIGERON. — 21. LINCOIR. — 22. XIPHOIDE. — 23. TETANOS (NOTATES) — 24. GRECQUE. — 25. LUTEINE (LUTINEE). — 26. COINCAL — 27. ACETONE. — 28. TAURIDES (TRADUISE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

culture

DANSE

Le Pilobolus au Théâtre de la Ville

Champignon magique et multiforme, le Pilobolus est de retour au Théâtre de la Ville pour la plus grande joie du public. Sous ce totem mycologique s'abrite depuis 1971 un groupe d'universitaires américains qui a su apporter à la danse une invention et une facétie insolites. Il a proliféré depuis sa première apparition à l'Espace Cardin. On retrouve les anciens, Jonathan Wolken, Moses Pendleton — sans barbe, — Michael Tracy, Roby Barnett et Alison Chase, grande et bizarre. Il y a des nouveaux, Jamey Hampton, la minuscule Georgiana Holmes et une artiste invitée, Kammy Brooks, qui remplace Martha Clarke dont le profil impertinent manque cependant.

Le premier ballet « Molly's not dead », complètement loufoque, rappelle la première époque du Pilobolus avec ces entrelacs de corps athlétiques mêlant l'acrobatie et le mime, la force et la souplesse, dans une perpétuelle métamorphose ; le muscle au service de l'humour. Groupés par deux, trois ou cinq, les danseurs se lovent, s'imbriquent, s'agglutinent ; ils se transforment en hiéroglyphes, en centaures égrillards, en insectes monstrueux. D'étranges relations se nouent entre ces entités vagues : jeu de leviers, de contrepoids, de torsions, attractions, parasitages, assauts, glissements soyeux de poissons... ; l'œil ravi, suit leurs péripéties qui ouvrent le champ à l'imagination.

Une vie communautaire dans une ferme du Connecticut, un travail en osmose, a permis aux membres du Pilobolus de donner vie à tout un univers cohérent dans son délire baroque. Des musiciens comme Robert Dennis, Paul Sullivan, Harley Cambell, les metteurs en scène, David Chapman, Neil Peter Jampolis sont leurs complices attitrés. Depuis deux ou trois ans cependant, l'équipe tente d'échapper à un genre très personnel mais à la longue restrictif. Tout en restant fidèle à son goût des métamorphoses elle évolue vers le surréalisme. Ses plus récentes chorégraphies dépassent l'exploit technique pour suggérer des tableaux d'atmosphère poétique. « The Detail of Phoebe Strickland » met en scène deux femmes sorties tout droit d'une peinture de Delvaux. Leur étrangeté provient d'une inversion : c'est leur dos, rehaussé d'un masque qu'elles présentent à la salle. Le procédé n'est pas neuf mais la maîtrise des corps, l'invention gestuelle, donnent l'illusion de créatures ambiguës sorties d'on ne sait quel rêve.

« The Empty Suite » est une pièce attachante, très hoffmannesque, avec des personnages irréels, parfois inquiétants, se livrant à des gags incongrus. L'utilisation de longs bâtons que les danseurs manient avec dextérité comme des rames, des perches, des balais, fait lever tout un jeu de mirages. Et puis, il y a toujours avec le Pilobolus ces accouchements cocasses : une fille qui s'échappe du pardessus d'un monsieur corpulent, un garçon qui émerge de la jupe d'une femme. Des bourgeois en redingote, dépourvus de tête, saluent des personnages bizarres avec une paire de jambes pour trois têtes. Plus sophistiqués que les précédentes créations, ces ballets auraient pourtant intérêt à être resserrés ; ils n'en seraient que plus fascinants.

Les solos sont plus concis. Dans « Momix », Moses Pendleton fait preuve d'une science étonnante du ralenti et, dans « Miniature », Alison Chase, dansant avec une lampe de poche, découpe l'espace en zones d'ombre et de pénombre, et parvient à suggérer les mystères de la nuit avec une grande économie de moyens.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30, deux programmes en alternance.

EXPOSITION

LE SALON DE MONTROUGE

Vous prenez le 68, et deux stations après la porte d'Orléans vous y êtes. A la mairie de Montrouge, où est présenté jusqu'au 8 juin le Salon de Montrouge. C'est le vingt-cinquième Salon de Montrouge, et c'est le meilleur, non seulement des Salons de Montrouge, mais, à notre sens, de tous les Salons qui se succèdent à Paris, du printemps à l'automne. Deux cent quatre-vingts artistes contemporains y sont représentés, d'âge et de formation tout divers, certains peu connus ou méconnus ou qui jusque-là n'ont exposé nulle part. Aucun parti pris aucune exclusive, mais rien non plus de ces bouillabaisses, de ces arlequins auxquels aboutissent trop souvent des jurys soucieux de plaire à tout le monde et de renvoyer le maximum d'ascenseurs.

Ce n'est pas un choix éclectique. C'est un choix personnel et c'est parce qu'il a été fait par une seule personne qu'il est satisfaisant, même si l'on n'est pas toujours d'accord, même si la sculpture est nettement moins bien représentée que la peinture ou le dessin. En complément au programme, un hommage à Bonnard avec un bel ensemble de croquis et de toiles, dont deux superbes : un panneau décoratif délicieusement rikiki (l'Enfant au tablier) *qui fut sans doute exécuté avant 1900, et, aperçu par la porte entrouverte, un de ces somptueux jardins des années 20 où les formes se confondent en une buée de lumière et de couleur. Je répète : le 68, deux stations après la porte d'Orléans, jusqu'au 8 juin. Présence indispensable !*

ANDRÉ FERMIGIER.

Le grand prix du Salon de Montrouge a été attribué à Ernest Pignon-Ernest ; le prix de peinture à Jean-François Lacalmontie, le prix de dessin à Pierre Edouard, le prix de sculpture à Peter Grass. Julio Le Parc a obtenu la médaille du conseil général.

★ Centre culturel, 2, avenue Emile-Boutroux.

MUSIQUE

LA SACEM ET LES DISCOTHÈQUES

La société Princesse (exploitant une discothèque), soutenue par la Chambre syndicale nationale de la discothèque (Syndis), le Syndicat national des auteurs et compositeurs de musique (SNAC) et deux autres cabarets, ayant introduit une instance devant le tribunal civil de Paris contre la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique qui lui avait fait souscrire, assure-t-elle, des contrats léonins en lui imposant une redevance de 8,25 % sur ses recettes, le bâtonnier Couturon, maîtres Daujat, Alexandre, Lombard et Saint-Estebon ont plaidé que la SACEM profitait arbitrairement depuis sa création d'un regrettable monopole de fait. Mes Hébey, Kiejmann et Desurmont rétorquèrent que la SACEM respectait scrupuleusement ses statuts.

Le 21 mai, la première chambre civile du tribunal de Paris a rendu un jugement avant dire droit tendant à obtenir l'avis de la commission de la concurrence sur divers points : compte tenu de la position dominante et quasi exclusive occupée par la SACEM pour la souscription des contrats de représentation, ladite SACEM peut-elle, sans abuser de cette position, imposer le tarif appliqué à la société Princesse alors que d'autres utilisateurs exerçant la même profession bénéficient d'avantages particuliers ?... La SACEM se livre-t-elle à des pratiques discriminatoires suivant l'adhésion à telle ou telle organisation syndicale ou professionnelle ?... Peut-elle imposer un contrat forfaitaire ?... Peut-elle refuser de donner les conditions d'utilisation de son seul répertoire ?... Peut-elle percevoir un tarif ne correspondant pas aux tarifs pratiqués par les sociétés étrangères ?... Peut-elle imposer la redevance sur l'ensemble des recettes de la discothèque « de quelque nature qu'elles soient » ?...

La société Princesse a néanmoins été condamnée à payer à la SACEM les sommes dues en application des contrats.

« UNE SAISON EN ENFER », de Gilbert Amy

C'est une grande œuvre ambitieuse que Gilbert Amy a conçue en réponse à une commande de l'Etat et du groupe de recherche musicale de l'INA. D'abord par son sujet, Une saison en enfer *de Rimbaud, dont la profération brûlante, qui colle à la peau comme une tunique de Nessus, exclut toute médiocrité ; ensuite par sa réalisation très complexe et contrôlée, où une importante partie vivante (piano, percussions, chant) vient s'insérer dans la bande élaborée en studio autour du texte parlé, à trois voix (enfant, femme, homme), qui est travaillé avec un sens très aigu des ressources expressives de l'électro-acoustique (en collaboration avec Yann Geslin).*

Il ne semble pas cependant que la composition ait atteint d'emblée son parfait équilibre ; cette version un peu surchargée aurait besoin d'être resserrée, émondée, pour faire jaillir toute la force concentrée de Rimbaud ; la structure dramatique de la musique est affaiblie, retardée à diverses reprises, soit par la liberté accordée à un déroulement linéaire du poème (par exemple dans la deuxième section), soit au contraire par un abus du développement musical et de la prolifération instrumentale (ainsi dans la cinquième section, Nuit de l'enfer, *par ailleurs si riche et intense).*

Mais les alliages de matériaux et le travail séquentiel sont souvent d'une grande beauté ; Gilbert Amy a usé de l'électro-acoustique avec rigueur en isolant des sons très purs, raffinés, quasi orchestraux, avec de superbes effets d'amplification et de décomposition ; le texte émerge avec force dans ces polyphonies de voix enchevêtrées, tantôt à découvert, tantôt corrodé par des puissances maléfiques ; et le contrepoint de rythmes et de couleurs du piano et de la percussion (C. R. Alsina et J. P. Drouet) traduit littéralement l'intensité de cette poésie décharnée, essentielle, où chaque mot est comme une pierre de feu qui se désintègre en une explosion sèche et rapide.

*L'œuvre, qui utilise des fragments des six premières parties d'*Une saison en enfer, *s'achève par une admirable paraphrase lyrique d'*Alchimie du verbe, *dite et chantée au milieu d'un concert de sonorités mystérieuses (clavecin, glockenspiel, célesta, percussions diverses) :* « Cela s'est passé. Je sais aujourd'hui saluer la beauté. »

JACQUES LONCHAMPT.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ORGUE. — Exécution : premiers prix, Olivier Trachier, Jean-Baptiste Courtois ; deuxième prix, Naji Hapkim. Tous trois élèves de Rolande Falcinelli.

Improvisation : pas de candidat.

CHANT. — Hommes, premier prix : Pierre Martinelli (élève de Régine Crespin) ; deuxièmes prix : Patrick Membre, Jean-Marc Ventre. Femmes, premiers prix : Marie-Christine Bruneau, Brigitte Vinson (élèves de Camille Mauranne), Jael Benzaquen (élève de Régine Crespin), Chantal Cardozo et Edith Sauvignet (élèves de Christiane Eda-Pierre); deuxièmes prix : Martine Masquelin, Fabienne Sauvignet, Tania Gedda, Marie-Hélène Chiron, Nicole Labarthe.

ROCK

GARLAND JEFFREYS AU PALACE

On a découvert Garland Jeffreys pour la première fois sur une scène française il y a six mois à l'Empire, lors de l'enregistrement de l'émission « Chorus », et au Palace. C'est dans cette même salle qu'il s'est produit avec son groupe, le Mao Band (deux guitaristes, un batteur et un bassiste), le lundi 19 mai, devant un auditoire qui la remplissait aux trois quarts, et pourtant c'est dans des lieux de l'importance du Palais des Sports que l'on aimerait voir triompher cet homme dont le talent est si grand, l'expression si universelle qu'il faudrait en partager l'évidence avec le plus grand nombre de gens.

Garland Jeffreys a déjà enregistré cinq albums magnifiques et en prépare un nouveau dont il a proposé quelques-uns des excellents morceaux. Il est de ces grands artistes sur lesquels ni le temps ni les modes n'ont de prise parce que leur musique est celle du cœur et de l'âme. Un de ces musiciens que l'on peut ranger, toutes références gardées — car si sa voix regorge de soul, il fait souvent appel au support du rock — auprès de Marvin Gaye ou même de James Brown, auxquels il rend hommage à travers ses chansons. Qu'il chante le blues, le rock ou le reggae, qu'il joue seul avec sa guitare des romances urbaines tendres et poignantes ou avec son groupe des manifestes électriques d'une extrême violence, c'est toujours l'amour et l'espoir qui passent par sa voix aux multiples registres.

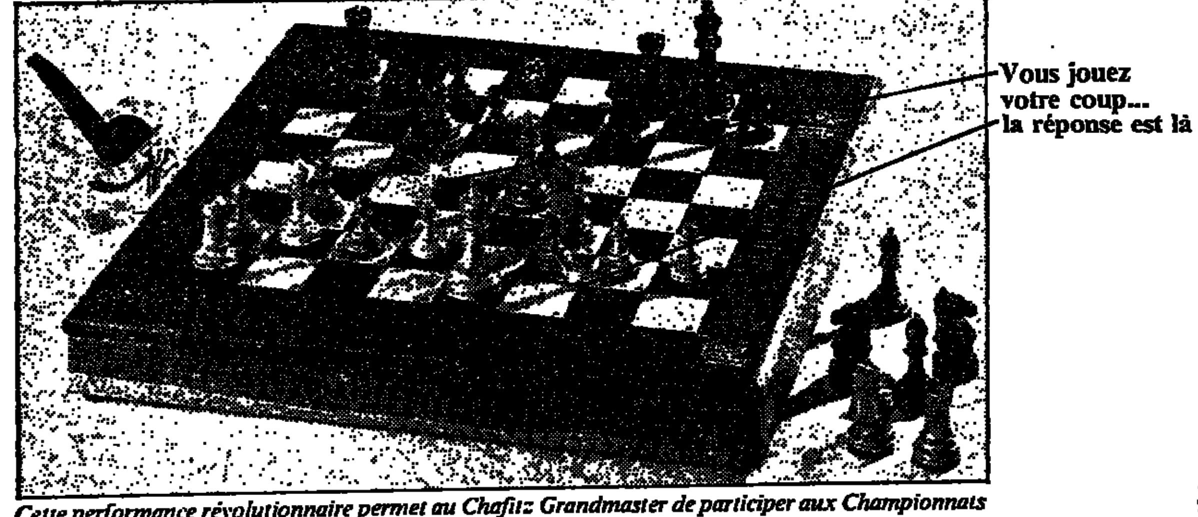
S'il est arrivé sur scène en descendant du balcon par une échelle de corde et en traversant la salle, ça n'était pas pour faire un effet, on l'a compris, mais pour être plus près de son public. D'ailleurs, il est descendu par deux fois pour chanter parmi les spectateurs ; il les caressait, leur serrait la main, leur faisait partager son spectacle. Il voulait créer un lien privilégié et ce qui aurait pu passer pour du « métier », de la démagogie chez un autre, était criant de vérité chez ce petit homme métissé. Garland Jeffreys souffrait d'une indigestion et pourtant il a offert une performance scénique de grande envergure. Il était beau à voir, tellement beau qu'après cinq rappels tout le monde l'acclamait encore.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez A & M, distr. C.B.S.

UN ÉVÉNEMENT:

pour la première fois, un jeu d'échecs électronique répond directement sur l'échiquier



Cette performance révolutionnaire permet au Chafitz Grandmaster de participer aux Championnats de France 80 du 20 au 31 Août à Puteaux. C'est un événement.

De présentation classique, d'une beauté traditionnelle, en bois avec des pièces "luxe", le Chafitz Grandmaster est en réalité le jeu d'échecs le plus révolutionnaire qui ait jamais été créé depuis l'invention même des échecs.

Aujourd'hui, avec le Chafitz Grandmaster, c'est sur l'échiquier même que vous lisez le jeu de l'ordinateur. Plus de décodage, plus de clavier ni de manipulations. Juste un signal lumineux sur la case de départ et d'arrivée de la pièce vous indique le coup choisi par l'ordinateur. Le Chafitz Grandmaster joue pratiquement comme un être humain et l'électronique est tellement perfectionnée qu'on l'oublie.

Cette réponse directe sur l'échiquier lui-même transforme la partie à un point tel que, pour la première fois, le Comité de Sélection a admis un jeu d'échecs électronique - un seul : le Chafitz Grandmaster - aux Championnats de France 1980.

Le Chafitz Grandmaster peut participer à cette importante compétition au même titre que les autres joueurs car il se conforme strictement aux règles admises et définies par la Fédération Internationale des Echecs.

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, vous découvrirez, avec le Chafitz Grandmaster, un vrai chef-d'œuvre : beau comme les plus beaux jeux d'échecs en bois et sophistiqué comme les plus récentes découvertes de l'électronique.

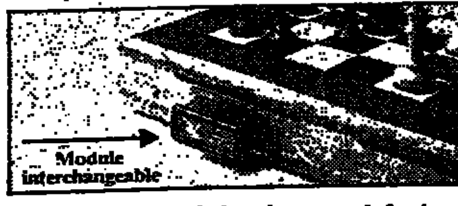
Car, en plus de la réponse directe sur l'échiquier, le Chafitz Grandmaster à un autre atout capital : il est modulable.

Le Chafitz Grandmaster restera à la pointe du progrès grâce à ses programmes interchangeables

Grâce à des programmes présentés sous forme de cassettes qui se glissent dans le Chafitz, son avenir est assuré. Il restera à la pointe de la technologie puisqu'il suffira de le doter de programmes plus perfectionnés bientôt disponibles. Cette formule très intelligente lui évite de se démoder et lui permet de se renouveler.

Aujourd'hui, le Chafitz Grandmaster est équipé du programme Sargon 2,5 le meilleur et de loin au monde avec ses 7 niveaux de jeu : de la partie rapide au jeu par correspondance en passant par la cadence de compétition - trois modes de fonctionnement : le jeu normal, le moniteur-guide pour débutants et le jeu de démonstration contre lui-même..

- Il joue les noirs et les blancs indifféremment en plus de son jeu contre lui-même.
- Il roque, pratique la prise en passant et la promotion
- Il possède une large bibliothèque de plus de cinquante ouvertures.
- Grâce à une touche de sélection, il variera à l'infini les parties.
- Vous avez besoin d'un conseil : vous appuyez sur la touche. Il vous répondra instantanément.
- Il réfléchit pendant que vous jouez.
- Il résoud très rapidement des problèmes en deux, trois, quatre coups ou plus et analyse les parties par correspondance.



Si vous avez envie d'avoir un coup de foudre, ne manquez pas cette merveilleuse occasion de mieux le connaître, de le voir et même de l'essayer.

— Homologué et approuvé par la Fédération Française des Echecs — Dimensions 53x53 cm — Garantie 1 an — Service après vente assuré.

Bon pour une documentation gratuite du Chafitz Grandmaster

à envoyer à KORTEX CENTER 19 à 21 bis Avenue d'Italie, 75013 Paris

Offre garantie jusqu'au 30.6.80

(Cochez les cases désirées)

☐ *Veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation sur le Chafitz Grandmaster à réponse directe sur l'échiquier et à modules interchangeables.*

☐ *Je désire, en plus, prendre un rendez-vous pour une démonstration gratuite et sans engagement d'achat du Chafitz Grandmaster, avec la possibilité d'un prêt de dix jours chez moi.*

Voici mon numéro de téléphone et l'heure pour me contacter :

M. Mme Mlle Nom

Prénom

Numéro — Rue ou lieu-dit

Commune

Code postal — Localité du bureau de poste — C

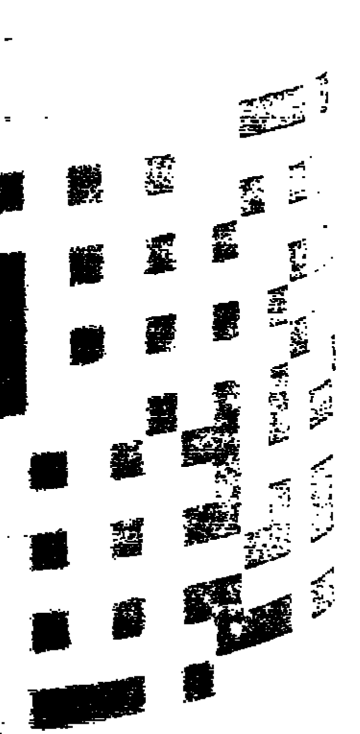
☐ *Envoyez-moi également votre documentation sur vos autres jeux d'échecs électroniques.*

Kortex Center 19 à 21 bis Avenue d'Italie, 75013 Paris

ProfilArt

EN V.O. : ELYSÉES LINCOLN - SAINT-GERMAIN VILLAGE
7 PARNASSIENS - OLYMPIC ENTREPOT
EN V.F. : SAINT-LAZARE PASQUIER - NATION





SPECTACLES

LE XXXIIIe FESTIVAL DE CANNES

LE PALMARÈS

Voici le palmarès du XXXIIIe Festival de Cannes, proclamé vendredi 23 mai.

PALME D'OR : *Kagemusha*, d'Akira Kurosawa (Japon), et *All That Jazz* (en français : *Que le spectacle commence)*, de Bob Fosse (Etats-Unis).

PRIX SPECIAL DU JURY (à l'unanimité) : *Mon oncle d'Amérique*, d'Alain Resnais (France).

PRIX DU JURY (pour la qualité de sa mise en scène) : *la Constance*, de Krysztof Zanusi (Pologne).

MEILLEUR SCENARIO ET DIALOGUES : *la Terrasse*, d'Ettore Scola (Italie).

PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE : Michel Piccoli, pour *le Saut dans le vide*, de Marco Bellocchio (Italie).

PRIX D'INTERPRETATION FEMININE : Anouk Aimée, pour *le Saut dans le vide*, de Marco Bellocchio (Italie).

MEILLEUR SECOND ROLE MASCULIN : *Jack Thompson*, pour *Breaker Morant*, de Bruce Beresford (Australie).

MEILLEUR SECOND ROLE FEMININ : Carla Gravina, pour *la Terrasse*, d'Ettore Scola (Italie), et Milena Dravic, pour *Traitement spécial*, de Gordan Paskaljevic (Yougoslavie).

Courts métrages

PALME D'OR : *Seaside Woman*, d'Oscar Grillo.

PRIX DU JURY : *Krychle*, de Zdenek Smtana, et *l'Artiste*, de Norman Bailey.

■ En attendant le palmarès, annoncé ce vendredi 23 mai, plusieurs prix ont été décernés à Cannes : France-Culture a attribué deux labels, à « Stalker » d'Andrei Tarkovsky, et à « Immacolata et Concetta », de Salvatore Piscicelli. Le prix Jean-Delmas est allé à « Vacances royales » de Gabriel Auer.

« Constans », de Krzystof Zanussi, a remporté le prix du jury chrétien œcuménique, qui a également décerné un prix spécial au film d'Andrei Tarkovsky. La « chance de Cannes », qui récompense un film français présenté dans le cadre de Perspectives du cinéma français, est allée à « Extérieur nuit », de Jacques Bral.

« LOULOU », de Maurice Pialat

(Suite de la première page.)

Malgré tout ce qui la sépare de son amant, malgré les nuages qui déjà s'amoncellent, pour le meilleur et pour le pire — et le pire est certainement très proche, — c'est avec Loulou qu'elle s'enfonce dans la nuit.

Comme toujours dans les films de Pialat, les personnages et leur environnement sociologique ou affectif sont remarquablement typés. Qui est Loulou ? Un costaud, pas méchant bougre, mais flemmard, intellectuellement débile, une sorte de machine à donner du plaisir. *« Il n'arrête pas »*, avoue crûment Nelly à André. Non sans ajouter : *« Quand je rentre le soir, je ferme la porte et j'oublie le reste du monde. »* Et elle ? Sensuelle, bien sûr, mais également, les premiers temps, vaguement fascinée par ce monde de la marginalité que lui offre Loulou. Après quoi sa nature de petite bourgeoise refait surface. Au cours d'un sinistre déjeuner de copains qui se termine par une bagarre, elle juge, elle méprise, elle condamne. Et quand elle se trouve enceinte, elle décide d'avorter. Lucide, raisonnable jusque dans sa folie, ce n'est pas tant Loulou qu'elle aime que son plaisir, sa liberté et plus encore, sans doute, cette impression, en le préférant à André, d'être maîtresse de son destin.

Regard froid et cœur chaud

La mise en scène est celle d'un cinéaste dont le regard est froid et le cœur chaud. Pialat ne prend jamais parti pour l'un ou l'autre de ses personnages. Il les oppose, les observe, note leur comportement. Mais on devine qu'il a de l'affection pour eux, même pour cette grande gueule de Loulou dont il sait suggérer la vulnérabilité, même pour cet imbécile d'André qu'il ne cesse pourtant d'humilier. Par leur intensité et leur mouvement certaines scènes du film (le bal où Nelly rencontre Loulou, le retour éphémère de Nelly chez André, la visite du frère de Nelly, la fête chez les copains) constituent de beaux morceaux de *cinéma qui se situent* au-delà de leur réalisme (ou de leur naturalisme) apparents. Et quelle interprétation !

Force animale, désinvolture, élans de sincérité : Gérard Depardieu est prodigieux dans le rôle de Loulou. *Guy Marchand joue avec finesse* celui d'André. Quant à Isabelle Huppert, trois fois présente au cours de ce festival *(les Héritières, Sauve qui peut (la vie)* et *Loulou)*, elle réussit, une fois encore, le miracle — qui est *celui des authentiques comédiennes* — de changer de personnalité sans rien perdre de son identité profonde.

On appréciera *Loulou* pour toutes les raisons que nous venons d'exprimer. Il n'en reste pas moins que le caractère conventionnel, plus *ou* moins suranné, de l'intrigue pèse sur le *récit* et que ce *film*, si moderne de facture, de langage et de pensée, « fait » parfois, comme on dit, beaucoup plus que son âge.

JEAN DE BARONCELLI.

Les surprises d'« Un certain regard »

La Semaine de la critique, la *Quinzaine des réalisateurs*, Perspectives du cinéma français, ont leurs spécialités, leurs terrains bien balisés, leurs activités bien précises. Autre section parallèle du Festival, Un certain regard est une pochette-*surprise. On y fait, c'est son charme*, la cinéphilie buissonnière, un titre de film, un nom de cinéaste, vous accrochent, tout d'un coup. Par exemple, *Portrait d'un homme à 60 % parfait : Billy Wilder*. Qu'est-ce que c'est ? Un reportage, si l'on veut (Billy Wilder filmé par Annie Tresgot, interviewé par notre confrère Michel Ciment, en Californie), mais plus proche de l'*originalité de* « Cinéastes de notre temps », série de télévision de Janine Bazin et André S. Labarthe dans les années 60, que du document *pittoresque façon « télé-vérité »* (présenté au même programme), où Michel Parbot a enregistré un numéro exhibitionniste de Mel Brooks. Ce portrait de Billy Wilder est un essai très *réussi* sur un cinéaste se définissant *lui-même avec son humour* caustique, mais mis en scène à la fois comme personnage et comme auteur de films, grand homme du cinéma américain saisi dans sa vérité, au-delà de l'impressionnisme.

Csontvary, de Zoltan Huszarik, est un film hongrois (tourné avec de gros moyens), qui montre une liberté d'inspiration, un délire esthétique non habituels aux cinémas de l'Europe de l'Est. Un acteur d'aujourd'hui se prépare à jouer le rôle de Csontvary, peintre hongrois visionnaire du dix-neuvième siècle. Entre sa vie réelle (dont quelques scènes, d'un *réalisme impressionnant, dans* un asile de débiles mentaux) et ses fantasmes, le film brasse des images luxuriantes et baroques, des *discours philosophiques, nous emporte, par* des « visions » de sept pays différents, dans un univers fascinant de hantises et de passions créatrices.

Surprise d'un autre genre : *les Chemins de la nuit*, tourné par Krzysztof Zanussi en Allemagne de l'Ouest, en 1979, avant *la Constance*, présenté en compétition *(le Monde* du 15 mai). Zanussi, qui est né à Varsovie en 1939, explore ici une époque dont il n'a pas de souvenirs personnels précis mais qui est restée dans la mémoire collective de son pays : 1943, les territoires polonais sous la domination nazie. Dans un domaine campagnard, un jeune officier allemand, étudiant en littérature, amateur d'art et de philosophie (Mathieu Carrière), s'éprend d'Elzbieta (Maja Komorowska), la fille *du propriétaire*, qui, tout en le repoussant comme ennemi, semble éprouver pour lui une certaine sympathie. En fait, elle se sert de son amour pour aider les partisans, et cet ennemi — qui découvre l'horreur *de la guerre menée par les siens* — est, d'une certaine façon, un vaincu.

Zanussi a traité le conflit individuel de l'amour et du devoir avec un romantisme fiévreux et désespéré. Ces images d'un passé tragique sont très belles, poétisées, comme s'il y avait là quelque chose d'irréel pour le cinéaste et ceux de sa génération, quelque chose qu'il cherche à comprendre, au-delà des certitudes de l'histoire. *Les Chemins de la nuit* pose le problème de la *« mémoire historique »* autant, sinon plus, aux Allemands d'aujourd'hui (la dernière séquence est d'une force étonnante) qu'aux Polonais.

∴

Avec le Rapport Willi Busch, Niklaus Schilling, cinéaste allemand né en 1944, aborde, lui, le traumatisme de la « zone frontière » entre les deux Allemagnes, résultat du démembrement géographique et politique décidé à Yalta par Churchill, Staline et Roosevelt. En R.F.A. au bord de la ligne *frontalière*, de l'autre côté de laquelle veillent les soldats de la R.D.A., un jeune homme et sa sœur essaient de faire vivre un journal local, héritage familial qui périclite dans ce monde *endormi*, résigné. Pour augmenter le tirage de ce journal, Willi Busch invente des faits divers, des nouvelles à sensation. Le film prend d'abord des allures de comédie satirique, puis tourne à un drame de la *folie*. Le journaliste finit par croire aux fausses nouvelles et se trouve atteint par la peur de l'espionnage, du complot, du mal que représente pour lui la frontière. Dans les années 50, Helmut Kautner, dans *Ciel sans étoiles*, s'était élevé, de façon humaniste, contre ce déchirement de l'Allemagne, à travers l'histoire d'un amour *impossible*. Le propos de Niklaus Schilling n'est pas très clair — dénonce-t-il l'immobilisme bourgeois de l'Allemagne de l'Ouest, les maux qui frappent la presse indépendante ? — mais on aime son style, ses change-*ments de ton, son étude d'une* psychose.

On disait aussi grand bien d'un film iranien, *la Ballade de Tara*, de Bahram Beyzai. Mais, à Cannes, on n'arrive jamais à voir tous les films. *Ceux d'Un certain regard auront* peut-être trouvé ici l'ouverture pour une distribution commerciale.

JACQUES SICLIER.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

« LES TROIS DERNIERS HOMMES »

d'Antoine Perset

Poème de la terre et des hommes qui la cultivent, un peu dans la lignée du *Farrebique* de Georges *Rouquier. Travail d'orfèvre, ciselé* dans toutes les gammes d'un noir et blanc qui n'avait pas été depuis longtemps pareillement à la fête. Un « morceau de cinéma » qui en remontrerait à plusieurs des films *français de jeunes cinéastes présentés* à Cannes.

Deux frères, Emile et Louis, un tiers participant, Joseph, vivent repliés sur un plateau qu'on ne nous désigne pas mais qui ne saurait être que d'un pays d'Auvergne, proche de l'Aveyron chanté par Georges Rouquier. Une route plus jamais fréquentée, un domaine à l'écart, une exploitation comme en rêvent parfois les anciens révoltés de 1968 repliés sur la nature. Des rocs, des moutons qu'on perd et retrouve, la vie au *rythme des saisons, monotone*, « vécue » un peu, pour nous spectateurs, *comme une tranche de folklore.*

Antoine Perset, le réalisateur, a délibérément écarté les statistiques, refusé, de près ou de loin, le filon militant. A-t-il pour autant trouvé le ton qui convainc, épousé la durée qui révèle ? Les « trois derniers hommes », réduits à l'état de symboles, dont nous ne percevons que de furtifs commentaires — l'un d'eux y va à l'occasion de ses chanson-*nettes, avec une gaucherie assez forcée*, — oublient de *nous parler* : il reste de très belles images qui ont peut-être le tort de répéter inlassablement une réalité figée dans l'éternité.

LOUIS MARCORELLES.

« LA DEDICATORIA » de Jaime Chavarri

Pourquoi le journaliste Juan Oribe *ne peut-il rencontrer* Luis Falcon, le chasseur qui lui avait accordé un entretien ? Pourquoi la femme et la fille de Falcon prétendent-elles ignorer où il est ? Pourquoi Falcon, retrouvé en prison par le journaliste, *ne dit-il pas la raison de son incarcération* et refuse-t-il, maintenant, l'entretien promis ? Ce mystère (révélé à la fin) est le seul élément d'intérêt de *la Dedicatoria* (titre français : *l'Homme aux chiens*, parce que *Falcon aime ces bêtes* et en a *réuni* un vrai troupeau dans un enclos).

Le cinéma espagnol ne risque pas, cette année, de cueillir le moindre laurier. Ce film de Jaime Chavarri, produit par Elias Querejeta, producteur indépendant dont le nom est lié aux œuvres de Carlos Saura, languit dans l'étude du comportement d'un séducteur assimilé à Don Juan *par* la musique de Mozart. Eclaircir le cas Falcon n'est pour Juan Oribe que prétexte à des manœuvres de conquête de sa fille Carmen. Cette sauvageonne (qui détient, en fait, la vérité) le change d'Aurora, la maîtresse toujours disponible, et de Clara, la bourgeoise à *problèmes*, la lenteur du récit « contemplatif », les temps morts de la mise en scène s'inspirant vaguement d'Antonioni. Mais l'univers et les personnages de Chavarri rappellent plutôt le monde artificiel de Vadim, dont la mode est passée depuis longtemps. *L'acteur* José-Luis Gomez (qui reçut, en 1976, le prix d'interprétation masculine pour *Pascal Duarte)* est ici un journaliste dilettante pianotant du magnétophone, un dragueur comme on en rencontre partout, et c'est triste pour « Don Juan » de le voir *réduit* à l'activité sexuelle quasiment obligatoire des sociétés permissives...

Où est l'Espagne ? *Dans cette prison de l'après-franquisme, confortable* et hospitalière, où Falcon a l'air de tenir salon ? On ne peut pas croire que *la Dedicatoria* soit représentatif du nouveau cinéma espagnol. Heureusement, il y a là trois actrices *d'une beauté fascinante : Patricia* Adriani (Carmen), Ampara Munoz (Clara), Hélène Peycherand (Aurore). Tel le berger Pâris devant les déesses de l'Olympe, on a bien du mal à choisir celle à qui donner la pomme.

J. S.

● ERRATUM. — A la suite d'une erreur de transmission, le film de Jacques Bral, « *Extérieur nuit* », *s'est retrouvé qualifié de* « *nature* » (*le Monde* du 22 mai). C'est « *novateur* » qu'il aurait fallu lire.

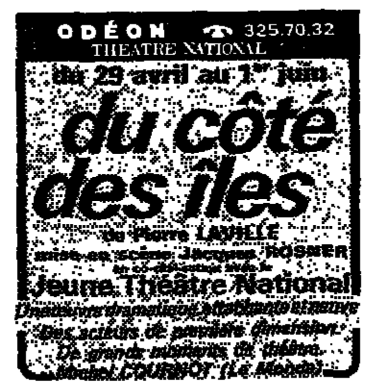
PETITES NOUVELLES

■ Le studio Berthelot, 6, rue Berthelot à Montreuil (à la sortie du métro Croix-de-Chavaux), une salle nouvelle qui programme du jazz, présente une nouvelle troupe dans un « opéra-rock », « Nous irons *tous a capella* », *jusqu'au 29 juin* (relâche du 14 au 21 juin). La troupe s'appelle le Scarface Ensemble : elle est réunie autour de Bernard Bloch, héros du film de René Féret, « Fernand ». Il a pris son autonomie après avoir travaillé avec Robert Girones à la Reprise et avec Denis Guenoun à l'Attroupement.

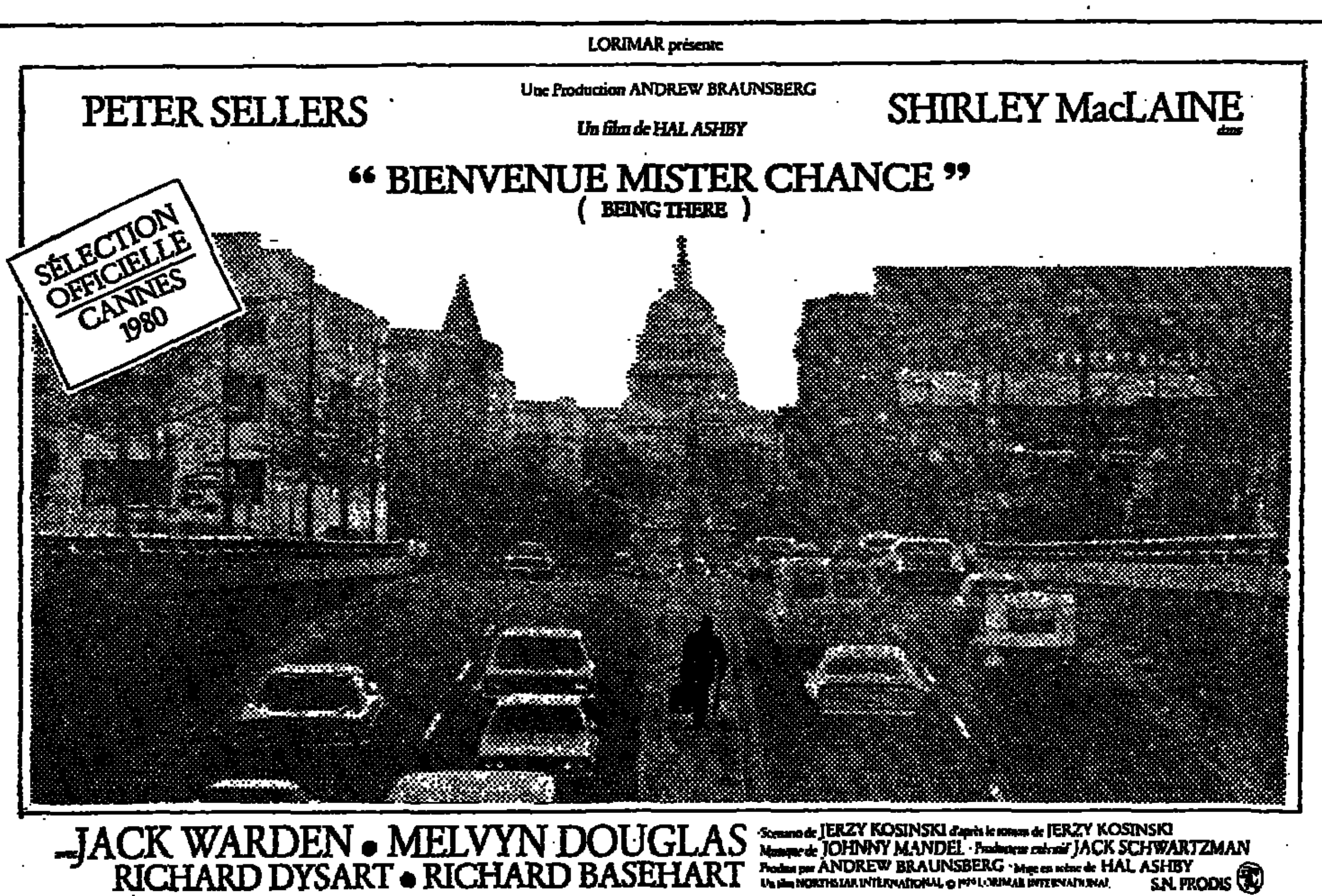
■ L'ancien médecin d'Elvis Presley, le docteur George Nichopoulos, a été inculpé par la chambre d'accusation du Tennessee pour avoir illégalement prescrit des médicaments au chanteur, disparu le 16 août 1977. Ceux-ci — amphétamines, barbituriques, calmants — n'ont pas cependant entraîné directement la mort d'Elvis Presley. Le docteur Nichopoulos a aussi été accusé de prescriptions en quantités abusives en faveur d'un autre chanteur de rock, Jerry Lee Lewis.

MAILLOL ET MAYOL

Une fausse note dans le concert : Félix était Aristide, Mayol était Maillol et, bien que presque exact contemporain, le peintre et sculpteur n'a donc pas chanté « Viens poupoule... », comme nous l'avons distraitement suggéré à propos des collections de M. Léon-Louis Weill, décédé le 19 mai (« le Monde » du 22 mai).



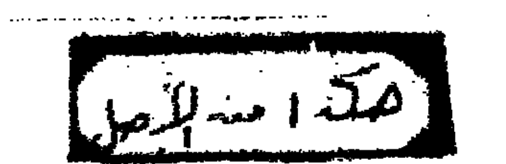
U.G.C. NORMANDIE v.o. - U.G.C. ODÉON v.o. - BRETAGNE - U.G.C. OPÉRA - MISTRAL - MAGIC
CONVENTION - HELDER - U.G.C. GOBELINS - U.G.C. GARE DE LYON
Périphérie : CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - VÉLIZY Vélizy - ARTEL Créteil - ARTEL Nogent
PARINOR Aulnay



MARIGNAN PATHE - ELYSEES LINCOLN - GAUMONT LUMIERE - RACINE - 7 PARNASSIENS - STUDIO ST-GERMAIN - GAUMONT SUD - ST-LAZARE PASQUIER - LES NATIONS - 14 JUILLET BASTILLE
14 JUILLET PARNASSE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE / BELLE ÉPINE PATHE THIAIS - GAUMONT EVRY - CYRANO VERSAILLES - TRICYCLE ASNIERES - ARTEL NOGENT - FRANÇAIS ENGHIEN - MELIES MONTREUIL

un film de
MARCO BELLOCCHIO
ANOUK AIMÉE - MICHEL PICCOLI
et MICHELE PLACIDO
LE SAUT DANS LE VIDE
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 80





هكذا من الأصل

SPECTACLES

NOUVEAUX SPECTACLES

Carreau du Temple (624-53-25). *21 h. : le Cirque de Molière.*
Chapelle Saint-Roch (722-86-91), 20 h. 30 : l'Annonce faite à Marie.
Forum des Halles (297-53-47), 19 h. : Sankai Juku.
Théâtre Duncan (328-99-35), 20 h. 30 : Zéro ou la Pornographie du savoir (en anglais).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 23 mai

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : l'Enfant et les Sortilèges ; Œdipe roi.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-Concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets ; Brecht.
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Patrimoine et création ; 19 h. 30 : Jeunes chorégraphes et nouvelles compagnies (compagnies K. Larumbe, J. Gaudin et J. Silva).
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Danses de l'Inde ; 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
American Center (633-51-26), 21 h. : One day in may (en anglais).
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : *le Pic du bossu.*
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca. — Epée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau. — Théâtre du Soleil (374-20-21), 20 h. 30 : le Général Pegnasola et l'Exilé Mateluna.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon. — Resserre, 20 h. 30 : les Enfants de Galilée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Victor s'en mêle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : les Visages de Lilith. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-03), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Albert. — III, 20 h. 30 : Du côté *de chez Colette.*
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Ranelagh (288-64-44), *20 h. 30 :* Arsenic et vieilles dentelles.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : 13 515 francs.
Studio des Champs-Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : l'Aube de silence.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Péniche (887-86-51), 20 h. 30 : Utopopolis.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 20 h. 30 : Riou-Pouchain.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Dudan ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home ; 23 h. : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 22 h. 45 : Star Walz ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : R. Boudet.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jonathan ; 22 h. 30 : Angle mort.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Y. Pecqueur, M. Bijeault.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : *Il faudrait essayer d'être heureux.* — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Soupap (278-27-54), 20 h. : D. Borano ; 21 h. 30 : Architruc, R. Pinget, A. Cazalas, O. Bruhnes.
La Tanière (337-74-39), 22 h. 30 : A. de Brunhoff.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau *Métier du monde ; 21 h. 30 :* Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : L. Dhour.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Paco Ibanez.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : M. Favennec.
F.I.A.P. (589-89-15), 21 h. : Musique du Brésil.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Annick Nozati ; 20 h. 30 : J. Bertin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Geneviève Paris et Michel Rivard.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Ben Zimet Quartet ; Trio Ivanovitch (musique yiddish et tzigane).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Talila.

La danse

Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Sidonie Rochon.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 18 h. 30 : Mémoire en blanc ; 21 h. : Compagnie L. Alvarez.
Hôtel Saint-Aignan (277-35-76), 21 h. : Amours et reflets d'amour.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Tanaka Min.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : Compagnie Bagouet.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.
Atelier 182 (238-08-74), 19 h. : Ballet pour deux corps célestes.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Pollini (Schumann, Brahms).
Lucernaire, 19 h. 30 : J.-F. Lalanne ; 21 h. : P. Daverat, M. André (negro spirituals, Gottschalk, Bristow).
Salle Cortot, 21 h. : M. Oudar (Mozart, Chopin, Debussy...).
Galerie Peinture-Fraîche, 20 h. 30 : Ensemble Vetera et Nova (Fauré, Duparc, Debussy, negro spirituals).
Chapelle de la Sorbonne, 21 h. : les Ménestriers.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Centre culturel du XVII[e] (227-68-81), 20 h. 30 : Atlantico.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : N. Nissim, C. Barthélemy, Y. Emeric, C. Rust ; 22 h. 45 : Salsa musique.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chuck Israël.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Nine Below Zero.
Palace (246-10-87), 20 h. : Chris Rea.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Thomas, P. Gaias, P.-Y. Sorin.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter.

Dans la région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : le Marchand de Venise.
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête, 20 h. 30 : Zaka Percussion.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : E. Boell, L. Roubach.
La Courneuve, M. J. C. Guy-Môquet, 20 h. 30 : Traces, chansons.
Meudon, C. C. M. (626-41-20), 21 h. : Ronny Couteure.
Le Perreux, C. C. (365-09-11), 20 h. 30 : la Fête en plein air.
Sceaux, les Gémeaux (702-34-52), 21 h. : Kevin Coyne.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Haute surveillance. — Petit Théâtre, 21 h. : Chants et paroles du roi Behanzin.

MUSEE de la POSTE — 24 MAI/22 JUIN
TIMBRES et COSTUMES de GRECE et de FRANCE
34 Bd. de VAUGIRARD · PARIS 15e. Tél 320 15 30

CAROLINE CELLIER
ANDRÉ DUSSOLLIER
dans
L'AIDE-MÉMOIRE
Comédie de Jean-Claude CARRIÈRE
THÉATRE ST-GEORGES 51, rue Saint-Georges (9e)
878-63-47 LOCATION : Théâtre et Agences

26 MAI : MATINÉE 15 h 30



PROLONGATION
de retour à Paris
LE GRAND MAGIC CIRCUS JOUE MELODIES DU MALHEUR
CHAILLOT
Grand Théâtre (727 81-15).

GEORGE V (v.o.) - ELDORADO (v.o.)
7 PARNASSIENS (v.o.)
ACTION CHRISTINE (v.o.)
THE BUDDY HOLLY STORY

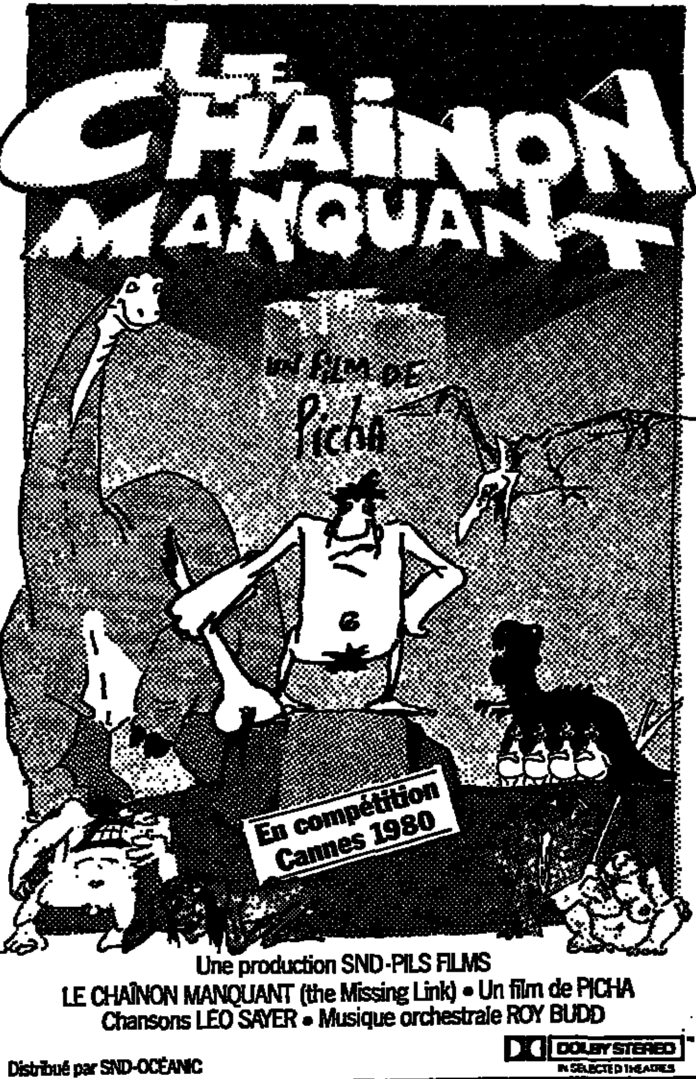


• • • ET LE RESTE C'EST LE ROCK N'ROLL

OPERA NIGHT
30, rue de Gramont, angle 15, bd des Italiens, M° Richelieu-Drouot
La nouvelle DISCOTHÈQUE - CINÉMAS - THÉATRE
le 28 mai à 23 h 30
JUDIE TZUKE
le 29 mai à 23 h 30
LE GROUPE TAMIS
C'est dans un cadre particulièrement agréable que vont se développer des activités artistiques, musicales, chorégraphiques et lyriques de plus en plus importantes en nombre ainsi qu'en qualité.
Hors sa piste lumineuse, ses projections de films ou diapositives sur écran géant, l'OPÉRA NIGHT possède un dispositif sonore se référant aux techniques les plus élaborées, comme l'utilisation des infrasons et des ultrasons.
Tél. : 296-89-88 - 296-62-56

BALZAC ÉLYSÉES v.o. (stéréo Dolby) - BIARRITZ v.o. - U.G.C. DANTON v.o. (stéréo Dolby) - REX v.f. - U.G.C. CAMÉO v.f. - MIRAMAR v.f. MISTRAL v.f. - MAGIC CONVENTION v.f. - PARAMOUNT MONTMARTRE v.f. - U.G.C. GOBELINS v.f. - U.G.C. GARE DE LYON v.f. et dans les meilleures salles de la périphérie

PRIMÉ PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINÉMA
JENNY GÉRARD, PICHA et MICHEL GAST présentent



Une production SND-PILS FILMS
LE CHAÎNON MANQUANT (the Missing Link) • Un film de PICHA
Chansons LEO SAYER • Musique orchestrale ROY BUDD
DOLBY STEREO IN SELECTED THEATRES
Distribué par SND-OCÉANIC



DUREE DU STAGE: 100 heures
BUT DU STAGE: formation aux techniques scénaristiques d'écriture
Rédaction par chaque stagiaire d'une continuité dialoguée (Cinéma ou Télévision)
PUBLIC CONCERNE: professionnels du cinéma, de l'audio-visuel, de l'édition, de la presse
Renseignements: tel. 705 14 73

STUDIO CUZAS - ESPACE GAITÉ - FORUM CINÉMA - U.G.C. MARBEUF
Un hymne à la lumière, à la chaleur, au simple bonheur d'exister... *Il est difficile d'oublier ce film.* LE MONDE
Une œuvre salutaire par laquelle le cinéma montre son pouvoir et aussi sa nécessité. FRANCE SOIR
Pierre Arranz présente
GRAND PRIX SPECIAL DU JURY ET GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DE CANNES
JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE
(johnny got his gun)
UN FILM DE DALTON TRUMBO

L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX *présente*
2, 3 et 4 Juin
ANNA PRUCNAL
Location au théâtre de 11 h à 22 h. Par Téléphone : 742.25.49. Dans les agences.



Oui, grâce à nous, la France pèse chaque année 10 millions de tonnes de plus. Des tonnes utiles, solides, durables : des tonnes de ciment. Elles nous mettent au 1er rang de la production nationale et au 5e de la production mondiale.

A bon poids bonne mesure : si l'on réunissait nos 16 usines, nos 5 centres de traitement, nos 5000 hectares de carrières et nos 8 centres de distribution répartis dans l'hexagone, nous formerions une gigantesque métropole qui deviendrait la 2e ville de France.

Une jeune centenaire qui se porte bien.

Notre histoire commence avec celle du ciment.
1850 : l'Exposition Universelle de Paris récompense d'une médaille les deux inventeurs du "ciment Portland de Boulogne-sur-mer".
1880 : la société prend le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Notre siècle d'histoire est jalonné de découvertes technologiques. Plus performants, plus économiques, plus diversifiés, de décade en décade, nous battons nos propres records. Architectes, ingénieurs et entrepreneurs trouvent en nous l'interlocuteur qui s'adapte à chaque nouvelle nécessité industrielle. Résultat : aujourd'hui, un outil de production à la pointe du progrès, 23 familles différentes de ciment couvrant toutes les utilisations allant de l'habitat léger à la construction lourde en milieu marin, et un savoir faire exporté sur les 5 continents.

A nos côtés, notre centre de recherches, le CEREG, contrôle le présent et prépare l'avenir.

Nous n'avons pas fini d'anticiper.

Importants consommateurs d'énergie, nous n'avons pas attendu la crise pétrolière pour promouvoir une politique d'économie. Associant progrès technique et investissements adaptés, nous avons pu, au cours de la dernière décennie, réduire notre consommation d'énergie de près de 30% : 200.000 Tep sont ainsi sauvées chaque année.

Nouvel objectif : l'indépendance énergétique.
La reconversion du fuel au charbon est en cours depuis déjà deux ans et, dès fin 1980, plus des deux tiers de notre production pourront être assurés par des combustibles autres que le fuel et le gaz, nous laissant le choix de moduler les utilisations en fonction des données économiques du moment.

Investir maintenant, nous libèrera des contraintes de demain.

Du gazon vraiment vert.

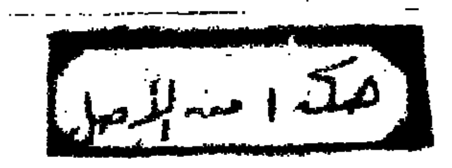
Solide, économique et vert, ainsi concevons-nous le progrès aujourd'hui. Nos techniques de dépoussiérage ont-elles considérablement réduit les retombées calcaires : le gazon qui entoure nos usines est vert.

Vertes aussi les carrières après exploitation. Des tonnes de terre arable les rendront à la culture ou à la forêt.

Pour un futur solide.



RCE



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Joies matrimoniales, d'A. Hitchcock ; 19 h. : le Locataire, de R. Polanski ; 21 h. : l'Autre, de R. Mulligan.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinéma japonais : Nuages flottants, de M. Naruse ; 17 h. : le Petit Soldat, de J.-L. Godard ; 19 h., Films d'animation de Jan Lenica : Janko le musicien ; Labyrinthe ; la Femme-Fleur ; Nature morte.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
AU BOULOT JERRY (A., v. o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54).
L'AVARE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES AVENTURES DE GUIDON FUTE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en soirée ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
C'ETAIT DEMAIN (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-57-34).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82), Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. et v.f. : Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Bonaparte, 5e (326-12-12), mer., ven., dim., lundi.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. ital). : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ETALON NOIR (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Salon du vieux papier de collection
Livres, Cartes postales, Gravures, Bandes dessinées, Affiches, Journaux... etc
Attention !
24 MAI - 1er JUIN
ancienne gare de La Bastille
Lisez "TROUVAILLES"

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
GIRLS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e 354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-78-37).
INTERDITS : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-45-90) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Tourelles, 20e (636-51-98) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). J., S., Mar.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MASSAI (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-52-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) h. sp.
LA PLANETE CONTRE UN MILLIARD (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50 32) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
YANKS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
WOYZECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

FESTIVAL, le film court de A à Z : « la Photographie dans le boudoir », film français de P. Philippe ; « Hélène ou le Malentendu », film français de J.-F. Laguionie ; « Pourvu qu'on ait l'ivresse », film français de J.-D. Pollet ; « Midi à quatorze heures », film français de P. Foldes : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). H. sp.
LE SAUT DANS LE VIDE, film franco-italien de Marco Bellochio : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-50-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
MON ONCLE D'AMERIQUE, film français d'Alain Resnais : Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26).
BIENVENUE MISTER CHANCE, film américain de Hal Ashby (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
BUDDY HOLLY STORY, film américain de Steve Rash (v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CHAINON MANQUANT, film américain (D.A.) de Picha (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE MOTEL ROUGE, film allemand de Rainer Erler (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

Les grandes reprises

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
CAT BALLOU (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DRIVER (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en mat.
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-47-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOSFERATU, LE FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLUS BELLE SOIREE DE NOTRE VIE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA SALAMANDRE (Suis.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v. o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TOMMY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UN JOUR, LA FETE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

LE MELO RETROUVE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Fureur de vivre.
ALAIN RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : La guerre est finie.
RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Comancheros.
MIZOGUCHI - KUROSAWA (v. o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Contes de la Lune vague après la pluie.
HOMMAGE A HITCHCOCK (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Life-Boat.
HOMMAGE A UN CRITIQUE : J.-L. BORY, Studio 43, 9e (770-63-40) : la Nuit américaine.
J.-L. GODARD, Action République, 11e (805-51-33) : Une histoire du cinéma ; le Silence.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
MELOS ET GRANDS DRAMES (v.o.) le Denfert, 14e (354-00-11) : la Rue chaude.
CHARLIE CHAPLIN, (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : les Temps modernes.
STUDIO 28, v. o., 18e (606-36-07) : le Voyage.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, (v.o.), 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
KEN RUSSEL, Acacias, v. o., 17e (764-97-83) : les Diables, Lisztomania.
FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, v. o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : En suivant la flotte.
TROIS COUPS POUR HITCHCOCK, v. o., Styx, 5e (633-08-40) : Rebecca.
COMEDIES ITALIENNES, v.o., Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : les Nouveaux Monstres. — V. o., La Clef, 5e (337-90-90) : Nos héros réussiront-ils ?...
LES CLASSIQUES DE L'HORREUR, v. o., Lucernaire, 6e (544-57-34) : Martin.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. : en alternance : I. Malicia ; Dernier Amour · Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ; Cher Papa ; Panique à Needle Park ; Midnight Express ; vend., sam. dim., 24 h. : le Retour du dragon ; II. Bilitis ; Iphigénie ; Bonnie and Clyde ; Je t'aime, moi non plus ; A la recherche de Mr. Goodbar ; Délivrance.
H. BOGART, v. o., Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : High Sierra ; le Grand Sommeil ; African Queen ; Roaring twenties.

MONTE-CARLO vo - FRANCE-ÉLYSÉES vo - IMPERIAL PATHÉ vf - PAGODE vo - HAUTEFEUILLE vo
GAUMONT SUD vo - CAMBRONNE PATHÉ vf - 7 PARNASSIENS vo et vf - 14-JUILLET BEAUGRENELLE vo
GAUMONT HALLES vo - PLM ST-JACQUES vo - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais vf - 3 VINCENNES vf
C 2 L Versailles vf



GAUMONT COLISÉE - ÉLYSÉES LINCOLN - GAUMONT BERLITZ - SAINT-LAZARE PASQUIER - LES NATIONS - LES PARNASSIENS - 14 JUILLET BEAUGRENELLE HAUTEFEUILLE - VICTOR-HUGO PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - TRICYCLE ASNIÈRES - BELLE ÉPINE PATHÉ THIAIS - FRANÇAIS ENGHIEN

SELECTION OFFICIELLE CANNES 1980

GÉRARD DEPARDIEU
NICOLE GARCIA
ROGER-PIERRE
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
RÉALISATION
ALAIN RESNAIS
SCÉNARIO
JEAN GRUAULT

A PARTIR DU MERCREDI 28 MAI





Le Monde

société

JUSTICE

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

M. PONIATOWSKI : je n'ai pas violé le secret de l'instruction.

Dans un entretien publié dans *le Figaro* du 23 mai, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, déclare à propos du secret de l'instruction qu'on lui reproche d'avoir violé : « *L'article 11 du code de procédure pénale est précis. Les éléments du délit sont au nombre de quatre : 1) Le secret ne s'impose qu'à la personne qui concourt à la procédure ; 2) Le secret doit porter sur un fait résultant de l'enquête ou de l'instruction ; 3) Il doit avoir été révélé illégitimement ; 4) Il doit comporter un élément intentionnel.*

» *Parmi les personnes concourant à la procédure se trouvent, outre les magistrats, les divers enquêteurs de police. Peut-on considérer le ministre de l'intérieur comme un enquêteur de police ? Il est hors de doute que le ministre, s'il est au sommet de la hiérarchie, ne concourt pas à la procédure.*

» *La révélation doit avoir été illégitime. Aux termes de l'article C 23 de l'instruction générale du 28-2-1959 modifié par la circulaire du 27-11-1959, il est précisé :* « La notion de secret suppose qu'il s'agisse de renseignements n'ayant reçu aucune publicité. L'article 11 ne saurait donc concerner des faits publics que des témoins ont pu voir et relater

» Même au cours de l'enquête ou de l'instruction, on doit admettre que certains faits s'extériorisent : ils cessent alors *d'être couverts par le secret de* l'article 11. »

» *Ainsi, en tant que ministre de l'intérieur, je n'ai pas pu violer le secret de l'instruction, puisque je me suis borné à indiquer les arrestations effectuées.* »

Une lettre de M. Christian Bonnet

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, mis en cause dans « le Monde » du 23 mai, sous le titre : « Les suites de l'affaire de Broglie : M. Ducret dément les déclarations de M. Bonnet sur les rapports concernant le projet d'assassinat », nous demande d'insérer la mise au point suivante :

« Prenant connaissance d'articles de presse pouvant mettre en cause sa bonne foi, le ministre de l'intérieur rappelle les faits suivants :

— Le 3 avril 1980, M. Michel Poniatowski, absent de Paris, faisait déclarer par son entourage — je cite — « *qu'il n'a jamais eu connaissance d'aucune note, document ou information concernant un éventuel projet d'assassinat du député Jean de Broglie avant la disparition de celui-ci* » ;

— Dans sa déclaration à l'Assemblée, le 9 avril, le ministre de l'intérieur, confirmant les déclarations de Jean Ducret faites le 4 avril à l'A.F.P., indiquait que celui-ci n'avait pas jugé opportun « *de porter des indications qu'il estimait par trop fantaisistes à la connaissance de la hiérarchie* ».

Et il ajoutait : « *Après lui, j'atteste avec gravité sur mon honneur que ni le préfet de police, ni le directeur central de la police judiciaire, ni le directeur général de la police nationale, ni le cabinet du ministre de l'intérieur d'alors, ni le ministre lui-même, n'ont eu connaissance de ces deux notes.*

» ... *Et que les insinuations avancées à ce propos sont totalement dépourvues de fondement.* »

Le 30 avril, répondant dans *la Dépêche du Midi* à une interview de M. Jean-Claude Vajou, il précisait : « *Sur les raisons qui ont conduit le directeur de la police judiciaire de la préfecture de police à ne pas transmettre avant le 24 décembre 1976, jour du meurtre de Jean de Broglie, les notes faisant état de menaces de mort contre ce dernier, M. Ducret s'est expliqué.* »

M. Christian Bonnet ne doute pas que, dans ces conditions, aucune ambiguïté ne puisse subsister dans l'esprit de qui que ce soit. »

● *La plainte de M. de Varga : la chambre criminelle désignera la juridiction compétente.* — M. Jean Ferré, premier juge au tribunal de Paris chargé, depuis le 16 avril dernier, d'instruire l'information contre X... ouverte par le parquet, sur plainte de M. Pierre de Varga, pour « *soustraction et dissimulation de documents intéressant la justice criminelle* », vient de communiquer le dossier au parquet afin que celui-ci saisisse la chambre criminelle de la Cour de cassation.



(Dessin de PLANTU.)

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : ils ont menti.

Sous le titre « Ils ont menti » : le quotidien communiste écrit : « *Si la comparution du prince en Haute Cour est une mesure d'urgence*, au-delà de sa personne *c'est tout l'état-major giscardien qui est en cause. M. Giscard d'Estaing, qui avait affirmé au mois de janvier 1977 que la justice poursuivrait son instruction* « jusqu'au bout de ses conclusions et qu'aucune entrave ne serait apportée à ses travaux », *doit être pris au mot sans tarder.* »

(MICHEL NAUDY.)

LIBERATION : mensonge par omission.

« *L'ancien ministre de l'intérieur confirme clairement qu'il a menti, au moins par omission, lors de sa conférence de presse* [du 29 décembre 1976], *et qu'en ce qui concerne le second motif d'accusation : dissimulation de documents à la justice (M. Guy Floch, le juge qui instruisait l'affaire à l'époque, devra dire si oui ou non il avait été « verbalement informé » de l'existence de deux rapports de police) — il semble bien que le ministre n'a pas fait la preuve qu'il n'était pas coupable.* »

(F. R.-L.)

L'AURORE : tristes jeux.

« *On mène les Français en bateau dans le marécage des demi-vérités et des vrais mensonges, on les assourdit du tintamarre des règlements de comptes politiques, trop réels hélas ! pour leur faire oublier l'épais silence de ceux qui savent.*

» *Pour l'opposition, ce crime, don. on ne s'approche plus sans se pincer les narines, est devenu prétexte à un jeu de massacre dont les hommes du président sont la cible. Le gouvernement, lui, ne songe qu'à protéger les siens, ou ceux qui en furent, des éclaboussures d'une affaire dont chacun pressent ce qu'elle recèle d'intérêts sordides. (...) Tristes jeux qui atteignent la crédibilité du pouvoir à quelques mois d'une élection capitale.* »

(GUY BARRET.)

LE MATIN DE PARIS : difficile tentative de rétablissement.

« *Quoi qu'en dise aujourd'hui Christian Bonnet, les déclarations de Jean Ducret indiquent que le ministre de l'intérieur a pour le moins menti par omission lorsqu'il déclarait, le 9 avril, devant les députés :* « J'atteste sur mon honneur avec gravité que ni le préfet de police, ni le directeur central de la police judiciaire, ni le directeur général de la police nationale, ni le cabinet du ministre de l'intérieur d'alors, ni le ministre lui-même, n'ont eu connaissance de ces deux notes. » *Dire aujourd'hui, comme on le déclare dans l'entourage du ministre, que ces propos signifiaient que ces notes (de la 10e brigade territoriale) n'avaient pas été communiquées* avant *le meurtre, mais avaient pu l'être après, constitue une difficile tentative de rétablissement. Rien qui soit en tout cas de nature à grandir le régime.* »

(JEAN-FRANÇOIS DOUMIC.)

LE FIGARO : dérèglement des mœurs.

« *A ce stade des investigations parlementaires, il semble que, s'il y a une affaire de Broglie, il n'y a pas d'affaire Poniatowski. L'instruction judiciaire continue pour la première. La seconde paraît ne plus relever que de la querelle politique.*

» *Il n'empêche — il faut y insister — que ce cas typique de dérèglement de nos mœurs ne trouve pas sa seule source dans la haine politique. Le pouvoir a sa part de responsabilité. (...)*

» *Lorsqu'on décrète d'autorité supérieure que seuls quelques-uns ont droit de savoir, on autorise n'importe qui à dire n'importe quoi. Le vrai problème est là ; et c'est un problème de gouvernement au sens élevé du terme. A le mépriser plus longtemps, tout ce que l'on risque de gagner c'est le mépris public. Cet éternel liquidateur des régimes qui ont peur de leur ombre.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

La faillite de la Société Hervel devant les Assises de Genève

Evasion de capitaux et discrétion

Genève. — Une des plus grosses faillites financières que la Suisse ait jamais connues. Deux Français en cause. Un troisième déjà condamné en France pour les mêmes faits. Il n'en fallait pas davantage pour que, dans un contexte déjà lourd, la justice suisse prenne son visage raide. Ces trois personnages, MM. Serge et Théodore Hervel et Daniel Hercourt ont osé, pendant dix ans et un mois, braver, exploiter, piétiner *les lois sacrées de* l'édifice financier suisse et à leur seul profit. Ils ont osé, sacrilège suprême, mystifier les honorables « gnomes » de Genève et d'ailleurs, qui crurent dur comme fer, pendant des années, à la réalité des taux d'intérêt annoncés par les trois compères (le Monde du 15 décembre 1979). Voilà bien de quoi faire de la faillite de la « Société de placement Hervel et Cie, S.A. » un exemple, une démonstration que les affaires d'argent sont trop sérieuses dans la Confédération pour être confiées à ces aventuriers de Français. Après celle des douaniers « piégés » à Bâle, le 15 avril, c'est une nouvelle leçon administrée à ce gênant voisin qui se dit puissant.

De notre envoyé spécial

La colère suisse se veut à la mesure de la vexation. Et on a vu depuis le mercredi 21 mai, dans le prétoire de la cour d'assises de Genève — qui doit juger M. Théodore Hervel pour « escroquerie par métier », « faux dans les titres » et « banqueroute simple » et M. Daniel Hercourt (ce dernier étant absent) pour complicité des mêmes faits — un jury malléable, prêt à se laisser influencer par un président, M. Pierre Fournier, confondant avec ostentation et devant un public ravi, son rôle avec celui de procureur jusque dans sa manière de traiter les témoins selon qu'ils sont ou non helvétiques.

Mais, au-delà des apparences, ce procès, comme celui qui, en novembre dernier, devant le tribunal correctionnel de Marseille, aboutit à la condamnation à sept ans d'emprisonnement de M. Serge Hervel, fils du précédent (*le Monde* des 8 et 9-10 décembre 1979) laissera un goût d'imparfait : deux demi-dossiers font rarement un bon dossier. Et, à quelques détails près, les débats de Genève n'ont rien apporté qu'on ne sût déjà

Les faits : en juillet 1967, M. Serge Hervel, alors âgé de vingt-trois ans et qu'on dit destiné à une belle carrière dans la finance, ouvre à Genève une société de gestion d'investissements en valeurs mobilières, monnaie et métaux précieux. En quelques années, grâce aux intérêts faramineux qu'ils proposent, aux alentours de 30 % l'an, M. Serge Hervel s'adjoint bientôt les services de son père Théodore et d'un conseil d'administration inspirant confiance. On y trouve plusieurs notables genevois, dont un ancien président du grand conseil. Il attire des centaines de clients et des dizaines de millions de francs suisses — on parle de 200 millions.

Qui investit ? Dans un savoureux lapsus, un représentant de l'office des faillites de Genève dira à la barre que ce sont pour les trois quarts « *des Français, des Italiens et des Corses* ». Plusieurs hommes politiques français auront même des relations avec « Hervel et Cie S.A. », mais ni le dossier de Marseille ni celui de Genève n'en gardent trace.

Menant grand train, M. *Serge* Hervel, que tout le monde, y compris son père, appelle révérencieusement « le président », règne, tel un gourou, sur les bureaux du quai du Rhône, où une intense agitation se développe jusqu'à ce funeste 11 août 1977 où Hervel et Cie S.A. est déclaré en faillite, au hasard de la plainte d'un client mécontent du retard apporté à la rembourser. Et tandis que MM. Hervel père et fils disparaissent, les enquêteurs doivent bien se faire une raison : Hervel et Cie reposait sur du vent. La société n'a plus un sou. Pas de compte bancaire, pas de portefeuille, pas de trésorerie et même plus de capital social, englouti dans la tourmente. Les actifs de la société se réduisent au fauteuil, aux tables et aux rideaux *du quai du Rhône*. Aucune trace en revanche des 95 millions de francs suisses de dépôt recensés au moment de la faillite (beaucoup de clients, notamment français, n'ont pas souhaité se faire connaître), qui, avec les intérêts annoncés, devraient représenter des disponibilités totales de 152 millions de francs suisses.

Qu'est devenue cette fortune ? Ni le tribunal de Marseille ni la cour de Genève n'auront su ou pu répondre à cette question. Les deux principaux accusés ont certes fini par tomber entre les mains de la justice, mais l'un, M. Serge Hervel, s'est fait arrêter à Marseille, tandis que M. Théodore Hervel se constituait prisonnier peu après à Genève. Chacun des deux a pu ainsi à loisir rejeter toute la responsabilité de la marche de l'affaire sur l'autre et proclamer son ignorance de la destination de ces millions. Aucun des deux ne saurait donc expliquer à quoi servaient ces myriades de sociétés qui naissaient et disparaissaient au gré d'on ne sait quelle fantaisie, sous tous les cieux du monde — en Suisse, à Vaduz, en Afrique, en Amérique — et qui n'ont jamais fabriqué ni vendu quoi que ce soit. Aucun ne connaît le rôle de cette étrange *International Investment Bank*, monté à Curaçao par la société et que dirigeait à mi-temps un dentiste local. Aucun ne connaît bien entendu le circuit emprunté par l'argent pour s'évaporer. L'évasion de capitaux, au *sens* le plus littéral du terme. Et ce n'est pas dans les traces d'une gestion bien décousue qu'il faut aller chercher une réponse à ces questions. « *Dans cette affaire, on ne sait rien du tout* », regrette M. Fournier. Mais pourtant on juge. Pour l'exemple.

JAMES SARAZIN.

Une peine de dix-huit ans de réclusion criminelle et une de cinq ans pour les complices de Pierre Conty

De notre envoyé spécial

Privas. — Après trois jours d'audience, la cour d'assises de l'Ardèche, présidée par M. Jacques Arnaud, a condamné, jeudi 22 mai, les complices de Pierre Conty, meurtrier présumé, le 24 août 1977, d'un gendarme et de deux automobilistes (le Monde du 22 mai) : Stéphane Viaux-Peccate, vingt-huit ans, soupçonné d'être le coauteur de l'un des meurtres et d'avoir commis deux tentatives d'homicide, à une peine de dix-huit ans de réclusion criminelle, et Jean-Philippe Mouillot, vingt-huit ans, le chauffeur de la bande, à cinq ans de la même peine.

Cela paraissait trop évident, trop primaire aussi. Allait-on vraiment faire payer à la présence des uns l'absence de l'autre ? Fallait-il vraiment, pour que l'Ardèche se lave du souvenir de la tuerie de 1977, entre Villefort (Lozère) et Rochebesse, le domaine de l'insaisissable Conty, forcer le visage du complice qu'on avait sous la main ?

Cette quête d'une victime expiatoire devait rester limitée au désir et au délire populaire. La salle d'audience se devait, elle, à la sérénité, à l'étude méticuleuse des faits reprochés à Stéphane Viaux-Peccate, jeune homme aux traits fins, embarqué dans cette terrible aventure, sur les routes de l'Ardèche, par Pierre Conty qui « *le séduisait et le subjuguait* », comme l'a expliqué l'un de ses défenseurs Mᵉ Robert Badinter.

Une seule question devait être posée : le compagnon de Pierre Conty avait-il tué ? Avait-il touché, avec ses propres armes, les victimes atteintes par les coups de feu de Pierre Conty ? En trois jours de débats, l'accusation n'a pas apporté la preuve que Stéphane Viaux-Peccate ait été sur ce point un coauteur.

Alors, on a préféré faire renaître *la peur, et décrire le monstre absent* pour que l'image des accusés se noircisse. « *Le ver était dans le fruit* », s'est exclamé M. André Tour, l'avocat général. Sous-entendu : le mal est né à Rochebesse, cette communauté agricole marginale qui défrayait la chronique ardéchoise avant les faits. « *Le crime majeur*, a-t-il encore expliqué, *c'est avoir accepté de suivre un Conty.* » Pourquoi chercher ailleurs la faute de Stéphane Viaux-Peccate ?

Et puis, comme si le portrait du « *tueur de l'Ardèche* » était insuffisant, on a dressé, dans une atmosphère tendue, un autre spectre : celui des Hollandais, ces envahisseurs, ces voleurs de résidences secondaires ardéchoises. Ces Hollandais, qui ont fait la fine bouche pour extrader Viaux-Peccate, et qui ont imposé à la cour d'assises ardéchoise de renoncer pour lui à la peine de mort. « *Malheureusement, ce pays n'a pas les mêmes lois que les nôtres* », a regretté M. André Tour, pendant son réquisitoire.

On n'avait pas Conty. Pourquoi ne pas se rattraper sur les autres ? Mᵉ Christian Bonenfant, du barreau d'Avignon, et Mᵉ Robert Badinter ont *eu beau apporter, au cours de deux* remarquables plaidoiries, la preuve que « *les faits étaient plus compliqués qu'on avait bien voulu le dire* », que les gendarmes, dans leur enquête, avaient un peu arrangé la *disposition des objets et des douilles* d'armes ; ils ont eu beau s'efforcer d'éloigner l'image lancinante de Pierre Conty, rien n'y a fait. Comme l'a dit Mᵉ Bonenfant, l'Ardèche avait besoin d'« *un coupable de remplacement* ».

PHILIPPE BOGGIO.

Un lycéen de dix-sept ans à Fleury-Mérogis

Un « meneur » bien tranquille

« Il a ramené un pigeon malade chez lui. Il l'a soigné et il lui a rendu la liberté. » *Mme Allizon, la voisine, comprend mal. Simon, qui aime les oiseaux, est incarcéré depuis le 14 mai à Fleury-Mérogis. On lui reproche d'être un meneur. Pendant la manifestation du 12 mai, aux abords de Jussieu, Simon, qui a tout juste dix-sept ans, aurait jeté des pierres contre les forces de l'ordre et même tenté d'incendier un véhicule des P.T.T.*

Les procès-verbaux sont formels. Simon se trouvait au cœur de la bagarre ce jour-là, entre 17 heures et 17 h. 30. Les policiers du commissariat du treizième, qui ont interrogé le mineur pendant quarante-huit heures sans prévenir ses parents, lui ont fait signer une déposition qui l'accable.

M. Camille Gérard, premier juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, estimant que le jeune homme risquait de continuer à « *troubler l'ordre public* », *le fait aussitôt écrouer. Depuis, à chaque visite — trois par semaine, pas une de plus, — et à travers trois épaisseurs de vitres, Simon proteste de son innocence.*

Ce soir de « *manif* », *vers 19 heures, bien après les affrontements et après l'incendie de la voiture des P.T.T., il a pris sa moto. Comme cela, pour aller voir... C'était l'heure du repli et des coups de filet.* « Ça bougeait à Jussieu. Simon, qui est en première au lycée Gabriel-Fauré, s'est senti concerné, *explique sa mère.* Il est politisé comme on peut l'être dans une famille où le dialogue est ouvert, où on achète les journaux. Il a son idée sur le décret Imbert. Il est solidaire des étudiants étrangers. »

« Violent, lui ? » *Mme Allizon est bouleversée.* « C'est une injustice, et si tous les casseurs sont comme Simon, ce n'est vraiment pas un exploit de les arrêter. »

Dès le lendemain, elle a témoigné au commissariat du 12ᵉ arrondissement : Simon était chez elle en train de donner une répétition de mathématiques à son jeune fils, entre 17 heures et 17 h. 30, au moment où se produisaient les faits incriminés. « Il suffit de le voir, c'est un garçon sérieux, consciencieux. Pourquoi diable sont-ils allés chercher un bouc émissaire *comme lui ?* »

Au lycée Gabriel-Fauré, les professeurs de Simon ont écrit au juge d'instruction. La direction craint que l'affaire, si elle est ébruitée, ne mette le feu aux poudres. « Vous savez, à cet âge, avec le sentiment de l'injustice qu'ils ont... »

Le SNES, le SGEN ont demandé dans des communiqués la « *libération immédiate du lycéen* ». *M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a reçu plusieurs télégrammes... Le Mouvement des jeunes communistes de France a dénoncé* « la pratique qui consiste à arrêter des innocents pour tenter d'intimider ceux qui luttent ». *Mais les policiers maintiennent leurs* accusations. *Ils ont bien vu Simon. Ils ont bien reçu ses injures et ses pavés. Simon le Terrible a eu droit à la clémence du directeur de la prison : on lui a fait parvenir dans sa cellule son* « *Lagarde et Michard* ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Le mérite du sang-froid.* — Le président de la République a décidé de nommer, à titre exceptionnel, au grade de chevalier de l'Ordre national du mérite, M. Georges Lazewski, gardien de la paix stagiaire. M. Lazewski avait été, mercredi 4 mai, isolé par des manifestants au moment où il prenait son service au commissariat du 6ᵉ arrondissement et avait dû, seul, faire front à ses agresseurs en les tenant en respect aves son arme sans ouvrir le feu. Ses collègues, enfermés dans le commissariat, n'avaient pas ouvert la porte pour lui venir en aide. Ils avaient expliqué, après l'incident, que la serrure était bloquée depuis 1968 et que les jets de pierres l'avait aussi détraquée. Une enquête administrative est en cours sur ce point. — (*Le Monde* du 17 mai.)

● *Bernard Michaux, vingt-quatre ans,* originaire de Charente-Maritime, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle par le tribunal permanent des forces armées de Lille, présidé par M. Chandon, *président à la cour* d'appel de Douai, pour avoir assassiné avec préméditation et guet-apens une polytechnicienne de vingt-deux ans, Mlle Nathalie Le Cam, originaire du Morbihan.

● *M. Lourdez dénonce les* « *provocations* ». — Au cours d'une conférence de presse, réunie mercredi 21 mai à Paris, la C.G.T. a exigé « *un non-lieu immédiat* » pour M. Maurice Lourdez, membre de la direction de l'Union régionale C.G.T.-Ile-de-France. Ce militant cégétiste est inculpé, depuis le 7 mars, de menaces de mort et de violences sur la personne de M. Gérard Saïl Abdallad, ancien vigile dans une société de surveillance.

Dans un premier temps, M. Abdallah avait affirmé avoir été payé pour casser des vitrines, le 23 mars 1979, lors de la manifestation à Paris des ouvriers sidérurgistes *lorrains*, puis s'était rétracté, affirmant avoir parlé sous la contrainte de militants cégétistes. M. Lourdez, faisant le récit de son audition à la brigade criminelle qui devait aboutir à son inculpation, a parlé de « *machination policière* ». Evoquant les violences des autonomes, il a déclaré : « *Les dossiers, les photos que nous possédons, montrent bien le système de ces provocations que nous retrouvons d'ailleurs dans les incidents actuels, notamment à Jussieu.* »

● *Un trafic d'autorisations de séjour abusivement accordées* depuis novembre dernier à Paris à des immigrés d'Afrique du Nord et du *Proche-Orient* a été découvert. Mlle Martine Anzani, juge d'instruction, a fait écrouer, pour corruption passive de fonctionnaire, Mlle Annie Gérandié, trente ans, employée à la préfecture de police, qui aurait reçu 50 francs pour chaque autorisation de complaisance.

ÉDUCATION

LORS DE SON DÉJEUNER AVEC LES RECTEURS D'ACADÉMIE

M. Barre déclare que le gouvernement ne laissera pas renaître le désordre dans les universités

M. Raymond Barre recevait à déjeuner, le jeudi 22 mai, les vingt-sept recteurs d'académie en présence de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation.

Une telle rencontre n'avait pas eu lieu depuis le 26 juin 1978. Le premier ministre a voulu lui donner un grand retentissement tant dans le contenu de ses propos que dans le ton et le dispositif adopté pour les diffuser.

M. Barre devait recevoir, ce vendredi 23 à 15 h. 45, une délégation du parti socialiste conduite par M. François Mitterrand — à la demande de ce dernier — afin d'évoquer la situation dans certaines universités.

Voici les principaux extraits de la déclaration de M. Raymond Barre :

Après avoir rappelé que son « *sentiment de l'appartenance a l'université est très profond* », et qu'il « *porte aux problèmes de l'éducation et des universités une attention spéciale* », le premier ministre a fait un tour d'horizon des problèmes éducatifs de l'école à l'université.

A propos de la « *stabilisation des moyens financiers et des effectifs en personnels de l'éducation* », conséquence de « *l'évolution démographique* », M. Barre a demandé aux recteurs « *d'être très attentifs à cette nouvelle orientation, qui sera pas remise en cause. Nous allons connaitre, en effet, une mutation profonde.*

» *Vous aurez à la conduire. Vous aurez à informer l'opinion, à convaincre les élus locaux, les parents et les enseignants. Avec vos inspecteurs d'académie et vos chefs d'établissements, évitez que ne se créent des légendes sur les fermetures de postes. Faites que notre système éducatif soit transparent pour tous. (...) Vous n'avez pas accepté d'être recteur pour mener une vie paisible. (...)*

» ● LA FORMATION DES MAITRES, *dans l'enseignement élémentaire d'abord, dans l'enseignement secondaire ensuite, requiert et doit requérir toute votre attention. J'ai engagé personnellement cette réforme, car c'est l'élément fondamental de l'évolution de notre système éducatif. (...)*

» *Dans l'immédiat, ce que nous avons entrepris pour les instituteurs est décisif. Je vous demande de veiller personnellement à la qualité des formations universitaires qui vont être mises sur pied, de veiller à la qualité des hommes qui seront choisis, de ne sacrifier ni les disciplines modernes ni les disciplines classiques en matière de pédagogie (...)* »

● LE RESPECT DES VALEURS FONDAMENTALES DE NOTRE CIVILISATION. — « *Il est très difficile de les définir*, a-t-il déclaré, *et pratiquement impossible de les enseigner. Mais on peut les exprimer et les faire vivre quotidiennement.*

» *La première de ces valeurs est le bon usage de notre langue. Il y a pour les jeunes, dans la pratique loyale du français, une vertu morale et civique qui leur paraîtrait évidente si on prenait davantage la peine de la leur montrer.*

» *La deuxième de ces valeurs est le respect de notre histoire, c'est-à-dire de notre histoire nationale en relation avec celle des autres peuples, et sans sacrifier la vérité ni l'histoire de la civilisation. (...)*

» *La troisième de ces valeurs est le respect d'autrui, de ce que chaque homme représente, avec ses sentiments, ses idées, ses conceptions politiques ou religieuses. (...) Derrière toute notre politique éducative, depuis Jules Ferry et avant Jules Ferry, dans la tradition chrétienne comme dans celle des Lumières, il y a ce grand respect des autres, ce grand refus de l'arithmétique humaine. (...)* »

Après avoir rappelé que les recteurs étaient les chanceliers des universités, M. Barre a consacré la moitié de son intervention à ce sujet.

« *Les universités sont des établissements publics autonomes. Elles ne vous sont point subordonnées, mais vous êtes les représentants de l'Etat auprès d'elles, et vous devez veiller à ce que la réglementation soit respectée, tant au sein des universités que dans leurs délibérations et dans leurs décisions. La loi vous donne ces pouvoirs et vous devez les utiliser.*

» *Vous ne devez pas accepter que des organismes illégaux, comme des assemblées générales, qui ne regroupent que 1 % à 2 % des étudiants et qui sont manipulées par qui vous savez, deviennent des interlocuteurs légitimes dont on feint de prendre les délibérations et les décisions au sérieux.*

» *Vous ne devez pas accepter que les conseils des universités décident contrairement aux décrets et aux lois en vigueur.*

» *En 1968, nos universités ont failli périr. Depuis lors, elles se sont lentement redressées. (...) Grâce à l'action courageuse de Mme le ministre des universités le calme et l'ordre ont été maintenus. (...)*

» *Il faut poursuivre cette reconstruction, si nous voulons faire de nos universités des centres de culture, de recherche et d'influence française. Aussi le gouvernement ne laissera-t-il pas renaître le désordre dans les universités. Il ne laissera pas se dégrader leur image de marque dans le pays et dans le monde par une attitude de faiblesse à l'égard de « casseurs », de fanatiques politisés, et d'amateurs de guérilla urbaine.*

» *Je demande aux présidents d'universités d'assumer, sans timidité ni complaisance, les responsabilités de l'ordre dans les locaux et enceintes universitaires, conformément à l'article 37 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. C'est leur premier devoir à l'égard de leur université. Si des individus étrangers à l'université, qui n'ont rien à faire dans son enceinte, y commettent des délits, il appartiendra à la force publique d'apporter son concours aux officiers de police judiciaire intervenant en flagrant délit pour faire cesser les troubles et en arrêter les auteurs. Au regard de l'ordre public, l'université ne bénéficie d'aucune franchise, d'aucun privilège, d'aucune situation d'extraterritorialité.* »

A propos de la « *crise liée aux nouveaux textes relatifs aux étudiants étrangers* », le premier ministre a insisté sur le fait que « *la France est le pays d'Europe qui reçoit le plus d'étudiants étrangers* » (...). « *Nous accueillons ces étudiants étrangers sans aucune procédure de sélection contrairement à ce qui se passe dans les universités des pays comparables à la France (...).* »

Sanctions

« *Ne nous dissimulons pas que les meilleurs étudiants étrangers vont dans d'autres pays. Il nous faut les ramener à nous. C'est pourquoi, sans que l'accueil des étudiants étrangers ait jamais été mis en question, le décret que l'on impute à mon collègue et ami Imbert, mais que je revendique a dû organiser une procédure de recrutement des étudiants étrangers de premier cycle. (...)*

» *Je défie quiconque de démontrer que notre procédure n'est pas légitime et libérale, qu'elle n'est pas conforme aux intérêts de nos universités et aux intérêts des étudiants étrangers eux-mêmes. Pour ces raisons, je vous confirme que les textes en vigueur seront appliqués (...).*

» *Le gouvernement sera, sur tous ces points, d'une grande fermeté. Ceux qui ont voulu saisir cette occasion pour créer des troubles seront sanctionnés. Je vous demande d'intervenir constamment dans la presse et à la télévision pour expliquer notre réglementation, pour montrer son libéralisme, afin de ne pas laisser sans réponse les mensonges éhontés que l'on voit circuler sur cette question, notamment sur des prétendues menaces d'expulsion.*

» *Je voudrais vous dire un dernier mot au sujet du développement de nos universités et la recherche. Mme le ministre des universités a entrepris, à ma demande, une refonte générale des habilitations de troisième cycle (...). Les dossiers ont été examinés par discipline. Il faut maintenant se donner une vision globale pour chaque université et par région, de façon à ce que nous puissions faire apparaître une carte universitaire cohérente et équilibrée (...).*

» *Je vous demande de ne pas céder à la facilité qui consiste à réclamer davantage d'habilitations. Je vous demande d'user de votre influence auprès des présidents d'université. Je compte sur la fermeté de Mme le ministre des universités.* »

Il ne s'agit pas, a-t-il expliqué, de construire des « *universités de papier* » (...). Dans le cas contraire, « *on aura fondamentalement contribué à dégrader la qualité de nos universités. Ici aussi, la mauvaise monnaie chasse la bonne. Quand on accepte des troisièmes cycles, alors qu'il n'y a qu'un ou deux professeurs dans la discipline ; quand on accepte des spécialisations illusoires ; quand on invoque des laboratoires ou des bibliothèques qui n'existent pas effectivement et que l'on obtient ainsi des habilitations, on construit des universités de papier qui ne donneront pas la formation que nous souhaitons.*

» *Je vous demande d'en appeler dans vos académies à tous les membres de l'enseignement, nos collègues ; à tous ceux qui composent l'Université, au sens ancien et noble où l'on entendait ce terme et auquel je reste attaché ; aux instituteurs, aux professeurs des collèges et des lycées, aux professeurs, aux maîtres assistants et aux assistants des universités*, a conclu le premier ministre. *Je vous demande de leur rappeler quelles sont leurs responsabilités à l'égard des enfants et des jeunes gens, leurs responsabilités à l'égard des familles : ce sont en fin de compte les jeunes et leurs familles qui les jugent (...).*

» *Je souhaite que la réputation de ces enseignants, de ces élèves et de ces étudiants, ne soit pas compromise aux yeux des Français et des étrangers par une poignée d'idéologues et d'agitateurs qui se disqualifient par leurs excès et par leurs violences. L'Université est dans tout pays une institution respectée et protégée. Le gouvernement veillera en France à ce que notre Université conserve son crédit intellectuel et moral.* »

L'ÉVOLUTION DES BUDGETS

Félicitant Mme Alice Saunier-Seïté pour son « action courageuse », M. Barre affirme que le gouvernement a consacré « des ressources budgétaires considérables à l'université ». En 1980, pour la troisième année consécutive, le budget des universités comporte une croissance inférieure à celle de l'ensemble des dépenses de l'Etat. Comparé aux cinq dernières années, le budget de 1980, dont les crédits s'élèvent à 14,5 milliards, apparaît comme l'un des plus modestes.

Ce budget, s'il a prévu des transformations d'emplois, est surtout caractérisé par la faiblesse du nombre des créations. A la rentrée de 1980, il ne devrait y avoir que cinquante emplois nouveaux d'enseignants à s'ajouter aux quarante-deux mille existants. Cet arrêt du recrutement crée une situation figée dans laquelle la moyenne d'âge des enseignants ne cesse de s'élever. La recherche n'a guère été mieux lotie ces dernières années.

SÉLECTION

Il est inexact de dire qu'on compte plus d'étudiants étrangers à Paris que dans toute l'Allemagne et dans toute l'Angleterre. La Grande-Bretagne accueillait en 1978-1979 quatre-vingt-sept mille étudiants étrangers. Ceux-ci représentaient 13 % des effectifs des universités et 10 % des établissements non universitaires — soit au total une proportion comparable à celle qu'on trouve dans l'enseignement supérieur français.

Si une sélection est pratiquée à l'entrée des universités allemandes ou britanniques, il est bon de rappeler qu'elle vise l'ensemble des étudiants et pas seulement les étrangers.

Les étudiants étrangers en France doivent effectuer une « préinscription » auprès des services culturels français dans leur pays. En sont dispensés les boursiers (dix mille, tous cycles confondus), ceux qui entrent en troisième cycle, ou dans un établissement recrutant par concours, ou qui possèdent déjà un diplôme d'enseignement supérieur français, enfin ceux qui bénéficient d'une autorisation de séjour en France de plus de trois ans. Les étudiants qui changent d'orientation en cours d'un cycle d'études doivent faire une nouvelle demande.

En outre, les étudiants étrangers doivent présenter une attestation de ressources égale au montant des bourses accordées par le gouvernement français, soit neuf fois 1 500 F.

LA CARTE UNIVERSITAIRE

La révision des autorisations que possèdent les universités de délivrer des diplômes de troisième cycle est en cours depuis plusieurs mois au ministère des universités. Pour Mme Saunier-Seïté, cette réforme des habilitations doit « commencer en premier lieu par le troisième cycle qui se caractérise actuellement par un niveau trop faible pour des spécialisations trop étroites et non compétitives ».

Le ministre, selon lequel « on ne peut tout faire partout », a manifesté son intention de réduire le nombre de ces troisièmes cycles, dès la prochaine rentrée universitaire. M. Barre, qui compte « sur la fermeté du ministre des universités » demande aux recteurs de « ne pas céder à la facilité » et donc de ne pas réclamer davantage d'habilitations.

Le but est de mettre en place une carte universitaire des formations qui ferait apparaître des universités très spécialisées et risquerait — c'est la crainte manifestée par des présidents et des syndicats d'enseignants — de réduire les autres à de simples centres préparant les premier et deuxième cycles.

Une leçon

« *Dites bien que...* », « *Je vous demande d'intervenir fermement dans la presse et à la télévision...* » Quelle belle leçon le professeur Raymond Barre vient de donner aux « *représentants de l'Etat* » qui sont les recteurs, représentants de plus en plus aussi du pouvoir. Comme pour leur donner un *exemple pratique*, il a pour la première fois convié la presse à se joindre à ses invités à la fin du repas pour écouter, enregistrer, diffuser ses paroles. *Pour la mettre* en accusation aussi, coupable qu'elle serait de faire circuler des « *mensonges éhontés* ».

Au-delà du spectacle destiné à donner un grand retentissement à ses propos, la prestation du premier ministre *a de quoi surprendre*, tant par le fond que par la forme. Le ton était véhément ; les sujets abordés fort nombreux. De la maternelle à *l'Université, M. Barre s'est livré à un tour d'horizon complet* à propos du système éducatif, dont il veut pourtant ignorer le malaise. Pendant vingt minutes, M. Barre en a dit plus que les ministres de l'éducatoin et des universités ne l'avaient fait depuis longtemps.

Le retour à des valeurs du passé — « *dans la tradition chrétienne comme dans celle des Lumières* » — *n'est sans doute pas l'argument le plus discutable*, à condition de pouvoir les définir dans une société où les mentalités évoluent plus vite que le contenu de l'enseignement. Mais quelle insistance sur l'ordre, sur la fermeté des responsables ! Quel discrédit jeté sur les étudiants étrangers, dont les « *meilleurs* » ne viennent plus en France ! Quel élitisme, enfin, à une époque où l'égalité des chances reste souvent bafouée et la sélection sociale trop marquée encore à l'Université.

Un tel langage — agrémenté d'une *attaque à peine voilée contre l'opposition* — a, il est vrai, toutes chances d'être entendu par une partie de l'opinion. Même si les « *casseurs* » n'ont rien à voir avec le mouvement étudiant.

M. Barre joue sur du velours, et le ministre des universités pourra profiter de la première occasion *pour tenter de démolir complètement*, une nuit par surprise, au Parlement, ce qui reste de la loi d'orientation.

Mais, en même temps, le premier ministre fait fi d'une autre partie de l'opinion. Celle qui subit et qui ne peut se réduire à une poignée d'« *agitateurs* » : les élèves, les étudiants, les enseignants, les parents. Pour des raisons diverses, l'école, l'Université, les ont déçus. Ils entendent le dire sans être rabroués. Pour eux, les fermetures de classes ne sont pas une « *légende* », non plus que la sélection déguisée ou les droits de l'homme.

M. Giscard d'Estaing, qui tenait, lorsqu'il parlait encore de l'éducation, un tout autre langage que son premier ministre, *déclarait*, en *juin 1977*, *à des* lycéens à propos du calme des universités : « *C'est un calme qui est un voile au-dessus d'une certaine angoisse.* » Maintenant que le calme n'est plus la règle générale, l'angoisse se serait-elle dissipée ou, au contraire, aboutirait-elle bientôt à une explosion ? Certes, en d'autres temps, la *générosité* des *étudiants* qui soutiennent leurs camarades étrangers aurait rencontré davantage d'écho. Mais, à l'expansion économique de 1968, a succédé la crise.

Nul n'est prophète... pas plus ceux qui *ont prédit* un nouveau mai 68 que ceux qui, comme le premier ministre, réduisent l'inquiétude présente à une poignée d'« *agitateurs* », de « *fanatiques politisés* ». Au début de l'année 1968, on parlait déjà de « *groupuscules* », d'une « *poignée d'enragés* »...

CATHERINE ARDITTI.

Les premières réactions

● LE SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE (SGEN-C.F.D.T.) reproche à M. Barre de remettre en cause « *mai 68, qui a permis aux universités de sortir de leur sclérose* ».

Selon M. Patrice Béghain, secrétaire général du SGEN, « *le chef du gouvernement, qui a traité les universités de dépotoirs parce que le nombre d'étudiants étrangers y était élevé, et qui mène une politique discriminatoire et xénophobe à l'encontre des travailleurs immigrés, est-il qualifié pour parler du respect d'autrui ?* »

● LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE (FEN) critique la « *déclaration autoritaire dominée par l'esprit de répression* » du premier ministre. Pour M. André Henry, « *Il est facile de jouer les gros bras. Il est beaucoup plus difficile de diriger et de faire vivre une université marquée par la multiplicité des personnalités, une sensibilité très grande des jeunes aux problèmes d'injustice et par le sentiment aujourd'hui profond que les études sont gravement hypothéquées par une politique de l'emploi désastreuse (...). Les interventions policières, par leur brutalité, vont à l'encontre de cette recherche patiente de relations confiantes et actives (...). Les revendications des étudiants et des personnels sur les jeunes étrangers sont légitimes et le gouvernement aurait tort de ne pas y voir un profond mouvement de générosité qui fait honneur à la jeunesse de notre pays* ».

● LE SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DE COLLEGES (SNI-P.E.G.C.) juge le discours sur la laïcité « *singulier, s'agissant d'un universitaire* ». M. Michel Bouchareissas, secrétaire national du SNI, déclare : « *M. Barre nous dit en quelque sorte que ça pourrait être pire. Dialectique tout à fait étonnante ! Une seule question : pourquoi, alors, la démarche évidente du gouvernement et de son ministre de l'éducation est-elle, en premier lieu, de fermer des classes ?* »

L'article 37 et les franchises universitaires

Le terme de « *franchises universitaires* » figure dans la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968, en titre du chapitre VII. Les quatre articles qu'il regroupe ne définissent pas pour autant ces termes. L'un d'eux, l'article 37, précise : « *Les présidents des établissements et les directeurs des unités d'enseignement et de recherche sont responsables de l'ordre dans les locaux et enceintes universitaires. Ils exercent cette mission dans le cadre des lois, des règlements généraux et du règlement intérieur de l'établissement (...)* ».

Un décret du 22 janvier 1971 relatif à l'ordre dans les locaux et enceintes universitaires fixe les conditions d'application de cet article. « *Les autorités responsables prennent toutes les mesures utiles pour assurer le maintien de l'ordre*, précise-t-il notamment. *Elles peuvent faire appel à des personnels spécialisés, chargés d'assurer le respect des règlements et, éventuellement, de constater les manquements qui seraient faits à la discipline universitaire.* »

Si les deux textes établissent clairement la responsabilité des chefs d'établissement en matière de maintien de l'ordre à l'intérieur des locaux universitaires et notamment lorsqu'il s'agit de *faire appel à la police, rien n'est* prévu en revanche dans les cas où ils ne l'appellent pas.

Il faut remonter à un décret *du 15 novembre 1811* — auquel se réfère d'ailleurs le décret de 1971 — qui prévoit que les forces de police « *ne pourront pas s'introduire dans les lycées, collèges et autres écoles publiques appartenant à l'université* » sauf en cas de « *flagrant délit, d'incendie ou de secours réclamés de l'intérieur* ».

Les défenseurs des franchises universitaires ne peuvent donc que s'appuyer sur une « loi non écrite » séculaire. Dans un article sur « *Les libertés et franchises universitaires en France* » (1), M. Bernard Toulemonde, alors assistant à la faculté de droit de Lille, notait : « *... lorsque les désordres donnent lieu à un flagrant délit constatable de l'extérieur de l'établissement, les forces de police disposeraient en principe du droit de pénétrer dans l'établissement (...). Il s'agit là du droit commun (...). Mais la mise en œuvre de cette procédure se heurte en réalité à une difficulté matérielle et à une règle coutumière. Du point de vue matériel, la difficulté réside dans la constatation du flagrant délit : du fait de la dimension des établissements universitaires, celle-ci peut rarement être faite de l'extérieur (...)* ». D'autre part, poursuit-il, « *la véritable franchise des locaux universitaires réside dans une situation coutumière : la police n'entre jamais dans les enceintes universitaires sans y avoir été invitée par les autorités universitaires* ».

(1) *Revue des droits de l'homme*, IV, 1-71.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ GROUPE IPSA

INSTITUT EUROPÉEN DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA CONDUITE DES ENTREPRISES

concours d'entrée 1980/81
inscriptions dès maintenant

Candidats au baccalauréat 1980, demandez sans tarder le dossier d'information et les conditions d'admission à l'I.A.C.

IAC

71 faubourg Saint-Honoré 75008 Paris / tél. : 266.66.32

RELIGION

LE CONFLIT PERSISTE, A ROUBAIX A PROPOS DE L'INSTALLATION D'UNE MOSQUÉE

De notre correspondant

Lille. — Des membres de l'Association islamique de langue arabe continuent, à Roubaix, l'*occupation d'un immeuble* que cette association avait l'intention d'acheter au consortium textile qui en est le propriétaire, pour y installer une mosquée. (*Le Monde* du 21 mai).

M. Pierre Prouvost (P.S.) député et maire de Roubaix, a fait une mise au point, jeudi, au cours d'une conférence de presse. Le processus de préemption, affirme-t-il, a été employé pour un projet précis, qui répond aux besoins d'un quartier populaire, dont tous les représentants ont été consultés. Non seulement la ville va installer un centre sanitaire et social, mais le conseil général a voté des crédits pour y mettre aussi un service de soins psychiatriques. Il s'agit donc, pour le maire, d'un projet prioritaire, *longuement mûri* au sein d'une commission municipale.

M. Prouvost a noté que les occupants ne trouvent aucune *caution au sein de la commission* extra-municipale des populations étrangères, qui groupe des représentants de tous les immigrés ni auprès de l'Amicale des Algériens en Europe, dont le siège est à Roubaix.

Un caractère politique

Cette affaire a, pour le maire de Roubaix, un caractère politique. Elle est, selon lui, conduite par un militant d'extrême droite, d'ailleurs exclu du mouvement de M. Le Pen. Il existe, d'ailleurs, des salles consacrées au culte à Roubaix, a affirmé M. Prouvost.

Du côté musulman, on maintient que l'association avait engagé des pourparlers dont la mairie avait connaissance, et on nie avoir reçu des fonds d'un pays étranger (l'immeuble vaut 750 000 F). La seule aide qui leur soit parvenue, affirment les occupants, provient de la Ligue islamique mondiale, qui a versé une somme de 5 000 F. Selon eux, cette ligue n'a rien à voir avec un courant politique quelconque.

GEORGES SUEUR.

ÉDUCATION

Des étudiants très étrangers

III. — L'émoi des universitaires

par ROGER CANS

Dans deux articles précédents, nous avons décrit l'« entrée en force » des étudiants du tiers-monde dans les universités françaises (« le Monde du 22 mai) et les problèmes que rencontrent ces étudiants étrangers pour organiser leur exil (« le Monde » du 23 mai). C'est maintenant aux universités — et au gouvernement — d'organiser l'accueil, ou du moins, de faire face.

L'appréciation que portent les enseignants sur les étudiants étrangers est complexe. Tel assistant de mathématiques explique qu'« *il ne voit pas la différence avec les autres* », tel professeur de biologie se plaint que tous ou presque échouent à la fin de leur première année. Certains mettent les échecs sur le compte de la langue *(« ils ne comprennent pas ce que je dis »)*, d'autres sur l'appartenance à une autre culture *(« notre forme de raisonnement leur échappe »)*, d'autres sur le fait qu'ils sont accaparés *par une multitude de problèmes* matériels et humains. « *On n'imagine pas la capacité de résistance qu'il faut avoir pour mener de front des études supérieures et une vie d'immigré dans un pays où prime l'individualisme* », explique une assistante sociale d'un centre régional des œuvres universitaires (CROUS). « *Très souvent, les étudiants sont épuisés nerveusement ou psychologiquement, et les enseignants ne s'en aperçoivent pas, parce qu'ils les voient très assidus* », dit une autre. Comment un professeur peut-il deviner que l'étudiant iranien qu'il a en face de lui a consacré une partie de la nuit à réécouter son cours, enregistré au magnétophone ?

Mais il est d'autres causes d'échec, moins honorables. Bon nombre d'enseignants constatent, par exemple, que ceux qui « traînent » *le plus sont les boursiers* de gouvernements étrangers, envoyés en France par la faveur du prince et moyennant quelque commission en sous-main. « *Dès que le piston a fini sa course, l'étudiant tombe en chute libre* », observe un assistant de physique. Certains Marocains qui ont échoué au baccalauréat vont s'inscrire à l'université de Vincennes dans l'espoir, s'ils sont admis en deuxième année, de recevoir une bourse de leur gouvernement. Tous n'y réussissent pas, évidemment. Si les exclus des universités grecques, turques ou iraniennes (1) n'ont pas toujours le niveau requis malgré leur équivalence, *a fortiori* les exclus du baccalauréat marocain sont très au-dessous de la barre.

A l'inverse, les enseignants reconnaissent que leurs meilleurs étudiants sont souvent étrangers. « *C'est bien simple*, dit un professeur du centre Dauphine, *mon meilleur étudiant et le plus mauvais sont tous deux Marocains* ». Les Français, d'une manière générale, occupent le marais, ces zones moyennes dont les universitaires se désespèrent, car ils n'ont aucune prise sur elles. « *Les étudiants étrangers sont d'habitude plus mûrs* », observe une assistante de sciences économiques. *Etant plus âgés et surtout plus motivés, ils sont plus ouverts aux problèmes internationaux, plus « politiques », moins « province » que nos petits jeunes qui rentrent le dimanche chez papa-maman* ».

Il est sûr que, après avoir franchi tous les obstacles qui se dressent sur leur route, les étudiants étrangers « en demandent plus » aux enseignants — ce qui peut déplaire à ceux qui tiennent à leur confort, mais ce qui les rend plus attachants auprès de *ceux qui aiment leur métier.*

La course au diplôme

Les étudiants étrangers ont généralement une autre bonne raison d'être motivés : il leur faut absolument le diplôme avant de rentrer au pays, sous peine de déchoir. Ils sont partis investis d'une mission : revenir avec la peau d'âne qui prouve que « là-bas aussi » on a reconnu leur valeur. Trop souvent, les étudiants français entreprennent des études supérieures sans trop y croire, *en se disant « c'est toujours quatre ans de gagnés avant le chômage* ». Les étrangers, eux, sont pratiquement sûrs de trouver un emploi à leur retour s'ils ont le diplôme.

Ils en sont parfois tellement sûrs que, lorsqu'ils peinent ou échouent, ils supplient les enseignants français de leur « donner » le diplôme, clé de toute leur carrière au pays. « *Quand l'étudiant s'humilie devant vous, c'est atroce*, confie un enseignant, *on se sent devenir « flic* ». Bien des étudiants en difficulté essaient ainsi de se prévaloir de leur état de « sous-développé » pour apitoyer un jury, obtenir un coup de pouce à une note. « *Le mépris du tiers-monde consiste à donner le diplôme en se disant que, après tout, ça n'a pas d'importance* », dit un professeur qui connaît les pays en voie de développement. *C'est au contraire très important : dans les pays du tiers-monde, le diplôme est une introduction à vie dans les fonctions de cadre. Cela se paie très cher. Si le cadre en question est incompétent, il va le faire payer durement à ses compatriotes, pour compenser. On ne rend pas service au tiers-monde en délivrant des diplômes à des incapables, en instituant de fait des universités Lumumba où la docilité politique remplace la compétence.* »

De l'avis de beaucoup, en effet, les étudiants sont plus menacés par la soumission au système que par la « *vérole politique* » dénoncée par M. Bonnet. Ce n'est pas parce qu'un étudiant est en révolte contre son gouvernement qu'il peut être considéré comme un révolutionnaire. Il n'aspire bien souvent qu'à remplacer le pouvoir qu'il déteste pour aussitôt recourir aux mêmes méthodes. Pour un étudiant cambodgien devenu khmer rouge, combien sont entrés dans le système en place ? Et combien de Khmers rouges, à leur tour, ont pratiqué un pouvoir tyrannique qu'ils dénonçaient dans l'opposition ?

Les universitaires admettent aujourd'hui que la complaisance, forme de « racisme à rebours », est préjudiciable aussi bien pour les étudiants étrangers que pour les universités qui les accueillent. « *La bonne volonté des enseignants français vis-à-vis des jeunes du tiers-monde entraîne souvent un abaissement général du niveau des études* », observe un directeur de laboratoire du *C.N.R.S. de Bordeaux*. C'est à ce moment-là que l'afflux des étudiants étrangers peut nuire à l'université. Mais il incombe aux enseignants que cela ne se produise pas.

Ce que personne ne maîtrise, en revanche, c'est la multiplication des demandes d'inscription — cinquante mille dossiers en attente à Paris. Dans les CROUS, on baisse les bras : « *Si nous accueillons mal les étrangers, c'est parce qu'il y en a trop.* » Et l'on accuse aussi bien les universités qui « *inscrivent à tour de bras* » que la population qui se dérobe à ses devoirs d'hospitalité. M. Henri Veysseyre, directeur du CROUS de Grenoble, déplore que les propriétaires de la ville et les familles se montrent si réservés lorsqu'il s'agit d'accueillir des étudiants. « *On peut s'étonner qu'il y ait une telle solidarité contre des décrets et si peu lorsqu'il s'agit de loger des étudiants* », dit-il.

La bonne volonté est-elle suffisante ? Non, bien sûr. A moins de réserver aux étudiants étrangers les cent six mille lits gérés dans toute la France par le CNOUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), on ne pourra faire que l'immense majorité devra se trouver elle-même un toit (le CNOUS en héberge quinze mille). De même, à moins de répartir autoritairement le flux dans les universités françaises, on ne peut empêcher que les étrangers convergent vers les « points chauds » de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire Paris, Lyon, Marseille, Grenoble, Strasbourg, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, etc., c'est-à-dire les campus les plus demandés par tout le monde.

La parade

Le gouvernement pense avoir trouvé la parade : en multipliant les exigences lors de la pré-inscription (niveau de langue française et niveau universitaire contrôlés), il espère décourager les candidats « limite » qui actuellement, mettent couramment trois ans à passer en seconde année. Sans fixer de plafond, mais en alourdissant la procédure, on stabilise les effectifs à ce qu'ils sont aujourd'hui. « *Il n'est pas question de réduire autoritairement le nombre d'étudiants étrangers admis en France* », affirme M. Jean Imbert, directeur du CNOUS et président de la commission nationale instituée en décembre dernier pour filtrer les dossiers d'inscription. « *Lorsqu'un test de langue est rédhibitoire, on arrête les frais, mais autrement, on transmet le dossier et c'est à l'université de juger sur pièces.* »

L'autre parade est la répartition autoritaire. Le candidat indique, dans sa demande, trois villes universitaires de son choix, mais la commission décide souverainement à quelle université elle va transmettre le dossier. L'administration est persuadée qu'une meilleure ventilation des cent dix mille étrangers, actuellement entassés à Paris et dans quelques villes de province, permettra de résoudre bien des problèmes. Sur place, cependant, les services administratifs demeurent sceptiques : « *Qu'est-ce qui empêchera un étudiant affecté à Rouen d'aller s'y inscrire et, trois semaines plus tard, de demander son transfert à Marseille ?* »

Sans prétendre apporter la solution miracle, certains universitaires font des suggestions. Pourquoi, par exemple, ne pas laisser aux étrangers « *la possibilité de faire une année préparatoire d'étude intensive de la langue française, après quoi l'étude universitaire proprement dite serait permise* » ? Cela éviterait, en effet, bien des échecs. Mais la proposition a l'inconvénient d'aller exactement à l'encontre de la politique gouvernementale actuelle, qui consiste à revenir aux anciennes habitudes de l'étudiant venant achever ses études en France. L'étudiant en fin de parcours, qui est nécessairement d'un bon niveau, coûte moins cher à la collectivité nationale et semble d'un rendement assuré « après »...

Autre suggestion : redonner aux Services universitaires pour les étudiants étrangers (S.U.E.E.) *le rôle qui leur revient, aussi bien* pour le contrôle des compétences linguistiques que pour l'examen du dossier d'inscription. Mais cela va encore à l'encontre de la politique actuelle qui centralise tout à Paris.

Mais les ministres cosignataires du fameux « décret Imbert » ne pourraient-ils pas se concerter aussi lorsqu'il s'agit de distribuer des bourses, de conclure des accords de coopération et de préparer des programmes d'échanges ? Tout se passe, en effet, comme si le ministère des universités devait chaque fois trouver le moyen d'annuler les ambitieux programmes du Quai d'Orsay, et celui-ci à son tour contrebattre les décisions du ministère de la coopération, jaloux de sa chasse gardée africaine. Pourquoi ne pas laisser une bonne fois les universités responsables de leur recrutement ? Si telle université voit affluer les étrangers et en subit des inconvénients, elle devrait savoir prendre elle-même les mesures qui s'imposent, au lieu d'obliger le gouvernement à édicter des règles contraignantes et générales, c'est-à-dire le plus souvent mal adaptées, inefficaces sur le terrain et humiliantes pour tout le monde ?

FIN

(1) *Le Monde* du 22 mai 1980.

DE YAOUNDÉ A GRENOBLE

Orphelin de père et de mère, Pascal, le Camerounais, a obtenu en 1972 une bourse du gouvernement français pour faire des études supérieures en France. « *Sans bourse, je ne serais jamais venu* », avoue-t-il. Il s'inscrit — trop tard — en « maths sup » à Nancy et commence son année universitaire à Yaoundé pour, finalement, être admis à l'institut universitaire de technologie de Lille, section « informatique ». « *Je confondais avec « information », car je n'en avais jamais entendu parler à Yaoundé !* »

Les premiers mois sont durs, comme toujours. « *Je ne connaissais personne. J'ai passé le premier Noël entre quatre murs. J'ai pleuré. J'étais habitué à être entouré d'un tas de monde.* » Pour compenser cette solitude, l'I.U.T. trouve un autre nouveau et le met en « binôme » avec Pascal. Erreur ! Enfermés dans leur solitude à deux, les étrangers perdent complètement pied. Il faut les séparer au troisième trimestre pour qu'ils s'intègrent enfin au groupe.

Pascal, cependant, souhaite faire des études longues. Il s'inscrit donc l'année suivante à l'université de Lille, mais apprend qu'il perd le bénéfice de sa bourse (changement d'orientation). « *J'ai failli rentrer.* » Son frère aîné, au Cameroun, se démène pour lui trouver des fonds. Et lui-même, pendant l'été, travaille à la chaîne dans une usine de conserves. Pendant trois mois, il manipule des petits pois, jusqu'à douze heures par jour, à l'occasion, pour se constituer un pécule.

A la « fac » de Lille, Pascal reprend pied. « *C'était facile, sans forcer.* » Il fait la connaissance d'un étudiant français qui le prend en sympathie et qui l'aidera financièrement à prendre des cours de programmeur. Une amitié qui dure encore. Pendant ses moments libres, il donne des cours de maths et fait des inventaires dans les supermarchés.

L'été suivant, il se fait embaucher avec un compatriote comme électricien P 1 à 2 000 F par mois puis travaille au bureau informatique d'une brasserie de Lille. Il échoue à la licence *(« J'avais fait trop d'impasses »)*, mais doit encore trouver un emploi salarié pendant l'été pour payer ses études. Il travaille trois mois dans une usine de réfrigérateurs.

Alors qu'il prépare une maîtrise de mécanique — toujours à Lille, — il décroche une bourse d'une usine camerounaise de pâte à papier. Il part donc pour Grenoble s'inscrire à l'école de papeterie et obtient une chambre dans une résidence universitaire du centre-ville. A vingt-six ans, il est encore couvert par la sécurité sociale étudiante. L'avenir, après huit ans de combat, se précise enfin.

SCIENCES

Le deuxième essai de la fusée Ariane

Aussi bien qu'à Noël ?

Le deuxième essai en vol de la fusée européenne Ariane n'avait pas encore eu lieu vendredi 23 mai en début d'après-midi. Initialement prévu à 13 h 30 (heure de Paris), le lancement sur la base de Kourou (Guyane française) de la fusée avait été interrompu 58 secondes avant la fin du compte à rebours, une erreur de logiciel informatique ayant suspendu les opération préalables au départ. La fusée devait emporter dans l'espace sa première « charge utile » composée d'un satellite scientifique de 1 100 kilos et d'un petit satellite de 86 kilos pour radio-amateurs.

Ce deuxième tir d'Ariane a pour but essentiel de franchir une nouvelle étape de la « qualification » du lanceur. Celle-ci, *au terme de laquelle la fusée pourrait être déclarée apte à des* tirs commerciaux opérationnels, exigera encore un troisième essai, prévu à l'automne prochain. Les responsables du C.S.G. n'en ont pas moins tout fait, depuis l'arrivée début avril des différents éléments d'Ariane-L 02, pour faire déjà une première démonstration de leur capacité à obéir, à partir de l'année prochaine, aux *impératifs que pourront fixer les clients de la fusée.*

De notre envoyé spécial

Kourou (Guyane française). — Il est environ 5 heures du matin. Il y a un peu plus de deux heures, la tour métallique de l'« ensemble de lancement Ariane » s'est lentement écartée, laissant enfin voir, dans son intégralité, à la lumière des projecteurs, le lanceur européen. Le remplissage en propergols des deux premiers étages, commencé jeudi matin, a été achevé. La fusée, dressée dans sa clairière illuminée est posée *sur sa « table de lancement »* en béton sous laquelle prennent naissance les deux gigantesques déflecteurs qui, au moment du départ, auront pour tâche de renvoyer à l'horizontale les puissantes bouffées de gaz brûlant qui sortiront des tuyères.

A quel moment aura lieu cet événement ? Quel sera cette « heure H » où les propergols seront injectés dans les chambres de combustion pour, en s'allumant spontanément, arracher au sol l'engin de 47 mètres de hauteur, qui pèse alors 210 tonnes ? Il est encore trop tôt pour le dire. Trois heures trente au moins s'écouleront encore, durant lesquelles doit aussi être réalisé, après une soigneuse purge à l'hélium, le remplissage en oxygène et hydrogène liquides du troisième étage. Les ordinateurs auront encore de nombreuses tâches à effectuer : compléments de pleins, pressurisations, début des émissions radio, séquence finale, enfin.

Autant de séquences au cours desquelles, les trois tentatives du premier lancement sont là pour le rappeler, un incident technique n'est jamais à exclure, qui pourrait retarder le lancement. Jeudi matin, un premier incident s'est produit : une avarie sur une pompe d'alimentation au sol, qui a fait perdre une vingtaine de minutes, rattrapées ensuite grâce à la souplesse que permettait encore le déroulement de la chronologie.

Cependant, la principale cause d'incertitude est... la météo. Que n'a-t-on tiré aujourd'hui, pouvaient penser, jeudi matin, sous le ciel bleu, la soixantaine d'invités de l'Agence spatiale européenne et du Centre national d'études spatiales. Comme pour confirmer leurs craintes, le ciel s'est couvert l'après-midi, déversant, par moments, des rafales de vent et de pluie.

Les conditions de visibilité et de vent sont importantes pour la sauvegarde des installations et des personnes pendant les premières secondes de vol de la fusée. Mai est en pleine saison des pluies. Les techniciens du *C.S.G. subissent donc* les pires conditions atmosphériques, mais un nouveau succès démontrerait que non seulement la fusée fonctionne, mais qu'elle est capable de placer les satellites qu'elle emporte sur l'orbite correcte, et surtout à l'heure voulue.

Le principal satellite qu'emporte cette fois Ariane, Firewheel, a une mission scientifique qui exige qu'il soit lancé dans un « créneau horaire » bien précis.

La fusée doit être tirée entre 8 h. 30 et 11 h. 30 heure locale (13 h. 30 et 16 h. 30 heure métropolitaine). La « fenêtre de tir » n'est pas très large. Mais elle est encore vaste par rapport aux trente minutes et aux soixante minutes qu'exigeront, respectivement, le lancement des satellites géostationnaires de télécommunications et celui du satellite météorologique Météostat.

En attendant, il s'agit, ce vendredi 23 mai à Kourou, de faire aussi bien qu'à la veille de Noël 1979.

XAVIER WEEGER.

● *Progress-9 s'est séparé de Saliout-6.* — Le vaisseau automatique de transport Progress-9 s'est séparé mardi 20 mai du « *train spatial* » Saliout - 6 - Soyouz - 35, a annoncé mercredi Radio-Moscou. Progress-9, lancé le 27 avril dernier, s'était amarré le lendemain à la station orbitale Saliout, qu'occupent depuis le 10 avril les cosmonautes soviétiques Leonid Popov et Valeri Rioumine. — *(A.F.P.).*



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vers un musée du parfum.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40.
Journal d'un printemps tragique (Discorde entre les Alliés).
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « Beaufils et fils ».
De E. Praxy, mise en scène de C. Duroc. Réalisation P. Sabbagh, avec B. Godilliot, G. Beller, F. Lax, P. Mazzotti...
22 h 10 En direct de Cannes.
Gala de clôture du Festival.
23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

17 h 55 Sports : Football
France-U.R.S.S., en direct de *Moscou*.
18 h 45 C'est la vie
Des centres de vacances pour jeunes.
19 h Sports : Football.
France-U.R.S.S. (deuxième mi-temps).
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Sam et Sally.
La malle
21 h 35 Apostrophes.
L'Afrique noire racontée par des romanciers. Avec MM. A Brick *(Une saison blanche et sèche)* ; J. Cau *(la Conquête de Zanzibar)* ; T. Monenembo *(les Crapauds-brousse)* ; W. Sassine *(Jeune homme de sable)* et Mme P Constant *(Ouregano)*

Jean CAU
La conquête de Zanzibar
Gallimard

22 h 55 Journal.

Paule CONSTANT
Ouregano
Gallimard

23 h 5 Ciné-club (cycle Cocteau) : « le Sang d'un poète ».
Film français de Jean Cocteau (1930), avec E. Rivero, L. Miller, P. Carton, F Benga, J. Desbordes (N Rediffusion.)
Un poète, qui veut ouvrir les portes interdites de la vie et de la mort, passe à travers un miroir et découvre un étrange univers. Premier essai cinématographique de Cocteau.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : Le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous : Chaplin.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T. (Confédération générale du travail).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la campagne d'Italie.
20 h Les jeux
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Trafic du sang : l'or rouge.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze : Réal : R. Delourme
Portrait de José, jeune Brésilien habitant l'immense favella de la Baixada, au nord de Rio, et qui, pour 15 francs, vend régulièrement un demi-litre de son sang aux « banques », qui, de ce commerce, font de larges profits. Un reportage de B. Delourme, qui a remonté la filière.
21 h 30 Dramatique : So long, rêveuse.
De J. Cornet, réal. J. Ordines.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Récit d'un naufrage.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P Mérimée
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les collisions entre ions lourds.
20 h., L'autre moitié de l'Europe, par J de Beer et M Nicolesco.
21 h. 30, Black and blue : « Bud Cole blues », avec G Archambault.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La place des Abbesses

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 5, En duplex : Festival de Cannes ; 20 h., Concours international de guitare
20 h. 20, Concert : « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz). « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur » (Beethoven). « Symphonie n° 3 en sol mineur » (Roussel), par l'Orchestre national de France, dir S. Baudo, avec Bruno Leonardo Gelber, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, « Sonate n° 4 » (Beethoven), avec D. Merlet ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle Capet, « Dixième quatuor » (Beethoven) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle (en direct de Cannes).

Samedi 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Jeune pratique.
L'aventure.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 35 Magazine auto-moto.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Annie Cordy.
21 h 30 Série : Ike.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
Handball (P U C. - Stella Saint-Maur) ; volley-ball (championnats de France) ; football (U.R.S.S. - France).
17 h 20 Les moins d'vingt et les autres.
18 h 10 Chorus
The J. Geils Band ; Nine belowzero.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emission régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Télé-film : « la Grande Chasse ».
De J. Sagols et J. Douyau, avec M. Galabru, M Albertini, F Dougnac
A Fiorac, avant la Révolution, un jeune aristocrate tourmenté se moque des superstitions populaires Mais les faits étranges se succèdent. On en appelle à l'exorciste.
22 h 25 Variétés : Direct.
Les Wings autour du monde.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « la Grande Duchesse de Gerolstein »
Opérette de J. Offenbach, réal. C. Dagues.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Ciné-regards.
Journal impressionniste du Festival de

FRANCE-CULTURE

11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980. « Les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : La fête foraine, à Dieppe.
14 h. 5, Fellini et la Cité des femmes.
16 h. 20, Livre d'or : W Van Twillert, à l'orgue de l'église Saint-Stephanus de Nimègue. Œuvres de Schneider, Rebt, Kobb, Oley.
17 h. 30, Recherches et pensée contemporaines : Le problème de la réalité, avec B. d'Espagnat
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R Georgin (Satan).
20 h., « les Trente Millions de Gladiator », d'E Labiche, avec D Ajoret, M. Amiel, J. Amos, etc.
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

16 h., Musique à découvrir : œuvres de Geminiani, Bonporti, Locatelli, Vivaldi et Monteverdi.
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par Antonio Ruiz-Pipo Verdi ; 19 h. 15, Le concert du matin des musiciens : le Parnasse François.
20 h 5, Soirée lyrique : « Stiffelio », de Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. L. Gardelli, avec J Carreras, S. Sass, M. Manuguerra, Th Moser
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? La musique et la mort, par M. Schumann, œuvres de Stravinski, Ravel, Liszt, Wagner, Berlioz, Verdi, Fauré Mozart ; 1 h. 15, Le dernier concert : Récital G. Premy, piano (Stockhausen, Schoenberg, Pousseur et Scriabine).

Dimanche 25 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
En direct du temple de la Fondation John Bost, à La Force (Dordogne).
11 h Le jour du Seigneur
Messe de la Pentecôte, en l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret).
Prédicateur : Père A. Quillici.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Druker, en direct de Cannes.
15 h 30 Sports première.
Rugby (Béziers - Stade Toulousain).
17 h 50 Dramatique : « le Coup monté ».
De J. Cosmos (Rediffusion.)
Joseph Bimberto, journaliste sans emploi, fait un reportage sur la prison. Pour rendre son enquête plus vivante, il décide, en se faisant arrêter, de faire l'expérience de la machine judiciaire. En fait, ce n'est qu'un prétexte à montrer des gens qui vivent ensemble.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Mélodie en sous-sol ».
Film français de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Marlier, M. Biraud, C. Cerval, J.-L. de Villalonga, G. Montero. (N. Rediffusion.)
Un vieux truand, sorti de prison, prépare le cambriolage du casino de Cannes, avec un jeune voyou qui en est à sa première grande affaire.
22 h 15 Théâtre musical contemporain : « L'Antichambre ».
De J. Komives, réalisation M. Rabinovsky.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
12 h 15 Il était un musicien.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
16 h 40 Série : Un juge, un flic.
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Hunter.
21 h 25 Document : Un homme... un château.
21 h 50 Magazine : Voir
22 h 40 Documentaire : Vidéo U.S.A.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
« Tableaux d'une exposition », de Moussorgsky. Piano : M. Beroff ; Orchestre de Philadelphie, dir. : E. Ormandy.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
18 h 40 Documentaire : le continent de glace.
De L. Turolla.
19 h 30 Documentaire : « la Pieuvre ».
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Villes au trésor : Rouen.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
En direct du Lincoln Center à New-York, Frédéric Rossif présente des images du Canada.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle l'Amérique et son président) : « Gabriel Over the White House ».
Film américain de G. La Cava (1933), avec W. Huston, K. Morley, F. Tone, A. Byron, D. Moore, C.H. Gordon, D. Landau, S. Hinds (v.o. sous-titrée. N.)
Sauvé d'un accident par l'intervention miraculeuse d'un ange, l'homme qui venait d'être élu président des Etats-Unis et semblait peu fait pour son rôle se révèle un grand homme d'Etat.
Inédit en France, ce film fut réalisé au moment de l'arrivée à la présidence de Franklin Roosevelt. C'est une très curieuse fable sociale anticipant les réformes du New Deal.

FRANCE-CULTURE

12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares... d'I. Stravinski.
14 h., Sons : à Dieppe (ferry, les Anglais repartent).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Il est important d'être aimé », d'après O. Wilde.
16 h. 5, Musiciens français.
17 h. 30, Rencontre avec... J.-P. Bagot.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie russe.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Opérettes entre guillemets
23 h., Musique de chambre : Dupin, Scherchen.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h 30, Jeunes solistes : Michel Oudar, pianiste (Liszt, Debussy, Messiaen).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : ouverture de « Don Juan » (Mozart), extrait de « Tannhäuser » (Wagner), extrait d' « Iphigénie en Aulide » (Gluck), ouverture de « Martha » (Flotow), ouverture de « Jubal » (Weber).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « la Pastorale », symphonie n° 6 (Beethoven).
19 h., Jazz vivant : Les quartettes des organistes Jimmy Smith et Eddie Louiss
20 h. 5, Le concert du dimanche : présentation.
20 h. 30, Concert : « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en sol mineur », opus 26 (M. Bruch) ; « Symphonie n° 6 en si mineur Pathétique » (Tchaïkovski), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir S. Ozawa, avec I. Perlman, violon ; 22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Septième Nocturne », « Thème et Variations » et « Cinquième Impromptu » (Fauré) ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

Une commission d'évaluation pour les radios expérimentales

La composition de la commission nationale permanente d'évaluation des expériences de radios régionales a été officiellement annoncée par le ministère de la culture et de la communication le jeudi 22 mai : elle comprend dix-sept personnes et sera chargée d'établir vers l'été 1981 un bilan des « radios locales » lancées par Radio-France.

Sept de ses membres sont désignés par la délégation parlementaire pour la radiodiffusion et la télévision française : MM. Dominique Pado, sénateur de Paris (C.D.S.), président de cette délégation parlementaire ; Jean Boinvilliers, député du Cher (R.P.R.), vice-président de la délégation parlementaire ; Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocratique), rapporteur de la commission des affaires culturelles du Sénat ; Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (U.C.D.P.), rapporteur spécial de la commission des finances du Sénat sur la radiodiffusion et la télévision ; Georges Fillioud, député de la Drôme (P.S.) ; Joël Le Tac, député de Paris (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée nationale pour la radiodiffusion et la télévision, et Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis (P.C.).

« Fréquence - Nord » fonctionne déjà

Cinq autres membres de la commission d'évaluation sont désignés par le bureau du haut conseil de l'audiovisuel : il s'agit de MM. Paul Camous, Henri Mercillon, Philippe Nemo, Robert Salmon et J.-C. Servan-Schreiber. Enfin, les organisations professionnelles de la presse sont représentées par MM. Jean-Pierre Bonis (le Syndicat national de la presse hebdomadaire et régionale d'information), Roger Bouzinac (Fédération nationale de la presse française), Pierre Flandre (Fédération nationale de la presse agricole et rurale), Gaston Gaudy (Syndicat des quotidiens départementaux), et enfin, Jean-Louis Prevost (Union des syndicats de la presse quotidienne régionale).

D'autre part, le règlement des émissions d'expression locales dans les programmes des stations de radio expérimentale est paru au *Journal officiel* du vendredi 23 mai. Il définit les conditions d'accès aux émissions, leur contenu, leur réalisation et leur périodicité : ce règlement vaut pour Lille — où « Fréquence-Nord » fonctionne déjà, — pour la Mayenne, — département rural où le même type d'expérience débutera vers le 15 juin prochain, — et pour Melun, — dont la « radio locale » devrait être mise en place à la rentrée de septembre.

Dans le Nord, M. Jules Clauwaert, directeur et rédacteur en chef de *Nord-Eclair*, a fait savoir qu'il observait une position « *attentiste* » vis-à-vis de « *Fréquence-Nord* » et il a indiqué que « *cette station se doit de créer des emplois si le besoin de collaborateurs se fait sentir* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 23 MAI

— *M. Jean-Pierre Soisson*, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, répond aux questions des auditeurs du « Téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 10.

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., participe à la « Tribune libre » de FR 3, à 18 h. 55.

SAMEDI 24 MAI

— Le magazine « Vécu » est consacré à Moscou, sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. Jean-François Poncet*, ministre des affaires étrangères, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 h. 15.

DIMANCHE 25 MAI

— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe I, à 19 h. 15.

Le Monde
DIMANCHE
Au sommaire du numéro du 25 mai
- Les P.M.E. et l'informatique.
- Absolument merveilleux ! par Bertrand Poirot-Delpech.
- *Les nouveaux exilés de Moscou.*
— Les images du Mexique.
— Les enfants du Coral.
— Voyage à l'âge du fer en Angleterre.
— Le cerveau mal utilisé.
— Une interview de Caro Baroja, sociologue basque.
— Les Français vus à travers les médias.
— Histoire : villages sous l'ancien régime.
— Jean Wiener, quatre-vingts ans de musique.
Un questionnaire à remplir sur les Jeux Olympiques
Les programmes commentés de la télévision et de la radio
Une nouvelle d'Andrée Chédid

A PARTIR DU 23 MAI,
UNE GRANDE PREMIERE A PARIS.

CARNET

Naissances

— Maria, Guy HEYMAN et leur fils Frédéric,
sont heureux de faire part de la naissance de
Steve,
qui a eu lieu le 20 mai 1980.

— M. Jean PICQ et Mme, née Brigitte Hublot, Emmanuelle, Charles et Elisabeth, ont la joie d'annoncer la naissance de
Anne
à Paris, le 20 mai 1980.

— Darya et Jean-Pierre GALY ont la joie d'annoncer la naissance de
Adrien
le 15 mai 1980, à Londres.

Décès

— Mme André Barrans, son épouse,
M. et Mme Paul Mariani,
M. et Mme Georges Charpenel,
ses enfants,
M. et Mme Christian Charpenel,
M. et Mme Amaury de Guernon et leur fille,
M. Marc Mariani,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Les familles Barrans, Cassagne et Janoueix,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BARRANS,
proviseur honoraire de lycées,
survenu brutalement le 21 mai, dans sa soixante-dix-neuvième année, en son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 mai 1980, à 10 h. 30 précises, en l'église de Cregy-lès-Meaux (Seine-et-Marne), sa paroisse.
Réunion à l'église.
Un recueil à signatures tiendra lieu de condoléances.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Cregy-lès-Meaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46 bis, avenue Magisson,
77100 Cregy-lès-Meaux.

— Mme Claude Bourdeau,
M. François Bourdeau,
M. et Mme Jean-Clément Massol,
M. et Mme Christian Bourdeau et leur fille,
M. Jean Bourdeau,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude BOURDEAU
ingénieur honoraire
des services techniques de la Ville de Paris,
professeur
de l'Ecole des ingénieurs
de la préfecture de Paris,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,
survenu le 21 mai 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, 84, rue de la République, le mardi 27 mai, à 10 h. 30.
23, avenue Alphand,
94160 Saint-Mandé.
140, route de la Reine,
92100 Boulogne-sur-Seine.
41, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

— M. et Mme Francis Delage,
Mlle Jessie Delage,
M. Eric Delage,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard DELAGE,
leur père,
survenu le 21 mai 1980.
Les obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi 23 mai 1980, à 15 heures, en l'église de Laschamps.

Laschamps,
63110 Saint-Genès-Champanelle.

— Mme Jacques Michel d'Annoville,
Mme M. Bannès, sa mère,
M. et Mme H. Peron et leurs enfants,
Mme Raoul Vaguer, sa belle-mère.
Ses neveux, nièces et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Jacques MICHEL D'ANNOVILLE,
survenu le 14 mai 1980, dans sa cinquante-deuxième année.
Un service religieux sera célébré à *son intention le jeudi 29 mai 1980*, à 10 heures, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

— Mme Jacques Dornic,
Sa fille Anna,
M. et Mme Alain Hamel,
M. et Mme Louis Dornic,
M. et Mme André Ponge,
M. et Mme Michel Dornic,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Jacques DORNIC,
survenu le 22 mai 1980, à l'âge de quarante ans.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Tréboul, le samedi 24 mai, à 15 heures.

— Nous apprenons le décès de
Jean HARTMANN,
collaborateur du comité central du P.C.F.

[Agé de cinquante-sept ans, Jean Hartmann avait participé à la Résistance pendant la seconde guerre mondiale. Arrêté en 1942 et emprisonné à la Santé, il avait été incarcéré au camp de Voves (Eure-et-Loir), d'où il s'était évadé en 1944. Devenu capitaine F.T.P.F. dans la région Ouest, Jean Hartmann avait été à la Libération secrétaire parlementaire de Maurice Thorez, puis membre du secrétariat de la fédération Seine-Sud, en 1956. Depuis 1960, il était collaborateur du comité central du parti communiste.]

— M. et Mme Hugh Adam Hogg et leurs enfants,
Mme Colette Blin,
ont la douleur de faire part du décès de
Mrs. Edward Gascoigne HOGG,
née Olivia Valentine Holmes,
survenu le 12 mai 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Mme Pierre Klein,
M. et Mme Simon Pierre Klein,
M. et Mme Jean-Marie Philippot,
Mlle Anne Dominique Gaté-Klein et M. Marc Herrou,
M. et Mme Maurice Cerrone,
M. Eric Klein,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre KLEIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de la croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,
officier de l'Ordre du Lion,
survenu le 19 mai 1980, à Rueil-Malmaison.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 22 mai, à 17 heures, en l'église de Ligueux (par Sainte-Foy-la-Grande).
« Les Iris », domaine des Fleurs,
boulevard Napoléon-III,
06200 Nice.

— M. Pierre Loison,
M. et Mme Hubert Loison et leurs enfants,
M. et Mme Michel Loison et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Loison,
M. Hervé Loison,
Mlle Marie-Christine Loison,
Le comte et la comtesse de Carné-Carnavalet et leurs enfants,
M. et Mme Christian Gossé et leurs enfants,
Mlle Loison,
Mme René Loison et ses enfants,
M. et Mme Daniel Gillet,
Mme Maurice de Vaureix,
Mlle de la Tousche,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre LOISON,
née Yvonne de Vaureix,
endormie dans la paix du Seigneur, le 22 mai 1980.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 27 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
8, square Thiers,
75116 Paris.

— Mme Robert Piel.
Le docteur et Mme Françoise Baumann,
Les familles Piel, Marx, Saunier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert PIEL,
ancien combattant volontaire de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
médaille opérationnelle du Fezzan,
survenu le 19 mai 1980, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu, le 22 mai 1980, dans la stricte intimité familiale.

ROBLOT S.A.
227-90-20
ORGANISATION D'OBSÈQUES

— Mme Fernand Maillac,
M. Didier Maillac et sa fille Delphine,
M. René Mailhac,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand MAILLAC,
proviseur honoraire,
officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Fitou, le 20 mai 1980.

— Sousse, Paris, Nathanya.
Mme Victor Cohen Vidisco.
M. et Mme Max Cohen Vidisco et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Lévy et leurs enfants,
Le docteur et Mme Marcel Zeitoun et leurs enfants,
Mlle Marlène Cohen Vidisco.
Les familles Cohen, Habib, Sillam, Scemama,
Et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté,
Victor COHEN VIDISCO,
leur époux, père, grand-père et parent,
survenu le 16 mai 1980, à l'âge de quatre-vingts ans, en Israël, à Nathanya.
Les obsèques ont eu lieu le même jour.
Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Itzahk-Sada,
Nathanya (Israël).

Anniversaires

— 24 mai.
En ce quatrième anniversaire de la disparition de
Pierre ABOULKER,
son souvenir fervent est rappelé à ceux qui furent ses amis.

Messes anniversaires

— Tous ceux qui ont connu et aimé
Cino del DUCA,
sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le treizième anniversaire de son décès, le mercredi 28 mai 1980, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

Bienfaisance

— Les Petits Frères des Pauvres cherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) ou des personnes pouvant accompagner en taxi (frais remboursés) pour assurer les départs et retours de vacances de leurs vieux amis, à partir du 5 juin, en juillet, août et septembre.
Ces transports se feront essentiellement en semaine et principalement à l'heure du déjeuner et en fin d'après-midi, dans Paris et la proche banlieue, au départ ou à l'arrivée des cars ou des trains dont les horaires peuvent être obtenus en prenant contact avec Pierre, chez les Petits Frères, en téléphonant au 355-39-19 ou en écrivant pour recevoir le programme détaillé des départs et retours : 33, avenue Parmentier, Paris-11e.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :
François Henri,
nous voulons t'aider. Contacte tes amis ou nous-mêmes.
Anne et Georges.

Les deux SCHWEPPES,
l'un se retourne, l'autre pas.

CHAMPAGNE
BESSERAT DE BELLEFON
ALLÉE DU VIGNOBLE
51061 REIMS. TÉL. 26/06.09.18

1er JUIN
Fête des Mères
185 F
250 F
140 F
50 F
LANCEL
une marque d'affection
PARIS • Opéra • Rond-Point des Champs-Elysées
• 43 rue de Rennes • Palais des Congrès, Porte Maillot
• PARLY 2 • VELIZY 2 • CRETEIL-SOLEIL
• LYON • NICE • STRASBOURG • AJACCIO • ST-ETIENNE

SPORTS

FOOTBALL

Paris-Saint-Germain : deux ans pour faire une grande équipe

Paris-Saint-Germain a gagné le Tournoi de Paris, jeudi 22 mai, en battant le Standard de Liège (4 buts à 4 et 5 penalties à 4). Pour la troisième place, Benfica de Lisbonne a dominé Ajax d'Amsterdam par 5 buts à 1.

Président du Paris-Saint-Germain depuis le 8 janvier 1978, M. Francis Borelli est formel : « *En juin 1982 nous devrons, coûte que coûte, être qualifiés pour une coupe européenne,* dit-il. *Faute de quoi, nous aurons échoué dans notre mission.* » En attendant cette échéance, l'équipe de la capitale devra se satisfaire au mieux d'une septième place à l'issue du championnat de France 1979-1980. *Le Paris-Saint-Germain obtiendra* ainsi son meilleur classement depuis son accession à la première division, il y a six ans. Nombre de clubs s'en *contenteraient volontiers mais,* à Paris, il en va autrement. Le public exige des résultats immédiats et n'a pas apprécié le relâchement dont ses favoris se sont rendus coupables ces dernières semaines.

C'est que, au début du printemps, les Parisiens sortaient d'une série particulièrement faste qui leur avait permis d'occuper la cinquième place. Ils supputaient déjà leurs chances de réussir une glorieuse campagne en Coupe de France. Au lieu de cela, ils ont été éliminés par Lens en seizièmes de finale et n'ont pas gagné le moindre match officiel depuis le 29 mars (victoire sur Nîmes par 4 buts à 0).

Là où d'autres ne décoléreraient pas, M. Borelli refuse de faire porter le chapeau aux joueurs ou à l'entraîneur, M. Georges Peyroche, que cer*tains ont critiqué ouvertement pour le* système de jeu peu économique qu'il préconise. Le président de Paris-Saint-Germain préfère insister sur les blessures qui ont handicapé son équipe : « *Alves, Abel, Dahleb et Boubacar ont été longtemps indisponibles*, rappelle-t-il. *Trop sollicités, nos jeunes se sont épuisés à colmater les brèches et ont fini par payer cette débauche d'énergie.* »

Voilà bien pourquoi le Paris-Saint-Germain cherche activement à se renforcer avec un milieu de terrain, un avant-centre de grand talent et un autre attaquant qui devrait être *le Valenciennois Toko. Le poste* d'avant-centre est, d'assez loin, le plus difficile à pourvoir, et les tractations vont bon train. Devant les exigences jugées exorbitantes des spécialistes étrangers qui auraient pu convenir, ce n'est un secret pour personne que des contacts ont été *noués avec le Lillois Pleimelding,* le Nantais Pecout, le Bordelais Lacombe, le Stéphanois Rocheteau et le Monégasque Emon.

Au plan du recrutement, la situation reste donc confuse, mais M. Borelli assure ne pas vouloir compromettre l'équilibre financier du club par quelque folie. En deux ans et demi, le passif est en effet passé de 5 millions de francs à 500 000 F et l'apurement des comptes, tout en respectant le tableau de marche sportif et la nouvelle image de marque du *Paris-Saint-Germain*, demeure, à court terme, l'objectif prioritaire. Pour le reste, rendez-vous est pris en 1982.

JEAN-MARIE SAFRA.

JEUX OLYMPIQUES

Le Danemark et le Luxembourg iront à Moscou

Plusieurs comités olympiques nationaux ont pris position, jeudi 22 mai, au sujet de leur participation aux Jeux de Moscou, dont la date limite pour les engagements est fixée au samedi 24 mai. En Europe, le Danemark et le Luxembourg ont rejoint le groupe majoritaire des partisans de la participation, tout comme l'Australie.

Plusieurs comités olympiques européens favorables à la participation, en dépit des consignes gouvernementales, rencontrent des difficultés. Ainsi le gouvernement belge a annoncé le 22 mai qu'il n'accordera ni aide financière ni assistance officielle aux sportifs belges qui se rendront à Moscou. En Irlande, le gouvernement a décidé de ne pas accorder aux athlètes la bourse de 16 000 livres irlandaises (154 000 F) qui leur était destinée.

Le gouvernement turc a décidé de son côté de ne pas envoyer de sportifs à Moscou. « *Cette décision a été prise en tenant compte du fait qu'après l'occupation de l'Afghanistan, pays ami et frère, par les forces armées de l'Union soviétique, aucune action ni intention n'a été constatée de la part de l'U.R.S.S. en vue de l'évacuation ou du retrait de ses troupes* ».

Le « non » embarrassé des Israéliens

De notre correspondant

Jérusalem. — Le comité olympique israélien a décidé, jeudi 22 mai, qu'Israël ne participera pas aux Jeux de Moscou. Cette décision est sans surprise, mais elle n'aura été acquise qu par 15 voix contre 8. Pour marquer *ses réserves, le comité a d'abord* adopté — à l'unanimité — une motion rappelant qu'il avait, depuis des années, lutté contre toute tentative de mêler le sport à la politique et s'était prononcé pour la participation aux Jeux de 1980. Le texte du communiqué précise que le comité s'est finalement résolu à contredire ses engagements précédents, en prenant en considération l'avis du premier ministre et de la commission parlementaire de l'éducation, de la culture et des sports.

Depuis le mois de février, M. Begin et les membres de cette commission s'étaient prononcés en faveur du boycottage et avaient fait notamment valoir qu'en raison des liens étroits qui unissent Israël aux Etats-Unis, il était difficilement concevable que le pays puisse se désolidariser de son principal allié. M. Bégin s'était encore entretenu à ce sujet avec des membres du comité olympique le 20 mai. Auparavant, l'ambassade des Etats-Unis à Tel-Aviv était intervenue dans le débat pour affirmer que le gouvernement de Washington s'enga*geait à défendre à l'avenir la posi*tion de Jérusalem, si Israël devait être victime de discrimination dans les compétitions sportives internationales.

Cette promesse fait comprendre l'embarras dans lequel se trouvent les dirigeants sportifs israéliens. Israël ayant été souvent confronté à des tentatives ou à des mesures d'exclusion pour des motifs politiques, ils avaient déclaré qu'ils étaient, plus que d'autres, enclins à vouloir assurer la participation d'Israël aux Jeux de Moscou. Les membres du comité qui se sont opposés au boycottage, jeudi soir, craignent que la situation d'Israël sur la scène sportive internationale soit désormais « *définitivement compromise* » et certains parlent même de suicide à propos de la décision qui vient d'être prise.

D'autre part, de nombreuses personnalités politiques souhaitaient que le drapeau israélien puisse être hissé à Moscou afin d'apporter un « *réconfort* » aux juifs d'Union soviétique. « *C'est une occasion unique de manifester une présence israélienne dans la capitale soviétique, où vivent quatre cent mille juifs* », avait déclaré il y a quelques jours le président de l'Association des juifs originaires d'U.R.S.S. Mais d'autres dirigeants israéliens avaient fait observer que la participation israélienne pouvait aussi bien servir la propagande soviétique, sans améliorer le sort de la communauté juive en U.R.S.S.

FRANCIS CORNU.

TENNIS. — *Yannick Noah sera le seul représentant Français en quart de finale des championnats d'Italie. Jeudi 22 mai, il a battu l'Américain Eddie Dibbs, 6-0, 1-0, abandon, tandis que Thierry Tulasne n'a pu rééditer son exploit de la veille face à l'Américain Vitas Gerulaitis et s'est incliné devant le Tchécoslovaque Tomas Smid, 1-6, 7-5, 6-1. Les autres huitièmes de finale ont donné les résultats suivants : Ramirez (Mex.), b. Clerc (Arg.), 7-6, 3-6, 7-6 ; Teltscher (E.-U.) b. Mc Namara (Aust.), 7-6, 6-3; Orantes (Esp.) b. Gomez (Equ.), 1-6, 6-3, 7-5 ; Vilas (Arg.) b. Pfister (E.U.), 6-4, 7-5 ; Lendl (Tch.) b. Gottfried (E.-U.), 6-4, 6-4 ; Barazzutti (It.) b. Gildemeister (Chili), 4-6, 6-4, 6-3.*

POLICE

Les négociations sur les horaires de service

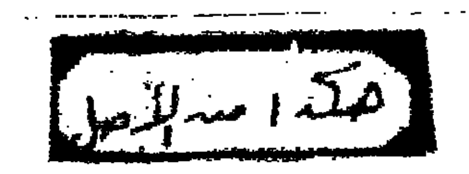
QUATRE SYNDICATS PARISIENS CHEZ LE PRÉFET

M. Pierre Somveille, préfet de police, a reçu, le jeudi 22 mai, sur leur demande, quatre organisations syndicales de la police parisienne : C.G.T., C.F.T.C., S.I.P.N. (Syndicat indépendant de la police nationale), F.P.I.P. (Fédération professionnelle et indépendante de la police), qui lui ont soumis un projet tendant, notamment, à accorder aux policiers un repos de deux jours consécutifs. L'administration avait mis en place, à titre d'essai, dans quatre arrondissements de Paris, une réforme des horaires qui avait soulevé un mécontentement chez les policiers (*le Monde* du 13 mars 1980).

GODECHOT et PAULIET
86, avenue R. Poincaré (16)
Place Victor-Hugo
Tél. : 727.34.90
Bagues de fiançailles
DIAMANTS
RUBIS - SAPHIR - ÉMERAUDE
ACHATS • VENTES
EXPERTISES GRATUITES

contre l'excès de poids...
Ce n'est ni bon, ni beau de prendre des kilos. Prenez plutôt deux bonnes résolutions : la première, de contrôler votre gourmandise, la seconde de boire Contrex. L'eau minérale naturelle de Contrexéville agit en stimulant l'élimination. Pour maîtriser votre poids, méfiez-vous des excès et faites confiance à Contrex.





INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Linge pas cher

Les fabricants de linge créent, chaque année, de nombreux modèles nouveaux pour tenter leur clientèle. Mais on ne renouvelle pas son armoire à linge comme sa garde-robe et cette mode galopante se traduit par des stocks parfois importants.

Profitant de cette conjoncture, des boutiques de linge se spécialisent dans les soldes de fins de séries et d'articles de second choix. On peut ainsi réaliser des économies allant de 25 à 40 %, ce qui est intéressant pour équiper une maison de vacances où il faut souvent beaucoup de draps et de linge de toilette. Les « fins de séries », dégriffées ou non, proviennent des collections de grandes marques (Bassetti, Descamps, Jalla, Springmaid, etc.), tandis que le linge de « second choix », présente un *défaut de teinture ou de tissage*, généralement infime mais qui peut aller jusqu'à la large « échelle ». Il vaut mieux vérifier avant d'acheter car l'échange est difficile, voire impossible, dans ces *magasins de soldes*.

« Circus » est une toute petite boutique située au carrefour Montparnasse-Vaugirard. Sylviane Autissier y *propose* des draps américains dont elle sélectionne les couleurs et les dessins, car le linge américain *est parfois* agressif à nos yeux. En fins de séries, ces draps valent de 49 F à 78 F selon *les tailles* ; en « king size », pour lits de 1,80 mètre à 2 mètres de large, 72 F. Il y a quelques parures de lit d'enfant à 80 F. En linge de toilette, américain aussi, on trouve des serviettes-éponges unies à 25 F, imprimées à 31 F, des draps de bains et des peignoirs-kimonos. *Pour la table*, des nappes imprimées à partir de 45 F, auxquelles on peut assortir des serviettes unies, à 22 F les six.

Dans la rue Saint-Placide, consacrée aux soldes en tous genres, « Blancorama » est un petit magasin garni jusqu'au plafond de fins de séries. Malgré *la foule qui s'y presse, tout est* facilement *repérable*, étiqueté par catégorie. Ici, comme dans l'autre boutique de la rue *Lecourbe*, les draps-housses sont une spécialité. Ils existent en quinze coloris et dans onze tailles, de 80 centimètres à 2 mètres de large (de 30 F à 95 F). Il y a des taies assorties et, chose rare à Paris, des taies rectangulaires, unies ou imprimées. Un bon choix aussi de protège-matelas, en coton ou en *viscose. La gamme des nappes* rondes va de 30 F la petite à 80 F en 2,40 mètres de diamètre.

Ouverte depuis janvier, la troisième boutique à l'enseigne « Blanc cassé » (après Antony et l'avenue d'Italie) est installée à l'angle de la *rue* du Bac et de la rue de Lille. Ici la place ne manque pas et Danièle Delest *propose une grande variété de* couvertures, de l'acrylique au pur mohair (450 F pour lit d'une place), et des couettes en fibre synthétique Holofil ou en duvet. Outre les draps *imprimés*, en fins de séries, il y a de très grandes tailles d'unis, pour lits jumeaux accolés, à 65 F. Les housses de couettes, en second *choix ou confectionnées avec* des coupons, sont vendues à partir de 75 F pour lit d'une personne. Enfin, le linge éponge *dégriffé est* intéressant, avec des serviettes à 15 F (en « nid d'abeille » imprimé, 12 F les trois), grand *drap* de bain à 55 F et peignoirs à partir de 145 F.

Devant la prolifération des boutiques de linge en soldes, le fabricant Descamps a décidé de vendre directement ses propres fins de séries et second choix. Près de Beaubourg, à l'enseigne « Texaffaires », il a réuni sur deux niveaux du linge de maison, des coupons de tissus et quelques pantalons. En fins de séries, les draps imprimés valent 81 F pour lit de deux personnes, les taies — assorties ou non aux draps, — de 18 à 29 F. Un bon choix également de couettes et housses, pour lits à une ou deux places, du linge de toilette et de beaux torchons imprimés en métis.

JANY AUJAME.

★ **Circus, 38, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.**

★ **Blancorama, 12, rue Saint-Placide, et 88, rue Lecourbe, Paris.**

★ **Blanc cassé, 13, rue du Bac ; 120, avenue d'Italie, Paris ; 18, avenue Aristide-Briand, 92160 Antony.**

★ **Texaffaires, 5, rue Saint-Martin, 75004 Paris.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 MAI

« Exposition Comédie-Française », 14 h. 30, 58, rue de Richelieu, Mme Lemarchand.

« Le Musée postal », 15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, hall gauche, Mme Hulot.

« Hôtel de Chaulnes », 15 h., 9, place des Vosges, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Versailles », 14 h. 30, caisse des visites (l'Art pour tous).

« Musée d'art moderne », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« De la maison de Robespierre aux couvents de la rue Saint-Honoré », 15 h. 15, 12, rue Duphot (Mme Barbier).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Evocation de M. de Balzac en sa maison », 15 h., 47, rue Raynouard (Mme Ferrand).

« L'Académie française », 15 h., 23, quai de Conti (Mme Haulier).

« L'univers de la Dame à la licorne », 15 h., musée de Cluny (Histoire et Archéologie).

« De l'abbaye à la tour de Nesle », 15 h., place Furstenberg (Paris inconnu).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Rouch-Gain).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., portail central (Visages de Paris).

« Donation Masurel », 15 h. 30, 19, rue de Vaugirard (Tourisme culturel).

DIMANCHE 25 MAI

« Promenade à Montmartre », 11 h., métro Abbesses, Mme Zujovic.

« L'hôtel de Sully et la place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Hôtels du Crédit national », 15 h., 45, rue Saint-Dominique, Mme Lamy-Lassalle.

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Vieux village de Montmartre », 15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Camus).

« De la rue Aubriot à la rue des Ecouffes », 15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (Mme Barbier).

« Institut de France », 15 h., 23, quai de Conti (Mme Camus).

« La Salpêtrière et son enclos », 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital (Mme Ferrand).

« De l'île de la Cité au quartier Latin », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

« Le château de Vincennes », 14 h. 45, entrée, avenue de Paris (M. de La Roche), entrées limitées.

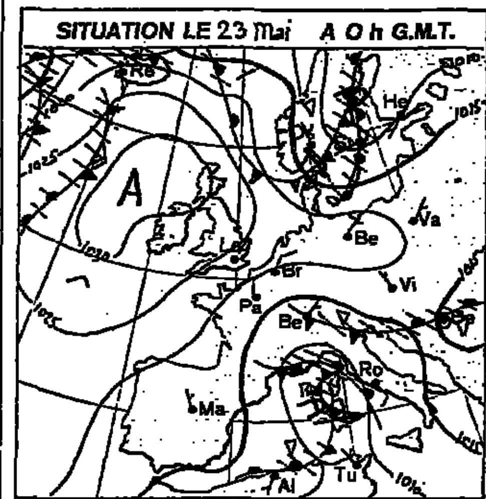
« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

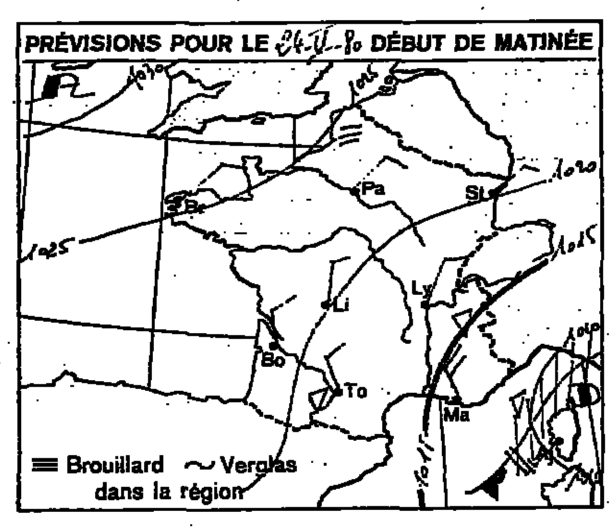
« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Rouch-Gain).

« Les synagogues de la rue des *Rosiers ; le couvent* des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (le Vieux-Paris).

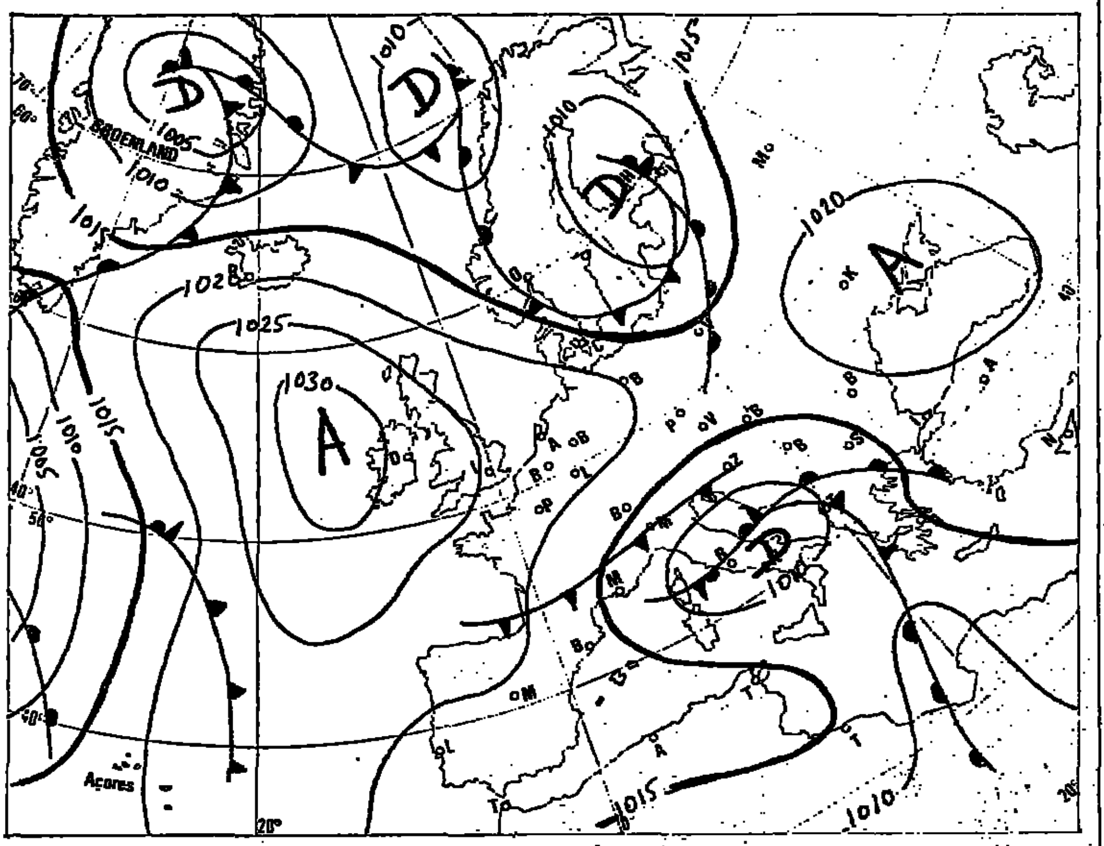
« Vieux village de Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Visages de Paris)

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 mai à 0 heure et le samedi 24 mai à 24 heures :

L'anticyclone, quasi stationnaire près de l'Irlande, maintiendra sur *la plus grande partie de la France* un flux de secteur nord-est relativement frais.

Samedi 24 mai, des ondées orageuses se produiront encore sur la Corse et les régions pyrénéennes. Des nuages bas pourront être temporairement abondants sur la Flandre et le nord du Bassin parisien, avec quelques faibles pluies, surtout près des côtes.

Le temps sera toutefois assez bien ensoleillé sur la plus grande partie du pays, et les températures, relativement basses surtout en début de journée, deviendront plus agréables l'après-midi.

Les vents, de secteur nord-est, *faibliront* un peu, *sauf dans la basse* vallée du Rhône et sur le pourtour du golfe du Lion, où un mistral modéré persistera.

Le vendredi 23 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mai ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 16 et 12 degrés ; Biarritz, 15 et 12 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Bourges, 16 et 8 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 10 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 20 et 10 ; Lille, 17 et 6 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille, 17 et 9 ; Nancy, 21 et 6 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice, 17 et 13 ; Paris-Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 15 et 11 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 16 et 5 ; Strasbourg, 21 et 6 ; Tours, 18 et 5 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés ; Amsterdam, 14 et 3 ; Athènes, 22 et 13 ; Berlin, 12 et 2 ; Bonn, 19 et 0 ; Bruxelles, 16 et 4 ; Le Caire, 29 et 15 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 12 et 5 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 16 et 0 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 9 et 1 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 21 et 7 ; Rome, 20 et 13 ; Stockholm, 13 et 6 ; Téhéran, 35 et 24.

PROBABILITES POUR DIMANCHE

Sur les régions du Nord et du Nord-Est, le ciel restera assez nuageux, avec même quelques bruines sur les régions côtières. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, ainsi que sur les Pyrénées, toujours un temps couvert, un petit peu meilleur cependant. Sur le reste du pays, après dissipation des brumes matinales, beau temps ensoleillé, mais encore un peu frais. Les températures matinales seront de l'ordre de 4 °C à 7 °C et les températures maximales de 16 °C dans le Nord à 20 °C - 21 °C dans le Sud.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 mai 1980 :

DES DECRETS

● Relatif aux constitutions de garantie auxquelles peut être subordonnée l'exécution de certaines décisions de justice prononcées contre les personnes morales de droit public ;

● Fixant le taux des vacations allouées aux conseillers prud'hommes ;

● Portant publication de la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (ensemble une annexe), faite à Londres le 1er novembre 1974 ;

● Modifiant le tableau 1 des limites d'âge (catégorie A) annexé au décret du 25 septembre 1936 pris en exécution de la loi du 18 août 1936 concernant les mises à la retraite par ancienneté ;

● Relatif au montant des cotisations du régime d'assurance-vieillesse complémentaire des chirurgiens-dentistes.

UN ARRETE

● Fixant la répartition des cotisations d'assurance vieillesse pour 1980.

BREF

ENTRAIDE

SOLITUDE. — Pendant le week-end de la Pentecôte, les permanences de la Porte ouverte, centre d'aide morale et psychologique, seront assurées, les samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 mai, dans les deux centres : 21, rue Duperré (métro Pigalle), 75009 Paris, et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin (métro Saint-Michel), 75005 Paris, aux heures habituelles : de 14 heures à 22 heures.

SALONS

LE ONZIÈME SALON AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL. — Le onzième Salon aéronautique et spatial sera organisé à l'aéroport de Blagnac, près de Toulouse, du 24 au 29 juin prochain. Il est notamment prévu, le mardi 24 juin, un colloque international sur la nouvelle génération d'équipements de bord des avions et, le dimanche 29 juin, un meeting aérien avec la présentation d'avions du passé et du présent. — (Corresp. part.)

SÉCURITÉ

DES CASQUES DE MOTO NON CONFORMES ? — L'Institut national *de la consommation* (I.N.C.) demande de retirer du marché quatre modèles de casques de moto « non conformes à la norme française sur des points essentiels de sécurité », a annoncé, le 22 mai, M. Pierre Fauchon, directeur de *l'I.N.C. Les résultats des tests effectués* par l'Institut sur vingt-six modèles de casques sont publiés dans le numéro du mois de juin de *la revue « 50 Millions de consommateurs ».*

TRANSPORTS

ORLY-RAIL SE PORTE BIEN. — Le service Orly-Rail, qui permet aux passagers aériens de rejoindre par le train en un temps *réduit* les aéroports d'Orly-Ouest et d'Orly-Sud, a connu en 1979 une augmentation de trafic moyenne de 9,8 % par rapport à 1978 (cinq cent soixante mille passagers au lieu de cinq cent dix mille). La progres*sion a surtout été sensible à par*tir du mois d'octobre, à cause de la mise en service de la liaison Invalides-Orsay et de l'extension du service limité jusqu'alors à Paris-Orsay, aux gares de Paris-Invalides à Boulevard-Victor de la nouvelle ligne C du R.E.R.

LOTO — TIRAGE N° 21 DU 21 MAI 1980

5 | 15 | 44 | 45 | 48 | 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 8

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4	2 361 859,20 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	22	214 714,40 F
5 BONS NUMEROS	1 020	13 893,20 F
4 BONS NUMEROS	79 738	177,70 F
3 BONS NUMEROS	1 695 193	12,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 29 MAI 1980

VALIDATION JUSQU'AU 28 MAI APRES-MIDI

LA PLUS GRANDE EXPOSITION-VENTE

DE CUISINES, SALLES DE BAIN, CHEMINÉES.

CARRARE

A PARTIR DU 23 MAI, UNE GRANDE PREMIERE A PARIS
46, AVENUE DE LA GRANDE-ARMEE.

Et à Sainte-Geneviève-des-Bois 82, avenue Régiment-Normandie-Niemen.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Si vous écrivez le français AVEC AISANCE ET PRÉCISION,

si vous connaissez VRAIMENT l'anglais,

si vous avez une SOLIDE formation universitaire (ou équivalente),

si les questions de santé vous sont familières ou vous intéressent,

si enfin le travail en équipe internationale vous attire,

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

vous invite à faire acte de candidature pour un poste (éventuellement deux) de REDACTEUR-EDITEUR à pourvoir pour le printemps 1981 au Bureau des Publications de son Siège, à Genève.

Veuillez écrire jusqu'au 7 juin 1980 au plus tard, en mentionnant la référence PER/MPR/PUB-1 et en joignant à votre lettre un curriculum vitae détaillé, à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la Santé
Bureau des Publications
CH - 1211 Genève 27

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont la candidature pourra être prise en considération, auxquelles seront fournis des renseignements plus détaillés sur les fonctions à remplir, les qualifications requises et les conditions d'emploi (qui sont celles du système commun des Nations Unies). Celles dont la candidature sera retenue seront appelées à prendre part à un concours sur épreuves qui sera organisé en automne 1980 dans *diverses villes, sièges d'organisations internationales.*

L'OMS recourant par ailleurs régulièrement à des COLLABORATEURS EXTÉRIEURS pour des travaux de RÉDACTION, ÉDITION ou TRADUCTION, faits soit à domicile, soit à l'occasion d'engagements de brève durée, elle invite en outre les personnes intéressées qui possèdent les qualifications nécessaires à lui écrire à la même adresse. Ces personnes voudront bien préciser dans leur correspondance la référence PER/MPR/PUB-2, y joindre un bref curriculum vitae, et indiquer leur préférence pour un travail à domicile ou à Genève. Celles auxquelles l'OMS pourrait occasionnellement faire appel seront également invitées à prendre part *à un examen d'aptitude.*

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche
pour son DEPARTEMENT APPROVISIONNEMENTS

JEUNE INGENIEUR

- Diplômé d'une école d'ingénieurs avec goût des négociations commerciales ou diplômé d'une école supérieure de commerce avec goût des problèmes techniques.
- 2 à 5 ans d'expérience d'achats et transit dans une entreprise industrielle.
- Connaissances du matériel pétrolier appréciées.
- Anglais lu et parlé.
- Aptitude à l'expatriation (séjours de plusieurs années dans filiales à l'étranger).

Ecrire avec CV, photo et prétentions à S.N.E.A.P. - 26, avenue des Lilas - Service Recrutement - Tour 12-04 - 64000 PAU.



emplois régionaux

MATRA
POUR UNE DE SES ENTREPRISES
DANS L'EST DE LA FRANCE
(ville universitaire)
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMERCIAL

pour marché national et international, secteur distribution de produits d'équipement personnel, grand public.
Ce poste convient à un candidat réunissant les critères professionnels suivants :

- habitude de la distribution de niveau international ;
- expérience de la vente et de la gestion ;
- formation supérieure ;
- bilingue anglais ;
- pratique de l'allemand très souhaitable.

Ecrire sous référence 850.742 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
recherche
pour son bureau de Paris

COLLABORATEUR (TRICE)

pouvant s'occuper d'investigations et du règlement des sinistres de transport.

Ce poste conviendrait à une personne ayant une bonne connaissance de l'anglais et si possible quelque expérience dans le règlement des sinistres

Env. votre lettre de candidature au n° T 019.875 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Recrutements de chefs de produit Pourquoi des difficultés?

Comme pour les ingénieurs, les informaticiens et les commerciaux, HAVAS CONTACT a voulu en savoir plus sur les recrutements de Chefs de Produit.

Nous avons interrogé pour cela des protagonistes de ce marché : Chefs de produit de différents secteurs et à différents stades de leur carrière – Responsables marketing – Spécialistes du recrutement...

Leurs réponses sont susceptibles de mieux orienter la communication entre les entreprises et les candidats chefs de produit qu'elles recherchent.

Un bulletin «Gardez le Contact», destiné aux responsables de recrutement de chefs de produit rassemble ces résultats.

Pour l'obtenir, il leur suffit de nous appeler HAVAS CONTACT 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire : 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à l'attention du Service Marketing.

LE JARDIN D'ENFANTS des Nations Unies à Paris recherche sa *NOUVELLE DIRECTRICE* Qualification d'Educateur de jeunes enfants nécessaire avec expérience administrative. Nationalité indifférente. Permis de travail exigé. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. *détaillé* : J.E. des Nations Unies 40, rue P.-Guerin, 75016 PARIS

PL. DES VOSGES - BASTILLE sté machines outils rech. pour son service comptabilité importation UN **COMPTABLE** 2e ECHELON Ecr. avec C.V. à SOGEMO 1, r. des Minimes, 75003 Paris Réponse assurée.

URGENT **PUPITREUR** *Cii - HB 6160* Société Nouvelle Norelem . PMP Z.A. de Courtabœuf 91400 Orsay. - 907-69-76

C.M.C. FOCH 40, r. Worth, 92 Suresnes recherche **MAITRISE INFORMATIQUE** ou équivalent pour programmation télétraitement (IBM 370) 138 CICS-DL/1

Association Tourisme Social ch. COMPTABLE mi-temps. Tél. M. BEGUE, 665-74-40. Expér. domaine tourisme souhaitée.

secrétaires

MUTUELLE DE REASSURANCE PARIS-8e
recherche pour son directeur

Secrétaire bilingue anglais

Allemand apprécié.

Disponible rapidement.

Téléphoner pour R.-V. au 563-08-00, Poste 27 ou 28.

demandes d'emploi

J. Fille sérieuse, 21 ans, rech. emploi stable, secrétaire médicale. Salaire minim. : 3.500 F. Dans région parisienne. Tél le soir après 20 heures au 473-99-40

H. étud. supér. spécial. Batik, Sérigraphie, référ. import., cherche organiser, animer Atelier, Centre Vacances, Collectivité, etc. Ecr. n° 2284, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Educatrice spécialisée 34 ans. diplôme d'Etat + D.U.T. carrières sociales. Excellente présentation. Expér. et sérieux, cherche poste à responsabilités. Ecr. n° 8222, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens. 75427 Paris Ced. 09

Urgt, J. F. ch. place au pair ds fam. franç. jusq. fin août. Ecr Birgit Boehmer, Faltorweg 4, 6072 Dreieich/OT Buchslag RFA.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PEUGEOT 104 GL 5 CV 6.600 km. Parfait état. Tél. : 631-39-74, à part. de 19 h.

12 à 16 C.V.

A vdre BMW 2200 TI 73, blanche. Parfait ét. Jantes alu. Attache-remorque. Calandre 4 phares. Prix : 14.000 F. - Téléphon. heures bureaux au 287-13-62 ou le soir au 987-24-09.

FORD MUSTANG 16 CV 1965, bleu métall., toit vinyl, B.A., parfait état : 10.000 F. Téléphone : 606-08-19.

+ de 16 C.V.

Vds MERCEDES 450 SL Cabriolet avec hardtop, coul. bronze clair. 41.300 km, sortie : 3-7-75. Tél. (16-47) 57-32-21, heures rep.

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W 63, Bd J.-Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETEZ ou LOUEZ VOTRE BMW
PRESENTATION et ESSAIS dme
TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE BMW

caravanes

Particul. vend caravane Digue 1977, 4 places, 4,50 m. Téléph. : 962-96-41, après 18 h.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

Mo MAUBERT bon immeuble caractère LIV. DBLE, ENTREE, KITCH. bains, wc, chff. cent., poutres, prix intéressant, soleil. *5, RUE JEAN-DE-BEAUVAIS* samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

PRÈS LUXEMBOURG 80 m2, 3 P., imm. réct, 8e étg. Prix 790.000 F. Samedi, de 15 à 17 h., 14 bis, rue Pierre-Nicole.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF Grd Stand. du STUDIO au 4 P. GARAGES sur place 11 à 19 h. - 550-21-26

9e arrdt.

A SAISIR Mo Saint-Georges rue Fontaine ds imm. anc., P. de taille, 4 P. 110 m2 + chbre serv., cave, tt confort, calme. PRIX INTÉRESSANT Administrateur. - 281-33-35 - 34

14e arrdt.

14e PROX. MONTSOURIS CHARMANTE MAISON sur rue calme, 126 m2, 5-6 P. cft, petite cour + atelier d'artiste. 1.250.000 F - Tél. 320-26-35 MARTINE IMMOBILIER

Porte Châtillon s/Montrouge résidentiel - 14, rue Radiguey, 4e ét., 3 p., entr., cuis., bains, wc, 60 m2. LIBRE - 265.000 F. Mitoyen 62 m2 occupé, 190.000 F. 224-02-86 ou s/pl. : 16 h. à 18 h., samedi, dimanche et lundi.

15e arrdt.

RUE DE LOURMEL, SOLEIL 4 P. 86 M2 + balcon, cft, s/jard. 577-96-85

16e arrdt.

Mo EXELMANS tout confort soleil bel immeuble pierre de taille GD LIV. DBLE + 1 CHBRE entrée, cuis., bains, wc. Prix intéressant, 6e ét. calme. 72 BIS, RUE MICHEL-ANGE samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Part. vd appt Livg double + 2 ch., 90 m2 + ch. serv., tt cft. Vis. s/pl. : samedi, de 10 h. à 18 h., 38, rue Claude-Terrasse, 1er étage droite - Tél. : 224-63-92

17e arrdt.

Résidentiel. Immeuble bourgeois 52, rue Guy-Môquet - 520-13-57 Libre 3 p., entrée, cuis., bains, *wc, 55 m2. A rénover. 250.000 F.* Occupé 55 m2, 3 p., 175.000 F. Duplex possib. 13 h. à 15 h. Vis. samedi, dimanche et lundi.

le parc des aigles
CHANTILLY-GOUVIEUX
très beaux DUPLEX
dans petits immeubles "à la Mansart"
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
LANCEMENT 3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis, piscine
- proche golf et chevaux

sur place : (4) 457.32.62 - au siège 387.52.11

78 - Yvelines

Parc MAISONS-LAFFITTE dans luxueuse résidence 1976, appt 120 m2, 4/5 p. en 2e ét. séj. 40 m2, loggias 16 m2, 3 ch., 2 bns, 2 wc. Gar. 2 v. 890.000 F. Ag. 962-94-97 ou 79-85

94 Val-de-Marne

A SAISIR VILLEJUIF centre 85, av. de Paris bel imm. réc. standg, tt cft, 9e étage, asc., très ensoleillé 3 P. 76 m2, excellent état loggia, balc. dox, cave. PRIX INTÉRESSANT Administrateur. - 281-33-34 - 35

95 - Val-d'Oise

L'ISLE-ADAM Part. vd appt ds résidence boisée, F 3, 70 m2, 3e et dernier étage, entrée, cuisine équipée, séjour, dégagements avec nombreux placards, wc, salle de bains, 2 chambres. Cave. Parkg sous-sol - Prix : 270.000 F. Téléph. : 469-33-87

Province

St-JEAN-DE-MONTS (Vendée), 3 km., Studio meublé, loggia 32 m2, 50 m plage, 4e ét., vue sur mer, constr. 72, 100.000 F. Tél. : 973-12-85.

HAUTES-SAVOIE Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des GETS : studios à partir de 150.000 F avec 30.000 comptant + crédit; 2 et 3 Pièces. Location par société spécialisée.

ERIGE-VENTE B.P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

HAUTE-SAVOIE-COMBLOUX Station Village été-hiver (1.000 - 1.760 m) Studios + cabine nuit séparée, 2/3 pièces. Gestion et location assurées par société spécialisée. ERIGE-VENTE B.P. 18. — 74240 GAILLARD. Tél. : (50) 38-52-89.

ANTIBES Plein centre appart. 4 P., cuis., s. de b., tél. Prix 360.000 F. Croisette 2000 Cannes. Tél. (93) 99-38-13

FIGEAC (Lot) - A vendre appt 3 p., gd confort, prix tr. intér. Tél. le matin et après 18 h. au 555-49-26

HONFLEUR PROXIMITE DU PORT 14, RUE DE LA FOULERIE BELLE RENOVATION *2 P. et 3 P. - TOUT CONFORT.* Sur place, samedi, de 10 à 17 h., et dimanche, de 10 à 12 h., ou Téléphoner au : (1) 755-85-30.

appartem. achat

PAYABLE COMPTANT, achète 2 à 4 pièces, Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 15e, 16e arrondissement, même avec travaux. Tél. : 261-39-78 ou 257-47-99, le soir.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS préférence ds le 16e. - 704-40-27.

locaux commerciaux

CENTRE ROUEN vds loc. Cial 150 m2 envir. + appart 100 m2, libre de suite. S'adr. doct. Parent, 2, bd du Lac. - 95880 Enghien-les-Bains. Téléphone : 417-06-86.

Pptaire vend local Paris Centre, loué à bailleur, 1er ordre. Rapport H.T. : 144.000 F/an. Téléphoner au 233-55-69

locations non meublées Offre

Région parisienne

LOUEZ AU CALME
A 19 km de l'Étoile

SUR LES HAUTEURS d'un parc de verdure de 12 hectares au-dessus de Parly II, des appartements de grand luxe dont l'architecture contemporaine, l'espace et la qualité de la réalisation sont l'apanage d'un quartier résidentiel prestigieux.

LE HAUT DOMAINE DE ROCQUENCOURT

4 pièces dont 3 chambres avec 98 m² de surface habitable et 39 m² de balcons ou jardin, à partir de 3.460 F par mois.*

6 pièces dont 4 chambres avec 131 m² de surface habitable et 60 m² de balcons, terrasses ou jardin, à partir de 4.360 F par mois.*

Appartements neufs disponibles dès cet été avec bail de 3 ans.

Renseignements et visite de l'appartement-modèle : samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30, et de 14 h 30 à 19 h 00 ; lundi, mardi et mercredi de 14 h 30 à 19 h 00. Tél. : 954.85.85 ou 954.49.27.

**Parking et cave compris, charges en sus.*

Réalisation Immobiliare France S.A.



Olympe

RUEIL-MALMAISON A louer studio 30 m2, cuis. équ. Box auto, cave. Ds parc, calme. 1.000 F + 300 F charg. 602-55-40.

Paris

13e CORVISART - Pptaire loue 2 p. 45 m2 + jardin, parking. Tél. : 589-66-53 (samedi).

locations non meublées Demande

Paris

Collaborat. du journal cherche *3 p., grande cuisine, à Paris.* Tél. : 337-58-46

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

immeubles

EUROPA, 54, r. Amsterdam-8e achète, urgence, imm. occupé (loi 1948) avec un appt libre, Paris ou banlieue - 520-13-57.

Immobilier (information)

AIX-EN-PROVENCE murs de boutique centre ville RAPPORT 15 % exemple : 1 bout. Px 435.000 F. Revenu locatif : 5.500 F MENSUEL ROBERT TOMAS, 2, place des Prêcheurs, 13100 Aix-en-Provence. TEL. : 16 (42) 27-43-18.

villégiatures

AJACCIO - Villa grand confort, 6 lits. Libre en juillet et septembre. M. OTTAVI au (95) 21-50-57.

Boutiques

RUE de la CROIX-NIVERT Murs de BOUTIQUE occupés. Bail récent. Prix : 350.000 F. Rapport : 32.500 F par an. PROPRIETAIRE au 563-47-66

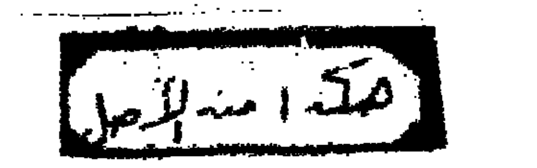
bureaux

CONSTITUTION de S.A.R.L. TELEX Secrétariat téléphonique DOMICILIAT. ARTISANALES commerciales Tous services 355-17-50

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

PASSY - Affaire à saisir 350 m2 Bureaux à louer ou à vendre. P/Pptaire. T. 525-30-30.





Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

DANS L'ÉTAT DE NEW-YORK

Deux mille cinq cents personnes quittent le quartier contaminé de Niagara Falls

Une société de produits chimiques savait dès 1958 qu'il y avait des fuites de déchets toxiques

New-York. — On peut aujourd'hui à la lumière des récents événements retracer l'historique *de ce quartier de la ville de* Niagara-Falls, dans l'Etat de New-York, dont la sombre aventure incite à réfléchir sur l'incroyable légèreté des hommes d'affaires, des urbanistes et des promoteurs, qui se retrouvent sur le devant de la scène avec un dossier difficile à défendre.

Le lieu a un nom ironiquement poétique : Love-Canal, une petite voie d'eau creusée à la fin du siècle dernier pour relier le lac Ontario à la rivière Niagara, non loin des célèbres chutes, afin de servir en courant hydroélectrique un nouveau site industriel. Le *projet ne vit jamais le jour et le* canal ne fut jamais terminé.

En 1947, une société de produits chimiques, Hooker Chemicals and Plastics Corporation, dont le siège est à Houston, achetait le terrain pour y entreposer ses déchets. En 1952, elle en avait enterré quelque 22 000 tonnes. En 1953, Hooker cédait, pour 1 dollar, le terrain à un office scolaire, avec une clause *récusant* toute responsabilité au cas où les produits *enterrés se révéleraient* nuisibles. L'office construisit une école et vendit le reste du terrain à un promoteur, qui y bâtit des maisons individuelles pour familles à revenu modeste.

Entre 1971 et 1977, des pluies torrentielles firent périodiquement déborder le canal, amenant au jour ce que les spécialistes finirent par identifier comme quatre-vingt-deux différents produits chimiques d'origine industrielle, dont onze réputés cancérigènes. Parmi ces derniers, la dioxine figurait en bonne place.

En août 1978, après que des *enquêtes eurent révélé* un taux inhabituel de cancers chez les habitants de Love-Canal, le haut commissaire à la santé de l'Etat de New-York recommandait l'évacuation de toutes les femmes enceintes et des enfants de moins de deux ans. En décembre, l'Etat de New-York refusant de reloger les familles les plus menacées, les

De notre correspondante

habitants de Love-Canal organisaient des manifestations de protestation : il y avait seize arrestations.

En avril 1979, une sous-commission d'enquête de la Chambre des représentants révélait que la société Hooker savait dès juin 1958 qu'il y avait des fuites de déchets toxiques à Love-Canal. En *novembre* 1979, un rapport fédéral indiquait que les cas de cancers parmi les habitants de Love-Canal *s'élevaient* à un pour dix. Le mois suivant, le département de la justice entamait une action en 125 millions de dollars de *dommages-intérêts* contre la société Hooker.

A partir de février, l'affaire Love-Canal prenait des proportions nationales. L'Agence fédérale pour la protection de l'environnement annonçait que quatre produits soupçonnés d'être cancérigènes avaient été découverts dans les échantillons d'air prélevés près de la zone contaminée. Le 17 mai, le gouvernement fédéral informait les habitants de Love-Canal des résultats de deux enquêtes menées, l'une par un laboratoire de Houston, l'autre par deux médecins de Buffalo. Ce sont ces résultats qui ont mis le feu aux poudres.

Superbe indifférence

Le laboratoire de Houston indiquait que des défauts chromosomiques, qui *sont* d'ordinaire découverts chez une personne sur cent, existaient chez huit des trente-six personnes de Love-Canal qui avaient été examinées. A Buffalo, les docteurs Beverley Paigen, du Roswell Park Memorial Institute, et Stephen Barron, de l'école de médecine de l'université de New-York, avaient découvert chez vingt-huit des trente-cinq patients de Love-Canal qu'ils avaient examinés une diminution très nette de la sensibilité nerveuse.

Les autorités, qui ont révélé les résultats de ces études, restent très prudentes et annoncent un complément d'enquête, notamment chez des enfants.

La société Hooker a réagi avec *une superbe indifférence.* Elle a accusé l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement d'avoir provoqué une *« panique prévisible parmi les habitants de Love-Canal par sa hâte à rendre publiques des études totalement inadéquates »*. Le porte-parole de la société a souligné que les malformations chromosomiques pouvaient parfaitement être imputables à une autre cause, *« par exemple des traitements médicaux assortis d'irradiations et de certains médicaments, l'excès de tabac, l'environnement ou des dispositions héréditaires »*.

Devant l'émotion de l'opinion, le président Carter vient de déclarer l'état d'urgence à Love-Canal et a demandé l'évacuation des 710 familles, soit 2 500 personnes, qui y habitent encore. Les personnes évacuées seront relogées aux frais du gouvernement fédéral pour une période qui pourrait aller jusqu'à un an, pendant laquelle des études approfondies seront entreprises sur la nature exacte des risques que les déchets de Hooker font courir à la région.

Les habitants de Love-Canal ont accueilli cette décision avec satisfaction, mais ils veulent aussi que l'Etat achète leurs maisons, qu'ils ne pourront, pensent-ils, plus jamais vendre.

Une jeune mère de famille, dont l'enfant de trois ans a des difficultés respiratoires, que les médecins attribuent à l'environnement de Love-Canal, a déclaré qu'elle avait abandonné le projet d'avoir un second enfant : la nouvelle des mutations chromosomiques qui affecteraient une bonne partie de la population de l'agglomération l'a terrifiée.

L'affaire de Love-Canal est ressentie avec d'autant plus d'acuité par l'opinion que plusieurs autres affaires de déchets chimiques industriels ont éclaté ces derniers mois : la plus grave a été l'incendie, en avril dernier, de trente-quatre mille barils de déchets chimiques qui ont brûlé pendant quarante-huit heures à Elizabeth, dans le New-Jersey. Ils étaient entreposés illégalement depuis des années et leur présence avait été signalée à plusieurs reprises par les riverains.

Un rapport fédéral qui vient d'être publié révèle qu'il y aurait aux Etats-Unis quelque quinze mille dépôts de déchets chimiques dangereux, dont certains font courir un danger mortel aux populations qui les entourent.

NICOLE BERNHEIM.

LE 10 JUILLET 1976 : SEVESO

Le samedi 10 juillet 1976, à 12 h. 40, un nuage toxique de dioxine s'échappe de l'usine chimique Icmesa située sur la commune de Seveso, à une vingtaine de kilomètres au nord de Milan. L'entreprise est contrôlée par la société suisse Givaudan, elle-même contrôlée par Hoffmann-La Roche.

Sept cent trente habitants du village et de la région seront évacués une quinzaine de jours plus tard et Seveso devient l'une des plus sérieuses affaires de *pollution que le monde industriel* ait eu à déplorer.

Plus de 1 800 hectares de terrains seront touchés par la catastrophe et un an plus tard une commission d'enquête pourra dresser un bilan particulièrement inquiétant : de 1976 à 1977, les cas de malformation de nouveau-nés passaient dans la région de quatre à trente-huit ; les maladies infectieuses dénoncées étaient trois fois plus nombreuses ; les avortements augmentaient de 20 %. Ces chiffres, notons-le, seront mis en doute par des scientifiques français.

En mars 1980, la société Givaudan était prête à verser 103 milliards de lires (500 millions de francs) à l'Etat italien et à la région de Lombardie.

MARINE MARCHANDE

LA C.G.T. APPELLE AU BOYCOTTAGE DES NAVIRES SOUS PAVILLON DE COMPLAISANCE

Un appel à un boycottage général de tous les navires utilisant des « pavillons de complaisance » a été lancé, le jeudi 22 mai à Saint-Nazaire, par les syndicats maritimes C.G.T., lors de la séance de clôture de leur cinquante-deuxième congrès. Les délégués ont proposé d'étendre cette sanction à tous les navires qui ne répondent pas aux conditions de sécurité réglementaires et à ceux à bord desquels existent des pratiques de discrimination raciale.

Les participants ont *« condamné énergiquement »* le recours à des intermédiaires indonésiens, telle sa société Nitour, qui fournit des marins étrangers payés 750 francs par mois, sans retraite ni Sécurité sociale. Ils ont précisé qu'il était encore plus scandaleux que cette fraude se fasse avec l'accord du ministre chargé de la marine marchande qui ne peut ignorer les lois d'ordre public que les armateurs doivent obligatoirement respecter.

Les congressistes ont d'autre part, dénoncé l'insuffisance de la flotte de commerce française. Au 1er janvier 1980, celle-ci était composée, selon un rapport, de quatre cent vingt-quatre navires au lieu de cinq cent quatre en janvier 1977. *« La France est au quatrième rang des puissances économiques mondiale, mais sa flotte de commerce n'occupe que le neuvième rang au monde. »*

TOURISME

● *Audition de M. Soisson par la commission des finances.* — A la demande des députés socialistes membres de la commission des finances de l'assemblée nationale, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, sera entendu, le 29 mai, par cette commission.

Cette audition est motivée par la publication dans le *Canard Enchaîné* du 14 mai d'un document faisant apparaître une utilisation illégale par la direction du tourisme, dont M. Soisson a la charge, d'un crédit budgétaire de 200 000 francs (*le Monde* du 15 mai).

PRESSE

LA SORTIE DU « PROGRÈS » PERTURBÉE PAR UNE GRÈVE

A la suite d'une *réunion* syndicale tenue jeudi soir 22 mai, les ouvriers rotativistes et les monteurs du *Progrès de Lyon* ont bloqué une grande partie de l'impression du journal, dans l'attente du résultat des discussions engagées entre leurs représentants syndicaux et un membre de la direction du journal sur les conditions de travail et les effectifs. *Cette rencontre s'étant prolongée* jusqu'à 2 heures, à l'imprimerie de Chassieu, seule une édition de l'Ain et celle de Lyon-Ville et banlieue ont été « roulées ». A Saint-Etienne, les éditions sont sorties normalement alors qu'à Grenoble aucune édition n'était publiée (*Grenoble « couvre »* l'Isère, les deux Savoies ainsi que les éditions de Rhône-Ardèche).

● *Au « Nouvel Observateur »,* à l'issue d'une assemblée générale du personnel, qui s'est tenue le jeudi 22 mai, les élus de l'intersyndicale C.F.D.T. - C.G.T. du comité d'entreprise ont annoncé qu'ils remettaient collectivement leur démission. Cette décision, ont précisé les intéressés, *« a été motivée par les refus répétés de la direction de donner au comité d'entreprise les moyens indispensables à un contrôle efficace de la gestion du « Nouvel Observateur ».*

● *La participation de Matra aux « Dernières nouvelles d'Alsace ».* — La société Haussmann gestion, sous-filiale de Matra S.A., qui avait acquis, il y a un mois, quelque 46 % du capital de la Librairie Aristide Quillet, actionnaire majoritaire, avec 69 %, des *Dernières nouvelles de Strasbourg),* vient de s'assurer une nouvelle participation dans la Librairie, portant celle-ci à 65,6 %.

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

constructions neuves

Soleil d'Espagne COSTA BRAVA Qualité de vie
Investissement de premier ordre



A partir de Paris, à 7 h de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE
Bungalows dès 140.000 FF

Excellentes possibilités de location.
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à :

DECESA FRANCE
87, rue de La Tour, 75016 PARIS.
DELEGACION GRUPO IMMOBILIARIO AGA
M-27

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
NP : Localité :

fonds de commerce

Côte d'Azur. Exceptionnel. Petite société céramique, pleine expansion, comprenant : atelier de 180 m2 entièrement équipé + magasin, emplacement central, bonne clientèle, petit loyer. Prix : 620.000 FRANCS. Tél. : (93) 63-70-15 (Hres Bur.)

A vendre
PAS-DE-PORTE à LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 P. + cave + grenier + w.-c.
TÉL. : 430-19-00.
Bail nf. Loy. min. 1.000 F/mois.

A VENDRE
FONDS DE COMMERCE
bar, tabac, hôtel, rest., rég. Est. 15 kilomètres EPERNAY, nationale 3. Tél. : (16-26) 50-31-23.

LANGUEDOC ROUSSILLON
CAMPING 3 HA ***NN
prox. plage, restaur., bar, pisc., vendu en tte propr. conjointem ou séparément. Belle installat. matér. import., log. de fonct. Prix à déb. Ecr. n° T 19.939 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

Part. à Part. Terrain à vendre. 11 km de CANNES. Château de Clavary. 5.200 m2 PC viabilité COS 5 %. Téléphoner au 16 (93) 36-34-24, à Grasse.

TERRAINS A BATIR
La Bastide, St-Laurent-les-Bains. Haute vallée de l'Allier, ligne S.N.C.F. Paris-Clermont-Nîmes. Altitude : 1 024 m
A VENDRE
Terrains à bâtir viabilisés Sup : 1.000 à 2 000 m2. Excellente exposition. Vue imprenable. Prix : de 15,58 à 50 F le M2. Pour ts renseignements, s'adr. à Me ADLOFF, Notaire à 48800 VILLEFORT. Téléph : 16 (66) 46-80-13

Particulier vend
TERRAIN A BATIR
REGION NARBONNE, à partir de 30.000 F (crédit possible), 15 km de la mer. Ecrire HAVAS, 32489 MARSEILLE.

villas

91 St-Germain-lès-Corbeil
Part. vend villa 5 pièces tt cft (124 m2), chauff. central gaz cellier + garage + tél., sur terrain clos de 660 m2 en gazon et planté de conifères.
PX 530.000 F Tél. 533-78-68 ou 075-05-31

propriétés

PONTHEVRARD PRES RAMBOUILLET
ravissante maison, réception, 5 chambres, poutres, cheminée, jardin 1.100 m2 clos. Tél. : 567-22-88.

Vends, bourg Sologne, maison tout confort, parc, étang, bord de rivière. Tél. : (54) 98-81-81.

Vends cause dépt. à 12 km Avignon, situat. privil., très beau mas provençal, 300 m2, ent. rénové. Possibilité ext. 150 m2 + dép. + garage, avec 11 ha jardin, produit en rapport prix : 2.200.000 F. Ecr. Mme GAFAGNINI, 13b, bd National, 13003 MARSEILLE.

OUEST - 80 km. Belle propriété ancienne, caractère, 260 m2, 7-8 p., 2 s. de bains, tr. beau parc 5.000 m2. Tél. : 32-54-21-74.

Provence, part. vds, 6 km Carpentras, belle ferme, 3 ch. + c. +séj.+dép., 4.000 m2, 650.000 F. Ecr. Ch. Fléchaire, La Tarlette, 84210 PERNES.

SUR ILF 20 km Nord-Ouest Paris
porte 5.000 m2, maison 100 m2. 600.000 F crédit. Propriétaire - 260-82-15

ORGEVAL (78)
SPLENDIDE PROPRIETE
300 m2 habitables, parc 1 ha. Piscine chauffée. Dépendances. AG. d'ORGEVAL - 975-76-14

RAMATUELLE L'ESCALET
Domaine privé bord de mer
VILLA AVEC PISCINE
255-04-51 - 16 (94) 79-22-70

PARC DE MALMAISON
Situation unique
Environs immédiats de Paris 400 m2 bâtis, 3.000 m2 terrain. Prix : 2.150.000 F. H B 708-19-51 (Poste 11). Le soir au 751-16-96

BOIS-LE-ROI (77)
propriété de style sur 1.800 m2 paysagés, sous-sol complet, chaufferie. Garage 2 voitures, rez-de-chaussée : entrée, cuisine aménagée, S. à M., séjour-salon de 85 m2, cheminée Louis XV, w.-c. ; étage : 4 chambres, S. de B., w.-c., grenier, bureau indépendant. Salle d'attente. Prix : 1.200.000 francs. Téléphone : 014-06-44.

fermettes

10 KM DREUX - Dans hameau, fermette ancienne aménagée, caractère, 8 pces + nombreuses dépendances, sur 2.200 m2. 685.000 F - Tél. jours ouvrables. 227-01-49 - Sur place : samedi 24, 16 h. au lundi 26, 12 h. Téléph : (37) 38-13-34

QUERCY, 20 km Sud CAHORS. Agréable fermette, sortie village 3 ha terrain. Maison pierre. Gros œuvre restauré. Eau, él., dépendances. Beau point de vue. Georges RESTE, « La Closerie », 47110 Ste-Livrade - (58) 01-33-41

PÉRIGORD
BELLE FERME ANCIENNE
dépend., jolie vue, beaux ombrages, terrain 5.000 m2. Prix : 225.000 F. Docum. sur demande, PROPINTER S.A., Maisons du Périgord, B.P. 23, 24103 Bergerac. Téléphone (53) 57-53-75.

SOLOGNE
A vdre b. propriété style fermette, 20 km sud Blois, prox autor., compr 6 P., ch amén. cuis., gar., grange, eau, électr terr 3.000 m2, nomb arb fruit pêche et chasse. Px 350 000 F. S'adr Me Jean ROUX, notaire, 41700 CONTRES - 16-54 79-53-08. Ecr. n° 6.233, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

pavillons

15 km VERSAILLES, indiv. ; sur 700 m2 terrain ; 150 m2 habit., compr. : cuis. aménagée, séj., cheminée, 4 ch., garage. Prix : 682.500 F. I.N. : 045-29-09.

MARLY-LE-ROI
BORDURE FORET, séj., 2 chb., cuis., bains, w.-c., rez-de-jardin, Pièces, s. d'eau, wc, gar., terr. 370 m2, chff. gaz. Px 550.000 F. Agence du Marché, 663-05-05.

maisons de campagne

Auvergne - Livradois - Vends maison ancienne restaurée, dans hameau. WC, salle de bains. Terrain attenant de 3.200 m2. 150 000 F - Tél. : (73) 72-40-25.

Part. à part. Vend proximité CHARTRES, 2 gdes maisons anciennes, entièremt closes de murs, 2 nivx. (170 m2 au sol) + Dépendances, Gros œuvre bon état. Eau, électr. Terr. 1.800 m2 comprenant arbres fruit. et pelouse, 645.000 F à débattre. Maurice Bessé, 3, r. Pasteur, Fontenay - sur - Eure (Eure-et-Loir). Visite tte la journée (les ven., sam., dimanche et lundi).

PÉRIGORD
mais. bourgeoise style XVIIIe, dans village, jolie vue au Midi, grand jardin, beaux ombrages centenaires. Prix 400.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A., Maisons du Périgord, - B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

domaines

VIRGINIE - U.S.A.
BOIS D'ACACIAS
Ferme de 120 ha au nord de Charlottesville, dans une région renommé pour ses magnifiques domaines et fermes productiv. Cette ferme est embellie par une résidence classique du dix-huitième siècle située sur un monticule élevé, d'où l'on voit les fermes aux terres luxuriantes. Sur les bords d'une rivière claire comme le cristal et sur fond de montagnes. Et pour un montant exceptionnel de U.S. dollars 360.000. En tant que spécialistes des propriétés les plus anciennes et les plus étendues de Virginie, nous sommes les plus qualifiés pour vous aider. Pour une brochure sur cette affaire et d'autres propriétés, veuillez écrire ou téléphoner à : ROY WHEELER REALTY CO. 401 E. High St.-Charlottesville, Va22 et 01 — 804/296-4171.

l'agenda du Monde

Offre de particuliers

A VENDRE
Machine à coudre semi-profess. NOVA-BERNINA électronique à usage ultra-facile, portative, gar. 1 an 1/2, moteur 3 ans, 2.500 F. Ecr. n° 6.238 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vends cause cessation chasse :
1) Carabine Express HEYM 9-3/74 R (tirée 11 cart.), certificat douane et cible d'essai 15.000 F.
2) Carabine KRICO 7/64 (tirée 18 cart.) avec lunette rail, montage pivot (gross. 2 à 7) 150 cart. RWS, 5.250 F.
Téléphone : 642-30-67 après 18 h.

Artisans

ENTREPRISE SPECIALISEE tous corps d'état, pour rénovation appartements, maçonnerie, plomberie, chauff., menuiserie, électricité, peinture. Ouvert durant les vacances. T. : 878-00-75.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock, 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Cours

PROBABILITE Rév. bacc. intensive
Méth. sûre, prof. certif. 2 fois 3 h. : 350 F - T. 788-28-76, soir.

ESPAGNE. Cours intens. espagn. pr adultes en été et pend. toute l'année. Pr ts renseignements, écrire Directeur cours espagnol ESADE M. Avda Pedralbes 60 Barcelona 34.

COURS D'HARMONICA
INDIVIDUEL et GROUPE
Classique et Moderne
G. MARGNOUX
Téléph. : 504-83-13 et 503-15-75.

Philosophie

Le centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 436-61-69.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e.T. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Instruments de musique

Vds piano STEINWAY 1,90 m, neuf (3 mois). Prix intéressant. Tél. : 633-73-55 ou 865-44-55 H.B.

GUY LABROSSE
TECHNICIEN ACCORDEUR
10, RUE VIVIENNE
75002 PARIS - Tél. : 260-06-39
PIANOS neufs et occasions — CLAVECINS —
Marques sélectionnées. Instruments garant VENTE. ACHAT. REPARATION ET ACCORD. Crédit à long terme sans apport personnel. Crédit personnalisé.

A SAISIR
PRIX EXCEPTIONNELS
avant travaux et réaménagement liquidation partielle stocks clavecins, pianos droits et à queue expertisés en l'état. Occasions, reprises, modèles d'exposition. Service et garantie assurés. STEINWAY CONCERT 4/4 état neuf : 100.000 F ; STEINWAY 2,11 m, palissandre : 74.000 F : SCHIMMEL 1/4 de queue 1,74 m. noyer : 30.000 F ; BOSENDORFER 2,25 m. (occas.) : 58.000 F ; DROITS D'ETUDE, récents : 6 à 8 000 F. DEUX BLUTHNER 1/4 de queue : 23 et 28.000 F. Divers : Rameau, Schimmel, Ibach : remise 20 %. Epinettes et clavecins 1 et 2 claviers : remise 30 à 50 %. PIANOS et CLAVECINS Daniel MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90.

Déménagements

Déménagements BOYER Transports 700-16-26 357-67-67 Paris-Province. Devis gratuits.

Stages

STAGE DE SCULPT. ETE 80. Ecr. J.-P. Ruiz Maison-Rouge, 19350 CHABRIGNAC - JUILLAC. TEL. : (55) 25-65-01.

STAGE D'ÉTÉ A PARIS
JUIN : cours d'ANGLAIS, CERAMIQUE, MODELISME : Stylisme - Toilisme - Marketing Dessin Mode, FORMATION CONTINUE. Renseignements et inscriptions : Paris American Academy, 9, r. des Ursulines, 5e. T. 325-35-09.

Sérigraphies

SÉRIGRAPHIES ORIGINALES et INEDITES SUR TEE-SHIRTS
LAUROLL Impasse du Tir. 92240 MALAKOFF. TEL. : 735-21-92

Répondeur téléphonique

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
Répond. et enregistre les appels. Prix intéressant. Appareil idéal pour partic. et professions libérales, etc. Pour renseignements : 639-19-75.

Troisième âge

VOTRE TROISIEME AGE dans un château historique, à 40 km Paris, autoroute Nord. Château Ermenonville (Oise). Chambres et appartements. Pension à court ou long terme : vacances, retraite, repos, convalescence. A partir de 160 F/jour T.T.C. 60440 ERMENONVILLE. Tél. : (4) 454-01-57 et 454-00-26.

PROJET A L'ETUDE : Création d'une maison de villégiature av. surveillance médicale pour personnes âgées dans un domaine à la campagne à proximité de Rennes et Nantes. Première phase : 30 places. S'adresser SERVICE-IMMO, 7, rue Bernus, 56000 VANNES. T. (97) 63-28-63.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

PROVINCE D'ALICANTE
JAVEA, loue juin-sept. 8.000 F., juill., 10.000 F., pav. 10 pers., s. bns, 2 w.-c., pisc., jdin 1.000 m2, gde terrasse, garage. Tél. avant 14 heures : 660-42-61.

BRETAGNE LE VAL-ANDRE
Belles plages sable fin, à louer juin, juillet, août et septembre, appartements ou villas standg. Agence CERVERA, B.P. 121, 22370 VAL-ANDRE. TEL. : (16-96) 72-97-29.

SUD-FINISTERE Particulier loue juin 1.800 F, juillet 3.000 F, septembre 2.000 F appartement tout confort, calme, 3 personnes. TEL. : 380-53-66.

PRES DEAUVILLE MANOIR 8 CHAMBRES, GD CFT. Juillet 15.000 F. soir (16-35) 85-22-67.

85800 VENDEE
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE. Meilleur ensoleillement Côte de Lumière, locations saisonnières tt cft, chauffage, résidences en bord de mer et arrière-pays. Location semaine, mois. Prix avantageux juin, 1er/15 juillet, sept. Agce O.T.I.F. Mer grande plage 85800 St-Gilles-Croix-de-Vie. TEL. : (51) 55-12-14.

A louer, La Trinité-s/Mer tr. b. maison bretonne près plage et port, gd jdin. T. (97) 25-01-46.

LES CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie) - 1.150 m. d'alt. Station ETE-HIVER - A louer STUDIO tout confort (4 pers.). TEL. : 304-42-41.

A LOUER FERME NORMANDE gd calme, 4 p., 6 pers., 25 km des plages de Coutainville. Juil. 2.500 F, août 3.000 F. T. 668-55-77.

SANTE et VACANCES au calme dans le Midi, soleil, air pur, pisc., tennis. Nombreuses excursions : mer, montagne. Reste quelques studios à louer, sem. Chaîne Thermale du Soleil, 32, avenue de l'Opéra 75002 PARIS. Téléph. : 742-67-91.

Séjours linguistiques

Pour séjour d'étude de la langue française, je cherche pour mon fils, 15 ans, gentille famille (de préférence d'instituteurs), lui enseignant également la grammaire), notre intent. étant de l'envoyer durant 3 ou 4 ans de vacances d'été en France. Prière d'envoyer offres avec indications des frais à : Erich R. Wegner Bockgasse 31 A-4020 Linz Autriche.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'Agence nationale pour l'emploi va porter son effort sur le placement des chômeurs

M. Jacques Baudouin, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), a déclaré, jeudi 22 mai, à Nice, qu'il espérait placer cent mille demandeurs d'emploi de plus qu'en 1979 et améliorer le rôle d'une institution qui centre, désormais, ses efforts sur le placement.

« Recentrage » : le mot est à la mode. Il illustre bien, en l'occurrence, la réorientation de l'A.N.P.E. Dans le dernier numéro de *Situations* (1) consacré au bilan d'activité 1979, M. Baudouin utilise à dessein ce néologisme pour souligner que le placement des demandeurs d'emploi est en train de redevenir, avec l'application de la réforme décidée en janvier 1979 par le gouvernement, l'occupation première de l'organisme d'Issy-les-Moulineaux (*le Monde* du 16 mai). Peu à peu déchargée des tâches administratives qui, s'amoncelant au fil des ans, avaient fini par entraver le meilleur de son action, l'A.N.P.E. a renversé l'an dernier une fâcheuse tendance : le nombre global de ses placements, qui était tombé de 850 900 en 1976 à 666 800 en 1978, est en effet remonté à 689 200 en 1979.

M. Baudouin dit que *« les résultats enregistrés au cours du premier trimestre 1980 — qui marquent un bond en avant — prouvent que le redressement esquissé en 1979 ne repose pas sur les aléas de la conjoncture, mais traduit une mutation durable »*.

Il espère réaliser cent mille placements supplémentaires par an, si possible dès 1980. Le pari doit être tenu, ne serait-ce que pour faire face à l'escalade équivalente du chômage prévue par l'ensemble des experts. La bride paperassière qui retenait trop souvent les prospecteurs-placiers (P.P.) dans leurs fauteuils est relâchée : *580 000 visites de prospection* auprès des entreprises ont été faites l'an dernier, contre 306 000 en 1978. Il s'effectuera 800 000 visites d'entreprises en 1980, escompte le patron de l'A.N.P.E.

Les « P.P. », comme on les appelle familièrement à l'Agence, commencent à refaire la loi sur le marché du travail, tout en sachant bien que l'organisme d'Issy-les-Moulineaux n'a pas, malgré un article du code du travail tombé en désuétude, le monopole de l'emploi : petites annonces de presse, cabinets de recrutement, entreprises de travail temporaire, relations personnelles, etc., lui font une vive concurrence.

C'est pourquoi M. Baudouin entend attaquer sur tous les fronts, y compris le travail saisonnier avec l'opération « Neptune » *tune »*, en Bretagne, et l'opération « Calypso » en Poitou-Charentes. Des accords ont été conclus avec E.D.F. pour ses chantiers nucléaires et avec Air France.

En 1979, l'A.N.P.E. a traité au total 1 247 100 offres d'emploi contre 1 206 000 l'année précédente. Mais elle en avait examiné 1 551 800 en 1976. Le redressement est *« encourageant mais modeste »*, reconnaît le directeur général. La pente aurait-elle été remontée plus vite si l'organisme d'Issy-les-Moulineaux avait été transformé en établissement public à caractère industriel et commercial, comme le préconisaient à la fois le rapport Farge, Robert Boulin et M. Jacques Baudouin ? Ce dernier, lui-même membre de la haute juridiction, estime qu'en donnant un avis défavorable le Conseil d'État ne s'est pas montré *« très réaliste »*.

Les syndicats de l'agence, notamment la C.G.T. et la C.F.D.T., étaient farouchement opposés à ce qu'ils appelaient *« la privatisation de l'A.N.P.E. »*. S'ils redoutent toujours ce danger avec l'arrivée du C.N.P.F. dans le conseil d'administration tripartite (gouvernement, patronat, syndicats) qui doit être installé à la mi-juin, ils combattent surtout aujourd'hui *« l'autoritarisme »* de leur directeur nommé il y a un peu plus d'un an pour appliquer la réforme gouvernementale.

M. Baudouin dit pour sa part : *« J'ai de l'autorité, certes. Mais suis-je autoritaire ? Je suis bien évidemment incapable de juger moi-même. »*

L'accusation syndicale a été tout aujourd'hui l' *« affaire Sanchez »* (*le Monde* du 29 avril). Ce chef d'agence de Stains (Seine-Saint-Denis), secrétaire fédéral cégétiste et membre du P.C., a été traduit en conseil de discipline pour avoir eu, selon la direction, une attitude *« violente »* à l'égard de M. Bongrand, secrétaire général de l'A.N.P.E. Le jour où M. Sanchez est passé devant le conseil de discipline, une grève nationale, déclenchée par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., a été moyennement suivie : 17,5 % (près de 23 % à Paris). Curieusement, les syndicats n'ont pas réagi au verdict intervenu un peu plus tard : M. Sanchez, tout en conservant ses fonctions, a été sanctionné d'une baisse d'indice de 60 points, soit une diminution de salaire de 800 francs par mois, et quatre ans de carrière à rattraper.

D'une façon générale, les syndicats de l'agence qui ont toujours souffert d'un manque de personnalités sont peu écoutés de l'ensemble des quelque neuf mille agents. Leur demi-douzaine d'appels à la grève depuis la mise en place de la réforme a été entendue par un faible pourcentage de salariés. *« Comportement suicidaire »*, estime M. Baudouin, qui ajoute par ailleurs : *« Il n'est pas admissible qu'un membre de la hiérarchie signe une pétition ou fasse grève contre son patron. »*

« Au travail » semble être à l'heure actuelle la devise du directeur de l'A.N.P.E. pour tenter de juguler en partie la montée du chômage. *« Le climat de confiance et de franche coopération qui s'instaure progressivement entre les personnels de l'Agence et ses partenaires est, à cet égard, de bon augure »*, note-t-il avec satisfaction.

Mais M. Baudouin reconnaît dans le même temps les principales faiblesses de l'organisme d'Issy-les-Moulineaux : formation insuffisante ; absentéisme trop élevé (avec 6 % de plus à Paris qu'en province) ; structures budgétaires déséquilibrées (85 % de dépenses de personnel) ; effectifs « opérationnels » insuffisants.

La balle est dans le camp de la *Rue de Rivoli*... Aussi M. Baudouin ne pense pas, dans un proche avenir, créer véritablement de nouvelles agences — au nombre d'environ six cents actuellement. Il entend simplement *« dédoubler »* les plus importantes d'entre elles, en revalorisant d'autre part les fonctions de chef d'agence et chef d'antenne. Cette dernière disposition sera du reste l'une des principales bases des négociations sur le statut du personnel qui doivent s'ouvrir à la mi-juin. Syndicats et direction discuteront aussi des problèmes de carrière, de salaires, le but étant de mieux aligner le statut des agents de l'A.N.P.E. sur celui de la fonction publique.

Enfin, le pointage « physique » des chômeurs va être progressivement abandonné : dès le 1er juillet, les demandeurs d'emploi de Saône-et-Loire, de l'Aveyron et du Vaucluse vont, grâce à des chèques optiques qui leur seront remis à leur inscription, être pointés par correspondance. Dix-sept autres départements adopteront ce système d'ici la fin de l'année, l'ensemble du territoire devant être « couvert » dans le deuxième semestre de 1981.

Dans le même temps, cinq cents contrôleurs, appartenant non pas à l'A.N.P.E. mais au ministère du travail et de la participation, feront du porte-à-porte pour tenter de débusquer ces « faux chômeurs » dont le gouvernement parle tant.

MICHEL CASTAING.

(1) Magazine trimestriel de l'A.N.P.E., n° 43, avril-mai-juin, 8 F.

EN JUIN

C.G.T. et C.F.D.T. organiseront séparément des actions sur les bas salaires

Les confédérations C.G.T. et C.F.D.T. ont, chacune de leur côté, annoncé les actions prioritaires qu'elles entendent développer en juin.

A l'issue de son comité confédéral national, réuni les 21 et 22 mai, la C.G.T. a décidé de faire de juin *« un mois de lutte d'une ampleur exceptionnelle »* axé essentiellement sur le pouvoir d'achat, les bas salaires et le SMIC à 3 100 F. La C.G.T., qui invite ses organisations à *« multiplier les initiatives d'action »* sur la durée du travail, les formes précaires d'emploi, la défense du service public, etc., propose, sur le thème revendicatif des bas salaires, « Une initiative nationale » lors de la deuxième quinzaine de juin, avant la réunion de la commission supérieure des conventions collectives. Celle-ci doit, en effet, être consultée sur le nouveau montant du SMIC au 1er juillet.

Même initiative à la C.F.D.T. Son bureau national, réuni les 21 et 22 mai, a confirmé l'organisation d'une semaine d'action du *2 au 6 juin contre les bas salaires* et une forte revalorisation du SMIC, et annoncé une autre action — *« un temps fort »* — fin juin pour l'amélioration des bas salaires et du SMIC afin d' *« aboutir à une mobilisation encore plus massive des salariés dans la lutte contre les inégalités »*.

Interrogé sur les perspectives d'unité d'action, la C.F.D.T. a indiqué qu'elle n'avait pas encore reçu de réponse de la C.G.T. à sa proposition d'initiative commune sur les bas salaires, mais qu'elle *allait relancer sa proposition.*

Les grèves à E.D.F.

LES DÉLESTAGES ONT TOUCHÉ L'ENSEMBLE DES RÉGIONS

Les délestages entraînés par la grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. ce 23 mai, ont touché l'ensemble des régions, progressivement à partir de 9 heures. La baisse de la production s'est traduite par une « puissance manquante » d'environ 25 %, indique-t-on au siège d'E.D.F. Les coupures intermittentes ont parfois atteint deux heures.

La direction de l'E.D.F. estimait que la situation devrait redevenir normale vers 13 heures.

Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. protestent contre les dispositions d'un projet de loi sur la protection et le contrôle des matières nucléaires, adopté en première lecture le 22 mai, qui, selon eux, comportent une atteinte au droit de grève.

Lire en page 16 le compte rendu parlementaire.)

● *La nouvelle fédération unifiée des postiers C.F.D.T.* comptera 45 000 adhérents sous le nom de Fédération démocratique unifiée des travailleurs des P.T.T. C.F.D.T. Elle regroupe avec l'ancienne fédération C.F.D.T. des P.T.T. la Fédération nationale autonome des télécommunications.

● ERRATUM. — Une erreur nous a fait écrire dans l'article consacré au bilan de la première phase du troisième pacte pour l'emploi des jeunes (*le Monde* du 23 mai, page 44) que la baisse enregistrée par rapport à mai 1978 était de 84,6 %. Il fallait lire 27,6 %.

A Roissy

HEURTS ENTRE NETTOYEURS GRÉVISTES ET OUVRIERS OCCASIONNELS

Le calme était revenu, le vendredi matin 23 mai, dans l'aérogare de Roissy sur l'aéroport Charles-de-Gaulle où des incidents s'étaient produits, dans la nuit, entre des nettoyeurs grévistes et des ouvriers venus de Paris pour assurer l'entretien.

Une équipe d'une quarantaine *d'ouvriers occasionnels avait*, en effet, entrepris, peu après minuit, sous la protection de C.R.S. et de policiers en civil, le nettoyage de l'aérogare où une grève des nettoyeurs, soutenue par la C.G.T. et la C.F.D.T., dure depuis dix jours. Des heurts s'étaient alors produits entre ces ouvriers appartenant à l'Union des services publics (U.S.P.), l'entreprise de nettoyage sous-traitante qui a passé un contrat avec l'Aéroport de Paris, et une vingtaine de grévistes qui ont renversé les poubelles au fur et à mesure qu'elles étaient remplies. Des coups de poing ont été échangés.

Les grévistes — près d'une centaine sur un effectif de cent vingt-sept, — sont tous des immigrés. Ils perçoivent un salaire net de 2 190 F par mois. Ils s'estiment encore plus mal payés que les nettoyeurs du métro parisien qui viennent de terminer un long mouvement de grève. Ils demandent que leur salaire net minimum soit porté à 2 800 F.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

A VENDRE
(cause retraite)
OPTIC-PHOTO avec stock 160.000 F
Magasin avec 2 pièces et cave (35 m2 + 18 m2)
Loyer annuel : 15.000 F
Entre métro GARE DU NORD et CHAPELLE
Téléphone : 607-89-26 et 206-66-11

ÉNERGIE

« Le Canada vendra bientôt de l'uranium à la France »

nous déclare le ministre de l'énergie du gouvernement d'Ottawa

M. Marc Lalonde, ministre canadien de l'énergie, participait jeudi 22 mai, à Paris, à la réunion de l'Agence internationale de l'énergie. M. Lalonde, qui est québécois (il est député de la circonscription d'Outremont, dans la banlieue de Montréal) et l'un des plus anciens compagnons de M. Trudeau, a rencontré, jeudi, M. Giraud, ministre de l'industrie, auquel il a annoncé la volonté du Canada de vendre à l'avenir de l'uranium à la France. Le ministre canadien se rend ce vendredi à Alger pour une visite de deux jours. Au cours de son séjour à Paris, il nous a accordé une interview sur les questions qui intéressent son département.

— M. Trudeau a indiqué qu'après l'échec des indépendantistes au référendum québécois, l'heure était à la négociation avec les provinces. Cela s'étend-il au domaine de l'énergie ?

— Il a dit que tout était sur la table, en effet. Mais cela concerne les pouvoirs des provinces et pas seulement les nôtres. Certaines provinces ont manifesté le désir de voir leurs ressources énergétiques mieux garanties. L'Alberta a une position extrême, la Saskatchewan un peu moins, Terre-Neuve également affirme que les fonds miniers sous-marins sont de son unique ressort (1). Pourtant, il est nécessaire que le gouvernement central ait des pouvoirs suffisamment forts pour permettre le maintien d'une politique nationale qui ne soit pas dictée par une seule ou par deux provinces.

— Que dit la Constitution (l'Acte de l'Amérique du Nord (1867) et la jurisprudence de la Cour suprême) sur cette question ?

— Il n'y a pas de doute que les ressources naturelles appartiennent aux provinces, mais le gouvernement fédéral a le droit (même s'il ne l'utilise pas nécessairement à chaque fois) de légiférer ou de réglementer dès qu'une frontière provinciale est franchie. Depuis 1973-1974, nous avons ainsi un prix unique (modulé en fonction des frais de transport) pour tout le Canada.

— Combien prélève le pouvoir central ?

— Très peu. La province prend 45 % et nous seulement 10 % sur chaque dollar canadien de pétrole vendu. En revanche, il y a une taxe à l'exportation très élevée puisqu'elle est égale à la différence entre le prix domestique et le prix international. Elle peut donc atteindre 15 dollars, mais les quantités exportées sont minimes.

— L'Alberta place 30 % des revenus tirés du pétrole et du gaz dans un fonds d'épargne spécial, l'Heritage Fund, destiné aux « générations futures » de la province. Cela constitue dès maintenant des sommes considérables. Ottawa a-t-il un droit de regard sur cet argent ?

— Pas du tout. Ils peuvent le geler dans une banque ou acheter des puits de pétrole en Arabie Saoudite s'il leur en prend fantaisie.

— Le gouvernement conservateur est « tombé » à cause de la taxe de 18 cents par gallon qu'il avait proposée pour l'essence. De son côté, l'Alberta pousse à une augmentation immédiate visant à rattraper les prix mondiaux. Qu'allez-vous faire ?

— Le calendrier est établi, mais je ne peux pas le dévoiler maintenant. Le prix du pétrole sur le marché intérieur est actuellement de 14,75 dollars le baril. Pour cette année, la hausse sera de moins de 4 dollars. De toute façon, l'augmentation sera inférieure à celle qui était prévue pour les quatre années à venir par les conservateurs et les prix resteront donc très en dessous du cours mondial.

— Un consortium à capitaux français, Amok, a commencé l'extraction d'uranium dans le Saskatchewan. Jusqu'à présent, la France ne peut acheter cet uranium, le Canada n'estimant pas suffisantes les assurances données qu'il ne sera pas utilisé à des fins militaires. Où en est-on ?

— J'ai eu une excellente réunion avec M. Giraud. Le problème va être réglé dans les semaines qui viennent, puisque la France est sur le point de signer un accord tripartite avec Euratom et l'Agence de Vienne. Dès lors, la France sera traitée sur le même plan que les États-Unis et pourra nous acheter de l'uranium. Les inspecteurs de l'Agence de Vienne feront les contrôles nécessaires.

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) L'Alberta produit 85 % du pétrole du Canada, qui est lui-même autosuffisant à 60 %. Des recherches qui n'ont pas encore abouti mais semblent prometteuses se poursuivent au large de l'île de Terre-Neuve.

L'impuissance des pays industrialisés

(Suite de la première page.)

Le secrétariat de l'A.I.E. estime à 4 millions de barils par jour (200 millions de tonnes par an) la réduction nécessaire par rapport aux 36,2 millions de barils par jour *« afin de refléter à la fois les possibilités d'économies et la situation probable de la production pétrolière »*.

Le pessimisme est plus vif encore aux États-Unis. Une étude des services budgétaires du Congrès, publiée le 22 mai, prédit que les tensions sur le marché pétrolier pourraient faire passer le prix du brut à 52 dollars le baril dès 1985.

On s'attendait, dans ces conditions, que les ministres chargés de l'énergie dans les vingt et un pays membres de l'A.I.E. (la France n'a pas adhéré à l'Agence) prennent des mesures concrètes. Or le communiqué final de la réunion de Paris fait principalement état de décisions de principe. Les ministres sont convenus de se consulter à bref délai en cas de diminution de l'offre et de réduire davantage leurs importations quotidiennes. Ils se sont aussi engagés à réduire le rapport entre le taux de croissance de la PIB et celui de la consommation pétrolière à 0,6 % et à limiter à 40 % la part du pétrole dans leur bilan énergétique d'ici 1990.

Enfin, ils ont décidé de mettre au point un système d'instruments de référence et de plafonds qui permette d'agir à court terme pour limiter les effets économiques préjudiciables d'éventuelles perturbations du marché pétrolier tenant aux prix ou au volume des approvisionnements. Pour le reste, le communiqué final fait état de l'inévitable recours au charbon et au nucléaire et exprime *« l'espoir de voir les pays producteurs de pétrole adopter une conception analogue de la contribution qu'ils devraient apporter à l'amélioration de la situation économique mondiale »*, avec, pourtant, une ouverture à l'OPEP puisque les ministres ont reconnu qu' *« il importait que les problèmes énergétiques soient traités lors des prochaines négociations globales au sein du système des Nations unies »*.

Mais les mesures précises qu'ont tenté d'obtenir les États-Unis de leurs partenaires n'ont pu être adoptées. Les Allemands comme les Japonais se sont opposés à la fixation dès à présent de nouveaux plafonds d'importation en baisse pour 1985, de même qu'ils ont refusé la réduction automatique de ces plafonds annuels en cas de réduction de l'offre.

Cette incapacité des pays industrialisés à prendre des décisions concrètes reflète leur perplexité devant les mouvements de prix. Les pays consommateurs ont le sentiment d'avoir rempli leur rôle depuis un an. M. Duncan, le secrétaire américain à l'énergie, soulignait ainsi que pour les quatre premiers mois de l'année la consommation pétrolière des États-Unis a baissé de plus de 10 % et la consommation de carburant de 7,9 %. De même, au Japon la demande intérieure de *pétrole* a chuté de 12,5 % au mois de mars.

Cette réduction des consommations est sensible sur le marché mondial — excédentaire actuellement de quelque 2 millions de barils par jour, — ce qui se reflète dans les prix du marché libre. Le dernier bulletin pétrolier publié le 22 mai par la Commission européenne fait état d'une baisse de 8 % du niveau des prix des produits pétroliers sur le marché libre de Rotterdam entre le 5 et le 12 mai.

Et pourtant les pays producteurs *continuent* de relever leurs prix. Les consommateurs ne savent donc plus que faire à court terme pour passer le mieux possible cette période transitoire au cours de laquelle seront réalisés les changements structurels de leurs économies.

L'adoption le 22 mai par la commission mixte du Congrès américain de la loi sur les hydrocarbures de synthèse — qui devrait donc être approuvée par les deux Chambres et soumise à la signature présidentielle avant l'été — montre bien les contradictions qu'il peut y avoir entre le court et le long terme.

Le dispositif légal et financier mis en place pour aider à la construction d'ici à 1987 de dix unités de production de pétrole de synthèse (à partir de charbon ou des schistes) d'une capacité de 50 000 barils par jour chacune — ce qui coûtera 25 milliards de dollars — devrait permettre à l'horizon 1995 de réduire les importations américaines de *« brut »* de quelque 2 millions de barils par jour.

Mais, inquiets pour le court terme, les membres du Congrès ont aussi adopté la constitution de réserves stratégiques — dans des dômes de sel le long de la frontière mexicaine — de 750 millions de barils ; cela va non seulement peser sur la demande mondiale, mais se heurter à l'opposition plusieurs fois rejetée des pays de l'OPEP et même de l'Arabie Saoudite, qui estime que tant qu'à garder le pétrole en terre, mieux vaut qu'il soit dans le Golfe qu'aux États-Unis...

Parce qu'ils ont réagi trop tard, les pays industrialisés voient leurs moyens d'action considérablement réduits. Comme le soulignait M. Duncan, *« ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de réduire notre demande »*.

BRUNO DETHOMAS.

LA BAISSE DU TAUX D'INTÉRÊT ET L'ASSOUPLISSEMENT DE LA POLITIQUE DU CRÉDIT AUX ÉTATS-UNIS FONT BAISSER LE DOLLAR

Déjà déprimé, jeudi 22 mai, le dollar s'est encore affaibli à la veille du week-end, revenant un peu au-dessus de 1,78 DM à Francfort contre 1,79 DM, et à 4,15 F à Paris contre 4,16 jeudi et 4,17 F mercredi. A Tokyo, il a glissé de 223 yens contre 225 yens, tombant à son plus bas niveau depuis sept mois, malgré les interventions de la Banque du Japon. Ce repli a été provoqué par la nouvelle baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et l'assouplissement de la politique restrictive sur le crédit menée par les autorités monétaires. Les principales banques ont diminué leur taux de base (« prime rate ») de 1 %, le ramenant à 15 % ou 15 1/2 % suivant les établissements.

De son côté, la Réserve fédérale a annoncé, jeudi 22 mai, une levée partielle des mesures restrictives prises le 17 mars 1980 pour éponger les disponibilités des banques et freiner l'octroi des crédits : dès la semaine prochaine, le taux des réserves obligatoires non rémunérées que les banques étaient obligées de constituer auprès de la Réserve est ramené de 10 % à 5 %, celui des réserves constituées par les établissements financiers de crédit à la consommation revenait de 15 % à 7 1/2 %.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui avait fléchi à près de 500 dollars, s'est raffermi au-dessus de 510 dollars, en liaison avec les événements de Corée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1495	4,1555	+ 115	+ 140	+ 190	+ 225	+ 525	+ 605
$ can	3,5731	3,5796	— 47	— 3	— 16	+ 56	+ 283	+ 395
Yen (100).	1,8625	1,8676	— 23	+ 4	— 68	— 37	+ 43	+ 94
DM	2,3279	2,3333	+ 53	+ 82	+ 99	+ 126	+ 340	+ 406
Florin ...	2,1149	2,1202	+ 26	+ 45	+ 43	+ 67	+ 174	+ 227
F.B. (100).	14,4579	14,4844	— 580	— 390	— 940	— 670	—1562	—1094
F.S.	2,5927	2,5986	+ 137	+ 168	+ 282	+ 319	+ 401	+ 970
L. (1 000) .	4,9478	4,9561	— 273	— 186	— 489	— 391	—1271	—1071
£	9,6814	9,6979	— 458	— 341	— 847	— 729	—1883	—1666

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/16	9 9/16	9 3/8	9 3/4	9 3/8	9 3/4	9 3/16	9 9/16
$ E.-U. ..	8	8 3/8	8 3/4	9 1/8	9 1/4	9 5/8	9 1/16	10 1/16
Florin ...	11	11 3/4	10 7/8	11 5/8	0 7/8	11 5/8	10 3/16	10 11/16
F.B (100).	17 3/4	20 1/4	15 3/4	16 3/4	15 3/4	16 3/4	14 1/2	15 1/2
F.S.	1 5/8	2 3/8	5 9/16	5 15/16	5 9/16	5 15/16	5 3/8	5 3/4
L. (1 000) .	13 3/4	16 1/4	16 1/2	18 3/8	17	18 3/8	17	18 3/8
£	16 7/8	17 5/8	16 7/8	17 3/4	17	17 7/8	16 1/8	17
Fr. franç. .	12 1/4	12 3/4	12 3/4	13	12 3/4	13	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

Conduite des affaires et valeurs culturelles

(Suite de la première page.)

La crainte du chômage a sûrement paré l'entreprise de certaines vertus qu'elle n'avait pas auparavant, même si celles-ci ne franchissent pas le mur des usines et ne remuent pas l'opinion. Mais dans la mesure même où l'enracinement est plus souhaité qu'auparavant, il convient de mieux aménager la vie professionnelle.

Selon des enquêtes d'opinion menées auprès de grandes entreprises (4), la première cause invoquée par le personnel pour expliquer un climat social moyen ou mauvais dans l'entreprise est le cloisonnement entre les services. Le manque de communication est très vivement ressenti, et l'on observe que le désir d'être informé correspond avant tout à un besoin d'être considéré. A quelque degré de l'échelle hiérarchique, le travailleur ne peut plus admettre de recevoir au compte-gouttes les données qui l'aideraient à se situer à l'intérieur de l'entreprise, alors que, au dehors, il est submergé d'informations.

Augmenter le nombre des moyens de communication ne servirait à rien si un climat de dialogue n'était pas instauré dans l'entreprise. Pour y parvenir, la révision des fonctions hiérarchiques est indispensable. Un cas concret a été exposé récemment au colloque C.N.P.F.-C.R.C. par un jeune P.-D.G., M. François Delachaux. Il dirige une « micro-multinationale » (six cents personnes, mais onze filiales étrangères, dont huit hors d'Europe). C'est le souci de redresser la barre de la rentabilité qui a conduit à un programme de décentralisation considérable du pouvoir de décision, étalé sur deux ans. Aujourd'hui, les agents de maîtrise se voient accorder l'autorité et l'autonomie nécessaire pour embaucher, licencier, décider de rémunérations personnalisées, gérer avec souplesse les retards et les absences... et rendre ainsi les cadres disponibles pour d'autres tâches.

A l'étranger, sous des formes variées, la même évolution se poursuit, et le plus intéressant est de tâcher de percevoir l'effet de la crise sur les mentalités du personnel et des dirigeants d'entreprise.

Selon Mme Carmen Lakaschus (5), les Allemands, rassurés sur le plan économique, connaissent un vide émotionnel qui se traduit en ce moment par une poussée de romantisme (amour de la nature). Le besoin de « participation » dans l'entreprise est beaucoup moins répandu qu'on ne le croit. Un récent sondage chiffre à 59 % le nombre de « résignés », et chez les jeunes le sentiment qu'il n'y a pas grand-chose à faire à travers la firme... ou ailleurs est encore plus élevé. 80 % des personnes interrogées trouvent en revanche dans la famille de quoi compenser la froideur de la vie industrielle.

L'image de l'employeur évolue : on demande qu'il ait un certain « charisme », mais depuis quelques années la méfiance envers les multinationales augmente. « L'économie sociale de marché » inventée par Erhard est toujours aussi bien considérée et le gouvernement est tout à fait crédible pour 69 % des personnes interrogées. En revanche, faute de bonnes communications, le syndicat allemand n'a pas réussi à drainer un fort courant d'opinion favorable.

Au Japon, le système de gestion industriel et les rapports entre le personnel et les dirigeants ont toujours été très spécifiques, la caractéristique la plus étonnante pour l'Occidental étant l' « emploi à vie » assuré dans l'entreprise à partir d'une certaine taille. La crise va-t-elle remettre en cause cet acquis fondamental ? Selon M. Masaru Yoshimori, professeur associé à Paris-Dauphine, il n'en est pas question. Selon une enquête publiée dans le *Nihon Keizai Shimbun*, 82 % des cent quatre-vingt un dirigeants d'affaires, 79 % des cent soixante-neuf représentants des syndicats des grandes entreprises et 68 % des cent six universitaires consultés pensent que l' « emploi à vie » mérite de continuer à exister. Une très forte majorité de ces mêmes personnes interrogées pensent que d'ici à 1990 ce système ne subira pas de transformation importante.

Une autre enquête menée par l'Université de Tokyo va dans le même sens, mais ce sont surtout, cette fois, les représentants des syndicats qui pensent que le système d'emploi à vie est une bonne chose, pour la stabilité de la vie personnelle et professionnelle et la garantie de l'emploi. Du côté des dirigeants, c'est évidemment la loyauté des employés pour leur entreprise qui est assurée grâce à ce système, qui n'empêche pas, bien sûr, que les employés japonais puissent être déplacés à l'*intérieur du groupe (6)*.

En revanche, la crise a conduit les employeurs à remettre en cause d'autres caractéristiques typiques de la gestion japonaise, mais moins fondamentales. Ainsi, les retraites ne sont plus reculées et même on encourage le personnel à les prendre prématurément. De même, les augmentations de rémunérations quasi automatiques des employés à partir d'un certain âge sont souvent supprimées.

Du côté américain

On voit combien la mentalité d'un peuple influe sur la manière de conduire une affaire. Du côté américain, cela fait déjà un certain temps que les firmes ont conscience qu'elles fonctionnent non seulement pour un marché mais dans un environnement politique, où l'opinion et les changements de culture sociale ont une grande importance. Par vagues successives, les valeurs ont été de plus en plus intégrées dans le « paysage » du business par suite des réactions du public : au début des années 60, des ententes illicites sur les prix de la construction électrique ont conduit des managers en prison ; durant la guerre du Vietnam, de violentes critiques ont été adressées à l'industrie chimique qui contribuait à la fabrication des bombes au napalm ; plus près de nous, les pots-de-vin distribués généreusement par la firme Lockheed ont scandalisé l'opinion ; les campagnes de Ralph Nader ont rendu beaucoup plus exigeants les consommateurs, et les écologistes n'ont pas fait non plus de cadeaux...

Comment insérer la morale dans les prises de décision ? se demandait récemment (3) M. Kirk Hanson, de l'université de Stanford. Les cadres sont assez gênés, et c'est vraiment au niveau de la direction générale que la question se pose. Des « codes de conduite » fleurissent dans un nombre de plus en plus important de firmes américaines, et des comités issus de collectivités locales se multiplient pour donner des conseils aux chefs d'entreprises.

Autre évolution notable dans la gestion des firmes américaines : les progrès du statut de la fonction « Personnel » qui se situe maintenant au plus haut niveau de la hiérarchie (vice-président, en charge des relations humaines). Selon M. Marc Ribet qui effectue de fréquents séjours professionnels aux Etats-Unis (7) « *la hiérarchie consacre près de la moitié de son temps à résoudre des problèmes humains de toute nature... On parle de plus en plus des performances sociales de l'entreprise... critère de santé auxquels sont de moins en moins insensibles les financiers de Wall Street* ». Selon de nombreux experts américains, la chute de la productivité dans les entreprises s'explique beaucoup plus par des facteurs humains que technologiques.

Les valeurs qui prévalent dans la gestion du personnel sont notamment la reconnaissance de l'autonomie et de l'indépendance du personnel vis-à-vis de l'entreprise, la libre expression des comportements authentiques, le rejet de tout modèle *a priori*. Ce qui se traduit par une individualisation accrue des statuts. Parallèlement aux horaires souples, on voit se développer les retraites, les plans de carrière et même les courbes de salaires « à la carte ».

Avec des caractéristiques colorées par tout un fonds culturel, les entreprises n'échappent plus au grouillement des idées de la cité, aux phénomènes culturels véhiculés par les mass media. L'industriel n'est plus seulement cet « *homme qui travaille à produire ou à mettre à la portée des différents membres de la société un ou plusieurs moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques* », tel que le définissait Claude-Henri de Saint-Simon. Il appartient à un réseau de forces où l'on ne distingue plus l'économique et le social, où le culturel réagit constamment sur le technique, où le mur entre la vie de l'usine et celle du dehors s'amincit étrangement. Ceux qui n'auront pas compris cette mutation apparaîtront bientôt comme les diplodocus du vingtième siècle.

PIERRE DROUIN.

(4) Mme Françoise de Barbeyrac, *Humanisme et Entreprise*, n° 3 021, 77, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine.

(5) Qui dirige à Francfort un institut de recherche de base sur le marketing et les motivations, et qui fit une communication à la rencontre organisée par le C.P.A. et l'Institut de l'entreprise (voir note 3).

(6) Lire l'article de Philippe Pons dans « le Monde de l'économie » daté 11-12 mai.

(7) Lire son interview dans *C.N.P.F. 80*, numéro de mars 1980.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à l'aide apportée par le gouvernement fédéral américain à Chrysler, publié dans nos éditions datées du mardi 13 et du mercredi 14 mai, page 43, nous indiquions que le groupe automobile devait rassembler 1,43 million de dollars. C'est 1,43 milliard de dollars qu'il fallait lire. De même, la garantie d'emprunt accordée par l'Etat est, elle, de 1,5 milliard de dollars, comme il est indiqué dans le titre, et non 1,5 million de dollars, comme il est mentionné une fois dans l'article.

● *Extension de l'usine Peugeot de Lille.* — Pour satisfaire les commandes de moteurs Diesel à la suite de l'accord de coopération passé avec la société indienne Mahindra (*le Monde* du 21-4) Peugeot-Lille doit s'étendre. Les installations de Lille vont être développées vers une commune voisine, Lezennes. Un nouvel atelier de 2 500 mètres carrés est en cours d'installation. — *(Corresp.)*

LES ACTIVITÉS DE MANUFRANCE VONT ÊTRE « FILAILISÉES »

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance s'est réuni, le jeudi 22 mai. Il a pris acte de la démission de M. Mestries de son poste de président-directeur général, survenue dix jours auparavant. Ce dernier, bien qu'ayant conservé son poste d'administrateur, était absent.

Après avoir rappelé son opposition au démantèlement de l'entreprise et affirmé « *qu'il ne cautionnera pas les tentatives éventuelles visant à distraire* le Chasseur français *du complexe Manufrance* », le conseil d'administration estime toutefois que « *l'arrivée d'investisseur nouveaux nécessite l'adoption d'une stratégie de cloisonnement juridique des secteurs d'activité* ».

La Société nouvelle Manufrance « *sera garante des accords croisés conclus entre les différentes sociétés, notamment pour maintenir les effets de synergie* ». En clair, il s'agit ni plus ni moins que de filialiser les activités de la firme stéphanoise, comme l'avait préconisé, en juin 1978, l'antépénultième P.-D.G., M. *François* Gadot-Clet, en recommandant la constitution d'un holding et de filiales d'exploitation. Pour mettre en œuvre cette décision, il va falloir modifier les structures de Manufrance qui, en l'état actuel, constituaient l'un des principaux obstacles à la venue de nouveaux investisseurs.

Une assemblée générale des actionnaires va être convoquée pour le lundi 16 juin afin de transforme l'actuelle société en société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. « *Le cloisonnement juridique des activités sera rapidement étudié afin que la nouvelle formule puisse être opérationnelle le 15 septembre.* » Autrement dit, bien que le terme n'apparaisse jamais dans le communiqué, la filialisation sera chose faite à la fin du troisième trimestre de 1980 mais, d'ici là, il est plus que vraisemblable qu'il sera fait appel aux pouvoirs publics sans lesquels l'échéance du 15 septembre risquerait d'être compromise.

PAUL CHAPPEL.

Votre adresse en **SUISSE**
MONTREUX

Résidence «LARGES HORIZONS»

- Appartements de grand luxe de 1 à 6 pièces, toutes exposées au sud, prolongées par de magnifiques terrasses-jardins. Vue panoramique grandiose.
- Au cœur d'une baie merveilleuse, à 1 heure de l'aéroport intercontinental de Genève par autoroute.
- Climat très doux, ensoleillement maximum.
- Facilités de crédit: 75% du prix de vente, intérêt 6% environ, amortissement sur 20 ans.
- Propriétaire-constructeur:

SODIM S.A.
B.P. 62
CH-1884 VILLARS s/Ollon
Tél. 19-4125/35 31 41 ou 35 22 06
Télex: GESER 25259

AGRICULTURE

LE CONGRÈS DU C.N.J.A.

Les jeunes agriculteurs ont vigoureusement dénoncé la politique du gouvernement

Le congrès du Centre national des jeunes agriculteurs s'est tenu, du 20 au 22 mai, aux Sables-d'Olonne. Le thème principal de cette réunion, où se sont exprimées de vives critiques à l'égard de la politique du gouvernement, a été le revenu agricole, dont la baisse est inquiétante, tout comme l'est l'absence de fixation de prix agricoles communs. Pour tenter de remédier à la paralysie qui menace la Communauté, les jeunes agriculteurs préconisent une « Europe à deux vitesses ».

De notre envoyé spécial

Les Sables-d'Olonne. — Chaque congrès du Centre national des jeunes agriculteurs enrichit avantageusement le stock de formules qui font mouche. « *L'Europ. est malade d'avoir mal grandi* », dit un participant. « *En France, on n'a pas de pétrole, on n'a plus d'agriculture mais on a toujours des idées* », poursuit un second, tandis que M. Michel Fau, le président du C.N.J.A., réélu comme dans un fauteuil à ce congrès, note : « *Giscard a déclaré récemment qu'il aurait rempli les trois quarts de son programme. Il lui manque un quart. Nous l'avons trouvé : c'est l'agriculture.* »

Le thème officiel du congrès : « *Relancer le mutualisme avec les jeunes agriculteurs* », avait toutes les vertus et les inconvénients du poil à gratter : provoquer des démangeaisons sans doute salutaires chez les dirigeants de la coopération et du Crédit agricole, mais détourner aussi l'attention des problèmes du moment, si l'on *en juge par la réaction de certaines* délégations qui auraient préféré que ce « *congrès de crise* » annoncé par Michel Fau fût plus musclé.

Mais quoi ? Sur qui exercer ses muscles quand le ministre de l'agriculture est absent parce qu'on ne l'a pas invité, voulant marquer par là qu'un certain type de concertation est révolu ? C'est peut-être l'enseignement de ce congrès : les jeunes agriculteurs accusent plus volontiers qu'auparavant les pouvoirs publics français des maux qui les accablent.

Citons pêle-mêle l'incohérence du gouvernement, qui pousse à investir puis remet ensuite en cause le financement de l'agriculture, l'encadrement du crédit, la mauvaise gestion des marchés des céréales et des fruits et légumes, l'importation de porcs des pays de l'Est, la hausse des charges sociales, la libération des prix, le retard apporté à la dévaluation du franc vert, les mauvais coups qui se préparent au sein du VIII[e] Plan et enfin la loi anticasseurs. « *Tout ça, ce n'est pas la faute aux Anglais* », s'est écrié un délégué. Aussi le C.N.J.A. demande-t-il le renforcement d'une politique agricole française, l'inscription au Plan d'un programme d'action prioritaire (installation-formation), la concertation tous azimuts avec les pouvoirs publics. Il préférera à l'avenir mener une « *politique de concertation par objectif* ».

Faire monter les enchères

Ainsi, le ton paraît dur. Mais ne s'agit-il pas de faire monter les enchères avant l'élection présidentielle pour obtenir le maximum du gouvernement ? Un observateur attentif, aussi madré que les dirigeants professionnels, insinuait que l'arrivée à ce congrès de Mme Edith Cresson et de M. Georges Sutra, parlementaires socialistes européens, *représente 1 milliard de plus pour* les agriculteurs. « *Si Rocard était venu, ils gagnaient 5 milliards d'un coup.* »

Mais ces aides que les agriculteurs demandent, à juste titre, surtout pour les jeunes qui ont investi, risquent d'être aussi leur cauchemar. C'est le seul moyen qui reste au sein de la crise européenne pour maintenir à flot nombre d'exploitations vaincues par la hausse des charges et la limitation des prix à la production. Mais c'est aussi la confortation de l'image d'une agriculture incapable. Les agriculteurs n'ont pas oublié l'effet désastreux pour l'opinion publique de ce qu'il fut convenu d'appeler l'« impôt sécheresse ».

Pour sortir de la quadrature du cercle, des aides indispensables et réprouvées, le C.N.J.A. propose non plus d'exclure la Grande-Bretagne de la C.E.E., mais, devant la paralysie croissante de cette Communauté, de créer une « *Europe à deux vitesses* » : « *Les pays qui veulent poursuivre un projet ambitieux nécessitant de la cohésion devront aller plus vite et plus loin que ceux qui ne rêvent simplement que d'une zone de libre échange, et donc plus vague, qui ne nécessite pas les mêmes contraintes communes* », a déclaré M. Fau. Et dans la foulée, le C.N.J.A. — comme la F.N.S.E.A. — devient de plus en plus circonspect en ce qui concerne l'élargissement de la Communauté à l'Espagne, surtout.

Et l'année prochaine ? M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a bien proposé d'enfermer les ministres en conclave pour qu'ils fixent les prix agricoles tandis que les paysans garderaient les portes, a rappelé M. Fau. Mais, quelle mobilisation syndicale viendra à bout des contraintes qui seront, à n'en pas douter, les mêmes en 1981 que cette année ? Comme l'a fait remarquer un intervenant : « *Il n'y aura plus de M.C.M. à démanteler pour augmenter les prix, et le libéral M. Monory trouvera peut-être comme les Anglais, que les agriculteurs coûtent trop cher...* »

JACQUES GRALL.

SI LE DÉSACCORD ENTRE LES NEUF PERSISTE

L'Assemblée européenne acceptera un budget provisoire basé sur une hausse des prix agricoles de 5 %

Strasbourg. — L'Assemblée européenne voudrait trouver un terrain d'entente avec le conseil des ministres des Neuf pour être — enfin — en mesure d'adopter le budget de la Communauté pour 1980. Si les Neuf ne parviennent pas à s'entendre d'ici à la fin du mois sur le double problème du montant de la contribution britannique au budget européen et des prix agricoles, elle est d'accord pour que le conseil, faute de pouvoir faire mieux, lui transmette un projet de budget provisoire prenant comme base, pour le calcul des crédits à affecter à l'agriculture, le compromis sur les prix agricoles (hausse de 5 % des prix communs) *conclu* à huit lors du conseil de Luxembourg.

Tel est le sens de la résolution que l'Assemblée a adoptée jeudi 22 mai à une large majorité, suivant les recommandations de sa commission des budgets. Seuls les gaullistes, les communistes, les socialistes français et les travaillistes britanniques ont voté contre. Les conservateurs britanniques se sont abstenus, non sans avoir indiqué qu'ils étaient opposés à ce que l'Assemblée accepte de prendre en compte le compromis agricole à huit de Luxembourg.

De notre envoyé spécial

C'est d'abord un acte de conciliation à l'égard du conseil des ministres que vient de faire l'Assemblée en adoptant la résolution proposée par sa commission des budgets. En raison des graves dangers qui pèsent sur l'existence de la Communauté, elle manifeste sa volonté de contribuer à écarter les facteurs de tension, en l'occurrence l'absence de budget. Responsable directe de celle-ci, puisqu'elle a repoussé en décembre 1979 le projet de budget soumis par le Conseil, elle fait le premier pas et suggère une procédure à l'amiable pour sortir de l'impasse. Cette procédure implique de sa part un effort digne d'attention : elle, qui, en décembre, avait repoussé le budget parce qu'elle trouvait les dépenses de soutien des marchés trop élevés, accepte de prendre en considération le compromis à huit de Luxembourg, lequel se traduira par des dépenses encore plus importantes.

Comme l'ont expliqué, au cours *d'une conférence* de presse, MM. Lange (socialiste, R.F.A.) et Dankert (socialiste, Pays-Bas), respectivement président et rapporteur de la commissions des budgets, c'est à leur corps défendant qu'une partie des membres de l'Assemblée se sont engagés dans cette voie.

Y a-t-il, pourtant, volte-face de la part de l'Assemblée comme l'ont dit les orateurs britanniques peu satisfaits de voir ainsi conforté un compromis agricole auquel leur pays n'est pas partie prenante ? Certainement pas. L'attitude de l'Assemblée a propos de la politique agricole ne se définit pas en termes simples. En rejetant le budget, *l'Assemblée* avait certes indiqué qu'elle estimait nécessaire la mise en œuvre progressive d'une politique de réduction modérée des dépenses de soutien. Mais le débat de mars sur les prix agricoles avait également fait apparaître que soucieuse de préserver le revenu des agriculteurs, *une majorité était* favorable à une augmentation des prix communs d'au moins 5 % et répugnait à toute réforme brutale, pénalisant les politiques de soutien.

En outre, la commission des budgets a pu considérer que l'accélération de l'inflation qui pèse sur les coûts de production des agriculteurs plaide également en faveur d'une politique des prix moins sévère que celle envisagée en novembre.

L'abstention des conservateurs britanniques

Les parlementaires français, socialistes, communistes et gaullistes, ne se sont pas associés à cette opération pourtant constructive montée par la commission des budgets. La raison principale de cette attitude : ils ne voulaient pas accepter la référence au compromis à huit de Luxembourg qui prévoit une augmentation des prix communs de 5 %, alors que les communistes réclament 13 %, les socialistes et les gaullistes 7,9 %.

L'abstention des conservateurs britanniques a pu surprendre. Leurs interventions, tout au long de la session, montraient qu'ils étaient opposés à une résolution qui validait le compromis à huit de Luxembourg. Le résultat du scrutin aurait été identique s'ils avaient voté contre. S'abstenir — notent certains observateurs — les fait apparaître comme moins perdants, atténue l'impression d'isolement des Anglais qui ressort de la session.

Jeudi, les conservateurs britanniques, utilisant une manœuvre *de séance qui a été dénoncée* comme un stratagème indigne par le groupe libéral, ont empêché que soit votée une résolution sur l'organisation du marché du mouton favorable aux thèses françaises. Les conservateurs ont demandé la vérification du quorum, puis n'ont pas participé au vote décidé par le président pour faire le décompte des présents. Le vote article par article a cependant eu lieu. Seul le vote du texte entier de la résolution manque. Une majorité s'est ainsi prononcée pour l'inclusion dans la future réglementation européenne du marché du mouton d'un régime d'intervention comparable à celui qui existe pour la viande de bœuf. C'est ce que veulent les Français, mais que refusent les Britanniques. L'affaire a été renvoyée à la prochaine session.

PHILIPPE LEMAITRE.

Et si vous perdiez votre diamant?

Qu'avez-vous comme preuve ? Aucune. Seul, le système GEMPRINT, vous donne l'empreinte d'identité de votre diamant. Une empreinte obtenue grâce à un rayon laser, unique au monde.
Si on retrouve votre diamant, vous pourrez ainsi prouver qu'il est bien le vôtre.
Alors, allez vite chez votre bijoutier joaillier agréé GEMPRINT, ou pour toutes informations, appelez le 742-42-00.

Avis financiers des sociétés

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION (G.F.C.)

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie sous la présidence de M. Jean Cambournac, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Après dotation de 11,4 millions de francs aux comptes d'amortissements et de provisions (dont une provision de 2,8 millions de francs destinés aux gros travaux d'entretien du patrimoine), le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 47,97 millions de francs, contre 46,82 millions de francs en 1978.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende par action à 11,70 francs, contre 11,10 francs. Ce dividende, qui sera mis en paiement à partir du 15 juin 1980 contre remise du coupon n° 34 A/B, comprend 2,452 francs en exonération de l'impôt sur le revenu représentant pour :

— 0,14 franc, la part de la prime à la construction exonérée de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu ;

— 2,312 francs, la part de 20 % du produit des immeubles exonérés de l'impôt sur le revenu.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Au rapport très détaillé que vous venez d'entendre et qui est soumis à votre approbation, il paraît utile d'ajouter quelques commentaires :

— La hausse très importante du prix des immeubles et des appartements constatée au cours de l'année écoulée, et qui semble se poursuivre notamment à Paris et en Région Parisienne, a pour corollaire une valorisation substantielle de la plupart des éléments de vos actifs immobiliers.

— La politique de retour progressif à un régime de relative liberté n'a pas eu pour conséquence, comme on pouvait le craindre, une hausse désordonnée et brutale des loyers. Sauf cas particuliers, cette hausse n'a pas dépassé celle résultant du jeu normal de l'indice des prix.

— Par contre, les dépenses d'exploitation et plus particulièrement les charges incombant aux propriétaires ont, au cours de l'exercice écoulé, progressé plus rapidement que les recettes qui, elles, sont étroitement liées aux loyers. Cette distorsion qui, si elle devait se confirmer, pourrait devenir motif d'inquiétude, oblige nos Sociétés, et nous y veillons, à un effort de gestion rigoureuse et de compression des dépenses sans nuire pour autant à la qualité de la gestion des immeubles.

— Au fil des années, on constate une baisse continue et sensible du rendement des opérations de construction à usage locatif. Cette situation rend moins évident l'intérêt que pourraient présenter pour nos Sociétés certaines opérations d'arbitrage. Votre Conseil qui en avait envisagé une au cours de l'exercice écoulé, y a finalement renoncé. Nous n'excluons cependant pas la possibilité de remettre à l'étude une opération de ce type dans un proche avenir.

— Certains éléments, clairement indiqués dans le rapport — il s'agit notamment de la non-occupation au cours de l'exercice écoulé de certaines surfaces de bureaux à la Défense (ces surfaces ayant été depuis relouées avant le 1er janvier 1980) — ont légèrement pesé sur la progression de nos résultats qui, si elle correspond sensiblement aux prévisions que nous avions données l'an dernier, marque cependant un léger ralentissement par rapport à l'exercice précédent. A mi-chemin de l'exercice en cours je suis en mesure de vous indiquer que, sauf événement actuellement imprévisible, ce retard sera largement comblé dès la fin de cette année.

— Votre Conseil a pris la décision de participer, en utilisant une partie des réserves d'auto-financement de la Société, et à hauteur d'un montant d'environ 23 000 000 de francs, au financement de la seconde tranche d'un programme d'habitation « MINERVE » PH 28, situé à la Défense. L'achèvement de ce programme, dans lequel votre Société disposera d'environ 67 appartements et 67 garages, est prévu pour la fin de l'année 1982. L'emménagement de la première tranche qui s'est effectué dans d'excellentes conditions, a incité votre Conseil à préférer cet investissement à une opération de bureaux qui avait été primitivement envisagée.

— Comme à l'habitude, je tiens à remercier tout spécialement le GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS pour l'attention qu'il continue à apporter à une saine gestion de votre patrimoine qu'il entretient avec soin, et pour son souci constant de créer et de maintenir des relations régulières, ouvertes et constructives avec les Associations de locataires.

JEAN CAMBOURNAC.



BAIL EQUIPEMENT

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 20 mai 1980 pour approuver les comptes de l'exercice 1979.

Le bénéfice net s'élève à 10,96 millions après dotation de 22 millions de francs à la « réserve financière latente » portant son montant cumulé à 105,27 millions.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 15 F par action (contre 14 F au titre de l'exercice précédent), donnant droit à un avoir fiscal de 7,50 F, soit un revenu global de 22,50 F procurant un rendement de 11 % par rapport au cours actuel.

Au cours de cette assemblée, le président a indiqué que le volume des contrats signés au cours des quatre premiers mois de l'exercice était en hausse de 25 % sur la période correspondante 1979. Il a souligné l'incidence bénéfique de cette *activité soutenue sur la rentabilité* de l'encours, compte tenu des conditions élevées pratiquées actuellement.

ETS G. LEROY

Il faut préciser que les ventes de la société à l'étranger ont progressé de 26 % en 1979, atteignant le chiffre de 138 897 609 F (voir « le Monde » daté 23 mai).

CESSATION DE GARANTIE RÉSILIATION

Par suite de résiliation, l'ASCO-BATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet à Paris (75008) — fait savoir que la garantie conférée depuis le 30 mai 1979 par la compagnie Les assurances du crédit, pour le compte de la S.A. Multiservices, 71, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine (92200), et au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin dans un délai de deux jours suivant la présente publication.

SICOMUR (ex-Sicomucip)

L'assemblée générale de la société s'est tenue sous la présidence de M. Sagne, le 21 mai 1980, et a examiné les comptes de l'exercice 1979. Ces comptes, dont les résultats ont déjà été portés à la connaissance des actionnaires lors du communiqué *de presse diffusé* à la suite du conseil du 21 mars, ont permis, après la constitution de provisions importantes pour créances douteuses et dépréciations d'actifs de 8 168 000 F, de dégager un bénéfice net de 8 575 000 F.

Il a été décidé de mettre en distribution un dividende unitaire de 8,30 F sans avoir fiscal à compter du 2 juin 1980.

Par ailleurs, l'assemblée a décidé, sur proposition du conseil, de modifier la dénomination sociale, afin d'adopter celle de :

SICOMUR
« Société immobilière pour l'investissement en murs industriels et commerciaux »

En outre, le président a informé l'assemblée de l'évolution des affaires sociales depuis le 1er janvier 1980. Cette évolution a été caractérisée par une activité soutenue au niveau de la prise d'engagements nouveaux de crédit-bail immobilier qui ont, en cinq mois à peine, porté sur douze opérations représentant un volume de 90 millions de francs hors taxes.

Ces nouvelles opérations, dont la mise en financement interviendra pour l'essentiel en 1980, concourront à l'amélioration des résultats attendus cette année. De plus, les actions entreprises à la mi-79 à l'encontre des locataires défaillants commenceront à porter leurs fruits pendant l'exercice en cours et contribueront à l'amélioration des résultats.

Enfin, le président a fourni à l'assemblée générale les indications qui lui ont été communiquées par le pool d'intervention des banques, qui avait été constitué avant même l'inscription des titres au hors cote spécial.

Il apparaît que, l'intervention de ce pool sur le marché du titre, qui était rendue obligatoire par l'article 5 de la loi du 3 janvier 1972, relative aux valeurs mobilières classées par voie de démarchage, n'aura pas lieu selon les modalités légales jusqu'ici définies, tout démarchage public de l'épargne ayant cessé depuis près d'un an.

Après consultation des autorités compétentes et notamment de la commission des opérations de bourse, le pool bancaire se trouve relevé de ses obligations antérieures spécifiques.

Dans ces circonstances, votre société a néanmoins demandé au pool qu'il poursuive une action d'équilibrage du marché, malgré la disparition des règles et niveaux légaux d'intervention.

ACTUALITÉ DES PROBLÈMES MONÉTAIRES INTERNATIONAUX

C'est le thème retenu par la Chambre nationale des conseillers financiers qui tient, le mercredi 4 juin 1980, à 20 heures, dans les salons de l'Hôtel Intercontinental, sa vingt-cinquième réunion plénière annuelle.

Elle recevra, à cette occasion, M. Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor au ministère de l'économie, président du Comité monétaire à la Communauté économique européenne, qui traitera du sujet suivant :

« Système Monétaire européen et Système Monétaire International ».

Cette manifestation est placée sous la présidence de Renaud de La Genière, gouverneur de la Banque de France.

De nombreuses personnalités du monde économique et financier ont déjà fait part au président Pierre Henniqueau, président de la C.N.C.F., de leur participation.

Pour tout renseignement, s'adresser à : La C.N.C.F., 20, rue Treilhard - 75008 Paris - Téléph. : 563-33-50.

GROUPE TOTAL

O.F.P. - OMNIUM FINANCIER DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire de l'O.F.P. — Omnium financier de Paris — s'est réunie le 21 *mai sous* la présidence de M. J. C. Genton au siège de la société, 5, rue Michel-Ange.

Elle a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 45,6 millions de francs, dont 2,8 millions de francs ont été affectés à la réserve spéciale de plus-value à long terme, contre 39,9 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le bénéfice consolidé du groupe O.F.P. atteint 117,5 millions de francs (dont 98,7 millions de francs pour la part O.F.P.) contre, en 1978, 116 millions de francs (dont 94,1 millions de francs).

Dans son allocution, M. J. C. Genton a souligné que la relative stabilité *du bénéfice consolidé* était la résultante d'une progression des revenus des filiales étrangères directes et indirectes de l'O.F.P. et d'une diminution du résultat de change sur actifs monétaires ; les variations des cours de monnaies étrangères contre franc français, qui s'étaient traduites les années précédentes par des bénéfices de change, ont entraîné en 1979 une perte de change.

Le bénéfice consolidé par action est de 79,4 F.

L'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 22 F par action assorti d'un avoir fiscal de 11 F contre 21 F et 10,50 F pour l'exercice 1978. Ce dividende sera mis en paiement le 3 juin aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Banque de Neuflize Schlumberger Mall, *de la Banque Nationale* de Paris, du Crédit Chimique, du Crédit du Nord et de la Banque de l'Indochine et de Suez contre remise du coupon n° 40.

(Publicité)

PLACEMENT DIAMANT OÙ S'INFORMER?

Le Centre d'Information Union de Diamantaires, 17 rue St-Florentin, 75008 Paris Tél. (1) 260.36.32 — (24 lignes groupées), est ouvert au public du lundi au vendredi inclus de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 17 h.

البنك السعودي

AL SAUDI BANQUE

LETTRE DU PRÉSIDENT

Messieurs les actionnaires,

Au cours de l'exercice écoulé, votre Banque a poursuivi son développement en maintenant une croissance harmonieuse dans la progression de ses différentes activités et une plus grande sélectivité dans le choix des emplois, notamment à moyen et long terme, motivée par le contexte économique et monétaire relativement difficile, au plan tant national qu'international.

Cette politique a permis le renforcement des positions acquises durant les deux premiers exercices et un développement remarquable et sain des activités reflété par les chiffres et la structure du bilan et des comptes de résultats.

1. — Le total de notre bilan est passé de 1.704 millions de F.F. à la fin du deuxième exercice à 2.380 millions de F.F. fin 1979, soit une augmentation de 40 % représentant une progression moyenne de 3,3 % par mois.

2. — Cette augmentation est d'autant plus remarquable qu'elle a pu s'accompiir dans le cadre de la politique définie dans notre rapport sur le deuxième exercice et qui visait à lier le développement de nos crédits au développement des dépôts de notre clientèle de façon que l'accroissement de notre intervention sur le marché monétaire constitue une fin en soi indépendamment des opérations de crédit à la clientèle. La mise en application de cette politique a eu pour résultat une nette amélioration de la structure de notre bilan en assurant des ressources plus stables pour le financement de nos crédits.

3. — En outre, le capital de la banque a été augmenté de 100 millions de F.F. à 200 millions de F.F. avec libération du premier quart au mois de juin 1979. Cette augmentation avait pour but de renforcer le développement de la banque et de maintenir un rapport adéquat entre l'accroissement de son bilan et celui de ses fonds propres.

4. — Enfin, l'augmentation du bilan s'est accompagnée d'une augmentation encore plus grande des comptes de résultats.

En effet, les comptes de résultats font ressortir un profit de 16,3 millions de F.F. après amortissement contre 10,4 millions de F.F. à la fin de 1978, soit une augmentation de 57 %. Le prélèvement pour *provisions diverses de 5,7 millions de F.F. laisse un bénéfice avant* impôts de 10,5 millions de F.F. Après déduction des impôts, le bénéfice de l'exercice est de 6,1 millions de F.F. contre 3,9 millions de F.F. en 1978, soit une augmentation de 56 %, montant que votre Conseil d'administration vous recommande d'affecter entièrement aux réserves et en report à nouveau.

En ce qui concerne les activités de nos succursales, filiales et sociétés sœurs, il faut souligner que notre succursale à Bahrain a largement contribué au développement des activités de la banque, notamment dans les provinces orientales et centrales de l'Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe.

Quant à notre filiale à Genève, Saudifin, elle a pu réaliser au cours de cet exercice des progrès importants en développant et diversifiant ses services à la clientèle. En outre, une augmentation du capital de cette société de 10 millions de F.S. à 20 millions de F.S. avec libération de la moitié vient d'être décidée afin de lui permettre de poursuivre son développement.

En ce qui concerne A.F.C. (J.) à Amman, dans laquelle notre banque détient 18,82 % du capital, elle a terminé son premier exercice avec des résultats fort encourageants et a été particulièrement active dans le domaine des émissions intérieures où elle a pu monter la première émission privée en dinars jordaniens pour « Jordan Cement Factories » et se prépare actuellement à organiser d'autres nouvelles émissions. Votre banque a d'ailleurs l'intention d'augmenter sa participation *dans le capital de cette société.*

Quant à l'exercice à venir, notre banque va poursuivre sa progression en observant de près l'évolution de la conjoncture économique et monétaire. Dans un esprit de continuité avec les grandes lignes tracées au cours de l'exercice écoulé, notre politique se traduira par les orientations suivantes :

- Poursuivre l'effort d'accroissement de nos dépôts en provenance de particuliers, des entreprises et des banques centrales arabes pour assurer une plus grande stabilité dans les ressources de la banque.
- Maintenir une plus grande sélectivité dans les crédits internationaux, notamment dans les crédits à moyen et long terme, tant que l'évolution du marché international du crédit incite à plus de prudence en raison, d'une part, de l'accroissement de l'endettement des pays du tiers-monde et du fardeau grandissant que représente le service de leurs dettes sur leurs économies et leurs finances et, d'autre part, de la détérioration continue des conditions de ces crédits au plan de la rentabilité et de la durée.
- Favoriser le développement des crédits à court terme, et notamment les crédits commerciaux.
- Ne pas participer aux prêts dont la rentabilité est inférieure à un seuil qui sera déterminé en fonction de l'évolution du volume de notre portefeuille et de sa rentabilité moyenne.
- Continuer le renforcement de la structure interne de la banque.
- Poursuivre notre expansion géographique conformément à la politique de la banque dans ce domaine.

En conclusion, nous sommes confiants qu'au cours du prochain exercice votre banque est à même de réaliser de nouveaux progrès grâce au soutien de ses Actionnaires et de ses Administrateurs et à la confiance de ses Clients. Je tiens aussi à remercier l'ensemble du personnel, à tous les échelons de la hiérarchie, de sa collaboration dévouée et je leur exprime en votre nom notre profonde reconnaissance.

Dr CHAFIC AKHRAS,
Président.

Bilan comparatif au 31 décembre 1979

(en francs)

ACTIF

	31 Décembre 1979	31 Décembre 1978
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Chèques Postaux	21.523.490	7.258.001
Banques, Organismes et Etablissements financiers		
Comptes ordinaires	62.956.999	63.341.694
Comptes et prêts à échéance	1.276.460.505	368.344.905
Bons du Trésor. Valeurs reçues en pension ou *achetées fermes*	*94.188.230*	*50.477.263*
Crédits à la clientèle		
Créances commerciales	1.436.903	49.392.753
Autres crédits à court terme	311.974.442	142.326.385
Crédits à moyen terme	264.165.914	228 524.363
Crédits à long terme	10.502.335	1.973.082
Comptes débiteurs de la clientèle	142.865.140	131.711.195
Chèques à effet à l'encaissement	20.527.949	*74.667.101*
Comptes de régularisation et divers	49.191.693	27.842.458
Débiteurs divers	1.201.909	—
Opérations sur titres		
Titres de placement	24.387.179	35.874.492
Titres de participations	18.159.483	18.123.250
Immobilisations	5.792.791	5.340.365
Frais d'établissement	—	577.415
Actionnaires	75.000.000	—
TOTAL	2.380.334.962	1.703.774.722

PASSIF

	31 Décembre 1979	31 Décembre 1978
Instituts d'émission, Trésor Public		
Comptes ordinaires	302.149	349.438
Comptes et Prêts à échéance	402.029.763	171.177.863
Banques, Organismes et Etablissements financiers		
Comptes ordinaires	15.636.062	33.417.777
Comptes et Prêts à échéance	1.084.263.647	853.551.987
Valeurs données en pension ou vendues ferme	114.905.757	28.322.242
Comptes créditeurs de la Clientèle		
Sociétés et Entreprises individuelles		
Comptes ordinaires	48.091.203	79.212.860
Comptes à échéance	207.747.933	128.095.410
Particuliers		
Comptes ordinaires	73.497.446	67.187.441
Comptes à terme	159.696.518	129.111.272
Divers		
Comptes ordinaires	1.283.169	9.116
Comptes à terme	—	—
Comptes d'épargne à régime spécial	415.796	628.836
Bons de caisse		
Comptes exigibles après encaissement	20.263.361	74.410.414
Comptes de régularisation et divers	36.482.411	34.058.552
Créditeurs divers	620.021	—
Acceptation à payer	—	—
Opérations sur titres	—	—
Provisions	3.444.878	721.334
Réserves	276.009	80.883
Capital	200.000.000	00.000.000
Report à nouveau	5.244.170	1.536.771
Bénéfice de l'exercice	6.134.669	3.902.526
TOTAL	*2.380.334.962*	*1.703.774.722*

Comptes de résultats comparatifs au 31 décembre 1979

(en francs)

DÉBIT

	31 décembre 1979	31 décembre 1978
Charges d'exploitation bancaire		
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires.		
Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	97.774.029	50.873.824
Emprunts contre effets publics et privés	3.614.416	1.450.853
Commissions	879.691	*333.999*
Charges sur opérations avec la clientèle	391.161.773	8.728.428
Charges sur opérations de crédit bail		—
Intérêts sur emprunts obligataires		—
Autres charges d'exploitation bancaire	9.313.439	2.649.102
Charges de personnel	16.178.989	10.416.314
Impôts et taxes	913.078	746.404
Charges d'exploitation *générale*		—
Travaux, fournitures et services extérieurs		—
Crédit-bail mobilier, loyers payés		—
Crédit-bail immobilier, loyers payés		—
Autres travaux, autres fournitures et services extérieurs	5.483.955	4.954.992
Autres charges générales d'exploitation	6.774.078	5.436.349
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	2.201.296	728.624
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	5.736.223	1.344.073
Charges exceptionnelles	303.691	945.589
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation		—
Participations des salariés		—
Impôts sur les bénéfices	4.427.460	5.142.430
Bénéfice de l'exercice	6.134.669	3.902.526
TOTAL	198.896.787	97.653.695

CRÉDIT

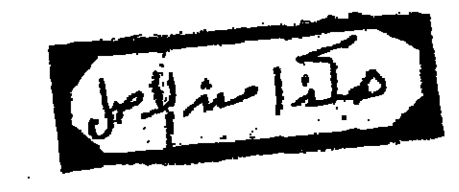
	31 décembre 1979	31 décembre 1978
Produits d'exploitation bancaire.		
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires.		
Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	96.709 968	39.201.085
Prêts contre effets publics ou privés	6.191.055	5.252.072
Commissions		
Produits des opérations avec la clientèle		
Crédits à la clientèle	58.905.388	30.340.121
Comptes débiteurs de la clientèle	17.335.512	7.904.720
Commissions	38.183	225.489
Produits des opérations de crédit-bail		
Produits des opérations diverses	18.076.270	12.326.407
Produits du portefeuille titres	2.541.196	1.474.772
Produits accessoires		
Excédent des provisions d'exploitation reprises sur les provisions constituées		
Produits exceptionnels	99.217	819.519
Reprise de provisions hors exploitation		
TOTAL	198.696.787	97.652.695

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31 Décembre 1979	31 Décembre 1978
Cautions, Avals autres garanties en faveur des Intermédiaires financiers	80.924.160	69.522.696
Cautions Avals et obligations cautionnées en en faveur de la clientèle	344.078.768	411.107.525

	31 Décembre 1979	31 Décembre 1978
Autres engagements		
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	553.333.699	154.716.696
Autres engagements en faveur de la clientèle.		6.599.818
Cautions Avals autres garanties reçus des intermédiaires financiers	*75.804.862*	*162.355.121*

AL SAUDI BANQUE (siège social) : 49-51, avenue George-V, 75008 Paris. - Adresse postale : P.O. Box 1708 - Paris Cedex 08 (France) - Tél. 720-86-08 Télex ASSB 630349 F.
CANNES (agence) : Rue des Serbes, Gray d'Albion, La Croisette, 06400 Cannes. - Tél. (93) 38-02-11 - Télex 470656 F.
BAHRAIN O.B.U. : P.O. Box 5820 - Manama, Bahrain. - Tél. 50903 - Télex 8969 SAUBAH GJ.
LONDRES (bureau de représentation) : Stock Exchange Bldg. Old Broad Street London EC2 N 1HB, England. - Tél. 588.43.22 - Télex 8813438 SAUDI G.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 MAI

Nouvelle hausse

La semaine a pris fin sur une note assez ferme vendredi à la Bourse de Paris où, à l'issue d'une séance modérément active, l'indicateur instantané s'est établi en propice aux achats. — la hausse sait du deuxième jour de la nouvelle liquidation — généralement propice aux achats — la hausse a surpris, car les veilles de week-end, et particulièrement de longs week-ends (le marché sera clos lundi), sont rarement prisées par les acheteurs.

L'agitation sociale et politique du moment n'a en tout cas guère impressionné autour de la corbeille, plus de deux valeurs sur trois enregistrant un progrès. La chimie, pétrochimie et les raffineries (avec B.P. + 3,2 %) ont été les compartiments les mieux orientés de la cote.

Parmi les quinze meilleures performances du jour figuraient en effet C.M. Industries en tête (+ 6,7 %), Laboratoires Bellon (+ 5,8 %), et Rhône-Poulenc (+ 3,4 %). Ailleurs, la sidérurgie est restée bien tenue (Nord-Est + 4,7 %), de même que l'alimentation (Radar + 4,5 %), et la construction mécanique (Poclain + 5,5 %).

Au chapitre des baisses, seules celles de P.L.M. Creusot-Loire et Talcs de Luzenac (— 3,5 %) méritent d'être signalées.

Sur le marché de l'or, un peu moins actif que la veille si l'on en croit les indications fournies par un professionnel, le lingot a repris 300 francs à 72 200 francs, soit 540 dollars pour une once, contre 510,50 dollars à Londres. Le napoléon s'est en revanche effrité à 665,20 francs contre 665,50 francs.

Le taux de l'argent placé en reports a été fixé à 11 3/4 % contre 10 5/8 % un mois plus tôt.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 22/5 ...... 12 1/2 %

LONDRES

Découragé par des prévisions économiques pessimistes et les résultats décevants de I.C.F., le Stock Exchange accentue son repli. Les fonds d'Etat et les mines demeurent en revanche bien orientés.

Or (ouverture) (dollars) 518 50 contre 531

VALEURS	CLOTURE 22/5	COURS 23/5
Beecham	112 ..	110 ...
British Petroleum	333 ...	336 ...
Courtaulds	70 ...	69 ...
*De Beers	9 13	9 03
Imperial Chemical	362 ..	356 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	352 ..	353 ...
Shell	376 ...	378 ...
Vickers	112 ...	111 ...
War Loan 3 1/2 %	22 3/4	23 ..
*West Driefontein	28 1/2	28 1/2
*Western Holdings	58 3/4	59 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES. — Le bénéfice net attribuable du premier trimestre de l'exercice 1980 s'est élevé à 101 millions de livres contre 70 millions un an plus tôt, soit 16 pence par action contre 11,6 pence (le premier trimestre de 1979 avait été faussé par les répercussions de la grève des camionneurs).

GENVRAIN - LA PARISIENNE. — L'exercice 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 12,76 millions de francs contre 15,31 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 14,25 F contre 12,75 F.

CREDIT FONCIER. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est élevé à 95 millions de francs contre 86 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 37,50 F contre 34,50 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Alsacienne Banque, bon	1 p. 4	25 .
Ass. Gén. France, bon ..	1 p. 10	1 50
Ciments français, bon ..	1 p. 4	6 60
Dév. Rég. Picardie, c. 26	1 p. 1	..
Montupet, c. 25	1 p. 4	8 50
Nancéienne Cr. Ind., c. 23	1 p. 6	11 ..

NEW-YORK

Très nette reprise

La désescalade continue des taux d'intérêt (voir d'autre part) a provoqué un vif regain d'intérêt au New-York Stock Exchange. Dans un marché sensiblement plus actif que *les jours précédents* (41,04 millions d'actions ont changé de mains contre 34,83 millions), l'indice *Dow Jones* des valeurs industrielles s'est adjugé 11,86 points à 842,92.

Sur 1 842 valeurs traitées, 1 092 ont monté et 400 se sont inscrites en recul (350 inchangées).

Dans ce contexte, les hausses de prix du pétrole annoncées par les pays producteurs n'ont pas été trop mal accueillies sur le Big Board.

VALEURS	COURS 21 5	COURS 22 5
Alcoa	56 5/8	58 3/4
A.T.T.	53 1/2	53 7/8
Boeing	33 3/8	34 ..
Chase Manhattan Bank	41 7/8	42 1/4
Du Pont de Nemours	38 3/4	40 1/4
Eastman Kodak	52 1/8	53 1/8
Exxon	62 1/2	63 3/8
Ford	24 1/4	25 1/4
General Electric	47 5/8	48 3/8
General Foods	29 1/4	29 1/4
General Motors	43 3/8	44 1/2
Goodyear	12 ..	12 1/8
I.B.M.	52 3/4	54
I.T.T.	27 1/8	27 1/2
Kennecott	26 1/2	26 3/8
Mobil Oil	69 1/4	68 5/8
Pfizer	41 1/8	42 1/8
Schlumberger	107 7/8	108 1/2
Texaco	33 7/8	34 1/8
U.A.L. Inc.	16 5/8	16 5/8
Union Carbide	40 3/4	42 1/8
U.S. Steel	19 ...	19 ...
Westinghouse	23 1/8	23 7/8
Xerox	54 5/8	54 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	21 mai	22 mai
Valeurs françaises ..	106,1	106,9
Valeurs étrangères ..	102,4	102,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,8	108,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/5	23/5
1 dollar (en yens) ..	224 50	222 30

BOURSE DE PARIS - 23 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 20	1 934
5 %	46 95	1 644
3 % amort. 45-54	71 ..	2 434
4 1/4 % 1963	95 50	3 863
Emp. N. Eq.5½ 65	112 .	3 336
Emp. N. Eq.6%66	107 85	3 869
Emp. N. Eq.6%67	95 80	5 869
Emp. 7 % 1973	6575	
Emp. 8,80 % 77	96 80	8 024
Emp. 9,80 % 78	85 11	8 488

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	183 50	184 50
A.G.F. (Sté Cent.)	740 ..	741 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2060 ..	2080 ..
Concorde	388 ..	388 ..
Epargne France	304 ..	295 ..
Financ. Victoire	345 ..	345
France I.A.R.D.	182 ..	189 20
Gan (Sté) Centr.	749 ..	747 ..
S.P.E.G.	283 .	208 ..
U.A.P.	557 .	566 ..
Alsacien Banque	334	334 .
Banque Hervet	282 20	281 70
Bque Hypot. Eur.	388 .	388 .
Bque Nat. Paris	279 40	279 70
B.O.I.C.	24 75	24 30
(LB) B. Scalb Dep.	114 70	115 ..
Banque Worms	204 .	204 ..
C.G.I.B.	35	34 ..
C.Crédit Univ.	379	381 ..
C.A.M.E.	85 50	87 ..
Créditel	121 .	121 ..
Cred.Gén. Ind.	256 .	260 .
Crédit Lyonnais	274 .	273 50
Electro-Banque	189 ..	189 ..
Eurobail	147 .	149
Financière Sofal.	318 .	319 80
Fr Cr et B. (Cie)	129 ..	129 ..
France-Bail	293 .	298 .
Hydro-Energie	19 70	20
Immobail B.I.P.	191 10	191 10
Immobanque	362 50	304 ..
Immofice	262	263 .
Interbail	221 10	222
— (obl. conv.)	220	221 ..
Laffitte-Bail	194 .	190 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1942	4,5 % 1973	1939	1953	1974	1955
4100	C.N.E. 3 %	4175	4200	4200	4185
1380	Elf-Aquitaine	1379	1390	1389	1390
249	— (certific.)	254	258	257	258
860	Gén. Electr.	864	87.	872	853
186	Gén. Mining	72 ..	72 80	72 80	72 80
456	Schlumberger	462 50	457	457 .	466 20
35	Shell Fr.	36	35 85	35 80	35 55
595	Siemens A.G.	596	585	596 .	592
38	Sony	38	38 20	38 10	37 50
230	Unilever	226 50	229 50	229 50	225 10
182	U. Min. 1/10	186	184	185 ..	186
173	Unit. Techn.	173 50	175	175 1	173 50
335	West Drief.	338	342	342	344
165	West Deep.	167 .	172	172	174 90
285	West Hold.	277	283	282 80	283
225	Xerox Corp.	225 40	229	229	224 50
2 50	Zambia Corp	2 64	2 71	2 73	2 68
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/5	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 161	4 152	4 070	4 280
Allemagne (100 DM)	232 53.	232 870	226	238
Belgique (100 F)	14 513	14 533	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	211 640	212	206	216
Danemark (100 krd)	74 680	74 715	71	76
Norvège (100 k)	85 140	85 110	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 683	9 687	9 450	9 950
Italie (1 000 lires)	4 95	4 958	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	250 6.0	250 ...	244	256
Suède (100 krs)	98 980	99 145	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 865	32 845	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 863	5 886	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 485	8 485	8 200	9 100
Canada ($ can 1)	3 59	3 580	3 470	3 7.0
Japon (100 yens)	1 852	1 873	1 760	1 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/5
Or fin (kilo en barre)	71800	71950
Or fin (en lingot)	71900	722.0
Pièce française (20 fr.)	665 5	665 20
Pièce française (10 fr.)	393 80	385 5
Pièce suisse (20 fr.)	525 50	525 10
Pièce latine (20 fr.)	504	505
Souverain	642 50	641 50
Pièce de 20 dollars	26.. 4.	2690 5.
Pièce de 10 dollars	1280	1280
Pièce de 5 dollars	780	780
Pièce de 50 pesos	2965	2965
Pièce de 10 florins	52.	528 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

La journée de protestation du 23 mai

● Salariés et médecins manifestent parallèlement

● Les caisses et la Fédération des médecins de France se prononcent sur la convention et sur un accord tarifaire

« Action convergente et non pas commune », ainsi se présente la journée nationale de protestation du 23 mai contre le projet de convention fixant les relations entre médecins et caisses d'assurance-maladie.

D'un côté, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) — organisation majoritaire — a lancé *une consigne de fermeture des cabinets* pour vingt-quatre heures, les urgences étant assurées, afin de s'opposer à la convention.

La C.S.M.F. dénonce les dangers de ce texte qui, à travers l'instauration de la liberté des honoraires *pour une catégorie de praticiens*, et l'imposition d'une enveloppe limitant l'évolution des dépenses à celle des recettes, porte, selon elle, atteinte et à l'exercice médical et au droit à la santé des assurés.

De l'autre côté, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN, avec l'appui d'associations familiales et de retraités et avec le soutien du P.C. et du P.S., ont organisé, dans toute la France, des rassemblements avec débrayages. C'est ainsi qu'à Paris, devant la tour Montparnasse, plusieurs milliers de militants syndicaux *s'étaient rassemblés. Les plus nombreux* venaient des secteurs public et nationalisé ; à côté des calicots de la C.G.T. - Ile-de-France (*« Le droit à la santé pour tous »*) et de l'union régionale C.F.D.T. (*« Non au projet de convention médicale. Défendons la Sécurité sociale »*), on remarquait une banderole tenue à bout de bras par des médecins : *« Non à la convention scélérate des patrons et des médecins marrons »*.

La date du 23 mai a été choisie *en raison de la tenue*, le même jour, de deux réunions importantes : le conseil d'administration de la caisse d'assurance-maladie des salariés et la Fédération des médecins de France (F.M.F.), *qui ont négocié* le contenu de la convention, doivent se prononcer à la fois sur ce texte ainsi que sur un avenant *tarifaire* — négocié « au finish » avec le gouvernement, jeudi 22 mai. A la caisse des salariés, seuls *le* patronat et F.O. devraient approuver la convention puisque, à l'opposition des administrateurs *de la C.G.T. et de la C.F.D.T.*, s'ajoutera, outre l'abstention de la C.G.C., le refus de *la C.F.T.C.* qui, tout en ne s'associant pas aux actions du 23 mai, estime que la création du secteur libre constitue un élargissement *« inadmissible »* des possibilités de dépassement de tarif pour les médecins au préjudice des *assurés sociaux et « sans bénéfice pour la Sécurité sociale »*.

A l'assemblée générale de la F.M.F., un accord plus large devrait être *enregistré* encore que les spécialistes risquent de manifester des réserves à l'égard d'un avenant tarifaire qui portera le prix de la consultation du généraliste de 40 à 50 F d'ici à la fin de l'année, sans apporter aussi une amélioration aux tarifs de leur catégorie.

Commentant la journée d'action du 23 mai, M. Barrot, ministre de la santé, a déclaré vendredi que l'*« on ne redresse pas la Sécurité sociale avec des slogans d'autant plus que ce sont des slogans trompeurs »*.

Interrogé au micro d'Europe 1, M. Barrot a ajouté : *« Certains médecins libéraux la main dans la main avec Georges Séguy, ça ressemble un peu à la carpe et au lapin. »*

● *Le projet de taxation des importations de pétrole mis au point par la Maison Blanche* a été repoussé, jeudi 22 mai, par la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, par 27 voix contre 7.

Ce projet, qui prévoit d'instituer une taxe de 4,62 dollars par baril importé, aboutirait à un relèvement des prix à la pompe d'environ 10 cents par gallon d'essence (1 gallon = 3,8 litres). La surtaxe, jugée inflationniste par les représentants, devait être appliquée depuis le 15 mai, mais un tribunal fédéral l'avait jugée illégale. Quelques jours plus tard, la commission des finances du Sénat l'avait à son tour repoussée. Il reste à soumettre ce projet à la commission des règlements avant de le soumettre à l'ensemble de la Chambre des représentants. A Washington, il ne fait guère de doute qu'un vote négatif entraînera le veto du président Carter. Selon la Maison Blanche, cette surtaxe pourrait en effet permettre de réduire les importations de pétrole d'environ 100 000 barils par jour.

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1980 a été tiré à 567 968 exemplaires.



Belles vacances moins chères

Comment visiter 40 pays dans les meilleures conditions de sécurité et de prix ?

Tous les bons tuyaux dans le « Vacances 80 », numéro spécial du NOUVEAU GUIDE GAULT MILLAU, en vente partout 15 F.

LA NOTE SUR M. CHIRAC ET LES RÉFORMES PÉNALES

M. Alain Peyrefitte assigne « le Monde » en référé

Devant Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, a été plaidé ce vendredi 23 mai le procès en référé intenté au « Monde » par M. Alain Peyrefitte pour que soit ordonnée la publication dans le numéro du journal daté du 27 mai prochain d'une lettre du 16 mai par laquelle, invoquant les dispositions de l'article 13 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, le ministre de la justice entendait user de son droit de réponse à des articles publiés d'une part dans le numéro du 17 avril, d'autre part dans celui du 2 mai.

Le Monde avait refusé cette insertion en se référant pour sa part à la jurisprudence qui subordonne le droit de réponse à certaines conditions exigeant notamment qu'il ne soit pas porté atteinte à l'honneur ou aux intérêts de tiers, pas plus qu'à l'honneur du journaliste ou du journal lui-même.

Or, dans la lettre du garde des sceaux qui commençait par répondre à un article de Philippe Boucher, publié le 2 mai et critiquant, en les analysant les dispositions du projet de loi « sécurité et liberté », le ministre visait aussi un éditorial de M. Jacques Fauvet du 17 avril, ainsi que la publication intégrale, ce même jour, de la note confidentielle attribuée à M. Peyrefitte concernant le R.P.R. et M. Chirac, et publiée partiellement le matin même par *le Canard enchaîné*.

C'est en raison de cette référence au *Canard enchaîné* que le bâtonnier Claude Lussan, avocat de M. Peyrefitte, a soutenu que la mise en cause de l'hebdomadaire se trouvait justifiée. Pour sa part, il estime que *« le Monde n'a pas joué la règle du jeu, qu'il paraît bien susceptible, alors qu'il ne se gêne absolument pas pour critiquer ou fustiger les autres »*. Pour lui, le droit de réponse ne va pas sans *« un certain équilibre entre le ton de l'article auquel on répond et la réponse elle-même »*.

A quoi M[es] Yves Baudelot et Georges Kiejman ont répondu pour *le Monde* que ce n'était pas en l'espèce affaire d'équilibre, et que le journal, qui avait publié une longue note de M. Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces, en réplique déjà à l'article de Philippe Boucher était fondé à refuser l'insertion de la lettre du garde des sceaux du 16 mai faisant suite elle-même à une lettre précédente encore plus virulente.

Pourquoi ? D'abord parce que M. Peyrefitte, en s'en prenant au *Canard enchaîné*, présenté comme un journal satirique qui peut prendre *« quelques libertés avec les règles déontologiques de la presse d'information »*, sortait des limites du droit de réponse, tout comme en accusant *le Monde* de reprendre à son compte *« à quelques heures de distance des « documents » parus dans un journal satirique au point que vous feriez croire à un couplage rédactionnel »*.

La lettre parlait en outre de *« photos-montages »* et *« d'un comportement accompagnant un développement technologique qui donne lieu à des abus croissants : la photocopie »*.

Pour M[e] Baudelot comme pour M[e] Kiejman, ce sont bien là des atteintes à l'honneur d'un tiers et aussi une atteinte à ses intérêts justifiant le refus d'insérer.

Autre raison à ce refus, la dernière partie de la lettre, dans laquelle il était dit de Philippe Boucher : *« A cinq reprises, il a même proféré des critiques qui tombaient sous le coup de l'article 226 du code pénal en cherchant à jeter le discrédit sur une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice et à son indépendance. »*

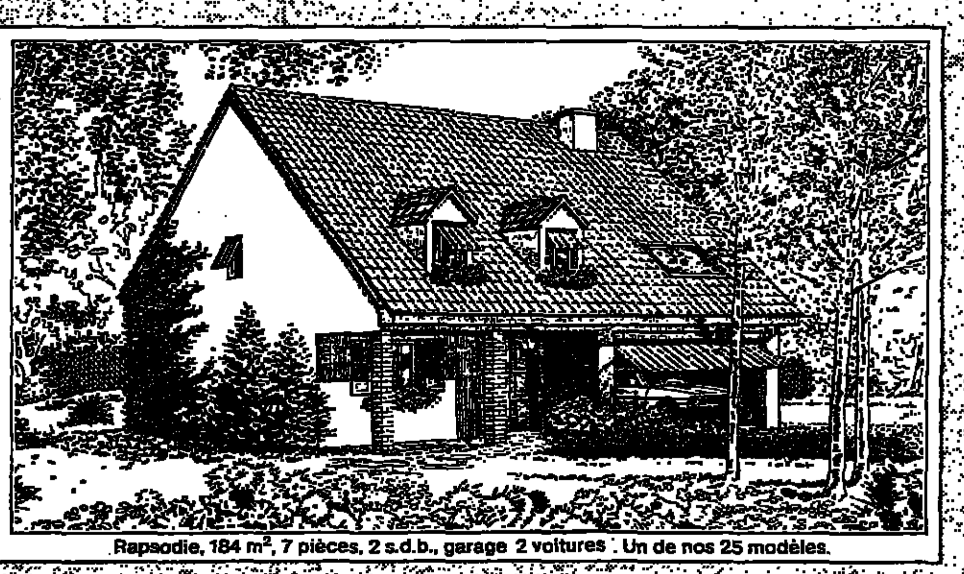
M[e] Baudelot devait dire à ce propos : le fait d'imputer ainsi à quelqu'un une infraction et une infraction grave puisqu'elle peut être punie de peine de prison alors qu'il n'y a jamais eu contre elle la moindre poursuite relève de la diffamation. Alors toutes les raisons que *le Monde* avait de ne pas publier demeurent bel et bien.

Enfin, les avocats du journal ont produit deux autres arguments. Ils ont incidemment relevé que la lettre de M. Peyrefitte dépasse, en tout état de cause, les deux cents lignes, qui sont le maximum autorisé en matière de droit de réponse par l'article 13 de la loi de 1881. En outre, M[e] Kiejman a fait valoir que le juge des référés ne peut se substituer au juge du fond et que, en cette matière, ce serait le cas puisque, pour que l'insertion soit ordonnée ou qu'elle ne le soit pas, il ne restera rien ensuite à juger devant le tribunal. L'ordonnance doit être rendue dans la soirée de ce vendredi 23 mai.

M. GISCARD D'ESTAING A TF 1 VENDREDI SOIR

M. Valéry Giscard d'Estaing devait répondre, vendredi soir 23 mai, à 20 heures, au cours du journal de TF 1, aux questions de Gérard Saint-Paul. Le président de la République avait l'intention d'évoquer les conséquences de sa rencontre avec M. Leonid Brejnev, le lundi 19 mai, à Varsovie.

Breguet

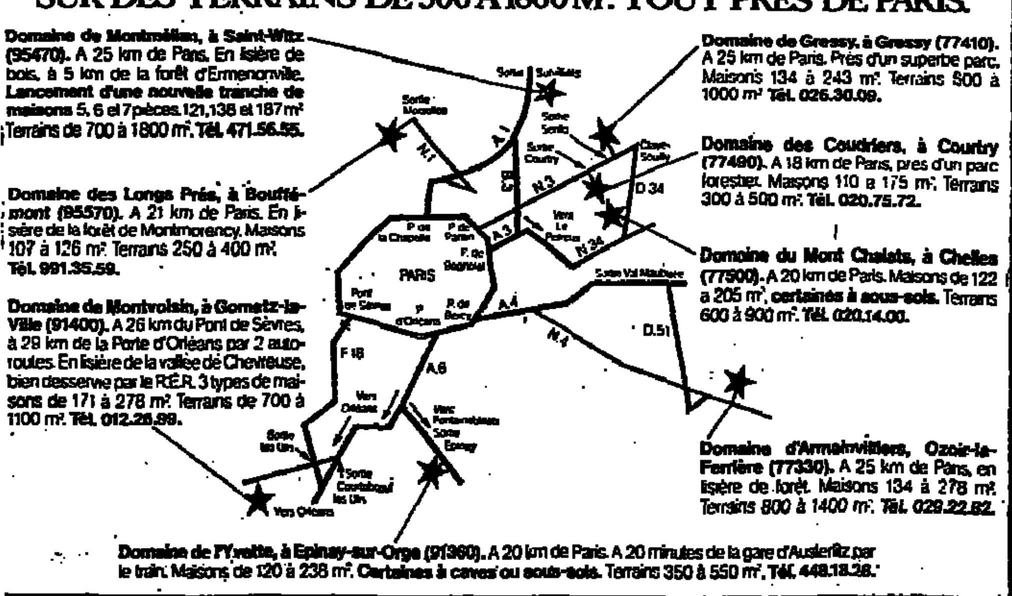


Rapsodie, 184 m^2, 7 pièces, 2 s.d.b., garage 2 voitures. Un de nos 25 modèles.

LE VRAI CONFORT.

Le vrai confort d'une maison individuelle, c'est avant tout l'espace. Aussi Breguet ne construit que des maisons spacieuses (107 m^2 pour la plus petite 4 pièces, 275 m^2 pour une 8 pièces), dans de grands jardins. On peut y recevoir tout en préservant les habitudes et l'intimité de chacun : vastes livings de 30 à 65 m^2 ouverts sur le jardin par des portes-fenêtres, 2 à 3 salles de bains, chambre des parents traitée comme un véritable appartement indépendant. Leur construction est traditionnelle ; leurs équipements et finitions, de grande qualité : lavabos-vasques encastrables, moquettes et papiers peints luxueux. Et elles sont si près de Paris que vous y vivrez au large et au calme en conservant vos activités parisiennes.

BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 300 A 1800 M^2. TOUT PRES DE PARIS.



DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODÈLES OU BUREAUX DE VENTE TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H, SAUF MARDI ET MERCREDI NON FÉRIÉS.

Dans « la Croix »

M. CHIRAC : la France ne sait pas se faire entendre.

Dans une interview accordée à *La Croix* datée du 24 mai, M. Jacques Chirac indique que si le R.P.R. décide de soutenir pour l'élection présidentielle un candidat appartenant au mouvement, « il va de soi » que celui-ci abandonnera ses fonctions le moment venu, car *« un candidat gaulliste, c'est-à-dire, par définition, un candidat de rassemblement, ne peut être le candidat d'un parti »*.

M. Chirac caractérise d'autre part la situation internationale actuelle par *« un blocage total »*, ajoutant : *« Il n'y a pas plus de solution en vue pour l'Afghanistan que pour les otages de Téhéran, pour les Palestiniens que pour les Libanais. »*

Le président du R.P.R. poursuit :

« Un tel blocage est en soi dangereux : il est une tentation permanente de recourir à la force. Or nous sommes bien obligés de reconnaître qu'une des deux superpuissances n'hésite guère à se servir de ses moyens militaires et qu'elle s'en sert efficacement. L'Union soviétique, qui a échoué dans son ambition d'être un modèle de développement, n'a plus que les moyens militaires pour servir sa volonté d'expansion. Aussi est-ce avec une certaine angoisse que nous voyons monter son hostilité à l'installation de missiles américains en Europe occidentale pour faire contrepoids à ses propres SS-20. Elle dispose d'un délai puisque l'implantation des Pershing américains demandera plusieurs années. Comment utilisera-t-elle ce délai ? Jusqu'où poussera-t-elle le chantage pour maintenir l'actuel déséquilibre qui est à son avantage ? Ces questions sans réponses justifient toutes les inquiétudes.

» Dans ces conditions, il appartient à la France de prendre des initiatives. Encore faut-il qu'elle le fasse de telle façon qu'elle serve efficacement la cause de la paix et les intérêts du camp qu'elle a choisi. Pour intervenir utilement dans « l'actuel dialogue de sourds » selon l'expression de M. Maurice Couve de Murville, il faut pouvoir et savoir se faire entendre de ceux qui ne veulent pas entendre. Ce n'est hélas pas le cas de la France aujourd'hui. »

LATREILLE
SON RAYON
GRAND TAILLEUR
Coupe « CRÉATION », 3 essayages
Costumes et pardessus de 2 900 à 3 500 F
62 r. St-André-des-Arts, 6[e]
Parking attenant à nos magasins